LA FOUILLE DES ABORDS DE LA PILE

CINQ-MARS-LA-PILE
INDRE-ET-LOIRE (37)

Rapport de fouilles
du 27 juin au 31 juillet 2005

Emmanuel Marot, Olivier Marlet

Conseil Général d'Indre-et-Loire
Service archéologique départemental

Université François Rabelais, Tours
UMR 6173 CITERES
Laboratoire Archéologie et Territoires

Décembre 2005

LA FOUILLE DES ABORDS DE LA PILE

CINQ-MARS-LA-PILE
INDRE-ET-LOIRE (37)

Rapport de fouilles
du 27 juin au 31 juillet 2005

par
Emmanuel Marot

avec
Olivier Marlet

Conseil Général d'Indre-et-Loire
Service archéologique départemental

Université François Rabelais, Tours
UMR 6173 CITERES
Laboratoire Archéologie et Territoires

Remerciements

Cette fouille n'aurait pu avoir lieu sans la participation et le soutien de nombreuses personnes, à des titres divers. Qu'elles soient ici toutes remerciées. Nous espérons que le présent rapport saura répondre à leurs attentes et qu'il satisfera l'intérêt et l'investissement qu'ils ont fourni durant cette opération.

En premier lieu, je tiens ici à remercier le Conseil Général de l'Indre-et-Loire et son président Marc POMMEREAU, à l'initiative de cette opération, le Service archéologique départemental (SADIL) et plus particulièrement Bruno DUFAŸ, pour la confiance dont il a fait preuve en nous donnant la responsabilité de cette opération et pour le soutien scientifique qu'il nous a apporté durant toute la fouille.

Nous remercions également chaleureusement tous les bénévoles qui ont travaillé sur ce chantier, parfois dans des conditions difficiles :

Mathilde CRUVELLIER
Jérémy FABRE
Stéphane MORONVAL
Sophie PAQUET
Jean-Philippe TAVARES

Pour leur aide, leurs discussions, leurs expertises et leur soutien merci à :

Patrick BORDEAUX (SAT)
Jean-Philippe CHIMIER (INRAP)
Olivier COTTÉ (LAT)
Samuel DAVID (INRAP)
Francesca DI NAPOLI (INRAP)
Mélanie FONDRILLON (LAT)
Nicolas FOUILLET (INRAP)
Matthieu GAULTIER (SADIL)
Philippe HUSI (LAT)
Laurent LACROIX
Amélie LAURENT (LAT)
Bastien LEFEBVRE (LAT, SADIL)
Anne MOREAU (LAT)
Denis MUSSEAU
Grégory POITEVIN (INRAP)
Frédéric POUPON (LAT)
Jérôme REBOUSSIN
Xavier RODIER (LAT)
Samuel RIOU (SADIL)
Marie-Laure SÉNÉGAS (LAT)
Tristan et Tom

La fouille doit également beaucoup au comité scientifique que nous avions mis en place avant le début des opérations. Ainsi, pour leurs conseils, leurs observations, leurs orientations et l'appui scientifique qu'ils nous ont apportés, nous tenons particulièrement à remercier Alain FERDIÈRE et Jacques SEIGNE. Qu'ils soient également remerciés pour avoir assuré des conférences publiques ou des interventions auprès des bénévoles (Alain FERDIÈRE : conférence sur les tombes privilégiées en Gaule Romaine ; Jacques SEIGNE : discussion sur l'architecture antique).

Nous remercions le laboratoire « Archéologie et Territoires » (UMR 6173 CITERES, LAT) pour sa collaboration et son soutien logistique et scientifique.

Merci encore à Jean-Jacques MACAIRE (professeur de Géologie à l'Université de Tours, directeur du GéEAC) et Isabelle GAY-OVEJERO (maître de conférences à l'Université de Tours), tous

deux membres du Laboratoire « Géologie des Environnements Aquatiques Continentaux » (UPRES-EA 2100) qui ont eu la gentillesse de venir sur le terrain nous donner de nombreux éclairages sur la géologie du site et sur la nature du substrat.

Pour leurs conseils et réflexions, nous tenons à remercier Marie-Françoise BOUSSAC (directrice de la Maison de l'Orient Méditerranéen, UMR 5649), Simone DEYTS (maître de conférences en retraite, Université de Bourgogne) et Robert TURCAN (membre de l'Institut, professeur émérite à la Sorbonne) pour leurs regards critiques sur la statue, William VAN ANDRINGA (maître de conférences, Université d'Amiens, Centre Gustave Glotz, UMR 8585) pour ses précieuses remarques sur cet hypothétique lieu de culte.

Nous remercions la commune de Cinq-Mars-la-Pile, également à l'initiative de cette opération et qui a pris financièrement en charge l'hébergement et la restauration des fouilleurs. Merci particulièrement à Monsieur Jean GOUZY, maire de Cinq-Mars-la-Pile, et Madame Sylvie GRISLAIN, maire-adjointe à la culture.

Merci à l'Association des Amis de la Pile, et particulièrement à leur président Jacques RICHOMME, pour leur soutien et leur aide quotidienne sur le chantier.

Merci au cabinet de géomètre LORIDO pour nous avoir aimablement fourni les points de calage géoréférencés autour de la pile.

L'intendance et la logistique ont été assurées par les services techniques de la commune de Cinq-Mars-la-Pile et les services du Conseil Général d'Indre-et-Loire que nous remercions également :

Services techniques de Cinq-Mars-la-Pile (en particulier Monsieur CHAUVIN) pour le désherbage, l'élagage et la mise en sécurité du site.

Service archéologique départemental pour la gestion administrative du projet (un merci particulier à Claudine DESSERRE)

Service de l'Intendance du Conseil Général pour la fourniture de véhicules, d'équipements et le transport du matériel.

Service Informatique pour la fourniture de matériel informatique

Service des transmissions et sécurité pour la prise en charge financière d'un maître chien durant deux semaines

Service Ebénisterie pour la réalisation de caisses en bois et le transport des sculptures

Service des Monuments et Musées Départementaux, en particulier l'hôtel Gouïn

Service de l'Imprimerie et de la Reprographie

Sommaire

Remerciements 3

Sommaire 5

Générique de l'opération 7

Descriptif de l'opération 9

Résumé 13

1. Circonstances de l'intervention 15

1.1. Historique des recherches 16

1.2. Stratégie d'intervention 20

1.2.1. Zones d'investigation 20

1.2.2. Sécurité et stabilité des vestiges 22

1.2.3. Gardiennage du site 22

2. Résultats des recherches 25

Introduction 26

2.1. Constructions au nord de la pile 27

2.1.1. Topographie originelle du site 27

2.1.2. Construction du *podium* et des murs de soutènement 29

Mur de soutènement nord et canalisation en tegulae : M.03 et M.18 29

Mur nord-sud : M.01 33

Mur de soutènement sud : M.02 37

Avancée monumentale et niveau de sol externe 39

Remblai de construction et niveau de circulation interne 40

2.1.3. Aménagement du *podium* : construction d'un édifice semi-excavé 42

2.1.4. La statue de Sabazios 47

Description de la statue et de sa situation 47

Sabazios et le culte sabaziaque 51

Sabazios dans l'Empire romain 52

2.1.5. Destruction et érosion de l'ensemble architectural 53

2.2. Découvertes liées à la pile 55

2.2.1. Découvertes récentes et anciennes 55

2.2.2. Réexamen de la date d'édification 58

2.3. Aménagements tardifs 60
2.3.1. Démolition et abandon du bâtiment sur *podium* 60
2.3.2. V/VIème – Xème s. 60
2.3.3. XIIIème – XVIème s 62
2.3.4. XIXème – XXème s. 62

3. Synthèse et interprétation 66

3.1. L'ensemble monumental au nord de la pile 67
3.1.1. Monumentalité de la construction 67
3.1.2. Un sanctuaire ? 70
3.1.3. Un mausolée ou un cénotaphe ? 72
3.1.4. …Autre chose ? 74
3.2. La pile : un monument funéraire à l'architecture exogène 76
3.3. L'affirmation ostentatoire de la culture romaine dans la campagne gauloise 81
3.4. Nouvelles questions et perspectives 83

Conclusion 85

Bibliographie 87

Index des photos 91

Index des figures 92

Annexe 1 Localisation 94

Annexe 2 Documents administratifs 100

Annexe 3 Données de fouilles et analyses 108

Annexe 4 Relevés 135

Annexe 5 Planches et photos de mobilier 162

Annexe 6 Rapport de prospection géotechnique (A. Laurent) 167

Annexe 7 Informations orales et prospections 173

Générique de l'opération

SUIVI SCIENTIFIQUE

Direction scientifique
Laurent BOURGEAU (SRA Centre, Conservateur Régional de l'Archéologie).
Christian CRIBELLIER (SRA Centre, Ingénieur Ministère de la Culture).
Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique du Centre-Nord (CIRA).
Xavier CLARKE DE DROMANTIN (architecte des Bâtiments de France)

Comité scientifique
Bruno DUFAŸ (archéologue départemental, Conseil Général de l'Indre-et-Loire, LAT)
Alain FERDIÈRE (professeur d'archéologie à l'Université de Tours, LAT)
Jacques SEIGNE (Directeur de Recherches CNRS, LAT)

Titulaire de l'autorisation de fouille et responsable de l'opération
Emmanuel MAROT (LAT, SADIL)

Responsable adjoint
Olivier MARLET (LAT, SADIL)

ÉQUIPE ARCHÉOLOGIQUE

Titulaire de l'autorisation de fouille, responsable de l'opération, rédaction du rapport
Emmanuel MAROT

Responsable adjoint
Olivier MARLET

Fouille, relevé, photographie et traitement primaire du mobilier
Mathilde CRUVELLIER, Jérémy FABRE, Olivier MARLET, Emmanuel MAROT, Stéphane MORONVAL, Sophie PAQUET, Jean-Philippe TAVARES

Étude documentaire
Emmanuel MAROT

Gestion du mobilier
Olivier MARLET, Emmanuel MAROT

S.I.G./S.G.B.D./M.N.T.
Olivier MARLET

Dessin assisté par ordinateur
Olivier MARLET, Emmanuel MAROT

Étude et dessin du mobilier céramique
Emmanuel MAROT

COLLABORATIONS

Étude du mobilier céramique pour les époques médiévales et modernes
Philippe HUSI (LAT)

Étude archéozoologique
Olivier COTTÉ (LAT), Frédéric POUPON (LAT)

Étude géologique
Jean-Jacques MACAIRE, Isabelle GAY-OVEJERO (GéAC)

Prospection géotechnique
Amélie LAURENT (LAT)

Descriptif de l'opération

La fouille des abords de la pile à Cinq-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire ; **Fig. 1 et 2**) a concerné les parcelles entourant le monument, propriété du Conseil Général d'Indre-et-Loire, et celles qui se situent sur la terrasse supérieure (cadastre section AK 142, parcelles 142, 143, 144 et 269 : **Fig 3 à 6**). Le site (coordonnées Lambert : X = 459621 ; Y = 263260 ; Z = 61,30 m NGF) est enregistré sous le n°37.077.003AH dans la base de données « Patriarche » du ministère de la Culture. La Pile est classée monument historique depuis 1840.

La Pile se situe à 1,6 km à l'est de la commune de Cinq-Mars-la-Pile, sur la rive droite de la Loire, à mi-pente du coteau. Il s'agit d'un monument turriforme de près de 30 mètres de haut (**Photo 1**), parfaitement conservé et construit en briques avec un noyau interne de moellons de calcaire et de silex liés au mortier. Outre son état de conservation exceptionnel et son matériau de construction, la pile se singularise par la présence, sur la face sud de son second étage, de douze panneaux mosaïqués où alternent des briques de formes géométriques et des moellons de calcaire taillés dans un jeu de polychromie (**Photo 2**). Quatre piliers en briques et une petite pyramide tronquée couronnent l'édifice.

Programme scientifique

Les objectifs scientifiques de la fouille ont été présentés dans un projet daté du 14 décembre 2004. L'initiative de cette campagne de fouilles revient au Conseil Général d'Indre-et-Loire et à la commune de Cinq-Mars-la-Pile, tous deux étant désireux de mettre en valeur le monument et de le rendre accessible et compréhensible aux touristes.

Il s'agissait donc d'appréhender la conservation et l'organisation des vestiges en vue d'un éventuel réaménagement de la terrasse (en particulier l'accès délicat par un escalier à la terrasse supérieure). En outre, cette initiative avait pour but scientifique de comprendre la nature, la fonction et la chronologie de ce monument énigmatique et des différentes maçonneries, d'aspect antique, qui se situent plus au nord. Il s'agissait en somme de la première véritable fouille menée sur ce bâtiment.

Cette opération se rattache au programme 22 (« Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains ») du ministère de la Culture, ainsi qu'à l'axe de recherche « Flux, échanges, aires culturelles (thème « Pratiques funéraires et faciès culturels ») du Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT) de l'UMR 6173 CITERES.

Après un premier avis favorable de la CIRA avec prescriptions (**Fig. 8**), daté du 14 mars 2005, le projet de fouilles a été légèrement modifié par un document du 27 mai 2005 pour tenir compte des différentes remarques. La fouille a été autorisée par arrêté du préfet de la région Centre en date du 16 juin 2005 (**Fig. 9**).

Photo 1. Face sud de la pile de Cinq-Mars. On devine au nord les murs de soutènement du podium.

Photo 2. Vue des douze panneaux mosaïqués sur la face sud de la pile.

Équipe

L'opération a été encadrée par deux archéologues contractuels du service archéologique départemental d'Indre-et-Loire : Emmanuel MAROT, responsable de l'opération et titulaire de l'autorisation de fouille, et Olivier MARLET, responsable adjoint et chargé plus spécifiquement des relevés topographiques et de la gestion du Système d'Information Géographique, tous deux étant doctorants à l'Université François Rabelais de Tours et rattachés au Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR 6173, CITERES).

La fouille a été réalisée par le Conseil Général d'Indre-et-Loire, la commune de Cinq-Mars-la-Pile et le LAT.

Le Conseil Général a financé :

- les salaires des contractuels (6 mois au total),
- la logistique (organisation administrative, transport, matériel informatique, matériel de fouille, gardiennage par un maître-chien),
- le terrassement à la pelle-mécanique.

La commune de Cinq-Mars-la-Pile a pris en charge :

- l'hébergement et la restauration de l'équipe de fouilles,
- l'élagage, le désherbage et la mise en sécurité du site.

Enfin, le LAT a fourni :

- un tachéomètre,
- le logiciel de base de données 4D et la base « Arsol, Archives de fouille »,
- la mise à disposition de locaux durant la phase de post-fouille.

Cette opération constituait un chantier-école dans le cadre de la formation archéologique de l'Université de Tours et a permis d'accueillir des étudiants de cette université et de valider leur stage de terrain.

Calendrier

La fouille s'est déroulée du 20 juin au 31 juillet 2005, la première semaine étant consacrée à l'installation logistique du chantier et au décapage sous surveillance archéologique des deux terrasses par une mini-pelle de 3,5 tonnes (entreprise Baugé, 37130 Les Essards). Les cinq bénévoles ont participé à l'opération du 27 juin au 15 juillet.

Quelques journées de vérifications et de compléments d'informations ont été nécessaires en septembre 2005 (15 et 16 septembre). Un mois et demi de contrat de post-fouille a été accordé pour chaque archéologue contractuel (du 5 septembre au 21 octobre 2005) pour traiter les données de terrain. La rédaction du rapport par le titulaire de l'autorisation de fouilles a demandé un mois et demi supplémentaire.

Communications (médias, public), publications.

L'équipe de fouilles a assuré l'accueil de nombreux visiteurs : le conseil municipal et les Amis de la Pile ont été reçus plusieurs fois, des représentants du Conseil Général (dont son président, le 23

septembre) ont également pu visiter les fouilles, une journée porte-ouverte a été organisée (9 juillet) et des visites ont été assurées par les deux contractuels lors des journées du Patrimoine (18 septembre).

La conférence d'Alain FERDIÈRE, le 6 juillet, a également été l'occasion de présenter l'état d'avancement de la fouille et d'officialiser auprès du grand public la découverte d'une statue.

Plusieurs médias se sont également intéressés aux résultats de la fouille : deux interviews pour France Bleu Touraine, une pour Radio Saint-Martin, deux articles dans la Nouvelle République et un reportage télévisé à France 3 Région Centre.

Résumé

Les résultats de la fouille des abords de la Pile sont inattendus et plus que surprenants.

Cette opération a été initiée par le Conseil Général de l'Indre-et-Loire et la commune de Cinq-Mars-la-Pile qui souhaitaient la mise en valeur touristique du site. Le premier objectif de la fouille était donc d'appréhender la conservation des vestiges pour autoriser un aménagement du site en adéquation avec les vestiges visibles ou non.

Le projet constituait surtout une formidable opportunité de comprendre ce monument si imposant mais paradoxalement si énigmatique. Le second objectif était ainsi de déterminer la fonction, la nature et la datation de cette pile. La fouille se devait également de déterminer la nature des maçonneries imposantes et d'aspect antique visibles au nord de la pile.

Les recherches directement au pied de la pile n'ont pas été très fructueuses. En effet, on a observé que cette partie avait été « fouillée » depuis très longtemps, principalement au XIXème siècle. Nos espoirs de mettre au jour des sépultures antiques en relation avec cette pile ont donc été déçus.

En revanche, les investigations effectuées sur la terrasse supérieure, au nord des murs visibles derrière la pile, se sont avérées particulièrement intéressantes et se sont conclues par une découverte exceptionnelle. Les trois maçonneries dégagées (dont une est encore en élévation sur plus de trois mètres) forment un caisson comblé au fur et à mesure de la construction par des remblais massifs datables de la seconde moitié du IIème s. ou du début du IIIème s. ap. J.-C L'ensemble constitue ainsi un *podium* imposant formant une avancée du coteau vers le sud. Sur ce *podium* a été installé un petit bâtiment rectangulaire semi-excavé (4 x 3,25 m) qui doit constituer la partie centrale de cet ensemble architectural.

En l'absence de niveaux d'occupations interne (le bâtiment central ayant été pillé avant sa destruction) et externe (l'érosion naturelle du site et/ou les labours récents ont fait disparaître le sol du *podium*), la fonction de cet ensemble monumental n'est pas évidente. La découverte d'une statue sur ce podium n'élucide pas forcément le problème.

Cette statue, dont il manque les bras et les jambes, est exceptionnelle par sa taille mais surtout par le sujet figuré : il s'agit d'un dieu doté d'une barbe et de cheveux bouclés, d'une tunique, peut-être d'un collier (à moins qu'il ne s'agisse du col de sa tunique) et surtout d'un bonnet phrygien, attribut qui permet de l'associer à la divinité d'origine orientale Sabazios.

Cette divinité est très peu attestée en Gaule, ce qui renforce encore l'importance de cette découverte. Toutefois, il est peu probable que Sabazios soit la divinité tutélaire des lieux.

Au vu de cette découverte, de l'aspect monumental du bâtiment sur *podium* et du plan de ces structures, deux hypothèses peuvent être avancées : il pourrait tout d'abord s'agir d'un sanctuaire privé en milieu rural, dont l'une des divinités qui y sont vénérées est d'origine orientale. Il pourrait également s'agir d'un mausolée (ou d'un cénotaphe), lieu de mémoire familial où serait associé Sabazios. Mais, dans ces deux hypothèses, de nombreux éléments demeurent énigmatiques et pourraient autoriser d'autres hypothèses.

En revanche, la monumentalité de l'édifice, la position avancée du *podium* ainsi que la nature même de la divinité laissent clairement penser que les commanditaires de cet ouvrage appartiennent à une élite. Elle peut être d'origine orientale ou a dû suffisamment voyager pour avoir adopté un tel culte (à Rome ? au Proche-Orient ?).

Cette découverte, miraculeusement préservée des pillages successifs, a permis de s'interroger de nouveau sur la datation et la fonction de la pile.

Même si aucune stratification ne permet de mettre en relation la pile de l'ensemble monumental au nord, nous pensons qu'elle lui est postérieure, hypothèse dont les arguments sont fragiles et que des analyses en laboratoire viendront confirmer ou infirmer.

La pile de Cinq-Mars doit résolument être vue comme un monument funéraire, marquant l'emplacement d'une nécropole rurale. Elle est un moyen pour ces constructeurs d'affirmer leur opulence, leur statut et, peut-être leur origine, du moins leur culture.

Elle se distingue des exemples connus dans le sud-ouest par les matériaux de construction utilisés et par l'aménagement de panneaux décorés sur sa face visible depuis la Loire. Une telle construction uniquement en briques n'a pas d'équivalent dans la région et ne trouve de solides exemples de comparaisons qu'en Italie. En outre, les panneaux mosaïqués alternant briques et moellons de calcaire appartiennent à un style décoratif qui n'est connu qu'à Ostie, près de Rome au IIème s. ap. J.-C. Enfin, elle vient se greffer au monument plus au nord, lui-même imposant pour former un ensemble architectural unique.

En raison de l'érosion du site, les recherches archéologiques menées cet été n'auront peut-être pas permis d'élucider toutes les énigmes liées à cette pile. Bien au contraire, elles y ont ajouté les mystères de Sabazios.

La construction en briques de la pile, le style décoratif de ces panneaux mosaïqués, et maintenant l'existence avérée d'un culte d'origine orientale sont autant d'éléments qui apportent une dose d'exotisme en Touraine et tendent à prouver la présence en ces lieux d'une élite dont l'importance s'est traduite en un programme architectural monumental et ostentatoire.

1. Circonstances de l’intervention

1.1. Historique des recherches

« …*En ceste mesmes saison, Fayoles, quart roy de Numidie, envoya du pays de Africque à Grandgousier une jument la plus énorme et la plus monstreuse […], car elle estoit grande comme six oriflans, et avoit les pieds fenduz en doigtz comme le cheval de Jules Cesear, […].****Mais sus tout avoit la queue horrible, car elle estoit, poy plus poy moins, grosse comme la pile Sainct Mars, auprès de Langès, et ainsi quarrée****, avecques les brancars ny plus ny moins ennicrochéz que sont les espicz au bled.* »

François RABELAIS, ***Gargantua***, XVI

On doit peut-être à Rabelais la mention la plus ancienne à la pile de Cinq-Mars (RABELAIS : XVI, 51-52) : plus que la comparaison esthétique, on retiendra de cet extrait que c'est la taille de la pile qui sert au propos de l'auteur.

Ce sont probablement l'état de conservation et la hauteur de l'édifice qui, depuis longtemps, ont intrigué les érudits, antiquaires, archéologues et, malheureusement, quelques pillards.

Nous ne reviendrons pas ici sur toutes les hypothèses proposées depuis le XVIème s. quant à la datation et à la destination de la pile (pour un inventaire exhaustif de ces hypothèses : BÊCHE 1999). Pour l'anecdote, si la plupart s'accordent pour y voir une construction romaine, certains l'ont crue gauloise, du Haut Moyen-Age ou du Moyen-Age, et qu'elle aurait été construite par les Celtes, les Romains (mais d'inspiration égyptienne puisqu'elle rappelle les obélisques…), les Alains, les Wisigoths…

Les différentes fonctions sont encore plus fantaisistes : si on l'a parfois vue, à juste titre, comme un monument funéraire, la pile a pu ainsi être interprétée comme trophée militaire, borne terminale, monument dédié à une divinité… Une légende locale encore tenace y voit un fanal, un phare, du moins une lanterne, comme celle, dit-on, que l'on pourrait voir encore à Rochecorbon sur la rive droite de la Loire…

Les hypothèses sont parfois délirantes : ainsi l'archiviste Le Moine (rapporté par La Sauvagère et De La Saussaye) propose que la Pile ait été élevée à la mémoire de Quintus Marcus, consul romain qui aurait combattu au côté de César pendant la guerre des Gaules et qui y serait mort ; il propose ensuite qu'elle fut soit bâtie « à une époque où s'élevèrent un grand nombre d'édifices, vers le commencement du XIème siècle, lorsqu'on fut convaincu que la fin du monde, attendue alors, était ajournée indéfiniment, soit en souvenir d'une victoire éclatante remportée sur les Normands » (DE LA SAUSSAYE 1835 : 48-49).

Le plus souvent, seule la Pile retient l'attention des auteurs[1]. Les rares qui se sont intéressés à la Pile et à son environnement immédiat (et en particulier aux maçonneries plus au nord) méritent d'être cités.

Le premier est du Buisson qui affirme, sans plus de précisions géographiques, que « dans le costeau tout à l'entour, et au-dessus de la pyramide, on trouve force masure et fondements » (DU BUISSON 1634-1635). Aucune interprétation n'est avancée. Il sait également que la voie romaine allant de Tours à Angers passait « suivant le dit costeau, non fort loin de la dite pile Cinq-Mars » (DU BUISSON 1634-1635).

Au XVIIIème siècle, La Sauvagère voit dans le monument un trophée militaire érigé sous Tibère, et dans les autres murs (qu'il dessine), « ruines d'une vieille muraille », les restes

[1] C'est ce qui pourrait expliquer l'absence de vestiges ou de stratification observée cette année sur la terrasse où prend place la Pile et qui a probablement été la plus explorée, alors que la terrasse supérieure semble avoir été épargnée.

d'une dépendance antique (LA SAUVAGÈRE 1770 : 171, pl. XVI, fig. E). Il relève également la présence de toponymes romains à proximité (Salle César, chapelle Saint-César…). En outre, il mentionne la découverte au pied de la Pile de deux monnaies[2] (sans doute un as et un sesterce frappés sous Marc-Aurèle ; LA SAUVAGÈRE 1770 : 172 ; PROVOST 1988a : 112), ces deux objets ayant pendant longtemps constitué le seul argument utilisé pour dater la pile de Cinq-Mars de la seconde moitié du IIème s. ap. J.-C. Enfin, c'est le premier qui compare la pile de Cinq-Mars avec d'autres monuments analogues et en particulier avec celle connue à proximité de Saintes (pile d'Ébéon, d'Aumagne ou de Pirelonge ?) qui fait partie des piles dites du « sud-ouest » (LA SAUVAGÈRE 1770 : 170).

La Saussaye interprète la pile comme un monument dédié à Mars, en commémoration d'une bataille et également comme une colonne terminale. En revanche, il ne se prononce pas sur la fonction des autres maçonneries, leur accorde une datation du Haut-Empire et, surtout, en donne une représentation assez fidèle et détaillée (DE LA SAUSSAYE 1835 : fig. IV).

L'occupation antique autour de la pile et sur la commune de Cinq-Mars-la-Pile est assez bien documentée (**Fig. 7**). Des traces d'occupation sont connues directement au nord-est de la pile, au lieu-dit « le champ de l'Homme d'Or » (MEFFRE 1844 : 184 ; BOBEAU 1898 : 168), au lieu-dit la « Salle César » se situait une chapelle (LA SAUVAGÈRE 1770 : 174 ; BOBEAU 1898 : 168 ; AUDIN 1976 : 88-89), aux lieux-dits « l'Audrière » (LA SAUVAGÈRE 1770 : 173 ; BOBEAU 1898 : 165-166 ; JOUQUAND *et al.* 2002), « les Hautes Babinières » et « les Masures » (BOBEAU 1898 : 166-167), « les Mesnils », « Roberges » et « la Houbellerie » (BOBEAU 1898 : 165-166 ; PROVOST 1988a : 112) au lieu-dit « la Prieuresse » (RANGER 2000 ; seul site connu dans la vallée, hors cadre de la **Fig. 7**) ou encore sur le site du château (BOBEAU 1898 : 167, PROVOST 1988a).

La pile de Cinq-Mars se situerait à proximité d'une voie antique : la voie *andegavensis* reliant *Caesarodunum* (Tours) à *Juliomagus* (Angers) par *Alingavia* (Langeais) passerait en effet en contrebas de la pile (PROVOST 1993 : Pl. VIII) en longeant la Loire. Les autres hypothèses d'axes de circulation antiques à Cinq-Mars sont plus hypothétiques : une voie passant sur le coteau est ainsi proposée (BOBEAU 1898 : 171) et une autre (très improbable) se situerait à mi-côte au pied de la pile (DE LA SAUSSAYE 1835 : 51).

Les seules fouilles archéologiques dont nous avons connaissance autour de la pile sont celles de J.-A. Meffre en 1843, fouilles réalisées à la demande de la Société Archéologique de Touraine. Malheureusement, les résultats de ces investigations sont maigres et très mal documentés. On sait simplement que « les fouilles faites à vingt mètres de la Pile, côté ouest, ont constaté une maçonnerie, sous 0,65 m de terre, ayant 5,30 m de longueur sur 2,90 m de largeur, recouverte par une chape extrêmement dure faite avec un mortier de chaux, brique et sable » (MEFFRE 1844 : 184). Une autre maçonnerie de même facture se situerait à 1,35 m de la précédente en lui étant liée (5,30 x 2 m). D'après l'auteur, « ces maçonneries sont bien de la même époque que la Pile, mais rien n'indique quelle pouvait être leur destination » (MEFFRE 1844 : 184). Sans plus d'arguments, on ne peut que se fier à l'intuition de l'inventeur. On peut surtout regretter l'absence de plans localisant avec précisions l'aire de fouille et l'emplacement exact des découvertes.

Durant la même campagne, « d'autres fouilles sont pratiquées sous la Pile, à sa face méridionale » pour reconnaître les fondations du monument. Les méthodes sont peu orthodoxes puisque les ouvriers, après avoir dégagé le substrat calcaire, l'entaillent par une tranchée de 0,65 m de largeur sur 1m de profondeur dans le but de l'approfondir jusqu'au centre de la Pile et ce, sous les fondations…

[2] « Une de ces preuves, ce sont les médailles que l'on y a trouvées, et que l'on y rencontre dans les fouilles des terres. » (LA SAUVAGÈRE 1770 : 172) : dans le reste de l'article, Royer de la Sauvagère ne mentionne pas de fouilles, ni aucune autre découverte (maçonnerie, poterie…). On peut donc penser qu'il s'agit de découvertes de surface.

On retiendra deux choses de cette excavation : en premier lieu, la Pile est fondée dans le roc et se compose d'un premier niveau de pierres sèches puis d'un second fait de moellons (calcaire et silex local) liés au mortier de tuileau sur épaisseur d'1,30 m (au moins sur sa face sud).

Deuxièmement, d'autres fouilles ont eu lieu avant celles de Meffre, puisqu'il dit que lors de son sondage dans la pile, « un éboulement se manifesta et fit retirer précipitamment l'ouvrier chargé de la fouille lorsqu'elle avait atteint 1,35 m de profondeur. Les déblais de cet éboulement et les fouilles faites à la face occidentale firent reconnaître une énorme excavation sous cette Pile » (MEFFRE 1844 : 185). Ce trou, long de 3,40 m, large de 3,10 m et haut de 2 m (la Pile ne faisant que 5,80 m de côté à sa base), n'a révélé aucun aménagement particulier et ressemble fort à un pillage antérieur pratiqué depuis la face ouest (MEFFRE 1844 : Pl. 1).Meffre affirme, à juste titre, que cette excavation n'étant pas signalée dans les écrits depuis trois siècles (soit depuis le XVIIème s.), elle doit remonter à fort longtemps.

Les fouilles de 1843 n'auront donc pas permis de connaître la datation et la fonction de cette pile. Pour Meffre, « le motif de la construction de ce monument, situé près d'une muraille antique qui en dépendait, restera à jamais inconnu » (MEFFRE 1844 : 186). Aucune hypothèse n'est avancée sur la fonction de la pile mais cette dernière et les maçonneries antiques environnantes (celles visibles et celles mises au jour en 1843) appartiendraient à un même ensemble architectural.

Aucune autre fouille officielle n'a été effectuée depuis.

Le travail le plus complet et le plus abouti effectué sur la pile est sans nul doute celui de Marie Bêche (BÊCHE 1999), qui, dans un mémoire universitaire, fait une synthèse et un état des connaissances sur ce monument.

Il faut également citer Jacques Seigne (d'ailleurs à l'initiative et directeur du travail universitaire de Marie Bêche) qui a étudié le monument et dont les connaissances nous ont été précieuses.

Il faut retenir de ce bref état de la recherche que les données matérielles permettant de comprendre la pile sont bien maigres. Les rares vestiges environnants connus ou dégagés en 1843 ne sont pas clairement interprétables et rien ne peut dire qu'ils appartiennent au même ensemble architectural que la Pile. Les seuls objets que nous savons avoir été recueillis sur le site sont les deux monnaies mentionnées par La Sauvagère[3]. Sans trop de précaution, elles ont contribué à dater le monument de la seconde moitié du IIème siècle ap. J.-C.

Cette datation est en partie confirmée par celle que proposent les douze panneaux mosaïqués. Le style décoratif particulier de ces panneaux ne se retrouve que dans les environs de Rome où elles sont datées de la première moitié du IIème siècle ap. J.-C. Ainsi, le temps que ce style décoratif n'arrive en Gaule, la Pile pourrait être datée de la seconde moitié du IIème siècle ap. J.-C. (AUDIN 1977 : 367 ; PICARD 1977 : 30-31). Comme on le voit, les arguments permettant de dater la construction de la pile de Cinq-Mars sont peu nombreux et surtout fragiles.

La fonction de la pile est encore plus problématique et la méconnaissance de ses abords joue beaucoup dans cette incertitude.

Il ne s'agit pas d'une pile isolée dans la région puisque au moins deux autres sont connues à Mazangé (Loir-et-Cher ; PROVOST 1988b : 123 ; FERDIÈRE 1993 : 224, Fig. 7) et à Marcé-sur-Esvres (Indre et Loire ; PROVOST 1988a : 34). Aucune de ces deux piles n'ayant fait l'objet de fouilles, on ne peut espérer qu'elles permettent de comprendre la nature de celle de Cinq-Mars.

Les interprétations les plus solides se basent sur la comparaison de la pile de Cinq-Mars avec des monuments d'architecture

[3] Des visiteurs nous ont informé que l'abbé Juiteau aurait réalisé des recherches auprès de la pile et qu'il aurait recueilli « une caisse de céramiques sigillées». Après enquête, l'information semble erronée puisque cet abbé n'a apparemment jamais fouillé à cet endroit.

comparable dans le sud-ouest de la France et dans la région de Trêves (vallée de la Moselle et du Rhin). La pile de Cinq-Mars rappelle, par sa forme générale et ses dimensions, les piliers funéraires trévires mais s'en distingue largement par sa technique de construction (grand appareil pour les piliers trévires), les matériaux utilisés et le décor (sculptures pour le groupe de Trêves). Elle paraît beaucoup plus proche des piles du sud-ouest pour lesquelles on admet maintenant qu'il s'agit de monuments funéraires (SILLIÈRES et SOUKIASSIAN 1993 : 300) : ces piles sont en effet construites en blocage et parement de petit appareil, sur un plan rectangulaire ou carré, à deux étages, séparés par une corniche, le second présentant une niche voûtée, assez vaste pour abriter une statue (SILLIÈRES et SOUKIASSIAN 1993 : 302). Les ressemblances architecturales avec la pile de Cinq-Mars sont frappantes, si l'on excepte la traditionnelle niche des piles du sud-ouest, vraisemblablement remplacée ici par les panneaux décoratifs mosaïqués (BÊCHE 1999 : 118).

La plupart de ces piles funéraires se situent à la campagne, à l'écart des agglomérations antiques, mais peuvent être associées à des *villae*. De plus, elles sont souvent entourées d'un enclos funéraire, dans lequel plusieurs tombes prennent place. En l'état des connaissances sur ces grands mausolées du sud-ouest, on ne sait pas si la pile et son enclos constituent « le cimetière rural lui-même » (tous les morts de la *villa* voisine y trouvant place) ou si, au contraire, la pile, même avec son enclos, « n'est qu'une partie de la nécropole rurale », en somme la plus belle tombe (SILLIÈRES et SOUKIASSIAN 1993 : 302-304).

Les différents parallèles avec les piliers trévires ou avec les piles du sud-ouest amènent donc à privilégier cette fonction funéraire pour la pile de Cinq-Mars.

Mais, tout comme la datation de la pile, l'interprétation de sa fonction ne repose que sur des comparaisons et non sur des données *in situ*.

Comme le conclut Marie Bêche dans sa maîtrise, « pour affiner cette datation, pour comprendre la relation de la pile et des structures qui l'avoisinent et surtout pour essayer de déterminer la fonction de ce monument, il serait souhaitable d'effectuer des fouilles sur ce site de Cinq-Mars-la-Pile » (BÊCHE 1999 : 133).

Les mystères entourant cette pile sont donc si grands que l'on ne pouvait qu'apprécier la volonté du Conseil Général de l'Indre-et-Loire et de la commune de Cinq-Mars-la-Pile d'organiser une nouvelle recherche archéologique sur le site.

1.2. Stratégie d'intervention

Compte tenu des terrains accessibles, de leur exiguïté, de l'état de conservation exceptionnel du monument et de la topographie accidentée du site, cette opération a nécessité une stratégie d'intervention particulière visant à garantir la stabilité de la pile et des murs et la sécurité des fouilleurs.

Nous avons ainsi pris en compte les prescriptions de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique (CIRA) Centre-Nord (**Fig. 8**).

1.2.1. Zones d'investigation
(**Fig. 20, Photos 3 et 4**)

L'accès à la parcelle où auraient été découvertes des maçonneries antiques en 1843 ne nous ayant pas été accordé, nous ne pouvions pas dégager ces structures et appréhender leur fonction et leur datation.

Le projet initial se proposait donc d'ouvrir une première aire de fouille d'environ 100 m^2 sur la terrasse inférieure au nord-ouest de la pile. L'objectif principal était ici d'atteindre des niveaux en relation stratigraphique avec la construction et l'utilisation de la pile.

En outre, il s'agissait également de reconnaître les fondations du mur nord-sud encore en élévation et de vérifier l'existence de son retour vers l'ouest contre le coteau (ce que semblent suggérer certaines gravures anciennes : LA SAUVAGÈRE 1770 : pl. XVI ; mais que ne mentionne pas Audin en 1977 : AUDIN 1977 : 355).

Dans le prolongement du bord ouest de cette aire de fouille, nous envisagions de réaliser manuellement et en respectant les principes de la fouille stratigraphique une tranchée vers le sud pour obtenir une coupe stratigraphique de l'ensemble de la terrasse. Nous avons rapidement abandonné cette tranchée pour des raisons logistiques liées à l'exiguïté du terrain disponible, cette zone allant être réservée au stockage des déblais issus de la fouille de cette terrasse.

Sur la même terrasse, nous avions envisagé de fouiller au nord de la pile, entre celle-ci et la maçonnerie est-ouest distante de 2 mètres. Il s'agit en effet du seul endroit permettant de mettre en relation stratigraphique la pile et l'ensemble des murs. Suivant l'avis de la CIRA qui s'inquiétait de la stabilité de la pile, cette zone a été ouverte manuellement. Le but était ici de dégager le parement du mur au nord de la pile et de comprendre la stratigraphie entre ces deux maçonneries.

Sur la terrasse supérieure, nous avions prévu de réaliser deux aires de fouille : un premier sondage, à l'angle des deux murs antiques devait permettre de mieux comprendre leur fonction et leur chronologie ; la seconde aire de fouille devait prendre la forme d'une tranchée large de 2 à 3 mètres traversant toute la terrasse du nord au sud dans le prolongement de la pile.

L'objectif était de reconnaître d'hypothétiques structures au nord de ces maçonneries mais également de réaliser une coupe transversale de toute la terrasse supérieure pour comprendre, avec la collaboration de spécialistes en géomorphologie, la mise en place de ces maçonneries. Comme pour la coupe transversale de la terrasse inférieure, il s'agissait de déterminer la topographie antique du site et d'en comprendre les aménagements effectués pour l'installation de ces murs ainsi que les phénomènes postérieurs d'érosion et de dépôts de pente.

Après le décapage à la pelle mécanique et la découverte d'une structure maçonnée antique, cette tranchée a été élargie vers l'est

Photo 3. M.01 et la terrasse basse avant la fouille.

Photo 4. Vue de la terrasse haute avant la fouille.

(à la pelle mécanique puis à la main) pour fouiller l'intégralité de cet édifice inédit.

1.2.2. Sécurité et stabilité des vestiges

L'une des remarques de la CIRA a été de souligner la possible fragilité de ce monument et la complexité logistique de cette intervention (exiguïté, dénivelé important…).

Concernant la stabilité de la pile, des études géotechniques avaient déjà été menées en 1995 et 1996 par la société d'ingénierie et de conseil ANTEA (GANDOLFI 1995 ; BOITIER 1996)

Elles faisaient suite à l'effondrement d'une cavité en janvier 1995 et l'apparition d'un trou béant au pied même de la pile (face sud). Elles ont consisté en une première phase de diagnostics (inventaire des cavités à l'aplomb du site, sondages mécaniques aux abords immédiats de la pile, sondages carottés avec inclinaison vers l'intérieur de la pile et sondages pressiométriques) et une seconde phase de mise en sécurité et de consolidation (comblement du fontis, comblement de certaines cavités, travaux d'injection sous très faible pression dans des sondages de 15 mètres de profondeur, réalisés par la société FRANKI FRANCE.

L'action de ces deux sociétés a donc eu un double intérêt : elle a permis d'une part de consolider l'assise de la pile (avec des injections qui n'ont pas « traité les terrains superficiels (entre 0 et 2 mètres) », BOITIER 1996 : 14) et constitue ainsi une garantie de sa stabilité ; d'autre part elle a permis de recueillir des données géotechniques et stratigraphiques que nous avons pu utiliser lors de l'analyse post-fouille.

L'intervention archéologique a dû également mettre en œuvre des mesures de sécurité adaptées à la configuration du terrain et des élévations adjacentes. Outre les mesures classiques (paliers de sécurité, casques…) que nous avons appliquées, des aménagements ont été réalisés pour éviter des risques d'éboulements ou de chute de pierres sur les terrasses inférieures habitées : la commune de Cinq-Mars-la Pile a ainsi réalisé une palissade en bastaings avec fixations solides et profondes au sud de la terrasse inférieure, pour retenir le tas de déblai. Une seconde palissade a également été installée en bordure sud de cette terrasse pour éviter que des pierres ne chutent en contrebas (**Photo 5**).

En outre, la mairie a également pris un arrêté interdisant l'accès du chemin de promenade menant au pied du site durant toute la durée de l'opération (**Fig. 10**).

1.2.3. Gardiennage du site

Le décapage a donc été effectué à la pelle mécanique (mini-pelle de 3,5 tonnes) le 20 et 21 juin 2005.

Des visiteurs peu scrupuleux sont venus dès le week-end suivant. Le dimanche au soir, j'ai pu constater qu'ils s'étaient particulièrement intéressés à la structure mise au jour sur la terrasse supérieure et à sa couche de démolition en place. Plusieurs trous, peu profonds y avaient été creusés, certaines tuiles avaient disparu. Il ne semble pas toutefois qu'il s'agisse de pillards équipés de détecteurs métalliques (la fouille a révélé la présence de métal dans cette couche de démolition).

Toutefois, compte tenu de la rareté des vestiges antiques découverts lors du décapage, de l'importance de cette nouvelle structure et de l'état de conservation de sa couche de démolition qui laissait présager un niveau d'occupation intact, j'en ai référé à Bruno Dufaÿ. Le service archéologique départemental, avec la participation financière du service des transmissions et sécurité du Conseil Général de l'Indre-et-Loire, a loué les services d'un maître-chien (Société Securit Dog Man) pour assurer la surveillance du site durant les nuits (19h – 7h) du 27 juin au 8 juillet.

Une plainte pour dégradation sur une découverte archéologique a été déposée à la

Photo 5. Décapage de la terrasse basse. La zone au sud a servi à stocker les déblais contenus par une palissade de bastaings.

gendarmerie de Langeais (**Fig. 11**) par le responsable de l'opération.

Aucun autre pillage n'a été constaté durant la campagne de fouilles.

2. Résultats des recherches

Introduction

Le décapage à la pelle-mécanique aura permis de montrer rapidement l'absence de vestiges et de stratification sur la terrasse inférieure au pied de la Pile. L'intérêt historique suscité par la taille de cet édifice en est probablement la cause.

Il faut donc se résoudre définitivement à ne pas pouvoir préciser la fonction et la chronologie de la pile par l'observation de niveaux stratifiés en relation directe avec le monument.

Les recherches se sont alors concentrées dans un premier temps sur les maçonneries plus au nord. Ces investigations se sont révélées plus que fructueuses, puisqu'elles auront permis de mettre au jour des structures inédites et vraisemblablement distinctes de la pile (au moins dans une première phase).

Pour différents arguments que nous développerons, nous pensons que cet ensemble architectural est antérieur à la pile. En conséquence, nous nous attacherons, dans une première partie, à présenter ces maçonneries et à en proposer une date de construction, d'occupation et d'abandon.

Nous reviendrons ensuite à la pile, en nous intéressant, à la lumière des découvertes de la terrasse supérieure, à sa date d'édification.

Les différents aménagements contemporains observés sur les deux terrasses seront brièvement présentés dans une troisième partie.

Enfin, nous essaierons d'interpréter ces différentes constructions puisque, à la lumière des découvertes de cet été, la pile de Cinq-Mars ne peut être comprise qu'en la considérant dans un ensemble plus vaste et plus complexe. Les nouvelles questions soulevées par cette campagne de fouille et les perspectives de recherches ultérieures seront également présentées dans cette partie.

2.1. Constructions au nord de la pile

Les recherches archéologiques se sont donc intéressées en premier lieu aux maçonneries antiques visibles derrière la pile. Bien que très bien conservés par endroit, ces murs n'ont jamais fait l'objet d'un examen poussé, simplement parce que la pile a retenu à elle seule l'attention des chercheurs.

La fouille de la terrasse supérieure et le dégagement méticuleux de l'élévation et de la fondation de ces murs ont permis de mettre au jour un ensemble architectural jusque là inédit.

La découverte d'une statue représentant Sabazios, divinité dont le culte est originaire du Proche-Orient, s'ajoute à l'originalité de ce bâtiment mais n'aide pas forcément à sa compréhension.

2.1.1. Topographie originelle du site

Pour bien comprendre l'ampleur et la monumentalité de l'édifice découvert, il nous paraît primordial d'appréhender la topographie ancienne du site.

Celle-ci est parfois difficile à cerner, tant les surcreusements successifs, postérieurs à l'implantation des constructions antiques, ont compliqué cette approche. Sur ce point précis, l'aide de Jean-Jacques Macaire et Isabelle Gay-Ovejero, géologues au GéEAC (UPRES-EA 2100) ainsi que d'Amélie Laurent (LAT ; **annexe 6**) nous a été d'un grand secours.

Le contexte géologique du site paraît classique pour la région : argiles à silex sénoniennes, perrons de l'Eocène inférieur et tuffeau jaune du Turonien supérieur.

D'après l'observation de la stratigraphie, du substrat rocheux et des argiles à silex présentes sur le site et en particulier sur la terrasse supérieure, il semble que la construction du bâtiment intègre et s'appuie sur un micro-relief naturel.

D'après les géologues, la topographie originelle des deux terrasses doit s'apparenter à celle que l'on peut encore observer sur la parcelle directement à l'est du site (**Fig. 20**) : il s'agirait d'une pente douce vers la Loire sans rupture brusque du terrain comme on peut le voir actuellement.

Cependant, plusieurs données ne vont pas dans ce sens et laissent penser que la première installation romaine a réutilisé une rupture naturelle dans la topographie naturelle du site.

En premier lieu, et même si l'on admet que l'érosion naturelle et/ou le colluvionnement a transformé l'aspect de la parcelle orientale, il apparaît que le toit actuel des argiles à silex sur la terrasse supérieure (US 2003/2051 : **Fig. 24 et 25**) est beaucoup plus haut que la parcelle orientale (65,00 NGF contre 62,00).

En second lieu, ce qui pourrait d'ailleurs expliquer le premier point, il semble que le substrat rocheux marque bien une avancée au sud dans le terrain exploré, avancée qui n'est pas visible dans la parcelle orientale. En effet, on a pu observer que l'édifice romain venait s'appuyer à l'est sur le substrat rocheux (**Fig. 21 et 22, Photo 6**). Ce rocher, qui se situe à 63,55 m NGF, a vraisemblablement été taillé pour cette construction.

On peut donc penser que le terrain originel est bien en pente mais qu'il surplombe légèrement le paysage. Cette particularité topographique a donc pu favoriser l'installation d'un bâtiment dont l'un des objectifs était apparemment de se détacher du paysage.

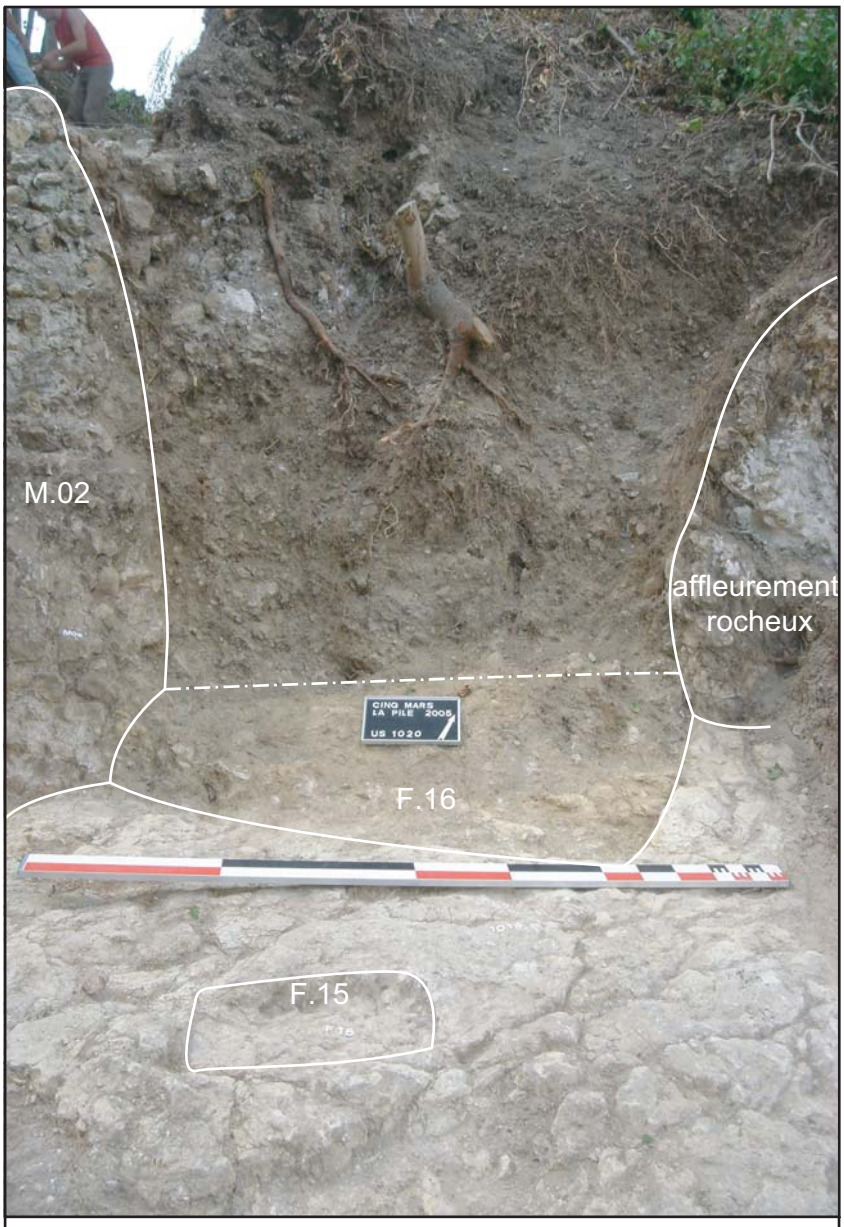

Photo 6. Vue de l'affleurement rocheux intégré dans la construction du *podium*. M.02 à l'ouest est recoupé par F.16 et devait se prolonger jusqu'au rocher à l'est.

2.1.2. Construction du podium et des murs de soutènement *(St. 2 : Photo 7)*

Aucune trace d'occupation antérieure à l'époque romaine n'a été découverte sur le site, ni en place ni en position résiduelle. Malgré l'arasement du site, on peut donc admettre que les maçonneries d'époque antique sont les vestiges les plus anciens ici.

Comme nous l'avons dit, le terrain originel devait être en pente douce vers la vallée mais devait surtout surplomber les parcelles environnantes comme le laisse penser l'affleurement rocheux visible au nord de la pile.

La construction de cet ensemble s'est ainsi visiblement appuyée sur la topographie du lieu à l'est, tout en la remaniant profondément à l'ouest pour accentuer l'avancée naturelle du lieu.

Les premiers travaux antiques ont consisté en un terrassement conséquent du terrain : il est probable que les constructeurs aient mis à nu le substrat rocheux dans la terrasse inférieure et l'aient taillé au nord à pic (**Fig. 26, Photo 8**). En revanche, le niveau horizontal actuel du substrat sur la terrasse basse n'est probablement pas antique.

Trois maçonneries forment cet ensemble architectural (St. 2 : **Fig. 27**).

Mur de soutènement nord et canalisation en tegulae : M.03 et M.18

M. 03 se situe au nord-ouest, contre la paroi rocheuse avec une orientation est-ouest. Il n'a pu être observé que très partiellement puisqu'il est très dégradé. Il est parfaitement chaîné à M.01 à l'est mais n'est conservé vers l'ouest que sur 1,90 m de long et 4,00 m de haut (fondation incluse). Il n'a pas été observé sur le restant de la fouille vers l'ouest (ni fondation, ni traces de mortier sur le rocher). En revanche, les restes d'une maçonnerie très abîmée existent dans son exact prolongement dans la parcelle plus à l'ouest que nous n'avons pu sonder.

Même s'il n'est plus visible actuellement sur toute sa longueur, la présence de ce mur contre le coteau ne fait pas de doute.

Il existe encore à la fin du XVIIIème s. et au début du XIXème s. : dans leurs représentations de ces murs, La Sauvagère et De La Saussaye restituent cette maçonnerie en élévation (même hauteur que le mur nord-sud) contre le coteau et sur une longueur conséquente, entre 6 et 10 mètres (LA SAUVAGÈRE 1770 : 171, pl. XVI, fig. E ; DE LA SAUSSAYE 1835 : fig. 4).

En 1977, Audin en donne une représentation plus proche de ce que nous avons vu cette année, avec ce mur arraché à l'est et conservé sur quelques mètres simplement (AUDIN 1977 : 355)[4].

Ce mur a donc bien existé, peut-être sur toute la longueur du coteau, jusqu'au micro-relief visible 30 mètres plus loin vers l'ouest. Nul doute non plus que son élévation devait au moins atteindre les 4 mètres observés à la jonction de M.01.

Sa démolition devrait se situer durant le XIXème s., peut-être avant 1843 car les fouilles de Meffre n'évoquent pas cette maçonnerie. En outre, les colluvions qui recouvrent le rocher de la terrasse basse et qui sont postérieures à ces fouilles ne présentent pas d'éléments de démolition en abondance : M.03

[4] Marie Bêche restitue ce mur sur 14 mètres vers l'ouest (BÊCHE 1999 : fig. 2), mais n'ayant pu faire ses observations sur un terrain vierge de végétation, elle a probablement confondu ce mur avec le rocher.

Photo 7. Vue de la structure 2 depuis le sud-ouest.

Photo 8. Paroi rocheuse taillée au nord de la terrasse basse. On distingue l'arrachement de M.03 qui vient chemiser le rocher.

pourrait donc avoir déjà été détruit en 1843.

Le mode de construction de M.03 a pu être observé à la jonction de M.01, sur l'arrachement de M.03 (**Fig. 28, Photo 9**).

Actuellement, la fondation de M.03 repose sur le substrat rocheux. Toutefois, comme toute cette terrasse basse a été vraisemblablement surcreusée au XIX^{ème}s, ce terrassement a dû dégager les fondations et les mettre à nu. Il est donc probable et plus logique d'un point de vue architectural que M.03 ait été ancré à l'origine dans une tranchée de fondation taillée dans le rocher.

La fondation de M.03, haute de 0,52 m, est constituée de moellons et blocs très grossièrement équarris de perrons d'origine locale.

Le parement de l'élévation, conservée sur 0,55 m de hauteur débute vers 63,10 m NGF : il est exclusivement constitué de petits moellons réguliers de tuffeau jaune appareillés en assises régulières. Le mortier blanc est à base de chaux et de graviers ligériens. Les joints sont trop abîmés pour savoir s'ils ont été tirés au fer. Le restant de l'élévation visible n'est que l'arrachement de M.03 avec son blocage de perrons et calcaire liés au mortier blanc. Trois terres cuites architecturales sont également visibles, mais sont isolées et n'appartiennent vraisemblablement pas à des assises en terre cuite. Elles ne sont pas non plus à intervalle régulier (66,48 ; 64,91 ; 63,72 m NGF).

Le chaînage avec M.01 est renforcé avec des blocs plus massifs : l'un de ces blocs se distingue d'ailleurs nettement par sa taille et également par des traces de travail sur sa face inférieure. Il s'agit probablement d'un remploi.

La largeur estimée de ce mur pourrait être d'environ 1 mètre.

Un sondage a été pratiqué sur la terrasse haute à l'angle de M.03 et M.01 pour reconnaître d'éventuels prolongements de l'un ou l'autre vers l'est ou le nord. Les deux murs sont en réalité bien chaînés et ne se poursuivent pas au-delà (**Fig. 27**).

En revanche, ce sondage a permis de mettre au jour le fond d'une canalisation en *tegulae,* M.18, au nord de M.03 (**Fig. 27 et 29 et Photo 10**). Elle est creusée dans un niveau naturel argilo-limoneux (US 2003) et repose sur un niveau de remblai de construction du *podium* (US 2020). Un niveau de préparation de mortier blanc (identique aux maçonneries adjacentes) précède l'installation des tuiles. La canalisation longe M.03 au nord et se compose d'au moins cinq *tegulae* de petit module (pâte et dimension identiques à celle découverte dans la structure excavée du *podium*). Elle est détruite à l'ouest au même niveau que l'arrachement actuel de M.03. A l'est, la bouche de la canalisation se situe au niveau supérieur de la première assise d'élévation de M.01, soit à 66,25 m NGF. La pente de M.18 est assez forte puisqu'elle atteint 40 % d'inclinaison. Aucune couverture n'a été découverte.

Cette canalisation servait vraisemblablement à évacuer les eaux de la terrasse supérieure, de les canaliser le long de M.03 et de les rejeter sur la terrasse basse. Compte tenu du pendage de cette canalisation et en supposant qu'il reste constant, M.18 ne se poursuit pas tout le long de M.03, mais doit ressortir sur la terrasse inférieure en traversant M.03.

Cette découverte n'est pas sans poser quelques questions d'ordre architectural. L'absence de couverture de cette canalisation est gênante puisqu'elle interdirait alors de voir en M.03 un mur de soutènement devant retenir la terre de la terrasse supérieure (auquel cas la canalisation est bouchée et n'a aucun intérêt). L'inclinaison de cette canalisation est également très forte et son conduit très peu profond. Après vérification, il n'existe aucune autre maçonnerie parallèle à M.03 et qui formerait l'autre parement de cette canalisation.

La fonction de M.03 nous paraît mixte. Son premier rôle est certainement de retenir la terre provenant du plateau, de contenir le colluvionnement naturel et donc de protéger la terrasse basse. En ce sens, M.03 constitue un mur de terrasse, du moins un mur de soutènement. L'épaisseur de ce mur et la présence de gros blocs de renfort en fondation et à l'angle de M.01 relèvent donc de cette logique architecturale. La présence d'une canalisation

Photo 9. Fondation et élévation de M.03 au contact de M.09 et M.01.

Photo 10. Canalisation en *tegulae* M.18, au nord de l'angle M.01/M.03.

en briques au nord de ce mur infirmerait cette fonction mais son état lacunaire rend difficile la compréhension de son fonctionnement. Il semble plus logique que cette canalisation ait été couverte, ce qui rendrait intelligible son fonctionnement avec M.03

En chemisant le rocher et en présentant sur son parement sud un bel appareil assisé, il nous semble que le souci de ce mur n'est pas seulement de retenir la terre provenant de la terrasse haute, mais également d'offrir une façade relativement soignée au sud. S'il ne s'agissait que d'un simple mur de terrasse, il paraîtrait en effet plus logique d'avoir de gros blocs comme parement.

Il est clair que ce mur ne s'intègre pas à une activité agricole, mais plus à un usage domestique, monumental ou autre.

Mur Nord-Sud : M.01

M.01, d'axe nord-sud, est perpendiculaire au coteau et à M.03 auquel il est chaîné, et rejoint M.02 au sud, soit une longueur d'environ 10 mètres.

Parement externe

Son mode de construction est globalement le même que celui de M.03 (**Fig. 30, Photo 11**) : fondation en blocs de perrons[5] (reposant sur le rocher, ce qui est une conséquence du surcreusement de la terrasse basse au XIXème s.), élévation à assises régulières en petits moellons équarris de tuffeau jaune, blocage en vrac, mortier blanc de chaux à base de sable ligérien… On y notera simplement l'absence de tuiles.

Son état de conservation semble le même qu'au XIXème s., puisque le profil général actuel est identique à celui déjà observé et dessiné en 1835 (DE LA SAUSSAYE 1835 : fig. 4) ou en 1869 (CHEVALIER 1869 : 423). Que ce soit au XIXème s ou maintenant, M.01 possède donc une belle et haute élévation au nord, alors que son tiers sud est beaucoup plus arasé et mal conservé.

Le parement extérieur est en revanche très abîmé et a beaucoup souffert de l'érosion naturelle (vent et pluie) et d'une végétation abondante (arbre, lierre et ronce : **Photo 3**).

Un dégagement minutieux de cette végétation a permis d'en examiner la construction (**Fig. 30**).

- la première observation tient à l'absence de trous de boulins : M.01 (et probablement aussi M.03 et M.02), n'a donc pas été construit à l'aide d'un échafaudage encastré dans la maçonnerie. Il a été monté depuis l'intérieur en surélevant au fur et à mesure le sol de travail avec d'épais remblais de construction qui auront également comme but de prolonger l'avancée monumentale et de créer cette terrasse haute.

- l'autre particularité de ce mur est la présence sur son parement externe de ressauts et creux réguliers, peu profonds et chaînés à l'ensemble (**Photo 12**) : un premier enfoncement se situe à environ 2 mètres de l'angle M.03/M.01. Ce retrait de la maçonnerie n'est profond que de 0,12 m (profondeur actuelle, mesurée sur une surface érodée) et s'étend vers le sud sur 1,50 m. L'appareillage n'y est pas différent du reste du mur, si ce n'est la présence de moellons plus longs aux chaînage d'angles de ce retrait de maçonnerie.

Un nouveau ressaut vient ensuite au sud (profondeur : 0,14 ; largeur : 0,58), suivi d'un nouvel enfoncement large encore d'1, 50 m. On y retrouve les mêmes moellons plus longs de tuffeau.

Le tiers sud de M.01 est très érodé. Toutefois, à la suite du précédent grand enfoncement, nous avons pu observer des traces d'arrachage sur le mur qui doivent correspondre au négatif d'un nouveau ressaut. Compte tenu de l'état d'arasement du mur sur son extrémité sud et de l'absence d'élévation à

[5] Pour ne pas fragiliser M.01, nous avons préféré ne pas entièrement dégager sa fondation et laisser le sédiment entre M.09 et M .01. Les observations des fondations de M.01 ont été faites grâce à des sondages étroits réalisés à la main.

Photo 11. Elévation de M.01.

Photo 12. Elévation de M.01 : détail des pilastres et du fruit en bas du mur.

cet endroit, il est assez délicat de restituer le tiers sud de ce mur. En reportant les modules des parties en retrait et des ressauts, on peut proposer que le tiers sud de M.01 suit la même logique architecturale qu'au nord (**Fig. 31**). M.02 et M.03 ont peut-être d'ailleurs les mêmes aménagements en élévation.

On ne peut parler de niches pour ces enfoncements, d'une part parce que leur profondeur n'est pas suffisante (à peine 0,15 m sur surface érodée), d'autre part et surtout parce que ce retrait n'est visible qu'à partir de 0,90 m au dessus du ressaut de fondation, la partie inférieure présentant un léger fruit qui rejoint le parement extérieur de la fondation et de l'élévation visible sur le restant du mur (**Fig. 25 et Photo 8**).

Il est tout autant difficile de voir dans les différents pilastres des butées servant à renforcer le mur : en premier lieu, ils sont chaînés à M.01 et ne viennent pas renforcer l'ouvrage ; en second lieu, ces butées sont trop peu profondes pour être efficaces ; enfin, compte tenu du fruit observé en partie basse, ces butées sont à l'aplomb de la fondation de M.01 et ne servent donc pas à étayer le mur.

Il ne s'agit donc pas de renforts saillants, mais bien d'éléments décoratifs qui viennent rythmer la façade de M.01 : le parement externe du mur est ainsi scandé par un jeu de pilastres et donc de panneaux en retrait, sans que ces derniers ne jouent le rôle de niches.

- le niveau de circulation externe de ce mur (terrasse basse) n'a pu être observé que dans la partie centrale, où il se situe à 62,75 m NGF (**Fig. 30**).

L'état de conservation du parement dans son tiers sud ne permet pas de voir le début de l'élévation.

Au nord, à la jonction de M.03, la distinction entre le mode de construction de la fondation (blocs de perrons) et celui de l'élévation (moellons en tuffeau jaune) n'est plus aussi systématique qu'observée ailleurs (**Fig. 30**) : des gros blocs de perrons remontent donc en pente abrupte depuis le bord nord du premier renflement pour atteindre 64,50 m NGF à l'angle M.03/M.01. Le niveau de circulation externe ne peut pas suivre ces gros blocs et remonter ainsi puisqu'il est connu par le début de l'élévation de M.03 à 63,10 m NGF(**Fig. 30**).

Il faut peut-être voir dans ces blocs de perrons un renforcement de l'angle de cette structure, à l'image d'ailleurs de la grosse dalle en remploi dans le chaînage de M.01 et M.03.

- ce renforcement de l'angle par l'installation de blocs massifs est également visible à l'angle de M.01 et M.02 (**Photo 7**). Cet angle est le plus sensible de la structure puisqu'il devait supporter la poussée des énormes remblais de construction. Cet aménagement de gros blocs n'aura pourtant pas suffi : le très net arrachement visible au sud de M.01 et le glissement de l'angle vers le sud sont bien la preuve d'une dégradation importante de cette partie (peut-être favorisée aussi par le décaissement du calcaire à l'ouest et au sud de ces structures).

Le parement externe de M.01 présente donc un aspect très soigné : le mode de construction en petit appareil régulier assisé et le rythme architectural et ornemental apporté par les pilastres démontre bien un soin particulier apporté à cette façade.

Parement interne

Le parement interne de M.01 n'a été observé que très ponctuellement, à l'angle de M.03 et au sud de M.01 (**Fig. 25, 28 et 29, Photos 13 et 14**).

Dans le sondage au nord de M.01, la surprise a été de mettre au jour un ressaut de fondation du mur à 66,10 m NGF, alors que le niveau de circulation externe sur la terrasse basse doit se situer vers 63,10 m NGF (**Photo 13**). Le haut de la canalisation en *tegulae* M.18 se situe lui à 66,25 m NGF, ce qui nous donne une altitude minimale du niveau de circulation de cette terrasse supérieure à l'époque antique.

Cette fondation de M.01 se situe contre un niveau argilo-limoneux (US 2003) avec moellons de calcaire et surtout de perrons, stérile en matériel et que J.-J. Macaire et I. Gay-Ovejero ont également interprété comme étant

Photo 13. Canalisation M.18 et ressaut de fondation de M.01.

Photo14. Parement interne de M.01 au sud.

le substrat naturel.

Cette observation géologique et la différence flagrante d'altitude entre la fondation du parement extérieur et celle du parement intérieur de M.01 permettent d'affirmer que ce mur, comme M.03, ne fait ici que chemiser un talus naturel.

On peut donc penser que, lors des travaux de terrassement qui ont précédé l'installation de cette structure, on a d'une part taillé le coteau à l'aplomb sur un axe nord-sud derrière le futur M.03, d'autre part laissé une avancée de roche et de sédiment naturel vers le sud en taillant également à l'aplomb la face ouest de cette avancée. Cette même face a ensuite été habillée en partie basse par le mur M.01. Suivant donc la verticalité de ce talus, la fondation de M.01 se situe au plus bas de cette excavation vers 63,10 m NGF (où il est probable que n'existe qu'un parement externe ne servant qu'à chemiser le substrat naturel), soit au plus haut vers 66,10 m NGF.

Dans ce sondage à l'angle de M.01 et M.03, la construction est renforcée par des blocs de calcaire équarris (**Fig. 29 et Photo 13**). Deux *tegulae* superposées sont inclues dans la construction de cet angle. L'élévation observée au-dessus du ressaut de fondation présente une construction soignée à assises régulières et moellons équarris de tuffeau jaune.

Il n'en va pas de même dans l'autre fenêtre d'observation de ce parement, ouverte au sud de M.01. En effet, le parement y est peu soigné avec une alternance de moellons de calcaire et de perron grossièrement taillés et surtout des joints au mortier débordant (**Photo 14**). Ce type de finition n'étant pas fait pour être vu, on en conclut qu'il ne s'agit pas d'une architecture d'élévation.

Dans le même sondage, nous avons pu également mettre en évidence la présence, vers 63,67 m NGF, d'un nouveau ressaut dans la construction. L'altitude de ce ressaut incite à penser que la fondation de M.01 est construite en palier, en chemisant le talus naturel et en suivant sa déclivité vers le sud.

En conclusion, M.01 possède, comme M.03, le double rôle de chemiser le substrat naturel et de soutenir une masse importante de sédiment, ici d'origine anthropique. À ces deux rôles s'ajoute un soin particulier apporté à l'aspect extérieur du mur, preuve encore que sa fonction de soutènement doit s'intégrer dans un ensemble architectural imposant.

Mur de soutènement sud : M.02

A l'extrémité sud de M.01 se trouve M.02, d'axe est-ouest (**Fig. 32 et Photo 15**).

Ce mur a été dégagé sur 7,20 mètres. Il s'arrête brusquement à l'est.

Son mode de construction est identique aux deux autres maçonneries.

Le chaînage avec M.01 est renforcé en fondation par de gros blocs de perrons et de calcaire, ce qui n'a toutefois pas empêché cet angle de se déchausser et de glisser vers le sud.

Comme pour M.01 et M.03, la fondation, large d'1,15 m, s'appuie actuellement sur le substrat rocheux. Toutefois, la tranchée effectuée au nord de M.02 a montré que, de ce côté, la fondation de ce mur est creusée dans le substrat calcaire (**Fig. 24**). On peut douter qu'il n'en ait pas été de même des deux côtés : M.02 étant la maçonnerie ayant le plus à souffrir du poids des remblais massifs de construction du *podium*, il paraît aberrant de ne pas l'avoir fondé profondément dans le calcaire pour asseoir sa stabilité et assurer sa résistance.

Le début de l'élévation n'a été clairement identifié qu'à l'est, à 62,20 m NGF. Il tend à remonter au centre de M.02. Plus à l'ouest encore, malgré le mauvais état de conservation du mur, ce niveau se situe plus haut encore, ce qui signifie que la première assise d'élévation n'est pas parfaitement horizontale.

Il n'est pas à exclure que le parement externe de son élévation présente, comme M.01, une alternance de pilastres et de panneaux en retrait.

A l'est, M.02 s'interrompt brusquement. Pour des raisons de sécurité, nous n'avons pu dégager toute l'épaisseur du mur à cet endroit,

Photo 15. Fondation et élévation de M.02. A l'arrière, on peut voir les remblais de construction du podium et M.01.

Photo 16. Fondation et parement interne de M.02.

mais son bord est ressemble plus à un arrachement qu'à un véritable piédroit maçonné (**Photo 6**).

Même si cela pourra être discuté dans la suite du propos, il paraît probable que M.02 se poursuivait 1,70 m plus loin jusqu'à l'affleurement rocheux à l'est, où des traces de mortier blanc et quelques moellons sont encore visibles. Ce micro-relief, taillé à la verticale dans le prolongement de M.02, a donc été intégré à la construction de cet ensemble architectural.

Si M.02 ne se poursuit pas jusqu'à ce rocher, c'est certainement qu'il a été détruit, voire récupéré : ainsi, F.16 (**Fig. 22 et Photo 6**), qui se situe entre M.02 et l'affleurement calcaire pourrait être une fosse de récupération de la fondation de M.02[6]. À elle seule, elle ne peut expliquer la disparition totale de M.02 à cet endroit. F.16 n'a probablement récupéré que les dernières assises de fondation d'un mur déjà grandement détruit.

Il n'en demeure pas moins que l'absence de maçonnerie uniquement à cet endroit est curieuse et devra être discutée plus loin (**§ 2.1.3**).

Le parement interne de M.02 présente le même aspect que celui de M.01 (**Photo 16**) et n'est donc pas destiné à être vu.

Un ressaut est visible dans l'élévation du parement interne de M.02 à 63, 62 m NGF (**Fig. 27 et 4.30**) : il faut le rapprocher de celui observé sur M.01 qui se situe sensiblement à la même altitude (63,67 m NGF) et y voir un même ressaut parcourant sans discontinuité les parements internes de M.01 et M.02.

M.02 joue le même rôle que les deux autres murs : c'est avant tout un mur de soutènement et c'est surtout celui qui devait retenir au sud tout le poids des remblais de construction du *podium*. Son arasement relatif est probablement la conséquence de sa fragilité et de la forte poussée de ces remblais.

[6] Les deux couches de remplissage de F.16 n'ont pas livré de matériel datant, ce qui nous interdit de proposer une quelconque datation pour cette hypothétique phase de récupération partielle de la structure 2.

Avancée monumentale et niveau de sol externe

Ces trois maçonneries forment donc un même ensemble architectural imposant, la structure 2, qui reprend un micro-relief naturel : M.03 habille le coteau au nord, M.01 marque l'avancée de cet ensemble vers le sud et M.02 constitue le mur de soutènement sud et s'appuie à l'est sur un affleurement rocheux. Toutes ces maçonneries doivent être fondées dans le roc pour asseoir leur solidité et non posées dessus comme le laisse croire le décaissement du rocher intervenu au XIXème s.

La monumentalité de l'ensemble tient d'une part aux travaux importants de terrassement préalables à cette construction et d'autre part à l'accentuation par ces maçonneries d'un micro-relief naturel.

C'est certainement la préexistence de cette particularité topographique qui a justifié l'implantation de cette structure, en ce sens où cette proéminence du terrain naturel se prêtait fort bien à la construction d'une avancée monumentalisée et à la création de deux terrasses, deux espaces.

La distinction de ces deux espaces est surtout renforcée par leur différence d'altitude. D'après l'altitude de la canalisation M.18, on peut penser que le niveau de circulation de la terrasse haute se situe vers 66,25 m NGF. Au pied de M.03, à l'aplomb de M.18, le niveau de circulation de la terrasse inférieure se situerait à 63,10 m NGF (première assise de l'élévation de M.03) : ces deux terrasses sont donc séparées en altitude par plus de 3 mètres.

La question du niveau de sol externe mérite quelques précisions. Si l'on considère qu'il est observable à partir de la première assise d'élévation en moellons de calcaire de chaque mur, on sait qu'il se situe à 63,10 m NGF pour M.03, à 62,75 m NGF au milieu de M.01 et seulement à 62,20 m NGF à l'est de M.02, soit une différence de près d'un mètre. On peut simplement en conclure que le niveau de circulation sur la terrasse basse à l'époque antique n'est pas horizontal et qu'il reproduit probablement le pendage naturel du terrain. Si en revanche la terrasse supérieure est horizontale, la différence d'altitude entre les deux

espaces à l'aplomb de M.02 s'élève alors à 4 mètres.

Cette monumentalisation est enfin renforcée par le mode de construction et d'ornementation des maçonneries dont l'élévation devait largement dépasser les trois mètres de hauteur.

D'après toutes ces observations de terrain, il est clair que les constructeurs ont voulu mettre en valeur la terrasse supérieure, dominant la vallée et en avancée depuis le coteau. Par cette monumentalisation, ils ont clairement et délibérément hiérarchisé les espaces et signifié l'importance de la terrasse haute.

Remblai de construction et niveau de circulation interne

L'intérieur de la structure 2 est en partie comblé de remblais dont le premier rôle intervient lors de la construction des murs de soutènement et qui forment finalement un podium (**Photo 17**).

Ces remblais sont de deux formes : il s'agit soit de niveaux homogènes de craie blanche broyée et pulvérulente sans autres inclusions, soit des niveaux limoneux avec des inclusions de calcaire et de perrons (**Photo 18**). Le premier est certainement issu de la taille du coteau, le second trouvant son origine dans les niveaux naturels limono-argileux jaunâtre (US 2003). Tous deux sont anthropisés (charbons, TCA, céramique).

Ils se situent à l'intérieur de la structure 2 et prennent place là où n'existe pas le substrat naturel intégré dans cette construction (**Fig. 23, 24, 33 et 34**). On sait ainsi que M.01 vient s'appuyer au nord contre un niveau naturel (US 2003) qui forme une avancée vers le sud. Cette avancée se termine au sud au niveau du milieu de M.01 et doit rejoindre l'affleurement rocheux à l'est de M.02. Le reste de cette avancée est donc créé artificiellement par un apport massif de ces remblais qui remplissent le caisson formé par M.01 et M.02 et viennent s'appuyer sur leurs parements grossièrement maçonnés.

La mise en œuvre de ces remblais intervient dès la construction des maçonneries. Aucun trou de boulin n'est visible sur l'élévation des murs (en particulier M.01) : ces murs sont montés depuis l'intérieur de la structure 2, en apportant des remblais de construction au fur et à mesure de l'élévation du mur et du plan de travail. En outre, quelques surfaces horizontales damées ont été observées dans ces remblais et on a pu fouiller le long de M.02 au moins deux niveaux fins et horizontaux de mortier blanc (**Fig. 24**) : il s'agit vraisemblablement de niveaux de travail (avec traces de gâchage ou coulées de mortier tombé du mur lors de la construction). Ces deux niveaux de mortier sont distants de 0,65 cm, ce qui pourrait nous donner une idée de la hauteur du mur monté entre chaque apport de remblais.

Les rares éléments datants découverts dans ces remblais de construction les placent dans la seconde moitié du IIème s. voire le début du IIIème s. L'US 2041 a fourni un pot caréné archéologiquement complet (**Fig. 50 n°1 Fig. 51**). Il s'agit d'une production caractéristique des ateliers de Thésée-Pouillé (TROMBETTA 1982 : fig. 88, type 3) datée de la seconde moitié du IIème s. La partie supérieure du vase présente un *graffito*. Malheureusement celui-ci n'est pas lisible.

On retrouve également dans l'US 2028 un tesson de céramique métallescente de Gaule du Centre à décor guilloché, deux fragments d'amphore ibérique (production bétique, Dressel 20 fin IIème-début IIIème s. ap. J.-C.), d'autres fragments de pot caréné de Thésée-Pouillé et quelques fragments de céramique à engobe blanc du Val de Loire. Dans l'US 2020, dernier niveau observé de remblai de construction, les productions de commune sombre lustrée des ateliers de Thésée-Pouillé sont encore présentes avec un fragment de pot caréné et un bord de jatte tripode (**Fig 50 n°2** ; TROMBETTA 1982 : fig. 95, type 11.1) brûlé, lissé extérieurement et usé à l'intérieur. Le dernier élément est un bord de Drag. 33 (**Fig. 50 n°3**), de la phase 6 des ateliers de Lezoux (seconde moitié IIème s. ap. J.-C.) découvert dans l'US 2027.

Photo 17. Vue générale prise depuis le sud-ouest du bâtiment sur *podium,* comblé de remblais au fur et à mesure de sa construction.

Photo 18. Détail des remblais de construction du *podium* contre M.01.

Ces trop rares éléments plaident donc pour une datation de ces remblais, et par conséquent de la construction générale de la structure 2, de la seconde moitié du IIème s. ap. J.-C., peut-être du début du IIIème s. ap. J.-C. [7]

On peut supposer que ces remblais de construction ont été accumulés à l'intérieur de la structure 2 jusqu'à rejoindre le niveau de circulation donnée par la canalisation M.18, soit au moins jusqu'à 66,25 m NGF. Leur épaisseur au sud de cette structure devait donc atteindre les 4 mètres.

C'est sur ce *podium* artificiel probablement horizontal que l'on installe la structure 3, petit bâtiment rectangulaire semi-excavé.

2.1.3. Aménagement du podium : construction d'un édifice semi-excavé.

La structure 3 se trouve sur la terrasse haute, sur le *podium* artificiel à 2,85 m de M.02 et à 6,34 m de M.01 (**Fig. 22 et 35 et Photo 19**).

Il s'agit d'un petit bâtiment rectangulaire mesurant 3,25 m de large et 4 m de longueur. La partie excavée est conservée au nord sur 0,56 m d'élévation au nord et seulement 0,20 m au sud. L'érosion naturelle et probablement les labours contemporains ont grandement arasé cette structure et détruit sa moitié sud.

Ce bâtiment est construit en même temps que le *podium* puisqu'il est creusé dans le substrat naturel (US 2003/2051 ; **Fig. 24, 36 et 37**) et que les remblais de construction viennent s'appuyer contre ses maçonneries.

Les fondations sont systématiquement marquées par un ressaut à l'intérieur de l'excavation (**Photo 20**). Aucun ressaut de fondation n'existe sur le parement extérieur du mur qui est grossièrement plaqué contre le creusement (**Fig. 37**). Il s'agit de fondations en tranchée étroite surcreusée dans le substrat naturel par rapport à l'excavation de la structure 3. Elles sont maçonnées de blocs et cailloutis de silex et perrons liés au mortier blanc (mortier à base de sable ligérien identique à celui des murs de la structure 2). Le ressaut de fondation est recouvert de mortier ce qui masque la base de l'élévation. À l'exception des angles, cette dernière est d'un aspect beaucoup moins soigné que ne l'est la structure 2 (**Photo 18**). Les angles chaînés sont faits de belles panneresses rectangulaires de tuffeau jaune. L'angle de M.05 et M.10 présente pour sa dernière assise un chaînage particulier (**Fig. 35**) : les deux pierres se rejoignent à 45° dans la maçonnerie. Le reste de l'élévation est composé de moellons grossièrement équarris de perrons posés en assise très irrégulières. Cette élévation n'était pas visible puisqu'elle est recouverte en partie basse

[7] Compte tenu de l'importance de ces niveaux, une datation C14 sera effectuée sur des charbons issus de l'US 2041.

Photo 19. Vue de la structure 3 depuis le nord.
La fosse F.13 est creusée dans l'angle sud-est.

Photo 20. Ressauts de fondation de M.04 et M.05.

par un enduit grossier non peint, détérioré et disparu en hauteur.

Une pierre se distingue par sa taille et la nature de sa roche dans la maçonnerie du mur nord (M.05 : **Fig. 38 et Photo 21**) : ce bloc de tuffeau jaune à grains grossiers[8], en panneresse (longueur : 0,48 m) se situe sur le parement interne de M.05. Sa face supérieure se situe à 0,40 m du ressaut de fondation et ne présente pas de traces de mortier.

Sa position et sa taille ne peuvent pas être anecdotiques. Il ne s'agit pas d'un seuil d'entrée, puisque ce bloc est trop haut par rapport au sol de la structure 1 et que ce seuil serait trop peu large pour y voir une ouverture de ce type (d'autant qu'il faut y ajouter la largeur des piédroits). Un appui de fenêtre ou de lucarne paraît également improbable, simplement parce que le bloc serait pour le coup trop bas. Une quelconque ouverture vers l'extérieur s'imagine de toute façon difficilement puisque cette pierre, qui en formerait la base, se situe à 65,64 m NGF soit 0,60 m en dessous du niveau de sol du *podium*.

Peut-être s'agit-il alors de la base d'une niche, non ouverte vers l'extérieur ?

La partie sud du bâtiment est moins bien conservée (arasement des murs au sud, glissement de M.06 vers le sud et multiples arrachements dans M.04 et M.10 : **Fig. 39 à 41**). La dégradation de M.02, mur sud de la structure 2, doit en être la cause : sa démolition a dû créer une brèche dans ce *podium*, par laquelle s'est écoulée une partie des remblais de construction, entraînant alors le glissement et le déchaussement du mur sud de la structure 2. Les ruptures visibles dans l'élévation de M.04 et M.10 ont la même origine.

Le niveau de sol de cette structure excavée a été observé au niveau du ressaut de fondation, soit à 65,10 m NGF (altitude sur le ressaut de M.05, mur le mieux conservé). Si l'on restitue le niveau de circulation externe du *podium* à 66,25 m NGF, cela signifie que la structure 3 est encaissée d'1,15 m (hors fondations) ce qui n'est pas sans poser quelques questions : pourquoi construire un *podium* monumental si c'est pour y installer au sommet une structure semi-excavée ?

Le sol de la structure 3 n'a été repéré que sur une petite surface, puisque le bâtiment semble avoir été vidé et pillé avant sa destruction. Il peut s'agir d'un sol en terre plus ou moins damé qui se situe au niveau des ressauts de fondation (US 2025). Aucun élément construit y a été découvert. Cependant, les traces de rubéfaction et le niveau cendreux (US 2023 : **Fig. 36 et 37**) visible à la base de l'élévation de M.05 et au nord de M.10 pourraient être interprétées comme les restes d'un plancher incendié qui viendrait alors recouvrir le niveau de terre 2025 et assurer un léger vide sanitaire. L'absence de ces cendres au sud pourrait être due d'une part à la dégradation de cette partie par l'érosion du *podium* vers le sud et d'autre part par la récupération partielle de ce sol dans cette partie (F.13).

Le matériel collecté dans ce niveau cendreux ou sur le niveau inférieur est rarissime. Dans l'US 2023, il s'agit d'un tesson de céramique commune claire à engobe blanc (production du Val de Loire). Sur le niveau damé inférieur (US 2025), c'est un bord brûlé et usé intérieurement d'une jatte tripode en céramique commune sombre lustrée (**Fig. 50 n°4**), production de Thésée-Pouillé (TROMBETTA 1982 : fig. 95 ; type 11.1). Cette seule forme daterait l'occupation de cette structure 3 également de la seconde moitié du IIème s. voire du début du IIIème s. ap. J.-C.

La question de l'accès et de l'ouverture de cet édifice sur la terrasse haute est délicate. Aucun élément n'autorise à placer cette entrée à l'est ou à l'ouest : elle ne peut s'envisager qu'au nord ou au sud.

Pour les raisons évoquées précédemment, le bloc inclus dans M.05 ne doit être qu'une base de niche et non un seuil de porte ou un appui de fenêtre. En outre, en l'absence d'escalier en dur descendant dans la structure depuis ce mur, il faudrait envisager un accès

[8] Les moellons des murs de la structure 2 ou les panneresses des angles de la structure 2 sont en tuffeau jaune à grains fins.

par un escalier amovible en bois, ce qui paraît difficile.

Raisonnablement, le seul accès ne peut s'envisager que sur la face sud, là où malheureusement le mur n'est conservé qu'au niveau du ressaut de la fondation.

L'absence partielle de M.02 sur la terrasse basse à la hauteur de la structure 3 aurait pu suggérer la présence d'un escalier monumental (**Fig. 42**). Dans cette hypothèse, la position de la pile, décalée à l'ouest par rapport à M.02, permettrait de dégager l'accès à cet escalier.

Cependant, cet escalier aurait une pente supérieure à 45°, ce qui semble trop important. S'il fallait restituer des piédroits contre l'arrachement de M.02 et plaqué contre l'affleurement rocheux, cet escalier serait très peu large et n'aurait rien de monumental. En outre, il ne pourrait pas s'élever jusqu'au niveau du *podium* (puisqu'il faudrait alors imaginer un autre escalier descendant vers le bâtiment semi-excavé). Il devrait donc rejoindre le niveau de circulation de la structure 3 (65,10 m NGF) : cette hypothèse signifierait que l'on ne pouvait accéder au bâtiment semi-excavé depuis le *podium*, à moins d'imaginer un petit escalier longeant la structure 3 et rejoignant l'escalier principal (**Fig. 42**). Or, aucune trace de cet escalier n'a été observée le long de la structure 3.

Cette hypothèse, que l'on ne peut totalement exclure puisque nous n'avons pas fouillé au sud de M.06, semble très douteuse.

Pour les mêmes raisons on pourrait avancer l'hypothèse d'un passage entre les deux terrasses non plus de face (côté sud) mais depuis l'est avec un escalier longeant au nord M.02 et menant au mur sud de la structure 3. Ici encore nous n'avons pas de données étayant cette hypothèse.

La seule qui nous paraît solide est un accès depuis la terrasse haute par un escalier descendant vers cette structure semi-excavé (**Fig. 43**). Elle a le mérite d'intégrer une circulation libre et aisée sur ce *podium* et de conserver le caractère enterré de la structure 3 visiblement souhaité par les constructeurs. En revanche, elle exclut un accès à ce bâtiment depuis la terrasse basse (du moins par la face sud) et suggère que l'accès se faisait depuis la terrasse haute, depuis le nord, en contournant ce bâtiment (ce qui paraît toutefois curieux).

On peut restituer une entrée sur ce mur sud (celui qui donne sur la vallée) : compte tenu des briques à poignées découvertes dans la couche de démolition et principalement dans la moitié sud de la structure 3 (remplissage de F.13), on pourrait penser que les montants et/ou le linteau de cette ouverture soient en briques. La pièce de scellement en plomb retrouvée dans la couche de démolition (**Fig. 52**) participe peut-être à cette ouverture.

D'après les éléments recueillis dans la couche de destruction (**Photo 22**), l'élévation de la structure 3 est toujours maçonnée en moellons de perrons avec des angles soignés en panneresses de tuffeau jaune. La présence de briques à poignées dans ce niveau pourrait aussi attester la présence d'une assise de briques sur l'élévation (à mi-hauteur, ou sous le toit, en corniche).

La couverture était en *tegulae* et *imbrices* probablement à deux pans vers l'est et l'ouest, hypothèse que l'on peut avancer d'après la position de certaines *tegulae* dans cette couche de démolition. Le calcul de la surface de l'ensemble des *tegulae* recueillies dans cette démolition a montré que l'excavation n'avait piégé que 5,5 m² de toiture, celle-ci étant estimée à plus de 13 m².

Concernant ces tuiles, il faut souligner leur très petit module (**Fig. 53**), le même utilisé pour les tuiles de la canalisation M.18 et le même que l'on retrouve sur d'autres sites proches, par exemple dans la nécropole de Saint-Patrice (LELONG 1999 : 25, Fig. 22).

D'après les éléments de démolition, il est donc possible de reconstituer l'élévation de ce bâtiment, d'avancer l'hypothèse d'un accès au sud, d'un sol planchéié et d'une niche sur le mur nord.

La récupération des niveaux les plus intéressants (plancher et niveau inférieur) nous empêche en revanche d'émettre une hypothèse

Photo 21. Mur nord (M.05) de la structure 3. On peut voir les angles soignés, le gros bloc au centre du mur et les traces du plancher incendié.

Photo 22. Démolition de la structure 3 vue depuis le nord. La partie est n'est pas encore dégagée.

claire sur la destination de ce bâtiment. Cette fonction ne peut être comprise que par l'étude des élévations, de son agencement avec la structure 2 et du plan de l'ensemble architectural.

Il faut également reconnaître que la présence d'une statue représentant une divinité sur ce *podium* aide (ou fausse…) grandement l'interprétation de cette structure 3 et de ce monument dans sa globalité.

2.1.4. La statue de Sabazios

La découverte la plus spectaculaire de cette fouille est la mise au jour d'une statue en pierre locale représentant le dieu Sabazios, divinité d'origine proche orientale.

Description de la statue et de sa situation

La mise au jour de cette statue (F.08) est relativement miraculeuse puisqu'elle ne se situait qu' à 0,25 m sous le sol actuel (**Photo 23**) à 0,50 m de M.01. Elle a été découverte face contre terre et reposant sur une couche de remblai de construction (US 2020).

A proximité de cette statue, on a découvert un gros bloc rectangulaire (L : 0,47 ; l. : 0,27 ; H : 0,20) avec des traces de piquetage sur une face et des retouches au ciseau sur une autre (**Photo 24**). On pourrait y voir un dé de portique mais il est bien près de M.01 (seulement 1,58 m) et trop petit. Comme il s'agit du seul bloc de cette taille découvert sur le site et qu'il se situe à proximité de la statue, il peut s'agir de la base de cette statue. Il n'était pas non plus en place mais à l'envers.

L'US 2020, sur laquelle reposait la statue, possède les mêmes caractéristiques que les remblais de construction inférieurs. Elle s'appuie sur le parement à joints débordants de M.01, preuve que nous sommes encore en fondation.

La statue n'est donc pas en place. Elle n'appartient pas aux remblais de construction puisque, si elle repose sur ces niveaux, elle est surtout recouverte par une couche très différente, interprétée comme une phase d'abandon et/ou de colluvionnement. Pour autant, il ne faut pas exclure qu'elle n'appartienne pas à l'ensemble monumental (structure 2) et qu'elle provienne d'ailleurs et ait été rejetée ici.

Si la statue repose sur ce niveau de construction, c'est peut-être que le niveau d'occupation de

Photo 23. Statue lors de la découverte. Elle repose sur un niveau de remblai de construction, à proximité de M.01.

Photo 24. Gros bloc calcaire à proximité de la statue (L : 0,47 ; l : 0,27 m).

la terrasse haute et les niveaux de démolition ont totalement disparu et ont été emportés par l'érosion de cette terrasse. L'arasement très avancé du mur de soutènement sud M.02 a permis le ravinement des niveaux de la terrasse haute : il ne reste donc ni occupation ni démolition sur cette terrasse, simplement les remblais de construction et les colluvions beaucoup plus tardives.

Il paraît peu probable que l'érosion naturelle n'ait pas également emporté la statue. L'érosion du site est certainement intervenue entre son abandon et le dépôt, du moins la chute de cette statue. Comme elle a été découverte à proximité de M.01, elle pourrait donc se trouver à l'origine sur ou dans une niche de ce mur.

Il s'agit d'une statue en pied, réalisée dans un tuffeau local, découverte face contre terre. Le dos de la statue est très érodé (labour ?) et il est impossible de déterminer s'il s'agit d'une représentation en ronde bosse ou plaquée contre un mur (**Photo 25**). Elle n'a pas été nettoyée à la fouille : elle pourrait avoir été chaulée, ce qui nécessite un nettoyage et une restauration réalisés par des spécialistes pour révéler d'éventuels résidus de polychromie[9].

Les bras et les jambes sont manquants et ont dû être emportés par l'érosion.

La statue semble de taille humaine (0,95 m conservé du haut des cuisses à la chevelure). Elle représente un personnage avec barbe et cheveux bouclés, portant une tunique plissée tenue par une boucle sur son épaule droite. Il se peut que cette tunique soit serrée à la taille. Le haut des cuisses montre également un vêtement plissé (pantalon asiatique moulant les jambes ? Information Simone Deyts). Juste au-dessus du col de la tunique, le personnage porte un collier fermé. Il ne s'agit pas d'un torque et l'on peut même douter qu'il s'agisse d'un collier : peut-être n'est-ce que le col de sa tunique ?

Les traits du visage semblent assez fins, le nez est brisé (**Photo 26**).

Le personnage semble être de trois quart, légèrement tourné vers sa gauche, l'épaule droite nue en avant.

L'attribut le plus remarquable est le bonnet phrygien (**Photo 26**). Celui-ci n'est pas visible de face puisqu'il est masqué par la chevelure abondante.

Cette coiffe a permis d'identifier la statue comme étant une représentation de Sabazios. C'est en effet la seule divinité orientale représentée portant la barbe et coiffée d'un bonnet phrygien. Cette identification nous a été confirmée par Simone Deyts, Marie-Françoise Boussac et Robert Turcan, spécialistes de la statuaire et des cultes orientaux et que nous tenons à remercier ici.

Pour Simone Deyts, il s'agit assurément d'un Jupiter-Sabazius[10], le physique jupitérien (tunique, barbe et cheveux abondants, traits graves) et le bonnet phrygien l'attestant. Les boucles de la barbe et les cheveux sont traités comme pour certains Dionysos et certains Silène en bronze. L'habit est en tout point comparable à celui porté par Sabazios sur certaines représentations. Il pourrait à l'origine avoir tenu un sceptre et/ou une pomme de pin, symbole de fécondité, à la manière de la statuette en bronze de Sabazios exposée au Louvre, dont la provenance est inconnue mais qui aurait été trouvée en Gaule (LANE 1985 *:* II, 41 n°86 pl. 36).

Se basant sur les représentations connues du dieu, Robert Turcan confirme également que cette statue devait avoir une pomme de pin dans la main droite et s'appuyer sur un sceptre par la main gauche. Avec beaucoup de précautions, il avance une datation antonine de la statue d'après le style et en particulier la représentation de la tête.

[9] Cette statue est actuellement entreposée à l'hôtel Gouïn et devrait être prochainement restaurée par l'atelier de restauration de l'Ecole des Beaux-Arts de Tours.

[10] S. Deyts évoque également l'identification possible avec Silvanus, parfois représenté coiffé d'un bonnet phrygien. Ces exemples sont concentrés en Hongrie, mais ce sont des représentations assez simples et le traitement du visage n'a rien de comparable avec notre statue. En outre, Silvanus est souvent représenté nu, l'épaule seulement recouverte d'un drapé ou d'une peau. L'identification ne paraît donc pas judicieuse.

Photo 25. Statue de Sabazios.

Photo 26. Tête de la statue.

Sabazios et le culte sabaziaque

Sabazios est une divinité d'origine thraco-phrygienne. Il est apparenté soit à Dionysos-Bacchus, avec lequel de nombreuses similitudes existent dans les rites ou dans les cérémonies initiatiques, soit à Zeus-Jupiter.

Il est coiffé d'un bonnet phrygien et possède comme attributs le thyrse (également attribut de Dionysos-Bacchus) et la pomme de pin. Son animal associé quasi exclusivement est le serpent (LANE 1989 : III, 23) que l'on retrouve également dans les rites initiatiques sabaziaques. Plus rarement on lui associe la grenouille, le lézard, la tortue ou le bélier.

L'assimilation entre le culte de Sabazios et le judaïsme (où *Sabaoth* aurait pu être confondu avec le dieu oriental) paraît erronée (TURCAN 2004 : 314).

Son culte est également souvent confondu avec celui d'Attis, de Cybèle ou avec celui de Mithra, leurs lieux de culte pouvant être communs.

Il s'agit d'un dieu souverain dont on craignait le courroux, apparenté en ce sens à Zeus-Jupiter. Il était invoqué comme un dieu sauveur et guérisseur. Son culte est parfois associé à des villes d'eau, comme à Vichy (PICARD 1962). Des attributs, comme l'aigle ou la foudre, sont communs aux deux divinités. L'épigraphie confirme également l'association des deux dieux (LANE 1989 : III, 10).

En revanche, les cérémonies de son culte, ces mystères, sont beaucoup plus dionysiaques et lui ont souvent valu une réputation peu flatteuse. C'est donc dans la manière de pratiquer le culte, dans ces orgies bruyantes et ces initiations nocturnes que le rapprochement avec Dionysos est tangible (LANE 1989 : III, 14 ; TURCAN 2004 : 313).

Plusieurs auteurs grecs ou latins (Démosthène Aristophane, Diodore de Sicile) font ainsi état du tapage nocturne, de la débauche, des beuveries et des ébats sexuels dont font preuve les sabaziastes. Ce culte serait si honteux qu'il en était même devenu clandestin. De fait, les lieux de culte sont parfois loin du centre civique urbain, « à l'écart en tout cas des cultes officiels et publics » (TURCAN 2004 : 317). Ils peuvent même se dérouler chez des particuliers, « à l'abri des regards indiscrets, pour s'offrir des heures de relaxation ou d'exaltation collectives, pour ne pas dire de défoulement, loin des autorités municipales et des éventuels gêneurs » (TURCAN 2004 : 319). Une secte sabaziaque a ainsi été reconnue dans une maison de Pompéi (VERMASEREN 1983 : I, 6-9).

Sabazios n'avait pas véritablement de temples attitrés ni en Occident, ni même au Proche-Orient (LANE 1989 : III, 46). Il s'agit plus d'une divinité itinérante, vénérée par une clientèle ambulante de pèlerins et de déracinés (TURCAN 2004 : 316). Les objets du culte sont ainsi des triptyques, des lamelles d'argent comme à Vichy (KAUFMANN-HEINIMANN 1998 : 264, pl. 221) ou des mains sabaziaques que les prêtres installent le temps d'une cérémonie dans des lieux de culte voués à d'autres divinités, principalement orientales.

Le rare *sabazeum* reconnu est celui mis au jour à Ostie. Ici encore, le culte de Sabazios est fortement lié à celui d'autres divinités (Caelestis et Mithra) : ce *sabazeum* servira même de *mithraeum* et l'on sait également par l'épigraphie que Mithra y avait les mêmes fidèles que Jupiter-Sabazios (SQUARCIAPINO 1962 : 65).

Le statut social des adorateurs de Jupiter-Sabazios nous est en partie donné par l'épigraphie et les différentes dédicaces. Il s'agit principalement d'hommes et, semble-t-il, de militaires (LANE 1989 : III, 44), retraités de la garde prétorienne, légionnaires ou autres. D'autres ont des fonctions publiques. Si des femmes sont associées au culte, elles semblent l'être par l'influence de leurs maris, eux-mêmes adorateurs de Sabazios (LANE 1989 : III, 45).

Outre les frasques des sabaziastes et leurs rites initiatiques complexes, il faut aussi souligner que ces initiés ont une perspective de vie après la mort. Celle-ci nous est donnée par plusieurs représentations peintes de banquet orgiaque d'outre-tombe découvertes dans

un tombeau à Rome, sur la Voie Appienne (TURCAN 2004 : 320 ; CUMONT 1929 : 103 ; DAREMBERG ET SAGLIO 1877-1919 : t.4, vol.2, 930). Cette vision du paradis, de la vie après la mort, ne serait qu'un prolongement ou une sublimation des plaisirs d'ici-bas (TURCAN 2004 : 322)[11].

Sabazios dans l'Empire romain

Les objets du culte de Sabazios les plus significatifs et les plus répandus dans le monde romain sont des mains de bronze. Elles font le geste de la *benedicto latina* (pouce, index et majeur levés, les deux autres doigts repliés). Elles sont généralement présentées sur un socle et associent le plus souvent une représentation en buste ou en pied de la divinité (au-dessus de la paume) à une multitude d'attributs (pomme de pin, aigle, serpent, bélier, caducée, arbre, vases à vin…). Sur le poignet, on retrouve souvent une représentation d'une femme allaitant son enfant dans une grotte.

Plus d'une centaine de ces mains est connue mais toutes n'ont pas une origine assurée. Une petite majorité se détache en Campanie.

Les autres représentations sont des triptyques (où Sabazios est souvent associé à une autre divinité orientale) et, beaucoup plus rarement, des stèles ou des statues.

La carte de diffusion des preuves du culte sabaziaque (VERMASEREN 1983 : I, pl. LXXXI ; LANE 1985 : II, pl. XLI) montre une forte présence en Asie Mineure et en Campanie, où les religions d'origine orientale semblent avoir un certain succès. À l'ouest de l'Empire romain les représentations sont très rares. En Gaule, on connaît seulement des mains sabaziaques à Rennes, à Famars (près de Valenciennes), à Sedan, Amiens, à Rumst (Belgique), et des plaques votives à Vichy.

La présence de Sabazios à Cinq-Mars-la-Pile est donc exceptionnelle à plus d'un titre :

- elle l'est d'abord, puisque la présence de divinités orientales en Gaule est déjà un fait remarquable et que, surtout, les attestations de Sabazios en Gaule sont rarissimes ;

- sa présence en campagne et non en milieu urbain comme il a été le plus souvent reconnu est également exceptionnelle ;

- la nature de la représentation est également remarquable. Sabazios n'est figuré seul que par très peu d'exemplaires, soit en buste (deux exemplaires à Bolsena) soit par des statuettes en pied (à Augustapolis en Asie Mineure, à Gorsium en Pannonie, en Gaule sans localisation précise). Celle de Cinq-Mars-la-Pile est certainement la plus grande, probablement aussi la plus soignée Sa taille et son poids prouvent enfin qu'il ne s'agit pas ici d'un culte itinérant ;

- la nature du matériau employé est également à souligner, puisqu'il ne s'agit pas, comme pour les autres, d'une statue en bronze, mais d'une statue en tuffeau local. On a donc l'assurance que le culte et ses dogmes ont été importés mais que la statue ne l'est pas, qu'elle est bien une figuration locale particulièrement soignée et stylisée d'une divinité d'origine orientale.

- elle signale bien un lien entre son commanditaire et les régions où ce culte est pratiqué. Au regard de la carte de répartition des attestations du culte sabaziaque, l'Italie et l'Asie Mineure semblent être les deux foyers les plus fervents. Faut-il alors penser que ce commanditaire est originaire de ces régions (Campanie, Rome, Proche-Orient ?), qu'il y a voyagé (militaire, négociant ?) ou qu'il a adopté ce culte dans des régions plus proches ?

[11] A ce sujet, R. Turcan nous donne d'ailleurs la traduction éloquente de l'épitaphe de Vincentius, prêtre de Sabazios : « Mange, bois, amuse-toi et viens à moi. Tant que tu vivras, donne-toi du bon temps : tu l'emporteras avec toi ! Ici est Vincentius, prêtre du dieu Sabazios, qui d'un cœur pieux a célébré les saintes cérémonies divines». (TURCAN 2004 : 320 ; LANE 1985, 31-32)

2.1.5. Destruction et érosion de l'ensemble architectural

La phase de destruction de cet ensemble n'a été reconnue que très partiellement, seulement dans l'excavation de la structure 3, où ces éléments ont été figés et protégés de l'érosion naturelle de la terrasse haute.

Une phase de pillage et de récupération précède la démolition de l'édifice rectangulaire. L'absence de matériel sur le niveau d'occupation et la fosse F. 13 située dans l'angle sud-est de cette structure et comblée par la couche de démolition montrent bien que le bâtiment n'est pas seulement nettoyé mais bien pillé. Aucun élément datant ne permet d'en préciser la chronologie. Rien n'autorise non plus à savoir ce que l'on a récupéré.

La destruction succède à ce pillage, sans pouvoir savoir si elle fait directement suite ou si elle intervient longtemps après. Cette destruction est due à un incendie si l'on se fie aux traces de rubéfaction sur les parois des murs et aux résidus du probable plancher calciné contre M.05 (**Fig. 4.38 et Photo 18**).

Le matériel découvert dans ce niveau est rare et peu parlant. Une datation C14 sera effectuée sur des charbons pour pouvoir le dater.

Cette couche de démolition et la structure 3 sont étêtées par l'érosion postérieure. On sait, d'après l'estimation de la surface du toit conservé dans la couche de démolition que cette dernière contenait moins de la moitié de la toiture : on en conclut d'une part que ce bâtiment ne s'est pas entièrement écroulé sur lui-même, d'autre part qu'il a été grandement arasé ensuite par l'érosion et les labours. Tout ce qui nous est parvenu de la structure 3 est uniquement ce qui a été piégé par l'excavation. Ceci ne peut pas être le seul fait de l'érosion naturelle ou du colluvionnement mais aussi d'un arasement volontaire, peut-être de labours anciens[12].

C'est certainement la dégradation de M.02, mur de soutènement sud du *podium* qui a engendré celle de la terrasse haute.

Ce mur pourrait avoir détruit sur toute sa hauteur à la jonction de l'affleurement rocheux à l'est. La base de la fondation a pu être récupérée par F.16. L'autre hypothèse pour l'absence de mur à cet endroit est qu'il s'agit de l'emplacement d'un escalier menant au *podium*. Dans ces deux cas, l'absence de retenue au sud a engendré le glissement de la structure 3 vers le sud et le déchaussement de ses maçonneries.

De la même façon, la poussée exercée par les remblais de construction sur ce mur de soutènement sud a engendré sa dégradation massive et son arasement important (arasé jusqu'à 62,25 m NGF alors que le niveau de circulation de la terrasse haute doit se situer vers 66,25 m NGF).

La conséquence est donc la même que précédemment : la terrasse s'est considérablement érodée, les niveaux de démolition et d'occupation de la terrasse haute, les remblais de construction du *podium* et les colluvions glissant jusque sur la terrasse inférieure. Cette érosion naturelle (ruissellement, vent, colluvions) a donc fait disparaître tous les niveaux les plus parlants archéologiquement, ne nous laissant que les remblais de construction.

La découverte de la statue est donc exceptionnelle. À moins d'imaginer qu'elle a été placée dans les remblais de construction dès l'édification de l'ensemble monumental (ce qu'il ne faut pas exclure) ou qu'elle provient d'ailleurs, il faut bien se résoudre à penser que cette statue est tombée alors que l'érosion naturelle du site avait déjà fait disparaître les niveaux de démolition et de circulation de la terrasse haute.

Quant à dater ce phénomène naturel, cela paraît impossible : le plus raisonnable est d'y voir un phénomène long, durable, débuté dès

[12] Dans la mémoire collective, cette terrasse n'a été cultivée qu'en vigne durant le siècle dernier, ce que confirment d'ailleurs de vieilles illustrations.

l'arasement de M.02 et qui s'est poursuivi jusqu'à nos jours.

2.2. Découvertes liées à la pile

Si la terrasse supérieure a livré beaucoup d'informations nouvelles, la terrasse basse s'est révélée plus décevante. Les seules nouvelles informations concernent la nature de la fondation de la pile sur sa face nord. Elles viennent compléter les observations de Meffre.

2.2.1. Découvertes récentes et anciennes

L'aire de fouille ouverte sur la terrasse inférieure se situait à l'ouest de la pile et de M.01 jusqu'au coteau au nord et incluait également la zone située entre la pile et M.02, soit une surface de 104 m².

Sur toute cette zone, aucun niveau antique en place n'a été découvert, probablement parce que tous ont déjà été « fouillés » et évacués.

Les recherches de Meffre ne se sont probablement pas limitées à la zone des maçonneries découvertes à vingt mètres à l'ouest de la pile et à la face sud de l'édifice : son objectif étant de déterminer le motif et la date de l'édification du monument, il a certainement sondé tout autour de la pile.

Pour autant, il ne mentionne aucune découverte mobilière ni la présence de structures en creux et déplore déjà que d'autres chercheurs avant lui aient déjà cherché à explorer les lieux (MEFFRE 1844 : 184-185).

Meffre conclut son article en énumérant les travaux effectués pour restaurer et protéger l'édifice : ainsi, il a, entre autres, fait construire « un mur de soutènement pour arriver facilement à cette Pile et déblayer et niveler ses abords »…(MEFFRE 1844 : 188). Il se peut donc que le décaissement observé du substrat sur la terrasse basse soit en partie la conséquence de cette directive, à la base conservatrice.

Quoi qu'il en soit, plus rien n'est observable de nos jours. Aucune structure en creux qui aurait pu être protégée de ce nivellement n'a été découvert.

La fondation de la pile a été observée sur la face nord et au nord-ouest.

La pile est fondée dans le substrat : celui-ci est taillé et les fondations de la pile se plaquent directement contre la paroi rocheuse (**Fig. 24, Photos 27 et 28**). Sur la face nord, la pile présente un ressaut de fondation qui ne se poursuit pas sur les autres faces. En revanche, les autres faces ont à cette même altitude un léger retrait marqué par des briques biseautées. La face nord n'est pas construite de cette façon, peut-être simplement car elle n'est pas destinée à être vue.

Curieusement, le ressaut de fondation de la face nord n'est pas parallèle au mur sud du *podium*. De plus, l'élévation de la pile ne reproduit pas non plus le même axe que sa fondation et accentue encore le décalage avec M.02. On ne peut pas réellement en tirer de conclusions d'ordre chronologique (à l'inverse, on pourrait dire que c'est M.02 qui n'est pas parallèle à la pile et que donc il est postérieur…).

La fondation de la pile a également été observée dans son angle nord-ouest, le plus abîmé. C'est malheureusement la face qui avait été creusée avant le XIX^{ème}s. pour observer les fondations de l'édifice et trouver une éventuelle chambre sépulcrale. La tranchée de ce pillage n'a pas été fouillée. Dans un souci de conservation de l'édifice, la fouille s'est arrêtée sur les premières assises de fondation en pierres liées également au mortier de tuileau (60,30 m NGF). Cette assise est en palier, plus haute au nord qu'au sud.

Les données géotechniques des sondages carottés réalisés en 1996 par la société ANTEA sont également exploitables pour

Photo 27. Ressaut de fondation sur la face nord de la pile, perturbé par F.19.

Photo 28. Vue depuis l'ouest de la fondation de la pile plaquée contre le substrat. Les trous et tuyaux en PVC sont les carottages et injections de 1995/1997.

appréhender ces fondations (BOITIER 1996) : la pile n'est pas fondée sur un plan horizontal (BOITIER 1996 : Fig. 6b) : le fond de l'excavation du substrat est en légère pente vers le sud et l'est (angle N-0 : 57,63 ; N-E : 57,25 ; S-O : 57,37 ; S-E : 56,90 m NGF) et a une forte dépression au centre 57,98 et 58,71 m NGF)

L'épaisseur de la maçonnerie en pierres est très variable et peut dépasser les 3 mètres au nord-est alors qu'elle n'est que d'un mètre sur la face sud. Le parement en briques est donc plus bas au sud qu'au nord, ce qui atteste bien d'une fondation de ce niveau en palier (angle N-0 : 60,26 ; N-E : 60,54 ; S-O : 58,59 ; S-E : 58,68; au centre : 58,94 et 59,97 m NGF).

La fondation maçonnée ne concerne donc que la partie excavée de la pile, cette excavation étant plus importante au nord qu'au sud (pendage naturel du coteau). Il faut également souligner que d'après ces sondages la pile ne reposerait pas au sud sur le rocher mais sur des sables, ce qui semble curieux.

Les autres structures qui pourraient être contemporaines de la construction de la pile sont les maçonneries dégagées par Meffre. C'est du moins sa seule intuition qui les associe chronologiquement à la pile, puisque aucun élément mobilier ne vient étayer son impression.

La première maçonnerie se situe sous 0,65 m. de terre, est longue de 5,30 m et large de 2,90 m (MEFFRE 1844 : 184). L'orientation ne nous est pas donnée. Elle est « recouverte d'une chape extrêmement dure faite avec un mortier de chaux, brique et sable».

Une seconde maçonnerie semblable se situe 1,35 m en contrebas et serait liée à la précédente (MEFFRE 1844 : 184), ce qui est difficilement intelligible. Elle mesure 5,30 m de long pour 2 m de large et est également recouverte d'une même chape. À 0,80 m en contrebas de cette seconde maçonnerie se situe le rocher.

Il est difficile d'en dire beaucoup plus, tant la description est lacunaire. Faute d'avoir eu l'accord du propriétaire de cette parcelle, nous n'avons pu remettre au jour ces structures et en étudier les techniques de construction. Le mortier à base de chaux et de sable est assez commun à toutes les périodes à Cinq-Mars-la-Pile : c'est le même qui sera mis en œuvre dans le mur de soutènement construit en 1843 à la demande de Meffre et que l'on a pu dégager en partie (M.09). La présence de briques pilées semblerait toutefois indiquer une datation gallo-romaine.

La fonction est encore plus problématique puisque nous n'avons même pas l'orientation de ces maçonneries, leur localisation exacte et leur relation avec la pile ou les murs de soutènement. Puisqu'elles seraient liées, elles doivent appartenir à un même ensemble. S'agit-il de sols, de murs, de plateformes ? On peut simplement s'étonner, si on les associe par leur côté le plus long, que leur dimension (5,30 x 4,90 m) soit très proche de celle de la pile (environ 5,80 m). La correspondance est curieuse, mais faute de plus d'éléments de description, on ne peut s'avancer dans une quelconque interprétation de ces maçonneries.

En conséquence, le réexamen de la pile de Cinq-Mars doit être ouvert à la lumière des découvertes de la terrasse haute.

2.2.2. Réexamen de la date d'édification

En l'absence de niveaux antiques en place associés à la construction ou à « l'utilisation » de la pile, aucun élément matériel issu de ces fouilles ne permet de préciser la date d'édification de cet édifice.

Rappelons les rares et fragiles arguments de datation de la pile :

- La Sauvagère a mentionné la découverte au pied de la pile de deux monnaies, probablement un as et un sesterce frappés sous Marc-Aurèle (LA SAUVAGÈRE 1770 : 172 ; PROVOST 1988a : 112). Ces deux monnaies ont donc contribué à dater la pile de la seconde moitié du IIème s. ap. J.-C.

- les douze panneaux décorés visibles sur la face sud de la pile ont un style décoratif particulier (alternance de moellons de calcaire et de briques, formant un jeu de polychromie à ne pas confondre avec la polychromie obtenue par l'association de pierres de nature et de couleur différentes). Ce style ne s'étend pas au-delà de Rome et ses environs (CREMA 1959 : 498 ; PICARD 1977 : 30-31) et n'a été utilisé que durant une période très brève.

En effet, il n'apparaît qu'au milieu du IIème s. et disparaît dès le début du IIIème s. ap. J.-C. (LUGLI 1957 : 608). Il s'agit donc d'un marqueur chronologique fiable : le style décoratif plaiderait donc également pour une construction de la pile à partir du milieu du IIème s. Audin propose la seconde moitié du IIème s., le temps que cette mode n'arrive en Gaule (AUDIN 1977 : 363) : puisque la pile de Cinq-Mars est le seul monument présentant ce type de décor polychrome en Gaule et même au-delà de Rome, on ne peut parler de mode et de diffusion lente jusqu'en Gaule. Il faut juste retenir que sa présence en Gaule est insolite (ADAM 1984 : 163).

- les rares piles fouillées dans le sud-ouest plaident pour une datation postérieure à l'époque flavienne (SILLIÈRES et SOUKASSIAN 1993 : 304), entre le IIème et, peut-être, le IVème s., datation basse de la pile de Lescar (BATS et SEIGNE 1972 : 62).

De ces trois arguments, le plus fiable est la comparaison chronologique avec le style décoratif de la région de Rome.

Notre argumentation se base sur la relation entre la pile et les maçonneries plus au nord.

On sait maintenant que les rares éléments trouvés dans les remblais de construction du *podium* et l'occupation de la structure 3 plaident pour une datation de cet ensemble architectural de la seconde moitié du IIème s. ou du tout début du IIIème s[13].

Nous pensons que la pile est postérieure à cette construction, non pas au regard d'argument stratigraphique mais plus en considérant l'emplacement curieux de ce monument à mi-pente.

D'un point de vue logistique, cette implantation est aberrante. En premier lieu, elle a nécessité un travail de terrassement et/ou de fondation très important pour asseoir solidement l'édifice. Une implantation sur un plan plus horizontal aurait été plus simple et plus pratique. En second lieu, l'acheminement des matériaux de constructions (pierres, briques et mortier) est sérieusement compliqué par cette position. La construction de la pile aurait donc été plus aisée si elle s'était effectuée plus au nord.

La position est surtout aberrante compte tenu de sa finalité : la pile n'a peut-être d'autres fonctions que d'être vue. Or, elle l'aurait été d'autant plus si elle avait été installée plus haut, sur le plateau.

Pourquoi alors ne pas l'avoir construite plus au nord, sur un plan horizontal ? Peut-être tout simplement parce que l'emplacement est déjà consacré à un autre édifice. Peut-être parce que l'ensemble monumental construit sur *podium* occupe déjà cet emplacement et

[13] Datation globalement confirmée par la datation antonine de la statue faite par R. Turcan. R. Turcan appelle toutefois à la plus grande prudence pour cette datation et demande la confirmation de spécialistes de la statuaire antique.

que plus au nord encore existent d'autres structures.

C'est certes une argumentation fragile puisqu'elle n'a pas de fondements stratigraphiques, mais c'est la seule explication que nous trouvons à cette implantation problématique de la pile. Toutefois, on ne peut pas dire si la pile est construite un an, dix ans ou un siècle après l'autre édifice.

Dans la même logique, les deux édifices ont apparemment fonctionné ensemble : alors que le but de la pile est d'être vu, elle n'en cache pas pour autant la structure semi-excavée implantée sur le *podium*. La pile n'est pas sur le même alignement que ce bâtiment et est bien décalée vers l'ouest, ce qui permet de rendre visible les deux monuments si l'on se place face à eux. Cette intention ne peut avoir été voulue par le constructeur que si les constructions au nord sont encore en élévation et en usage.

Nous proposons donc une datation de la construction de la pile durant la seconde moitié du IIème s. ou le tout début du IIIème s., ce qui est globalement en accord avec les arguments de datation précédents. La fourchette chronologique est donc étendue au début du IIIème s. ap. J.-C.

Sur ce problème chronologique, des analyses en laboratoire seront effectuées pour préciser la datation de la pile. Une datation archéomagnétique va être réalisée sur les briques de la pile et les résultats en seront comparés avec un échantillon de briques issues de la démolition du bâtiment semi-excavé, datées également par archéomagnétisme.

2.3. Aménagements tardifs

On ne peut pas vraiment affirmer que les abords de la pile de Cinq-Mars sont réoccupés après l'abandon du site, du moins après l'abandon de sa fonction antique. L'érosion a fait disparaître les niveaux médiévaux et modernes. Surtout, la nature des vestiges et les niveaux découverts ne plaident pas pour une réoccupation du site, plus pour des actions de récupération et de pillage.

2.3.1. Démolition et abandon du bâtiment sur podium

A une période indéterminée le monument au nord est récupéré, détruit et abandonné.

Cette récupération est particulièrement sensible dans la structure 3 qui paraît avoir été pillée avant sa démolition. Le niveau de sol a complètement disparu (alors qu'il est scellé par une couche de démolition non perturbée) et une fosse de récupération (F. 13) est creusée dans l'angle sud-est (**Fig. 37 et Photo 19**). Cette fosse est directement comblée par la couche de démolition de la structure 3.

Toute cette phase (récupération, démolition, abandon) n'est pas clairement datée, soit parce qu'elle n'a pas livré de matériel explicite (le niveau 2015 qui recouvre la statue F.08, interprété comme un niveau d'abandon et/ou de colluvionnement, comporte des éléments redéposés que l'on retrouve dans l'US 2020 : **Fig. 50 n°5**), soit parce que tous ces niveaux ont disparu, emporté par l'érosion naturelle et anthropique. Une datation par carbone 14 sera effectuée sur des charbons issus de la démolition de la structure 3.

On peut s'étonner que durant et après cette phase, la statue de Sabazios n'ait pas été récupérée, détruite ou mutilée. C'est un bon argument pour affirmer que le monument sur *podium* est abandonné, non réoccupé et peut-être rapidement remplacé par des activités agricoles.

2.3.2. V/VIème – Xème s.

Au Haut Moyen-Age, le site continue à être récupéré et pillé.

La fosse F.19 (**Fig. 46 et Photo 27 et 29**) qui recoupe la fondation de la pile doit être une fosse de pillage : le but en était probablement de creuser sous la pile, comme ce fut le cas en 1843 et encore auparavant, pour trouver une éventuelle chambre sépulcrale. Les pillards n'ont pas été très loin et se sont arrêtés sur un lit de roche plus dure. Le comblement de la fosse n'est daté que par deux tessons du très Haut Moyen-Age (Vème – début VIème s. : datation Ph. Husi). Il a livré également une quantité significative d'ossements de batraciens et de rongeurs (identification O. Cotté et F. Poupon), attestant que la fosse est restée ouverte un certain temps avant d'être comblée.

La fosse F.16 (**Fig. 47 et Photo 6**) est interprétée comme la récupération de la fondation de M.02 à sa jonction avec l'affleurement rocheux à l'est. Le comblement (sédiment limoneux avec très nombreuses inclusions de calcaire et de mortier) n'a livré aucun matériel datant. Cette fosse pourrait donc être datée soit du Bas-Empire, soit du Haut Moyen-Age : sa proximité avec F.19 pourrait la rattacher au Haut Moyen-Age.

Sur la terrasse haute, le haut Moyen-Age marque le début du colluvionnement, preuve encore que le bâtiment sur *podium* n'est plus occupé et est peut-être remplacé par une utilisation agricole des lieux. Ces colluvions (**Fig. 33** : US 2035) ont été repérées au sud de la structure 3 et sont datées de la fin IXème – Xème s.

Photo 29. F.19 vue depuis l'ouest.

Photo 30. F.07 vue depuis le nord.

2.3.3. XIIIème – XVIème s.

Cette phase de colluvionnement se poursuit au même endroit au moins jusque dans la seconde moitié du XIIIème s. (**Fig. 33** : US 2019).

Le comblement de la tranchée F.07 (**Fig. 48 et Photo 30**) date du XVIème s. Il s'agit d'une fosse d'axe nord-sud, très allongée (3,50 m pour seulement 0,54 m de large) et très peu profonde (0,08 m). Il est difficile de l'interpréter : peut-être un aménagement agricole ?

2.3.4. XIXème – XXème s.

Les principaux aménagements découverts datent du XIXème s. et du XXème s. Aucun n'a été repéré sur la terrasse supérieure, où l'on retrouve simplement un niveau épais de colluvions contemporaines (US 2002).

Trois creusements (F.14, F.15 et F.17 ; **Fig. 22 et 45 et Photo 6 et 31**) doivent être rapprochés de la pile : ils sont rectangulaires, peu profonds (inférieur à 0,20 m) et situés à 0,50 m au nord de la pile. Le fond de leur creusement est plat et paraît piqueté ; les bords sont droits. Tous trois ont un comblement datable du XIXème s.

F.14 et F.15 sont assez semblables, sur un axe est-ouest et aux angles nord-ouest et nord-est de la pile. F.17 se situe environ au centre de la face nord de la pile mais sur un axe nord-sud.

Il est clair que ces trois creusements sont liés à la pile : il s'agit certainement d'encastrements d'un échafaudage au sol dans le substrat.

Ils ne doivent pas être rapprochés de l'époque antique mais plus des restaurations faites au XIXème s.

En 1844, Meffre affirme avoir fait « entourer les quatre côtés de la Pile par un échafaudage à paliers, appuyé seulement sur ses parois, mais sans aucun trou de boulins » (MEFFRE 1844 : 187) pour accéder au couronnement de l'édifice et l'étudier. F.14, F.15 et F.17 en sont probablement les traces dans le substrat.

F. 14 est recoupé par une fosse, F.12 (**Fig. 45**) dont la destination est inconnue mais d'époque contemporaine. Tous ces creusements sont scellés et comblés par des niveaux XIXème-XXème s. dans lesquels on a pu retrouver énormément de briques à poignées antiques, de débris de briques contemporaines, des moellons décorés (**Fig. 54**)… : tous ces artéfacts doivent être les débris issus de la restauration de 1843 de la pile, plus particulièrement de son couronnement.

M.11 est également datable du XIXème s. (**Photo 32**) : il s'agit d'un alignement maçonné de briques qui reprend et tente de reconstituer l'angle nord-ouest de la pile, angle considérablement abîmé.

Pour les aménagements effectués au pied de la pile au XIXème s., il faut également évoquer le creusement de la fondation sur la face sud réalisé par MEFFRE en 1843 que nous n'avons pas vérifié et celui exécuté depuis la face ouest dont nous avons repéré la tranchée de creusement au sud-ouest de notre fouille (**Photo 28**).

Signalons enfin, qu'au XIXème s. toute la terrasse basse est nivelée (**Fig. 49**),remblayée et que l'on y construit un mur de soutènement, M.09 (**Photo 33**) devant protéger la pile. Ce mur est composé de gros blocs de calcaire liés au mortier et s'appuie au nord contre M.03.

Au sud de cette terrasse, on a pu mettre au jour une carrière, F. 20 (**Fig. 49)** : le rocher est taillé, on distingue encore des traces de barres à mine sur le front de taille (**Photo 34**). Le comblement de ce fond de carrière n'a livré que très peu de matériel, mais avec quelques éléments de démolition antique (pas suffisamment toutefois pour y voir toute la démolition de M.03). Il est daté du XIXème s. Toutefois, nous n'avons pas atteint le fond de cette carrière au sud, où elle semble faire un palier. Il

Photo 31. F.15, au nord de la pile.

Photo 32. M.11 à l'angle nord-ouest de la pile.

Photo 33. M.09 vu depuis le sud.

Photo 34. Carrière F.20 au sud de la terrasse basse.

est donc impossible de savoir si cette carrière a été exploitée avant le XIXème s.

Le site n'est donc pas réoccupé : le monument au nord est pillé, détruit et son existence est oubliée jusqu'à nos jours, les lieux étant peut-être destinés à des activités agricoles.

La pile est l'objet de nombreuses tentatives de pillage ; (plus) rien n'atteste d'une réoccupation postérieure à l'époque gallo-romaine.

3. Synthèse et interprétation

3.1. L'ensemble monumental au nord de la pile

Le dégagement des maçonneries au nord de la pile, la découverte du bâtiment semi-excavé et de la statue de Sabazios sont autant d'éléments nouveaux à Cinq-Mars-la-Pile.

L'interprétation de ces découvertes mérite une partie entière tant elle est délicate et tant ce bâtiment se distingue par sa monumentalité.

L'absence des niveaux d'occupation et de démolition du bâtiment sur podium ne nous permet pas de proposer une fonction précise : nous en voyons deux qui paraissent les plus probables pour un tel monument. Pour autant, de nombreux éléments s'intègrent mal dans l'une ou l'autre de ces hypothèses. On ne peut donc pas en exclure d'autres.

3.1.1. Monumentalité de la construction

Cet ensemble se distingue en premier lieu par son emplacement, sa taille et son mode de construction.

Il est donc installé sur un micro-relief existant dans la topographie originelle du site. Ce surplomb est accentué ensuite par la construction du *podium* et de l'avancée monumentale.

Ce micro-relief est certainement le seul élément déterminant de l'installation de cet édifice à cet endroit. Aucun matériel antérieur à la seconde moitié du IIème s. ap. J.-C. n'a été découvert dans les niveaux fouillés, pas même dans les remblais de construction où du matériel résiduel pouvait s'imaginer : il pourrait donc s'agir d'une création *ex nihilo*.

Une occupation antérieure pourrait s'imaginer (et encore, très difficilement) avec les cavités connues ou supposées à proximité.

Sur ce sujet, les injections de béton réalisées en 1996 pour consolider la pile devaient être faites tous les deux mètres, tel que mentionné dans le rapport SOCIÉTÉ FRANKI FRANCE 1997 . Il apparaît que certaines injections prévues (en particulier derrière la pile) n'ont pas été effectuées, alors qu'une zone semble avoir été particulièrement injectée : à l'angle de M.01/M.02, c'est plus d'une quinzaine de ces points d'injections qui ont été mis au jour, ce qui signifie qu'une cavité importante non connue existe à cet endroit et qu'il a fallu la combler. Quant à savoir si cette cavité est naturelle ou d'origine anthropique et si elle a pu influer sur l'installation de ce monument, il est impossible de le dire. De la même façon, on ne peut totalement exclure que les caves connues en contrebas de la pile aient participé au fonctionnement du monument[14].

La monumentalité tient d'abord au dégagement du micro-relief naturel : les constructeurs ont terrassé ce lieu, en taillant le coteau et en ne laissant qu'une avancée de terre et de roche se dégager vers le sud.

Tout ceci est ensuite chemisé par des maçonneries épaisses et hautes, M.01, M.02 et M.03.

Durant l'édification de ces maçonneries, l'intérieur est comblé par d'épais remblais de construction, datés de la seconde moitié du IIème s. ou le tout début du IIIème s. ap. J.-C. Ceux-ci servent d'une part à la construction puisqu'ils sont apportés au fur et à mesure de l'élévation des murs pour constituer des sols de travail, d'autre part à la formation finale du *podium*.

Sur ce *podium* vient s'installer un petit édifice rectangulaire semi-excavé.

La création de ce *podium* crée deux espaces, l'un sur la terrasse haute, l'autre en contrebas des maçonneries. D'après l'altitude

[14] Ces caves peuvent en effet jouer un rôle dans les rites chtoniens de divinités orientales (TURCAN 2004 : 214-215).

de la canalisation M.18, on peut penser que le niveau de circulation de la terrasse haute se situe au nord à au moins 66,25 m NGF. Aucun mur de refend n'ayant été découvert contre M.01, on peut penser que la terrasse haute est plus ou moins plane et horizontale sans système de terrasses successives. Peut-être est-elle en pente douce vers le sud ? Dans ce cas il faudrait imaginer des évacuations d'eau de ruissellement en haut de M.02. Si l'on prend l'hypothèse de l'horizontalité de la terrasse haute, le dénivelé avec le niveau de circulation en contrebas atteint au moins 3,15 m au chaînage M.03/M.01 (début dé l'élévation côté externe à 63,10 m NGF), 3,50 m au milieu de M.01 (62,75 m NGF) et près de 4 m au sud contre M.02 (62,20 m NGF).

Cette monumentalisation (presque une théâtralisation) ne peut avoir pour but que de distinguer les deux espaces, de les hiérarchiser et de mettre en exergue l'importance de la terrasse haute.

La monumentalité des volumes voulue par les constructeurs est, de surcroît, renforcée par le mode de construction des maçonneries. On peut penser qu'elles sont à l'image de l'élévation de M.01 (la mieux conservée), faite en petit appareil régulier et assisé rythmé par la présence de pilastres, dont la seule fonction est décorative.

Comment se terminent ces pilastres ? Nous n'avons aucune donnée de fouille permettant de répondre à cette question. Forment-ils des arcades ? Sont-ils recouverts par des chapiteaux ou supportent-ils un entablement ? Nous n'avons récupéré aucun bloc architectural décoré ou non cette année et aucune découverte de ce type n'a été signalée depuis trois siècles.

Nous n'avons également aucune information sur l'architecture du haut de ces murs, ni sur leur élévation. Faut-il les prolonger encore très haut, par exemple pour soutenir un portique ? Faut-il imaginer de grandes ouvertures dont les encadrements pourraient se situer dans le prolongement des pilastres ? On ne peut rejeter ces hypothèses, mais la mise en œuvre de ces élévations paraît assez colossale, difficile à imaginer en pratique. Des grands murs aveugles fermeraient complètement l'espace et ne permettraient plus de voir, depuis la terrasse basse, la toiture de la structure 3, ni de voir depuis la terrasse haute tout le paysage.

Il nous paraît plus raisonnable de prolonger les maçonneries d'environ un mètre au-dessus du niveau de circulation externe (soit jusqu'à 67,25 m) et de les restituer en parapets, venant clôturer la terrasse haute mais permettant également de voir et d'être vu. Ces parapets devraient être protégés des intempéries, soit par une maçonnerie ou des tuiles posées sur les arases soit par de véritables chaperons en pierre, comme ceux qui couronnent les murs de la nécropole de Saint-Patrice (LELONG 1999 : Fig. 2, photo II). Mais ici encore, nous n'avons aucune mention de grand appareil découvert sur le site.

Rien que par son aspect extérieur, cet ensemble n'a pas d'équivalent dans les constructions communes : elle ne peut être vouée à un habitat (ou alors très luxueux) et elle n'est clairement pas à vocation agricole ou artisanale. La monumentalité affichée plaide plus pour un édifice singulier, comme un lieu de culte, un sanctuaire distinguant l'espace profane (terrasse inférieure) de l'espace sacré (terrasse supérieure) (SCHEID 2000 : 23), les murs de soutènement ayant alors la double fonction de contenir le *podium* et de marquer la limite juridique de l'espace sacré. Dans la même logique monumentale, il pourrait également s'agir d'un espace funéraire, la monumentalisation des lieux étant proportionnelle à l'importance du (ou des) défunt(s) vénéré(s), du moins à celle que les constructeurs ont accordé à ce(s) défunt(s).

De la terrasse haute, seule l'excavation de la structure 3, comblée par sa propre démolition, a été conservée. Le reste (niveau de circulation externe, démolition, aménagements architecturaux…) a disparu, emporté par l'érosion naturelle et les labours contemporains.

Il nous manque donc tous les niveaux qui auraient pu explicitement donner la destination

de cet édifice. Il nous manque également tout l'aménagement architectural de ce *podium* et son fonctionnement avec un hypothétique bâtiment plus au nord sur le plateau.

Par exemple, on est en droit de penser qu'il existe un mur de terrasse ou un quelconque aménagement d'orientation est-ouest qui canaliserait les eaux vers M.18 et empêcherait le ruissellement vers le *podium*. Ce dernier devait être plus ou moins horizontal, certainement pas en paliers formés par des terrasses successives (absence de mur de refends observés contre M.01).

L'emplacement initial de la statue de Sabazios est également problématique (si l'on considère qu'elle s'intègre à cet ensemble monumental) : peut-être est-elle plaquée contre M.01 ou repose-t-elle sur son arase ? Faut-il alors imaginer d'autres statues sur ce *podium* ?

L'hypothèse d'un portique couvert pourrait être avancée, mais nous n'avons pas d'arguments l'étayant. On peut simplement objecter qu'un portique sur la terrasse haute nécessiterait une élévation importante des murs de soutènement et que celle-ci clôturerait l'espace et obstruerait la vue et le panorama.

Quant à la disposition de cet ensemble à l'est et ses relations avec un hypothétique bâtiment directement au nord, les arguments sont également fragiles.

Pour des raisons d'exiguïté de la parcelle et donc de logistique, la fouille n'a pas été étendue à l'est et nous n'avons pu reconnaître le mur de soutènement oriental de l'édifice. Toutefois, on peut proposer que le micro-relief visible de nos jours (c'est-à-dire un dénivelé important vers l'est et qui se suit linéairement jusqu'au nord sur le plateau) est en partie la trace fossile du mur oriental de cet ensemble architectural. Ce mur peut d'ailleurs avoir repris un micro-relief naturel en s'appuyant sur le rocher comme c'est d'ailleurs le cas pour M.02 à l'est. Il paraît difficile de faire continuer M.02 dans la parcelle suivante : le terrain y est en pente douce, sans aucun relief, ce qui pour les géologues correspond à l'aspect originel du lieu. En outre, sous l'effet du colluvionnement, M.02, même très arasé, aurait contribué à créer un micro-relief (rideau ?), ce que l'on n'observe pas ici.

Dans l'hypothèse la plus probable du retour de M.02 sur ce micro-relief nord-sud, la structure 3 est plus ou moins centrée (**Fig. 44**).

En l'absence d'un mur de clôture au nord, cet ensemble est ouvert sur le plateau, ce qui pose la question de son environnement immédiat.

L'existence d'un bâtiment directement au nord de cet ensemble architectural n'est pas prouvée archéologiquement. Le terrain étant arasé jusqu'au substrat au nord de la fouille, aucune structure, pas même excavée, n'y a été découverte. Une prospection rapide dans le champ directement au nord n'a pas permis de découvrir un matériel suffisamment abondant pour caractériser une occupation antique.

On ne peut donc pas exclure qu'elle a pu disparaître sous l'action conjuguée de l'érosion et des labours, mais elle paraît ici très improbable du moins n'en reste-t-il véritablement plus aucune trace archéologique.

Le petit bâtiment rectangulaire (St. 3) doit être vu comme un troisième espace, distinct des deux précédents (terrasse basse et *podium*). Il ne répond pas à la même logique architecturale : autant le *podium* est conçu comme une avancée monumentale aux volumes imposants et avec une exposition ostentatoire, autant l'édifice rectangulaire est semi-enterré et donc en partie caché. Le niveau de son sol d'occupation (probablement un plancher) se situe à 65,10 m NGF, soit 1,15 m plus bas que le niveau de circulation du *podium*.

On y accède vraisemblablement par le sud (alors que l'ensemble architectural paraît ouvert au nord), soit en imaginant un accès monumental depuis la terrasse inférieure, ce qui, pour les raisons évoquées précédemment, paraît peu probable, soit depuis le *podium* par un escalier descendant vers l'intérieur de cette structure. Un accès par le nord ne peut s'imaginer qu'à l'aide d'un escalier ou d'une échelle en bois.

Il faut souligner également la présence dans le mur nord de cette structure (M.05) d'une hypothétique niche : en effet, le gros bloc de calcaire placé au milieu de ce mur et en dessous du niveau de circulation externe ne peut pas être une base de porte ou de fenêtre. Il faut plus y voir la base d'une petite niche encastrée dans cette maçonnerie, en face de l'ouverture au sud. Pourquoi ne pas y voir alors un *loculus* ayant pu recevoir les représentations des personnages ou des dieux vénérés, voire les restes d'un défunt ?

Ce bâtiment ayant été pillé, aucun élément probant n'est utilisable pour son interprétation.

L'élévation du bâtiment est également maçonnée, peut-être couronnée par une corniche en briques à poignée. La couverture est en tuiles, sur deux pans. L'ouverture au sud pouvait avoir un entourage de briques.

Ce bâtiment sur podium est donc exceptionnel par sa construction, son volume et la volonté affichée par les constructeurs de le rendre clairement visible. Nous voyons deux hypothèses qui peuvent justifier cette monumentalité : celle d'un lieu de culte et celle d'un monument funéraire.

3.1.2. Un sanctuaire ?

En plus de la monumentalité de l'édifice, la présence de la statue de Sabazios pourrait pousser à interpréter l'ensemble comme un sanctuaire

Trois arguments tirés de l'étude de la structure 3 peuvent aller dans ce sens :

- d'après l'hypothèse la plus vraisemblable, le retour de M.02 se situe à l'emplacement du micro-relief visible de nos jours qui suit un axe nord-sud. Dans ce cas, l'édifice rectangulaire n'est pas centré : son mur ouest s'implante sur l'axe de symétrie nord-sud de la structure 2, ce qui fait que la structure 3 est plus proche du mur est du *podium* que de M.01.

Cette position n'est peut être pas anecdotique et rappelle le plan de nombreux *fana* ou sanctuaires connus en Gaule (VAN ANDRINGA 2002 : 106) ;

- la semi-excavation de l'édifice est également voulue par les constructeurs et intégrée au programme architectural. Elle doit contribuer à hiérarchiser les espaces, à distinguer l'aire ouverte sacrée, où est célébré le culte (SCHEID 2000 : 23) et qui est délimitée par l'enceinte ou le mur maçonné (ici M.01, M.02 et M.03), la *maceria* (VAN ANDRINGA 2002 : 108), de la chapelle, l'*aedes* (VAN ANDRINGA 2002 : 103) où se situe la (ou les) divinité(s). Cette situation semi-enterrée s'intègre également aux cultes à mystères orientaux, cultes chtoniens, en particulier avec celui de Mithra ou le lieu de culte reproduit l'image d'une crypte ou d'une grotte (TURCAN 2004 : 214-215) ;

- la présence probable d'une niche dans le mur nord de cet édifice pourrait également plaider en faveur d'une fonction cultuelle des lieux. On peut en effet y imaginer que les objets vénérés y trouvent place et que cet encastrement correspond à une niche-laraire.

Cette structure 3 peut donc être vue comme la chapelle où logerait la divinité tutélaire du sanctuaire. Il s'agirait alors d'un sanctuaire rural, peut-être privé construit durant la seconde moitié du IIème s. ou le tout début du IIIème s. ap. J.-C.

Faut-il voir en Sabazios la divinité tutélaire de ce sanctuaire ? C'est très peu probable, du moins cela serait exceptionnel. Deux arguments vont en ce sens.

- si l'on avance l'hypothèse que la structure 3 correspond à l'*aedes*, *domus* de la divinité (VAN ANDRINGA 2002 : 103), la partie la plus sacrée d'un sanctuaire où prend place généralement la divinité des lieux, la statue de Sabazios aurait dû être découverte dans ce bâtiment. Elle est de toute façon trop grande pour avoir pu loger dans la niche du mur nord. Il est douteux qu'elle ait été transportée lors du pillage, sortie de cet édifice pour être rejetée en dehors.

Comme nous l'avons expliqué, sa position lors de la découverte tend à montrer qu'elle se situait en hauteur, peut-être sur le haut de M.01. Puisqu'elle ne peut avoir pris place dans l'*aedes*, il semble bien que Sabazios n'est pas la divinité majeure des lieux, mais plus une divinité invitée, secondaire, ce qui correspond plus à ce que l'on connaît du culte sabaziaque ailleurs dans l'Empire romain.

- d'après les documents qui attestent du culte de Sabazios durant l'Antiquité, il s'avère que cette divinité « n'avait pas, semble-t-il, de temples attitrés ou du moins à part entière en Occident, même à Rome » (TURCAN 2004 : 316). Les objets du culte (mains sabaziaques, triptyques, statuette…) sont ainsi amenés par les prêtres sabaziastes dans des sanctuaires voués à d'autres divinités. À Pergame, Sabazios emprunte un temple d'Athéna et au Grand Saint Bernard un temple de Jupiter (LANE 1989 : III, 46). Dans d'autres cas, le culte de Sabazios partage les lieux avec d'autres divinités, comme à Ostie (TURCAN 2004 : 315 ; SQUARCIAPINO 1962 : 65).

Ainsi, il y a trop peu d'exemples de sanctuaire dédié uniquement à Sabazios pour pouvoir proposer cette hypothèse à Cinq-Mars-la-Pile. La présence de la statue en dehors de la structure 3 va en ce sens : Sabazios n'est ici qu'une divinité secondaire qui accompagne un personnage ou la véritable divinité tutélaire[15]. Il ne s'agit pas pour autant d'un culte itinérant, nomade, mais plus d'une divinité invitée qui accompagne le culte principal.

On peut tout de même s'étonner que ce monument, même privé, affirme de la sorte un culte secondaire à Sabazios, dont la dévotion est souvent cachée.

Quant à l'identité de la divinité patronne des lieux, toutes les hypothèses sont possibles. Si l'on se fiait à la disposition semi-enterrée de la structure 3 qui évoque l'architecture de nombreux *mithraea*, on pourrait avancer l'hypothèse d'un culte à Mithra, divinité qu'accompagne souvent Sabazios. L'hypothèse est certes séduisante, mais elle n'a rien de fondé. En outre, il ne faut surtout pas exclure que Sabazios accompagne non pas un dieu mais un défunt, dont il serait alors la (ou l'une des) divinité(s) protectrice(s) : puisque l'on sait que les sabaziastes avaient « des perspectives de survie posthume » (TURCAN 2004 : 320), il ne serait pas étonnant de voir associer un défunt et Sabazios dans un contexte funéraire[16].

D'autres éléments, en particulier dans la structure 3, sont gênants dans cette destination cultuelle des lieux. Par exemple, la présence d'un plancher dans cet édifice est très étrange dans un bâtiment qui doit être le plus sacré du sanctuaire.

La position semi-enterrée est également problématique. Il n'y a pas de doute qu'elle est voulue par les bâtisseurs. Mais le plan du bâtiment ne correspond pas aux *mithraea* ou *sabazea* connus dans l'Empire romain (géné-

[15] Cette hypothèse est d'ailleurs partagée par Simone Deyts et William Van Andringa qui estiment qu'un sanctuaire dédié uniquement à Jupiter-Sabazios serait exceptionnel, voire improbable.

[16] C'est d'ailleurs clairement le cas dans le tombeau de *Vincentius* et *Vibia*, prêtre et fidèle de Sabazios, tombeau découvert sur la Voie Appienne (TURCAN 2004 : 320 ; CUMONT 1929 : 103 ; DAREMBERG ET SAGLIO 1877-1919 : t.4, vol.2, 930)

ralement pièce rectangulaire, banquettes maçonnées sur les côtés, autel au fond de la pièce). On sait également que si ces sanctuaires reproduisent des cryptes ou des grottes c'est entre autres parce que les cultes sont secrets, plus ou moins cachés, ce qui est ici totalement incompatible avec la monumentalité mise en œuvre pour l'ensemble architectural de Cinq-Mars-la-Pile.

Enfin, la taille de la structure 3 ne correspond pas à celle d'une *cella* et est très petite par rapport à l'ensemble de l'édifice.

Les structures 2 et 3 pourraient être vues comme un sanctuaire, mais de nombreux points sont ambigus et incitent à se tourner vers une autre hypothèse qui prend également en compte la présence de la statue de Sabazios.

3.1.3. Un mausolée ou un cénotaphe ?

Sabazios n'est peut-être pas associé à un autre dieu mais à un humain, du moins à un défunt, probablement un sabaziaste.

Dans cette hypothèse la structure 3 reste la pièce la plus sacrée du monument mais n'abrite plus une divinité mais le corps du défunt (inhumation ou incinération) ou sa représentation, logée peut-être dans le *loculus* du mur nord.

La semi-excavation, le confinement et la taille de cette structure 3 pourraient être expliqués par sa fonction funéraire. L'ensemble n'est pas sans rappeler par exemple l'édifice funéraire christianisé, certes plus tardif, de la nécropole de Tavers dans le Loiret (BARATIN 1985 : 182-185) : plan rectangulaire, semi-excavé, accès par un escalier, niches sur le mur faisant face à l'entrée…

Sabazios (et d'autres divinités ?) et peut-être d'autres sépultures pourraient prendre place sur le *podium*. Les murs de la structure 2 formeraient alors l'enclos funéraire qui fait défaut au pied de la pile.

Les monuments funéraires associés à des représentations divines sont connus et se rapprochent même curieusement du site de Cinq-Mars-la-Pile. Par exemple, à Avenches-En Chaplix, les deux monuments funéraires mis au jour (dont on reparlera puisqu'ils sont comparables à la pile) étaient décorés avec des représentations divines, dont l'une figurait la divinité orientale Attis, et d'au moins une statue funéraire représentant un homme en toge (CASTELLA et FLUTSCH 1990 : 18).

Le pilier d'Igel est un autre exemple d'association d'un monument funéraire à des représentations divines : on y retrouve une multitude de scènes mythologiques (enlèvement de Ganymède, Achille plongé dans l'eau du Styx, Persée sauvant Andromède, Sol et Luna, apothéose d'Hercule…). Pour certains, les principales scènes du Pilier d'Igel comprennent une référence cachée au mithraïsme (DRINKWATER 2001 : 148). Outre cette pro-

bable mention religieuse, les constructeurs du pilier se sont ici encore délibérément appuyés sur des représentations divines pour imposer leur statut et afficher leur appartenance à une élite.

Cette association existe même sur des piles funéraires : en Charente-Maritime, des fouilles effectuées en 1896 dans l'enclos de la pile d'Aumagne ont mis au jour une tête colossale en calcaire d'une divinité féminine (MAURIN 1999 : 90, fig. 51).

L'ensemble architectural (structures 3 et 2) peut donc être vu comme un mausolée, la structure 3 ayant alors avoir servi de caveau. Il s'agirait donc d'une nécropole familiale ou de sa plus belle tombe, peut-être celle de l'ancêtre le plus illustre. En ce sens, ce mausolée correspondrait à un lieu de culte familial où l'on rend hommage aux aïeux et, surtout, où l'on affiche l'importance de la *gens familia* par la monumentalisation de la tombe d'un ancêtre, peut-être jusqu'à vouloir en faire un « lieu de mémoire » (LAMOINE 2004 : 444). Cette monumentalisation répondrait plus à une tradition exogène, celle de « l'ostentation pérenne du tombeau monumentalisé » (FERDIÈRE 2004 : 51)

Mais comme pour la précédente hypothèse, certains arguments peuvent être opposés à cette interprétation de mausolée.

L'argument majeur est l'absence totale sur le site d'indices de sépultures. Les fouilles de cette année n'ont absolument rien révélé de ce type et la bibliographie consultée exhaustivement sur le site ne mentionne aucun élément funéraire trouvé sur le site[17]. Certes, on pourrait toujours affirmer que la structure 3 a été pillée ou que le corps a été déplacé, mais il est difficile de croire que toutes traces d'inhumations ou d'incinérations ont totalement disparues de cette structure et du *podium*.

Peut-être faudrait-il alors imaginer, non pas un mausolée, mais un cénotaphe, un monument dédié à la mémoire du défunt mais ne contenant pas son corps et dont les représentations figurées pourraient prendre place dans la structure 3, et en particulier dans la niche du mur nord.

Cette hypothèse de mausolée ou de cénotaphe est également fragile : elle s'appuie sur de nombreuses comparaisons, est compatible avec les éléments architecturaux, mais, faute d'avoir découvert des indices matériels funéraires sur le site, elle n'est pas certaine.

En revanche, elle a le mérite d'être la seule à intégrer parfaitement la fonction funéraire de la pile.

[17] Au nord-est de la pile, au lieu dit « l'Homme d'Or » (ou « l'Homme Dort ») au nord de la Salle César, des ossements humains auraient été découverts (MEFFRE 1844 : 184). C'est la seule mention d'un hypothétique lieu funéraire aux environs de la pile.

3.1.4.…Autre chose ?

Dans ces deux hypothèses (sanctuaire ou mausolée), nous avons conscience que de nombreux éléments restent ambigus et laissent de grandes zones d'ombre sur la destination finale de cet ensemble.

Dans un souci d'exhaustivité et d'honnêteté, il est judicieux d'en faire l'inventaire :

- la relation chronologique entre la pile et le monument sur *podium* n'est pas certaine. Nous pensons que la pile est postérieure, mais le seul argument que nous avançons pour le moment (implantation aberrante de la pile à mi-pente due à la préexistence au nord du bâtiment sur *podium*) est fragile.

- la relation spatiale entre les deux bâtiments est problématique. Les deux fonctionnent ensemble durant une période. Existe-t-il un accès direct entre les deux ? L'hypothèse d'un escalier monumental menant au podium en face de la structure 3 est très douteuse. Faut-il imaginer alors un accès depuis l'est de la structure 2 ? Est-ce que l'absence de circulation entre les deux espaces remet en question l'une ou l'autre fonction ? Puisque la pile ne sert qu'à signaler une nécropole familiale, on peut penser que cet accès n'est pas nécessaire depuis le sud : on n'accèderait alors au *podium* que depuis le nord.

- il manque des structures fonctionnelles importantes au nord de ce *podium*. Même si l'on pense qu'il est ouvert au nord et donc sur une occupation antique plus ou moins proche (ce qui tendrait à penser qu'une circulation entre la pile et le monument sur *podium* n'est pas nécessaire), il manque, par exemple, des murs de terrasses (dans le prolongement de M.03) et empêchant que le *podium* ne soit recouvert par les colluvions. De la même façon, comment fonctionne la canalisation en briques et comment s'intègre-t-elle dans l'architecture de la structure 2 ?

- si l'accès à la structure 3 se fait, comme nous le pensons par la face sud, la circulation sur le podium est curieuse : on arrive par le nord, on contourne cette structure semi-excavée par l'est ou l'ouest et on entre par le sud. Il serait plus logique que la structure 3 soit directement accessible depuis le nord ou qu'un accès direct depuis la terrasse basse vienne justifier cette entrée au sud.

- la position de la structure 3 est également problématique. Selon notre restitution du mur est du *podium*, ce bâtiment n'est pas centré par rapport à la structure 2. Existe-t-il des aménagements du *podium* (portique à l'ouest appuyé contre M.01 ?) qui justifient cette position ? On ne peut pas remettre en question la contemporanéité des structures 2 et 3 : pour autant, leur agencement est curieux.

- pourquoi construire un tel *podium* si c'est pour y enterrer le bâtiment le plus important ? Cela peut se comprendre dans l'hypothèse d'un mausolée où la structure 3 serait un caveau. C'est encore le cas pour l'hypothèse d'une *cella* où la position enterrée peut s'intégrer dans les cultes chtoniens. Mais le plan de la structure 3 ne correspond pas aux types connus des *mithraea* ou des *sabazea*. Cette position n'est donc pas anecdotique mais est loin d'être expliquée.

- l'intérieur de la structure 3 est étrange. La construction n'est pas aussi soignée que les murs du podium. Les murs sont recouverts d'un enduit mais celui-ci n'est pas peint. Aucun aménagement interne, hormis le probable *loculus* sur le mur nord, n'a été observé. Le sol doit être un plancher, ce qui paraît très peu compatible avec une *cella*. Si la structure 3 est bien le bâtiment le plus important, sa construction et son aménagement interne ne sont pas du tout en adéquation avec cette fonction, ni avec la monumentalité du reste de l'édifice. Ici encore, la destination de la structure 3 est ambiguë : faut-il alors penser que nous n'avons que le dernier état de ce bâtiment et qu'il s'intègre alors complètement différemment dans la structure 2 ?

- que fait Sabazios ici ? Cette découverte, aussi exceptionnelle soit-elle, ne facilite en rien la compréhension du bâtiment : bien au contraire, cette statue pousse à percevoir une fonction cultuelle dans l'ensemble architectural, que nous n'aurions probablement jamais avancée si nous ne l'avions découverte (en mettant plus en avant l'hypothèse du mausolée ou du cénotaphe).

La position de la statue lors de sa découverte est problématique puisqu'elle repose sur les remblais de construction et est recouverte par un niveau d'abandon et/ou de colluvion. Même si nous pensons que la statue se trouve ici, parce que tous les niveaux d'occupation et de démolition ont disparu et qu'elle n'est tombée sur les remblais de construction qu'après cette érosion, on ne peut exclure qu'elle appartienne réellement à ces remblais (même si aucun autre élément aussi massif n'y a été découvert). Provient-elle d'ailleurs, d'un bâtiment proche, de la *villa* du constructeur ? Dans ce cas, elle n'interviendrait pas dans la fonction des structures 2 et 3. Nous n'y croyons pas, mais faute de plus d'arguments stratigraphiques, cela ne reste qu'une intuition…

- le gros problème de ce monument sur *podium* est que nous avons affaire à une « coquille vide », où tous les niveaux essentiels à sa compréhension ont disparu. C'est par exemple très délicat dans l'hypothèse d'un mausolée, puisque que nous n'avons recueilli aucun reste d'inhumation ou d'incinération.

L'analyse et la compréhension de ce bâtiment et, par conséquent, de sa relation avec la pile, est ainsi amputée de nombreux éléments capitaux et non des moindres. C'est d'autant plus gênant que cet édifice sur *podium* est exceptionnel.

D'après les données anciennes ou récentes dont nous disposons, nous ne pouvons donc que préférer les hypothèses d'un sanctuaire ou d'un mausolée, même si nous avons bien conscience qu'elles ne sont pas entièrement satisfaisantes, qu'elles n'expliquent pas certaines curiosités et qu'elles ne sont avancées que par défaut.

3.2. La pile : un monument funéraire à l'architecture exogène

S'il est un débat qui a longtemps été vivace, c'est bien celui de la fonction de la pile.

Depuis quelques années, il est admis que cet édifice est un monument funéraire. Cette interprétation est basée sur les comparaisons faites avec des bâtiments analogues dans l'Empire romain. Il s'agit entre autres des piles du sud-ouest et des piliers du nord-est, dits « trévires», J.-J. Hatt considérant que les deux appartiennent à la même famille architecturale, celle des tombes monumentales turriformes (HATT 1951 : 176-182).

Il semble encore difficile de déterminer l'origine de ces piles et piliers de Gaule. Sur ce point précis, qui n'est pas directement le sujet de notre propos, on peut se référer aux synthèses de J.-J. Hatt (HATT 1951 : 180-181), de M. Bêche (BÊCHE 1999 : 115-116) ou de P. Audin (AUDIN 1977 : 360-363) qui montrent des exemples de monuments similaires en Gaule, en Italie, en Orient et en Afrique.

Les différents parallèles avec les piliers trévires ou avec les piles du sud-ouest, deux types de monuments dont la fonction est funéraire, amènent donc à privilégier cette même destination pour la pile de Cinq-Mars.

Toutefois, on ne peut s'empêcher de faire remarquer que la pile de Cinq-Mars est un monument singulier qui se distingue par de très nombreux points des piles du sud-ouest, sans pour autant que cela ne remette en question sa fonction.

- le groupe des piles du sud-ouest forme un ensemble architecturalement et géographiquement homogène. La pile de Cinq-Mars se trouve bien plus au nord et ne peut appartenir à cet ensemble. Pour autant, elle n'est peut-être pas isolée, puisqu'il en existerait au moins deux autres dans la région, à Mazangé (Loir-et-Cher ; PROVOST 1988b : 123 ; FERDIÈRE 1993 : 224, Fig. 7) et à Marcé-sur-Esvres (Indre et Loire ; PROVOST 1988a : 34).

- si la pile est en petit appareil comme les piles du sud-ouest ou comme la pile méconnue d'Albenga en Ligurie (MASSABÒ 2004 : 20-21, 142-145), elle n'a pas un revêtement de pierres, mais de briques cuites en *opus testaceum*. Les briques sont uniquement utilisées dans les piles du sud-ouest pour marquer parfois les corniches ou la base de pilastre. Seule celle de Mazangé pourrait avoir une face entièrement en briques (PROVOST 1988b : 123) mais elle est trop arasée pour en avoir la certitude.

Le mode de construction de la pile n'a pas d'équivalents dans la région, ni même en Gaule (ADAM 1984 : 163). Il s'agit bien d'une architecture très exotique et qui trouve son origine en Italie, où les constructions en *opus testaceum* sont fréquentes, voire majoritaires.

- la pile de Cinq-Mars se distingue également par ses dimensions, puisqu'elle est de loin la plus haute. Elle culmine à près de 30 mètres alors que celles qui sont bien conservées ne doivent pas dépasser 24 m (pile de Pirelonge, Saint-Romain-de-Benet : AUDIN 1977 : 359 ; MAURIN 1999 : 279). Les deux piles connues en région Centre doivent également être de dimension réduite.

- elle ne possède pas de niche voûtée au second étage. Celle-ci est vraisemblablement remplacée par les panneaux mosaïqués (BÊCHE 1999 : 118). Ce style décoratif ne se retrouve sur aucune autre pile, sauf peut-être grossièrement à Saint-Lary (LAUZUN 1898 : 8, fig. 2) où l'on distingue des décors de marqueterie de pierre à motif géométrique proche de l'*opus reticulatum*. Mais, il ne s'agit pas pour

autant de l'alternance polychromique de briques et de pierres observées sur les douze panneaux de la pile de Cinq-Mars.

Ce style décoratif est une spécificité des environs de Rome et la pile de Cinq-Mars offre l'unique exception à cette règle (PICARD 1977 : 31 ; ADAM 1984 : 163). Il est particulièrement attesté à Ostie (LUGLI 1957 : 608) : on le retrouve dans les niches-laraires de la *Caseggiato del Larario* (I,IX,3) et de l'*Horrea Epagathiana et Epaphroditiana* (I, VIII, 3), ces deux bâtiments étant construits comme la pile en *opus testaceum*.

C'est donc particulièrement exceptionnel de le retrouver si loin du Latium. En outre, sa mise en œuvre est elle-même singulière : alors qu'à Ostie, par exemple, ce style décoratif ne fait qu'orner l'intérieur des niches-laraire, ici c'est un élément décoratif à part entière, décliné en douze panneaux (décoration plus proche du macaron polychrome connu à Pompéi ; ADAM 1984 : 160, Fig. 351).

L'ordonnance de ces panneaux a-t-elle un sens au-delà de l'esthétique ? L'hypothèse a beaucoup séduit les érudits qui ont proposé des théories improbables et non fondées. Plus sérieusement, il faut penser que si ce sens existe, il demeure une énigme.

- les rares fouilles réalisées autour des piles du sud-ouest ont montré que la plupart était enclose : la pile de Cinq-Mars ne l'est pas. Les maçonneries plus au nord qui ont pu être interprétées comme un enclos, appartiennent finalement à un ensemble architectural distinct. Même si la fouille ne s'est pas déroulée sur le côté sud de la pile, il est peu probable qu'y existe un mur formant enclos avec les maçonneries du sanctuaire. L'absence d'un enclos est une différence remarquable avec les piles du sud-ouest, mais elle est peut-être due à l'implantation topographique de la pile de Cinq-Mars, qui n'autorise pas forcément à bâtir un enclos.

Tout comme celle de Cinq-Mars, la pile de Mazangé et celle d'Albinga sont construites soit au bord d'un coteau soit à mi-pente et ne paraissent pas s'inscrire dans un enclos. Le modèle architectural des piles du sud-ouest n'est donc pas transposable à toutes les autres piles sans pour autant que les autres en perdent cette destination funéraire.

- à la grande différence des piles du sud-ouest fouillées, la pile de Cinq-Mars n'est donc pas enclose et, surtout, aucune sépulture n'a été découverte à proximité ni cette année ni auparavant. Les plus anciennes mentions de la Pile ne font état d'aucune découverte funéraire : pas d'ossements, pas de céramiques ou de verres fondus.

Pour autant, on ne peut l'exclure totalement puisque l'on sait que le site a été grandement érodé par les recherches successives. En outre, ces sépultures pourraient se situer plus à l'ouest ou plus à l'est, là où nous n'avons pas fouillé. N'oublions pas également que l'une des hypothèses concernant l'ensemble monumental plus au nord est celle d'un mausolée ou d'un cénotaphe : des sépultures pourraient alors s'imaginer sur le *podium*, dans la structure 2 qui pourrait alors s'apparenter à un enclos. Dans ce cas, la pile de Cinq-Mars possèderait un enclos mais, à la différences des autres piles, elle se situerait à l'extérieur.

- dans l'hypothèse d'un sanctuaire, il faut noter qu'aucune autre pile n'est associée à ce type de monument. L'archéologie n'a que très rarement démontré la coexistence d'un sanctuaire et d'un monument turriforme équivalent aux piles ou piliers. Seule, une représentation sur enduit peint découvert dans une *domus* du clos de la Lombarde à Narbonne en donne un exemple (SABRIÉ et SABRIÉ 2002 : 29 ; VAN ANDRINGA 2002 : 99) : on y voit une tour, percée de lucarnes, placée juste devant un temple. Mais il s'agit d'une part d'une tour, d'autre part d'un paysage idyllique. On ne peut donc pas comparer la pile de Cinq-Mars à cette tour.

Un bel exemple d'association entre un monument funéraire et une aire cultuelle existe à Avenches-En Chaplix (CASTELLA et FLUTSCH 1990) : de part et d'autre d'une chaussée, on retrouve un ensemble de deux sanctuaires (enclos et *cella* carrée) qui font face à deux monuments funéraires, de forme identique, chacun étant situé dans un enclos et

construit respectivement en 28 et vers 40 ap. J.-C. (CASTELLA et FLUTSCH 1990 : 12). L'architecture des monuments est particulière (semi-circulaire, échancrure en exèdre vers la voie et saillie quadrangulaire à l'arrière). Parmi les nombreux éléments sculptés découverts à proximité, il a été découvert une représentation d'Attis. La fonction funéraire de ces monuments ne fait pas de doute et ils attestent la présence à Avenches, sous Tibère, de puissants citoyens romains (CASTELLA et FLUTSCH 1990 : 26).

A la fin du Ier s. ap. J.-C., une nécropole s'implante à proximité immédiate de l'enclos funéraire nord (CASTELLA et FLUTSCH 1990 : 26).

L'association d'un complexe religieux et d'un monument funéraire existe bien mais demeure exceptionnelle : c'est peut-être l'apanage d'élites qui cherchent d'une part à s'associer à une divinité et d'autre part à marquer leur statut par des monuments funéraires massifs et typiquement romains.

Les différences avec l'architecture des piles du sud-ouest sont donc nombreuses. Cependant, elles ne peuvent suffire à avancer une interprétation autre que funéraire pour la pile de Cinq-Mars, puisque toutes ces particularités sont attestées par l'archéologie dans d'autres monuments funéraires.

La pile a deux fonctions : la première est funéraire. Elle appartient bien à la même famille des monuments turriformes qui dérivent, après une longue évolution, du type du mausolée (GRENIER 1934 : 215).

L'absence totale de traces d'inhumations, d'incinérations ou d'offrandes funéraires à Cinq-Mars-la-Pile ne peut être exploitée : le site est tellement arasé que tous ces restes ont pu disparaître.

L'interprétation funéraire de la pile doit donc être avancée par défaut : aucun matériel découvert *in situ* ne le confirme, mais tous les traits architecturaux de la pile renvoient à des monuments funéraires. Comme les autres piles, elle n'est pas le tombeau mais marque l'emplacement d'une nécropole rurale et privée.

Les différences observées avec les piles du sud-ouest montrent que cette comparaison doit être utilisée avec précaution. La pile de Cinq-Mars est en effet un monument singulier et complexe qui emprunte ses caractéristiques aux piles, aux piliers ou aux mausolées. Les piles du sud-ouest ont un type architectural propre (SILLIÈRES et SOUKIASSIAN 1993 : 304) et se retrouvent dans une aire géographique restreinte : un phénomène culturel d'imitation, d'émulation locale entre propriétaires de grandes *villae* explique assurément l'homogénéité de ce groupe (SILLIÈRES et SOUKIASSIAN 1993 : 304).

L'originalité de la pile, son unicité et son exotisme ont des causes culturelles qu'il faudra surtout rapprocher de l'origine et de la volonté du constructeur.

La seconde fonction découle de cette émulation entre propriétaires ou de ces causes culturelles : au-delà de l'emplacement d'une nécropole, elle signale l'importance des personnes qui l'ont fait construire et/ou pour qui elle a été construite.

Toutes les piles ont pour point commun d'être « à peu d'exceptions près au bord des voies romaines. Elles étaient faites pour être vues et s'imposer à la pensée des passants» (GRENIER 1934 : 219). Avec ces grands monuments funéraires ruraux, les grands propriétaires ont donc voulu manifester leur rang (SILLIÈRES et SOUKIASSIAN 1993 : 306).

Par sa monumentalité, la pile de Cinq-Mars marque le paysage tout autant que le voyageur : elle est si haute qu'on la voit aussi bien de la vallée que du plateau (**Photo 35**) ; son revêtement en briques rouges la détache nettement du paysage ; les douze panneaux décoratifs viennent orner sa face sud, celle qui est donnée à voir depuis la vallée.

Tout comme les piles du sud-ouest ou celle d'Albinga, comme les monuments funéraires d'Avenches-En Chaplix et bien d'autres mausolées antiques, la pile de Cinq-Mars est à proximité d'une voie antique : la voie *andegavensis* reliant *Caesarodunum* (Tours)

Photo 35. Vue de la pile depuis le coteau, à proximité des maçonneries du "Bois le Comte".

à *Juliomagus* (Angers) par *Alingavia* (Langeais) se situerait en contrebas de la pile (PROVOST 1993 : Pl. VIII) en longeant la Loire, elle-même navigable. Comme celles d'Albinga ou de Mazangé, elle surplombe la vallée[18] .

La pile de Cinq-Mars doit donc être résolument considérée comme un monument funéraire qui viendrait, soit se greffer à un sanctuaire, soit marquer l'emplacement d'un mausolée ou d'un cénotaphe (et peut-être d'une nécropole). Dans la première hypothèse, il s'agit donc d'un ensemble mixte exceptionnel associant cultuel et funéraire. La seconde hypothèse a l'avantage d'être plus attestée archéologiquement sur d'autres sites. La pile de Cinq-Mars se distinguerait donc des autres par son emplacement à l'extérieur de ce qui pourrait être un enclos, ce qui ne fait, au final, que renforcer son caractère ostentatoire.

Qu'il s'agisse au nord d'un sanctuaire ou d'un mausolée, l'ensemble monumental que forment la pile et le bâtiment sur *podium* doit être relié à la présence d'un membre d'une élite locale ou romaine. Comme pour les piles du sud-ouest, la pile de Cinq-Mars est l'œuvre d'un grand propriétaire foncier qui, dans un souci d'émulation locale, veut affirmer son importance.

On sait en effet que le plateau sur la rive droite de la Loire est fortement occupé durant l'Antiquité : on y connaît ainsi la *villa* de « Chatigny » à Fondettes (PROVOST 1988a : 106), celle de Luynes (PROVOST 1988a : 108), à Langeais la *villa* des « Béziaux » à Langeais (GUIOT, COUVIN et BLANCHARD 2003) et celle de « Tiron » (GUIOT et RAUX 2003) et la nécropole de Saint-Patrice (LELONG 1969 : 211-213 ; LELONG 1999 : 9-56)[19].

On peut penser que ce plateau constituait une position topographique privilégiée et recherchée pour l'implantation d'habitats ruraux et notamment de grandes *villae* (GUIOT, COUVIN et BLANCHARD 2003 : 78).

Pour ces raisons, on peut penser que la pile et le monument sur *podium* de Cinq-Mars sont liés à une *villa* qui, suivant le schéma observé précédemment, pourrait avoir pris place sur le bord du plateau et posséder son terroir plus au nord.

Aucune trace matérielle suffisante ne permet d'affirmer l'existence d'un habitat directement au nord de l'ensemble monumental[20]. En revanche, à 500 m. au nord-est de la pile, nous avons pu observer, dans un bois, les restes encore en élévation d'un bâtiment antique (**annexe 7**). Faut-il y voir la *villa* du constructeur de la pile ? C'est évidemment prématuré de l'avancer, mais ce devrait être l'une des problématiques des recherches à mener dans le futur.

Le choix de son implantation, de sa taille et des matériaux de construction n'est pas neutre : ils ne servent pas uniquement à marquer l'emplacement d'une nécropole, mais à signaler au monde extérieur l'opulence et l'origine du défunt ou du constructeur : sur place, sur le site, elle ne prend pas tout son sens, puisqu'elle n'est pas le tombeau et qu'elle n'est pas *a priori* l'objet des offrandes. Elle ne prend son sens ostentatoire qu'à l'extérieur de l'aire supposée d'inhumation ou d'incinération où elle traduit de façon monumentale, elle « pétrifie » (FERDIÈRE 2004 : 42) l'image, l'importance et le statut que les constructeurs ont voulu montrer d'eux-mêmes ou de leur ancêtre.

Puisque, de fait, la pile de Cinq-Mars a été conçue comme un monument ostentatoire, il est primordial d'analyser ce que les constructeurs nous donnent à voir.

[18] Celle d'Albinga domine la côte méditerranéenne et le port antique, ce qui lui a valu, comme à Cinq-Mars-la-Pile, d'être interprétée comme un phare au XVIème s. ap. J.-C. (MASSABÒ 2004 : 142)

[19] Sur l'occupation antique dense (ou très documentée) de ce coteau : AUDIN 1976.

[20] Bobeau signale pourtant de nombreux tessons de céramiques et de tuiles antiques qui attesterait la présence d'une occupation romaine (BOBEAU 1898 : 168).

3.3. L'affirmation ostentatoire de la culture romaine dans la campagne gauloise

L'analyse de cet ensemble monumental serait incomplète si l'on ne s'interrogeait pas justement sur cette monumentalité. Même si, de nos jours, l'effet est renforcé par l'état de conservation de la pile, on se doit d'évoquer l'ostentation qui semble gouverner l'architecture de ces deux monuments.

On l'a vu, que ce soit par le choix de l'emplacement, les modes de construction et la divinité – même secondaire – vénérée, le monument sur *podium* est exceptionnel en Gaule et en milieu rural.

La pile de Cinq-Mars est également un monument funéraire singulier à la fonction essentiellement ostentatoire

Mais ce qui la rend exceptionnelle, c'est que la monumentalité inhérente au programme architectural est renforcée par la mise en œuvre d'une architecture exogène (briques et style décoratif), pour ne pas dire exotique.

Contrairement aux autres piles, les constructeurs n'ont pas seulement signalé leur importance par un édifice imposant, ils ont surtout affirmé et affiché leur culture.

Si l'on ajoute maintenant à ces deux caractéristiques architecturales exogènes, la présence à l'arrière de la pile d'un monument où est vénéré entre autres un Jupiter-Sabazios, dieu d'origine orientale, cela fait beaucoup d'exotisme chez les Turons et sur un même site.

Et si l'on considère que le seul *sabazeum* clairement attesté par l'archéologie se trouve à Ostie (SQUARCIAPINO 1962 : 65) et que ce dieu est particulièrement adoré dans le Latium ou en Campanie, il devient difficile de croire à de simples coïncidences.

Beaucoup d'éléments, et non des plus discrets, nous renvoient en effet vers le Latium, Rome ou Ostie. Cela nous porte à croire que le personnage (ou sa famille) qui s'est fait construire tout cet ensemble connaît bien cette région, soit en y ayant voyagé, soit en en étant originaire.

Déjà, G. Picard en 1977 pensait que « le constructeur du monument connaissait bien Rome et ses environs ; selon toute vraisemblance, il s'agit par conséquent d'un négociant qui avait affaire à Ostie » (PICARD 1977 : 31). Il justifie son hypothèse en montrant que de nombreux Gaulois sont connus et enterrés à Ostie. L'hypothèse n'est pas suffisamment étayée pour être convaincante et l'on ne voit pas pourquoi il s'agirait plus d'un négociant, que d'un magistrat ou d'un militaire.

On ne peut pas savoir si le constructeur de la pile est le même que celui qui a bâti le monument plus au nord. La pile semblant postérieure, on pourrait penser qu'elle a été construite par une seconde génération, soit pour signaler le sanctuaire, soit pour marquer encore plus l'emplacement du mausolée ou du cénotaphe d'un ancêtre vénérable.

Une chose est sûre : les constructeurs de la pile et du monument plus au nord sont riches, très riches, du moins veulent-il l'afficher. Ils doivent en partie tirer leur richesse de l'exploitation de leur domaine agricole.

Les autres fonctions et activités des (ou du) constructeur(s) sont difficiles à estimer. Puisqu'il s'agit d'adorateurs de Sabazios, le constructeur (ou le défunt) pourrait être un militaire (LANE 1989 :III, 44). Mais, il faudrait envisager un grade élevé et non un simple légionnaire qui ne pourrait pas se faire construire de tels monuments.

En revanche, on peut s'interroger sur son origine. Il y a tellement de coïncidences avec Rome ou Ostie (mode de construction, décor, Sabazios) que l'on peut se demander si ce personnage ou sa famille n'est pas véritablement romain.

On pourrait objecter à cette hypothèse que la pile relève d'une tradition architecturale gallo-romaine. Ce serait oublier, d'une part que la pile de Cinq-Mars se singularise en de très nombreux points des piles du sud-ouest et qu'elle ne peut être associée à ce groupe homogène, d'autre part qu'il existe bien des piles en Italie (Albinga) et qu'il ne s'agit donc pas d'un type gallo-romain, enfin que tous ces monuments funéraires trouvent leur origine dans le type du mausolée hellénistique et romain. Certains mausolées ont ainsi des ressemblances architecturales très marquées avec les piles et celle de Cinq-Mars en particulier : c'est le cas du mausolée de Publius Vesonis Phileros, découvert dans la nécropole de Porta Nocera à Pompéi. Il s'agit d'un monument turriforme en briques, à deux étages sur soubassement en pierre. Le second étage est presque exclusivement consacré à un grand édicule quadrangulaire où se trouvent les trois statues des défunts. Ce mausolée est également enclos (VAN ANDRINGA 2004).

On pourrait ainsi multiplier les exemples de mausolées romains se rapprochant architecturalement des piles.

C'est en tout cas cette origine et cette culture romaine qui sont clairement affichées et mises en exergue dans l'ensemble de Cinq-Mars-la-Pile.

On peut donc avancer que la pile de Cinq-Mars et le monument sur *podium* plus au nord sont une affirmation de la culture romaine ou italienne en Gaule et en milieu rural. Cette affirmation est si marquée qu'elle peut être le fait d'une élite romaine ou du moins d'une élite gallo-romaine profondément acculturée, pour ne pas dire clairement romanisée.

En conséquence, la pile de Cinq-Mars peut être interprétée comme un signe manifeste d'ostentation d'une élite locale ou romaine, ostentation proche de l'autocélébration. Nul doute qu'il s'agisse d'une mise en scène de la richesse ou du pouvoir (GROS 2004 : 311) du constructeur, nul doute non plus que celui-ci cherche à manifester sa culture ou son appartenance à une élite. Contre cette interprétation d'autocélébration, on pourrait objecter « qu'il ne suffit pas d'exhiber ces signes extérieurs de richesse pour s'autocélébrer » (ANDREAU 2004 : 528). Mais cette remarque, qui peut s'appliquer sur des édifices publics, ne vaut pas pour la pile qui n'a de fonction funéraire que de signaler au public l'emplacement d'une nécropole privée et qui a surtout comme fonction principale de mettre en avant l'importance du constructeur. La motivation de celui-ci dépasse l'ostentation, la simple exhibition de sa richesse ; elle commence peut-être par la monumentalisation du tombeau d'un ancêtre vénérable ; elle culmine à l'affirmation par une élite d'une culture originale, profondément romaine : en ce sens, la pile de Cinq-Mars est bien un signe d'autocélébration d'une élite.

3.4. Nouvelles questions et perspectives

Comme bien souvent, la fouille des abords de la pile a répondu aux problématiques initiales mais a surtout amené de nouvelles interrogations. À la lumière des découvertes de cette année, nous avons pu opérer un réexamen complet du dossier de la pile mais des points restent encore en suspend et demanderaient à être étayés par de nouvelles recherches.

Sur la zone d'investigation, une nouvelle campagne n'est pas justifiée : le site est tellement arasé que d'une part tous les niveaux importants (occupation, démolition) ont disparu et que d'autre part nous avons montré qu'aucun vestige n'existait (ou n'existait plus ?) au nord et que la statue de Sabazios était isolée. Il ne reste donc que les épais remblais de construction du *podium*, clairement analysés et qui sont si pauvres en matériel que les résultats de leur fouille ne justifieraient pas l'investissement d'une nouvelle campagne.

L'hypothèse d'un escalier monumental depuis la terrasse basse ou celle du retour de M.02 à l'est ne peuvent pas être non plus l'objet d'une fouille : ce ne sont que des vérifications ponctuelles qu'il faudra réaliser avant la restauration et l'aménagement touristique du site.

Faute d'avoir l'accord des propriétaires des parcelles à l'est et à l'ouest, là où des maçonneries ont été découvertes en 1843, et comme celui-ci ne paraît pas envisageable dans les années à venir, il est impossible d'étendre la zone d'investigation vers ces parcelles. On peut d'ailleurs penser que l'érosion naturelle ou anthropique y est la même qu'aux abords immédiats de la pile et qu'ici encore l'investissement logistique est démesuré.

Que reste-t-il alors à espérer archéologiquement des abords de la Pile de Cinq-Mars ? Beaucoup encore, puisque la pile garde une grande partie de ses mystères et se voit liée maintenant à ceux de Sabazios ; mais rien en revanche aux abords immédiats de la pile qui sont complètement remaniés et qui n'apporteront pas plus d'éléments de compréhension.

Les fouilles de cette année ont surtout déplacé le problème : on l'a vu, le réexamen de la pile et la découverte du monument sur *podium* nous renvoient vers un personnage très aisé, peut-être un romain, qui possède vraisemblablement une *villa* non loin de la pile. Or, ce personnage est maintenant la clef de l'énigme de la pile : la découverte de son habitat et sa fouille de celui-ci pourrait permettre de comprendre son origine, sa culture et son statut social. Si cette *villa* est à l'image de la pile et de l'édifice au nord, gageons également que sa fouille apportera des éléments de réflexion inédits dans la région sur un habitat privilégié d'une élite locale ou romaine. Une telle fouille devrait permettre de cerner les us et coutumes des occupants, leur culture et la chronologie de l'occupation. En outre, elle permettrait également de découvrir ou non des structures de production en liaison étroites avec la pile (four de tuiliers ?)

Il faut donc se résoudre à ne pas fouiller de nouveau au pied de la pile mais plutôt à engager de nouvelles recherches dans ses environs, à une échelle beaucoup plus vaste.

Ce programme doit être mené en deux temps réfléchis : à court terme, il semble judicieux de réaliser des prospections pédestres sur le plateau pour y caractériser entre autres la nature et la densité de l'occupation antique. Le service archéologique départemental de l'Indre-et-Loire semble disposé à mener ces recherches.

À long terme, une fouille pourrait être menée sur un indice de site repéré par la prospection, indice qui devrait être suffisam-

ment net et manifeste pour être susceptible de correspondre à la résidence liée au monument sur *podium* et à la pile de Cinq-Mars.

Conclusion

Les fouilles de cette année ont confirmé et étoffé le caractère exceptionnel de la pile de Cinq-Mars.

Cette pile doit être résolument vue comme un monument funéraire. Même si le site est considérablement érodé, de nombreux éléments nous amènent à y voir le marqueur monumental d'une tombe privilégiée. Au-delà de la monumentalité de la pile, c'est surtout la mise en œuvre d'une architecture et d'un décor que l'on ne retrouve qu'en Italie, à Rome ou à Ostie, qui fait de la pile de Cinq-Mars un monument unique.

Le bâtiment sur *podium* dégagé au nord se distingue aussi par sa construction. Il est lui aussi conçu pour se détacher du paysage, pour être vu. Sa construction est monumentale avec des travaux importants de terrassement et des maçonneries imposantes et soignées. Elle contribue à distinguer trois espaces : la terrasse inférieure extérieure à l'édifice, le *podium* et enfin un bâtiment semi-excavé qui créé une troisième aire.

La découverte d'une belle statue de Sabazios, divinité d'origine proche-orientale, sur les remblais de construction du *podium* est exceptionnelle à plus d'un titre. Ce dieu n'est que très peu attesté en Gaule et sa représentation de Cinq-Mars-la-Pile est peut-être l'une des plus belles que l'on connaît dans l'Empire romain.

Elle aussi laisse penser que ses adorateurs ont des liens étroits avec l'Italie, la région de Rome ou Ostie, où ce culte est bien attesté.

Malheureusement, l'érosion naturelle et anthropique nous ont privé de nombreux éléments importants : le bâtiment semi-enterré a été pillé et les niveaux d'occupation et de destruction du *podium* ont totalement disparu. Ainsi, de nombreux aménagements de ce monument nous échappent (accès depuis la terrasse basse, existence d'un portique, position de la statue, occupation antique au nord…). Surtout, l'absence de ces niveaux nous empêche d'identifier clairement ce bâtiment. Et la présence isolée de la statue de Sabazios est plus délicate à interpréter qu'il n'y paraît.

Peut-être s'agit-il d'un sanctuaire où Sabazios, y serait un dieu invité ? Peut-être s'agit-il déjà d'un mausolée ou d'un cénotaphe, où l'on maintient le souvenir d'un aïeul vénérable ?

Cette dernière hypothèse est certes fragile puisqu'elle ne s'appuie pas sur des découvertes mobilières (reste de sépultures, d'offrandes…), mais elle a le mérite d'intégrer la fonction funéraire de la pile, ce qui peut constituer un argument supplémentaire.

La pile pourrait avoir été construite après le bâtiment sur *podium* : elle viendrait signaler son emplacement et renforcer son caractère ostentatoire

L'ensemble est imposant, et répond à une tradition funéraire méditerranéenne, celle de « l'ostentation pérenne du tombeau monumentalisé » (FERDIÈRE 2004 : 51). L'hypothèse d'un mausolée plus au nord intègrerait parfaitement le sens de ce monument turriforme qui « n'est pas une tombe ordinaire mais évoque l'idée d'un sanctuaire, au mort divinisé » (HATT 1951 : 179).

Il ressort surtout de ces découvertes et du réexamen complet de ce dossier que cet ensemble monumental est le fait d'une élite romaine ou profondément acculturée.

À la différence des autres piles connues en Gaule ou en Italie, celle de Cinq-Mars est la seule à utiliser des techniques de construction

et un style décoratif que l'on rencontre principalement dans les environs de Rome. La présence de Sabazios, même en culte secondaire, nous renvoie encore à cette région.

On ne peut pas affirmer que les constructeurs sont romains : pour l'instant, on peut simplement conclure qu'ils sont profondément acculturés et, surtout, que c'est bien cette culture qu'ils affichent et imposent à la vue des voyageurs.

Les fouilles de cette année ont donc déplacé le problème lié à la pile puisqu'elles attestent de l'existence à Cinq-Mars d'une aristocratie riche et opulente. Le site est très érodé et a été entièrement exploré : une nouvelle campagne n'y est pas nécessaire et n'apporterait pas de nouveaux éléments. On doit donc se résoudre à ce que la pile de Cinq-Mars garde une partie de son mystère. En revanche, il reste à compléter notre connaissance de l'occupation antique dans cette région et, pourquoi pas, à trouver la *villa* des constructeurs qui devrait logiquement se situer sur le plateau. Les recherches futures devront être menées dans ce sens.

Bibliographie

A.G.E.R. : Association d'Étude du Monde Rural Gallo-Romain.
A.R.C.H.E.A. : Association en Région Centre pour l'Histoire et l'Archéologie.
B.S.A.T. : *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*.
M.S.A.T. : *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*.
R.A.C.F. : *Revue Archéologique du Centre de la France*

ADAM 1984

Adam J.-P. – *La construction romaine. Matériaux et techniques*, Paris.

ANDREAU 2004

Andreau J. – Conclusions. L'irrésistible célébration des élites municipales, in : CÉBEILLAC-GERVASONI, LAMOINE et TRÉMENT (dir.) 2004 – *Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, textes, images (IIe s. av. J.-C. – IIIe s. ap. J.-C.)*, collections ERGA, 7, Centre de Recherches sur les Civilisations antiques, Presses Universitaires Blaise Pascal : 525-534.

AUDIN 1976

Audin P. – Voies antiques et habitat gallo-romain entre Tours et Ingrandes-de-Touraine, II. L'occupation du sol, *B.S.A.T.*, XXXVIII : 79-98.

AUDIN 1977

Audin P. – La pile de Cinq-Mars et les piles gallo-romaines, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest (Anjou, Maine, Touraine)*, t. 84, 3 : 351-367.

BARATIN 1985

Baratin J.-F. – Les nécropoles de Tavers, IVe-Xe siècles. Memoria et église, in : PÉRIN et FEFFER 1985 – *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de Dagobert à Charles le Chauve (VIIe-Ixe siècles)*, catalogue d'exposition, XXIe Colloque historique franco-allemand (Rouen), Institut historique allemand de Paris : 182-185.

BATS et SEIGNE 1972

M. Bats et J. Seigne – La villa gallo-romaine de Saint-Michel à Lescar, *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 4ème série, t. VII : 49-62.

BÊCHE 1999

Bêche M. – *La pile de Cinq-Mars*, mémoire de maîtrise, Université de Tours, 2 volumes.

BOBEAU 1898

Bobeau O. – Vestiges de monuments anciens sur la rive droite de la Loire, *B.S.A.T.*, XI, 1897-1898 : 162-173.

BOITIER 1996

Boitier D. – *Rapport ANTEA. Reconnaissance des fondations de La Pile, Cinq-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire)*, septembre 1996.

DU BUISSON 1634-1635

du Buisson – *Voyages en France*, 1634-1635, Bibliothèque Municipale de Tours, Manuscrit 1206.

CASTELLA et FLUTSCH 1990

Castella D. et Flutsch L. – *Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches en Chaplix VD*, Archéologie suisse, 13, 1990.1 : 2-30.

CHEVALIER 1869

Chevalier C. abbé – *Promenades pittoresques en Touraine. (Histoire, légendes, monuments, paysages)*, Tours : 420-423.

CREMA 1959

Crema L. – *L'architettura romana. Enciclopedia Classica, sezione III, Archeologia et Storia dell'Arte Classica*, Turin.

CUMONT 1929

Cumont F. – *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris.

DAREMBERG ET SAGLIO 1877-1919

Daremberg Ch. et Saglio E. – *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*.

DRINKWATER 2001

Drinkwater J. F. – Sic itur ad astra : tension émotionnelle et reliefs sur le Piler d'Igel, *Annales de l'Est*, 2001, 2 : 141-151.

FERDIÈRE 1993

Ferdière A. – Sépultures dans le monde rural gallo-romain, le cas de la Beauce, *in* : FERDIÈRE (dir.) 1993 – *Monde des morts monde des vivants en Gaule rurale*, Actes du colloque A.R.C.H.E.A./A.G.E.R. (Orléans, 7-9 février 1992), 6ème supplément à la R.A.C.F., Tours : 209-239.

FERDIÈRE 2004

Ferdière A. – Indigènes et « romanisés » à travers la tombe privilégiée en Gaule, *Latomus*, 63, 1 : 35-57.

FICHET 1965

Fichet C. – De « Sanctus Medardus » à « Cinq-Mars-la-Pile », *B.S.A.T.*, 1965, t. 34 : 132-134.

GANDOLFI 1995

Gandolfi J.-M. – *Rapport ANTEA. Expertise géotechnique da la "pile" gallo-romaine à Cinq-Mars-la-Pile (37)*, février 1995.

GRENIER 1934

Grenier A. – *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, t. 2, Paris : 213-234, 296-300.

GROS 2004

Gros P. – La basilique dans la maison des notables, in : CÉBEILLAC-GERVASONI, LAMOINE et TRÉMENT (dir.) 2004 – *Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, textes, images (IIe s. av. J.-C. – IIIe s. ap. J.-C.)*, collections ERGA, 7, Centre de Recherches sur les Civilisations antiques, Presses Universitaires Blaise Pascal : 311-328.

GUIOT, COUVIN et BLANCHARD 2003

Guiot T., Couvin F. et Blanchard Ph. – Le site antique (Ier-IIIe s.) des "Béziaux" à Langeais (Indre-et-Loire), *R.A.C.F.*, t. 42 : 75-119.

GUIOT et RAUX 2003

Guiot T. et Raux S. – La *villa* gallo-romaine de "Tiron" à Saint-Patrice (Indre-et-Loire, *R.A.C.F.*, t. 42 : 121-167.

JOUQUAND *et al.* 2002

Jouquand A.-M. *et al.* – *Cinq-Mars-la-Pile, « l'Audrière », rapport d'opération de diagnostic archéologique (24 novembre-5 décembre 2002)*, SRA Orléans.

HATT 1951

Hatt J.-J. – *La tombe gallo-romaine*, Presses Universitaires de France, Paris.

KAUFMANN-HEINIMANN 1998

Kaufmann-Heinimann A. – *Götter und Lararien aus Augusta Raurica. Herstellung, Fundzusammenhänge und sakrale Funktion figürlicher Bronzen in einer römischen Stadt. Forschungen in Augst 26*. Augst: Römermuseum Augst.

LAMOINE 2004

Lamoine L. – Autocélébration, mémoire et histoire des notables des cités de la Gaule, in : CÉBEILLAC-GERVASONI, LAMOINE et TRÉMENT (dir.) 2004 – *Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, textes, images (IIe s. av. J.-C. – IIIe s. ap. J.-C.)*, collections ERGA, 7, Centre de Recherches sur les Civilisations an-

tiques, Presses Universitaires Blaise Pascal : 443-462.

LANE 1985
Lane E.N. – *Corpus Cultus Iovis Sabazii*. II. *The other monuments and literary evidence*, Leiden.

LANE 1989
Lane E.N. – *Corpus Cultus Iovis Sabazii*. III. *Conclusions*, Leiden.

DE LA SAUSSAYE 1835
de La Saussaye L. – *Dissertation sur la pile de Cinq-Mars*, Paris.

LA SAUVAGÈRE 1770
La Sauvagère R. (de) – *Recherches sur quelques antiquités des environs de Tours*, Paris : 158-180.

LAUZUN 1898
Lauzun Ph – Inventaire général des piles gallo-romaines du sud-ouest de la France et plus particulièrement du département du Gers, *Bulletin Monumental*, 63, 7ème série, t. 3 : 5-68.

LELONG 1969
Lelong Ch. – Actualité archéologique tourangelle, *Caesarodunum*, 3 : 207-210.

LELONG 1999
Lelong Ch. – La nécropole gallo-romaine de Saint-Patrice (Indre-et-Loire), canton de Langeais, *M.S.A.T.*, LXIV : 9-56.

LUGLI 1957
Lugli G. – *La tecnica edilizia romana con particolare riguardo a Roma e Lazio*, Rome.

MASSABÒ 2004
Massabò B. – *Albingaunum*, Gènes.

MAURIN 1999
Maurin L. – *Carte Archéologique de la Gaule, La Charente-Maritime (17-1)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.

MEFFRE 1844
Meffre J.-A. – La pile de Saint-Mars ou de Cinq-Mars, *M.S.A.T.*, t. 2 : 180-190.

PICARD 1962
Picard C. – Le dieu thraco-phrygien Sabazios-Sabazius, *R.A.C.F.*, t. 1, fasc. 1 : 10-30.

PICARD 1977
Picard G. – La pile de Cinq-Mars (Indre-et-Loire*), Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France* : 28-32.

PROVOST 1988a
Provost M. – *Carte Archéologique de la Gaule, L'Indre-et-Loire (37)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.

PROVOST 1988b
Provost M. – *Carte Archéologique de la Gaule, Le Loir-et-Cher (41)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.

PROVOST 1993
Provost M. – *Le Val de Loire dans l'Antiquité*, *52ème supplément à Gallia*, Paris.

RABELAIS
Rabelais F. – *Oeuvres complètes*, texte établi par Jacques Boulenger, revue et commentée par Lucien Scheler, NRF Bibliothèque de la Pléiade, 1955.

RANGER 2000
Ranger O. – *Cinq-Mars-la-Pile « La Prieuresse », rapport de fouille d'évaluation archéologique, 17/07/00 au 30/08/00*, SRA Orléans.

SABRIÉ et SABRIÉ 2002
Sabrié R. et M. – *Le clos de la Lombarde. Un quartier de Narbonne dans l'Antiquité*, Narbonne.

SCHEID 2000
Scheid J. – Réflexions sur la notion de culte dans les Gaules romaines, in : VAN ANDRINGA (dir.) 2000 – *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Centre Jean-

Palerne, Publications de l'Université de Saint-Étienne : 19-26

SILLIÈRES et SOUKASSIAN 1993

Sillières P. et Soukassian G. – Les piles funéraires gallo-romaines du sud-ouest de la France : état des recherches, in : FERDIÈRE (dir.) 1993 – *Monde des morts monde des vivants en Gaule rurale*, Actes du colloque A.R.C.H.E.A./A.G.E.R. (Orléans, 7-9 février 1992), 6ème supplément à la R.A.C.F., Tours : 299-306.

SOCIÉTÉ FRANKI FRANCE 1997

Société Franki France – *Cinq-Mars-la-Pile, Travaux de confortement des terrains*, 24/06/97.

SQUARCIAPINO 1962

Squarciapino M. F. – *I culti orientali ad Ostia*, Leiden.

TROMBETTA 1982

Trombetta P.-J. – *Thésée-Pouillé : un centre de production céramique au second siècle de notre ère, Fouilles et Méthodes archéologiques en Loir-et-Cher. Thésée-la-Romaine et Pouillé*, catalogue d'exposition, château de Blois, déc. 1982-janv. 1983 : 105-131.

TURCAN 2004

Turcan R. – *Les cultes orientaux dans le monde romain*, Paris, Les Belles Lettres, 1989, 397 p. réimpression 2004.

VAN ANDRINGA 2002

Van Andringa W. – *La religion en Gaule romaine. Piété et politique* (Ier-IIIe siècle ap. J.-C.), Errance.

VAN ANDRINGA 2004

Van Andringa W. – Mourir à Pompéi. La nécropole de Porta Nocera, *Archéologia*, novembre 2004, 416 : 60-65.

VERMASEREN 1983

Vermaseren M.J. avec la collaboration de Westra E. et De Boer M.B. – *Corpus Cultus Iovis Sabazii*. I. *The hands*, Leiden.

Index des photos

Photo1. Face sud de la pile de Cinq-Mars. On devine au nord les murs de soutènement du podium.
Photo 2. Vue des douze panneaux mosaïqués sur la face sud de la pile.
Photo 3. M.01 et la terrasse basse avant la fouille.
Photo 4. Vue de la terrasse haute avant la fouille.
Photo 5. Décapage de la terrasse basse. La zone au sud a servi à stocker les déblais contenus par une palissade de bastaings.
Photo 6. Vue de l'affleurement rocheux intégré dans la construction du podium. M.02 à l'ouest est recoupé par F.16 et devait se prolonger jusqu'au rocher à l'est.
Photo 7. Vue de la structure 2 depuis le sud-ouest.
Photo 8. Paroi rocheuse taillée au nord de la terrasse basse. On distingue l'arrachement de M.03 qui vient chemiser le rocher.
Photo 9. Fondation et élévation de M.03 au contact de M.09 et M.01.
Photo 10. Canalisation en tegulae M.18, au nord de l'angle M.01/M.03.
Photo 11. Elévation de M.01.
Photo 12. Elévation de M.01 : détail des pilastres et du fruit en bas du mur.
Photo 13. Canalisation M.18 et ressaut de fondation de M.01.
Photo 14. Parement interne de M.01 au sud.
Photo 15. Fondation et élévation de M.02. A l'arrière, on peut voir les remblais de construction du podium et M.01.
Photo 16. Fondation et parement interne de M.02.
Photo 17. Vue générale prise depuis le sud-ouest du bâtiment sur podium, comblé de remblais au fur et à mesure de la construction.
Photo 18. Détail des remblais de construction du podium contre M.01.
Photo 19. Vue de la structure 3 depuis le nord. La fosse F.13 est creusée dans l'angle sud-est.
Photo 20. Ressauts de fondation de M.04 et M.05.
Photo 21. Mur nord (M.05) de la structure 3. On peut voir les angles soignés, le gros bloc au centre du mur et les traces du plancher incendié.
Photo 22. Démolition de la structure 3 vue depuis le nord. La partie est n'est pas encore dégagée.
Photo 23. Statue lors de la découverte. Elle repose sur un niveau de remblai de construction, à proximité de M.01.
Photo 24. Gros bloc calcaire à proximité de la statue (L : 0,47 ; l : 0,27 m).
Photo 25. Statue de Sabazios.
Photo 26. Tête de la statue.
Photo 27. Ressaut de fondation sur la face nord de la pile, perturbé par F.19.
Photo 28. Vue depuis l'ouest de la fondation de la pile plaquée contre le substrat. Les trous et tuyaux en PVC sont les carottages et injections de 1995/1997.
Photo 29. F.19 vue depuis l'ouest.
Photo 30. F.07 vue depuis le nord.
Photo 31. F.15, au nord de la pile.
Photo 32. M.11 à l'angle nord-ouest de la pile.
Photo 33. M.09 vu depuis le sud.
Photo 34. Carrière F.20 au sud de la terrasse basse.
Photo 35. Vue de la pile depuis le plateau, à proximité des maçonneries du « Bois le Comte ».

Index des figures

Annexe 1 Localisation
Fig. 1. Localisation de la commune de Cinq-Mars-la-Pile en Indre-et-Loire.
Fig. 2. Extrait de la carte IGN au 1/25000e (1822 O).
Fig. 3. Plan d'assemblage du cadastre de Cinq-Mars-la-Pile.
Fig. 4. Extrait du cadastre de Cinq-Mars-la-Pile. Section AK (1/1000e).
Fig. 5. Extrait du cadastre de 1772 (conservé à la mairie de Cinq-Mars-la-Pile).
Fig. 6. Extrait du cadastre de 1818 (conservé à la mairie de Cinq-Mars-la-Pile).
Fig. 7. Extrait de la carte IGN au 1/25000e (1822 O) avec environnement archéologique supposé de la pile de Cinq-Mars.

Annexe 2 Documents administratifs
Fig. 8. Procès verbal de la CIRA.
Fig. 9. Autorisation de fouilles.
Fig. 10. Arrêté municipal.
Fig. 11. Procès verbal du dépôt de plainte.

Annexe 3 Données de fouille et analyses.
Fig. 12. Diagramme stratigraphique.
Fig. 13. Liste des unités stratigraphiques.
Fig. 14. Liste des faits et structures.
Fig. 15. Inventaire des objets.
Fig. 16. Inventaire de la céramique.
Fig. 17. Inventaire des ossements.
Fig. 18. Inventaire des photographies de fouille.
Fig. 19. Inventaire des analyses prévues.

Annexes 4.
Fig. 20. Plan de l'emprise de la fouille, des principaux vestiges et de la topographie environnante (d'après MNT et données de terrain).
Fig. 21. Plan masse non phasé.
Fig. 22. Plan général des vestiges par période chronologique.
Fig. 23. Localisation des coupes.
Fig. 24. Coupe nord-sud des deux terrasses (coupes 5 et 11).
Fig. 25. Coupe ouest-est des deux terrasses (coupes 10, 18, 3 et 1).
Fig. 26. Coupe sud-nord de la terrasse basse et du coteau.
Fig. 27. Plan de la structure 2 (M.01, 02, 03 et 18) en relation avec la statue F.08 et la structure 3.
Fig. 28. Elévation de M.03, mur de soutènement nord de la structure 2.
Fig. 29. Elévation interne de l'angle M.01/M.03 en relation avec la canalisation M.18 au nord.
Fig. 30. Elévation de M.01, mur ouest du podium.
Fig. 31. Elévation de M.01 et proposition de restitution en plan de son angle sud.
Fig. 32. Elévation de M.02.
Fig. 33. Coupe nord-sud entre les structures 3 (angle M.04/M.06) et 2 (M.02).
Fig. 34. Coupe sud-nord des remblais de construction du podium, au nord de M.02.
Fig. 35. Plan de la structure 3.

Fig. 36. Coupe est-ouest de la structure 3.
Fig. 37. Coupe nord-sud de la structure 3.
Fig. 38. Elévation de M.05, mur nord de la structure 3.
Fig. 39. Elévation de M.06, mur sud de la structure 3.
Fig. 40. Elévation de M.04, mur ouest de la structure 3.
Fig. 41. Elévation de M.10, mur est de la structure 3.
Fig. 42. Hypothèse de restitution de la structure 3 avec un accès au sud depuis la terrasse basse.
Fig. 43. Hypothèse de restitution de la structure 3 avec un accès au sud depuis la terrasse haute.
Fig. 44. Hypothèse de restitution de l'ensemble monumental.
Fig. 45. Coupe ouest-est de F.12 et F.14.
Fig. 46. Coupe nord-sud de F.19, entre M.02 et la Pile.
Fig. 47. Coupe est-ouest de F.16 entre M.02 et l'affleurement rocheux.
Fig. 48. Coupe est-ouest de F.07.
Fig. 49. Coupe sud-nord de la terrasse basse.

Annexe 5 Planches et photos de mobilier.
Fig. 50. Planche de céramiques
Fig. 51. Vase archéologiquement complet découvert dans les remblais de construction.
Fig. 52. Fragment de plomb (scellement, fermeture ?).
Fig. 53. *Tegulae* et *imbrices* découverts dans la démolition de la structure 3.
Fig. 54. Moellon en calcaire décoré.

Annexe 6 Rapport de prospection géotechnique (A. Laurent)
Fig. 55. Schéma de fonctionnement du PANDA.
Fig. 56. Localisation des sondages.
Fig. 57. Résultats des sondages.
Fig. 58. Pénétrogrammes des sondages 8 et 1.

Annexe 7 Informations orales et prospections.
Fig. 59. Extrait du cadastre de Cinq-Mars-la-Pile, section ZM, lieu-dit "Les Blais" (1/2000e).
Fig. 60. Extrait du cadastre de Cinq-Mars-la-Pile. Section AK "les hauts de la pile, section ZC "Les Haudières" et section AL "Bois Le Comte" (1/1000e). Localisation schématique des découvertes.
Fig. 61. Cube de pierre, section ZC, « les Haudières, parcelle 267.

Annexe 1
Localisation

Fig. 1. Localisation de la commune de Cinq-Mars-la-Pile en Indre-et-Loire.

Fig. 2. Extrait de la carte IGN au 1/25000e (1822 O).

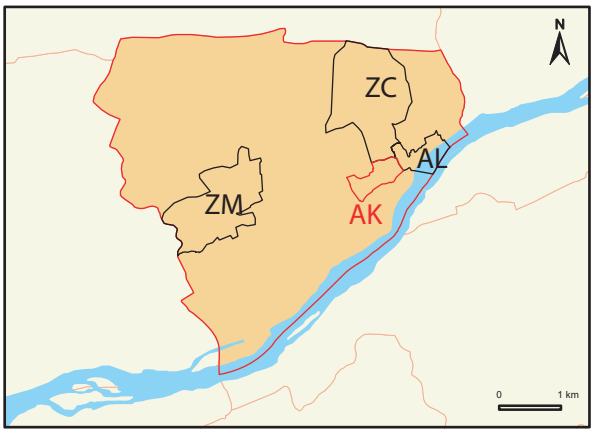

Fig. 3. Plan d'assemblage du cadastre de Cinq-Mars-la-Pile.

Fig. 4. Extrait du cadastre de Cinq-Mars-la-Pile, section AK (1/1000e).

Fig. 5. Extrait du cadastre de 1772
(conservé à la mairie de Cinq-Mars-la-Pile).

Fig. 6. Extrait du cadastre de 1818
(conservé à la mairie de Cinq-Mars-la-Pile).

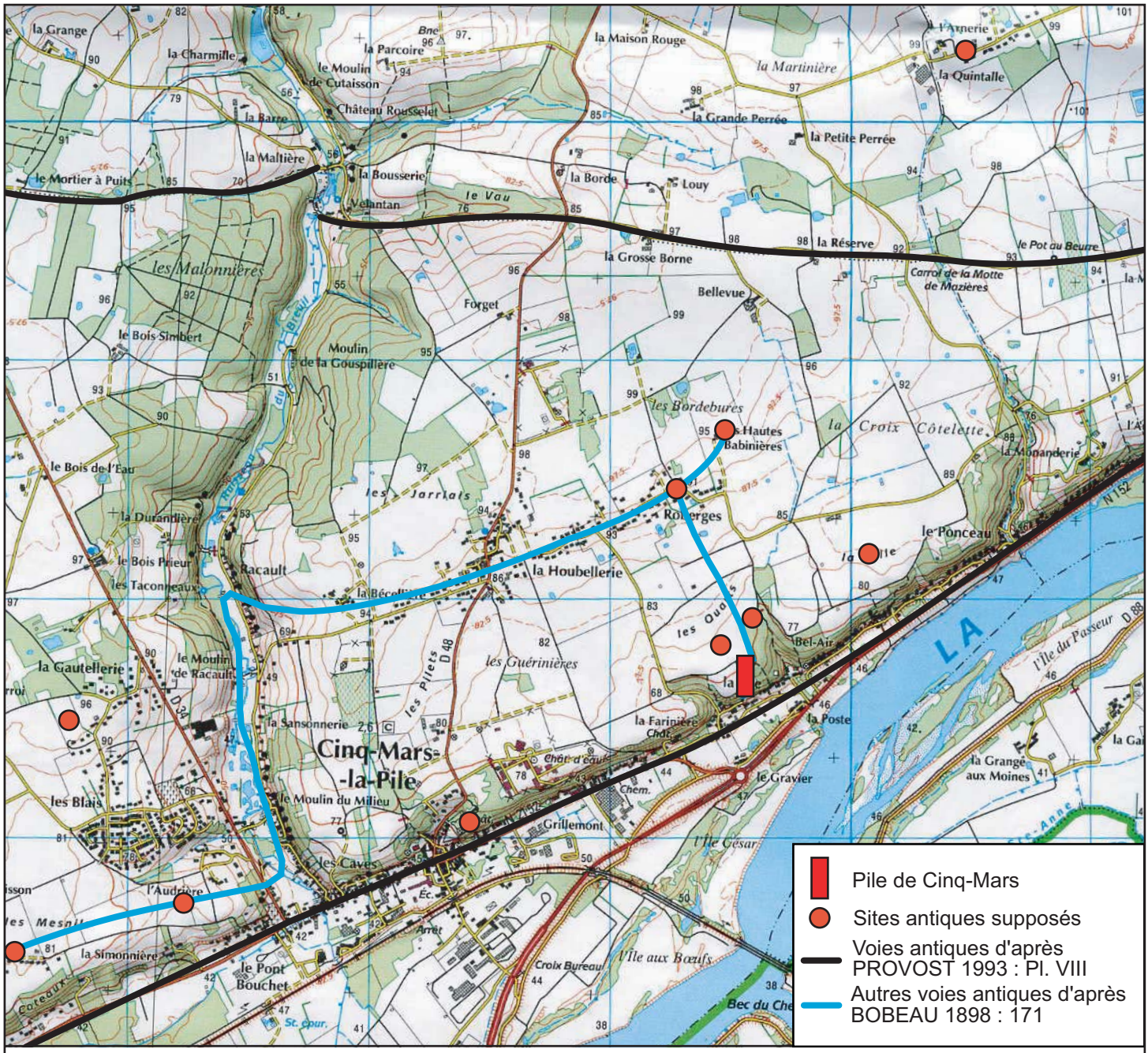

Fig. 7. Extrait de la carte IGN au 1/25000e (1822 O) avec environnement archéologique supposé de la pile de Cinq-Mars.

Annexe 2
Documents administratifs

COMMISSION INTERREGIONALE

DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE DU CENTRE-NORD

Réunion des 14, 15 et 16 MARS 2005

PROCES-VERBAL

La Commission s'est tenue dans les locaux de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, à ORLEANS, rue du Brésil, Bâtiment C, 1er étage, salle C1 03.

Présents :

Président de séance :
Laurent Bourgeau, Conservateur régional de l'archéologie, représentant Monsieur le Préfet de la région Centre.

Membres de la Commission :
Patrice Arcelin, Didier Bayard, Isabelle Catteddu, Jean-Pierre Daugas, Jean-Paul Delor, Vincent Lhomme.

Conservateurs régionaux de l'archéologie :
Laurent Bourgeau (Centre),
Gérard Fosse (Nord – Pas-de-Calais),
Bruno Foucray (Ile-de-France),
Jean-Luc Collart (Picardie).

Absents, excusés :
Bruno Foucray, le 14 mars après-midi,
Florence Delacampagne,
Xavier Gutherz.

Secrétaire de séance :
Virginie Serna, Conservatrice du Patrimoine à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie.

Fig. 8. Procès verbal de la CIRA.

2 – Fouilles programmées

Programme 22 « Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains »

. région Centre

- Cinq Mars la Pile, "La Pile" (Indre-et-Loire), 1/1 - 2005
  Responsable de l'opération : Emmanuel Marot (Service départemental d'archéologie d'Indre-et-Loire)
  Rapporteur : D. Bayard.

Présentation et analyse du dossier :
La pile de Cinq Mars est considérée comme l'un des rares monuments funéraires gallo-romains conservés en élévation au nord de la Loire, certainement le mieux conservé, avec celui d'Igel.
La pile de Cinq Mars est un monument insolite établi sur un versant escarpé dominant le cours de la Loire, à 18 km au nord-ouest de Tours. Il s'agit d'une tour massive de section carrée relativement réduite (5,80 m à la base), mais haute de 30 m, qui domine le paysage alentour. Construite autour d'un noyau de moellons de calcaire noyés dans le mortier, elle est entièrement parementée de briques. Les décors sont limités à la face sud, regardant la Loire. Douze panneaux mosaïqués faisant alterner des moellons de calcaire et des briques forment un décor géométrique. La pile se termine actuellement et, en tout cas depuis 1913 date de travaux de restauration importants, par un clocheton pyramidal et quatre créneaux.

L'antiquité du monument est établie de longue date comme en témoignent de nombreuses allusions dans des textes depuis le XVIe siècle (voir notamment *le registre de remembrance du fief de la salle César*, dans lequel le chanoine Bailly mentionne en 1589 " la pile de César " et " la pile des cinq marques de César "). Cependant, notre connaissance de ce monument reste extrêmement limitée. La pile a fait l'objet davantage de pillages et de fouilles clandestines qui ont contribué à la déstabiliser que de véritables recherches archéologiques destinées à comprendre sa nature exacte. Les seules données fiables ont été acquises en 1843 par J.-A. Meffre qui a effectué plusieurs sondages au pied et aux abords de la tour afin de préciser le motif et la date de sa construction. Un sondage creusé en sape sous la face sud a révélé une excavation préexistante, creusée depuis l'ouest du monument. Cette dernière formait un vide de 3,40 m sur 3,10 m et 2 m de hauteur directement sous la pile sans qu'aucun aménagement ne permette d'en interpréter la fonction ni de la dater assurément de l'Antiquité. Les sondages et cette cavité ont été rebouchés et cimentés en 1844.
Un autre sondage ouvert à 20 m à l'ouest de la pile mit au jour plusieurs maçonneries que Meffre mettait en relation avec la pile, mais sans en donner de plan ou de description précis.
Aucune autre intervention archéologique n'a eu lieu sur cet édifice depuis 1843. Mais en janvier 1995, à la suite d'un effondrement de terrain à 5 m au sud de la pile, des sondages mécaniques et pressiométriques ont été effectués afin de préciser la nature des fondations et en vérifier la solidité. L'on sait grâce à ces sondages que les fondations reposent sur le substrat calcaire à 3 m de profondeur et sont constituées d'un blocage de maçonnerie. Le parement de briques visible en élévation se poursuit sur 0,50 m à 1,50 m sous le sol actuel.
Au terme de ces différents travaux, nous ignorons toujours s'il s'agit véritablement d'un monument funéraire, si c'est le cas, s'il s'agit d'un tombeau isolé ou un élément d'un complexe plus important. Son environnement immédiat (enclos, bâtiments annexes, zones de dépôt ou de sépulture…) nous échappe complètement. Les comparaisons qu'il est possible de faire avec les piles funéraires trévires d'une part, et surtout avec les piles du Sud-Ouest d'autre part, constituent en fin de compte les seuls arguments en faveur d'une interprétation funéraire. La datation retenue quant à elle, le milieu ou la seconde moitié du IIe siècle, paraît plausible étant donné la découverte de deux monnaies de Marc Aurèle, frappées en 166-167 et 170-171 recueillies en 1770 au pied de la pile et le type du décor qui serait caractéristique de cette époque. Mais ce sont là encore des arguments fragiles.
Les événement récents ont montré la relative fragilité de ce monument. D'autre part, sa situation à flanc de coteau, en bordure d'une rue passante, n'est guère propice à une fréquentation par le public. Le Conseil Général souhaite effectuer des travaux de mise en valeur et d'adaptation pour l'accueil du public. Il est clair que ces travaux ne sont envisageables que s'ils sont accompagnés ou précédés par des investigations archéologiques.

Un étudiant doctorant de l'université François Rabelais de Tours, rattaché à l'UMR 6173 CITERES, laboratoire " Archéologie et territoires ", Emmanuel Marot, se propose de reprendre le dossier en concertation avec le service archéologique départemental et avec l'appui scientifique de l'UMR 6173. Emmanuel Marot propose de fouiller le seul secteur qui soit accessible et encore intact, le secteur nord. La zone fouillée ne dépasserait pas 200 ou 250 m^2. Le postulant évoque des pistes de recherche à développer qui concerneraient également le plateau où pourrait se situer la *villa* du propriétaire ; mais cette problématique semble largement prématurée en l'état du dossier. Dans un même souci d'anticipation, le conservateur régional regrette que l'équipe n'intègre pas dès maintenant un anthropologue de terrain et ne prenne pas davantage en compte les aspects pédologiques, qu'il faudra traiter s'il y a des sols en place.
Pour être allé sur le site et avoir pris la mesure du contexte topographique, le rapporteur amplifie peut-être les difficultés de réalisation d'une fouille cohérente sur un tel dénivelé et dans des parcelles exigües. Il semble pourtant nécessaire d'appeler à la plus grande prudence dans l'approche de ce monument, en raison des problèmes de sécurité que pourraient entraîner des terrassements au pied d'une tour dont la stabilité n'est pas complètement assurée, en raison de

Fig. 8. Procès verbal de la CIRA.

l'éxigüité du terrain, et des difficultés d'accès ou de gestion des déblais, en raison du caractère précieux des rares niveaux conservés qu'il faut considérer comme une ressource finie.
Il semblerait sage de procéder d'abord à des sondages limités, voire à des carottages afin d'évaluer l'état de conservation, la puissance de la stratigraphie et de définir une problématique qui soit véritablement adaptée au potentiel et permette la conservation d'éléments témoins de l'espace environnant ce monument exceptionnel. Après cette évaluation préliminaire, la fouille pourrait s'engager effectivement au nord de la pile. Elle devrait s'accompagner d'une étude architecturale (relevés et photographies détaillées des panneaux décorés à prendre à partir d'une nacelle par exemple) qui permettrait de faire la part notamment des restaurations du XIXe siècle.

Avis de la commission :

La Commission est favorable à la mise en œuvre de ce projet de fouille programmée annuelle en l'assortissant d'un certain nombre de prescriptions visant à assurer la sécurité du monument et des personnes.
A cet égard, la fouille devrait être cantonnée à la partie sud et à la partie nord au-delà du massif de maçonnerie. La campagne archéologique sera l'occasion d'une étude géotechnique des abords de l'assiette du monument et de ses fondations, réalisée par des spécialistes en la matière. Celle-ci se déroulera sous la double surveillance du Service régional de l'archéologie et du Service départemental de l'architecture et du patrimoine. Enfin, la Commission souhaiterait que l'étude archéologique comprenne un relevé détaillé de l'ensemble des élévations.

Fig. 8. Procès verbal de la CIRA.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE

Ministère Culture Communication
Direction régionale des affaires culturelles Centre

Orléans, le 16/06/05

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
PREFET DU LOIRET

Chevalier de la Légion d'Honneur

FP. 05/0413

VU le Code du Patrimoine, et notamment ses articles L 531-1 à 8 et L 531-17 et 18, L 541-1 et L 544-1 à 4 ;
VU le décret n° 94-422 de 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;
VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;
Après avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre-Nord des 14-16 mars 2005 ;

ARRETE

Article 1er -

Monsieur Emmanuel MAROT, demeurant, 16, rue Deslandes – 37000 TOURS est autorisé à procéder à **une opération de fouille programmée annuelle** à partir de la date du présent arrêté et jusqu'au 31 décembre 2005,

concernant en région **CENTRE**,
Département : **INDRE-ET-LOIRE**
Commune : **CINQ-MARS-LA-PILE**
Lieu-dit **: « LA PILE »**
Numéro de site : **37.077.003AH**
Coordonnées Lambert : **x = 450 615** **y = 2263 260**
Cadastre : Section **AK n° 142, 143, 144, 269**
Programme : 22 – « Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains »

Organisme de rattachement : AUTRE

Article 2 - prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du Conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

A la fin de l'année le responsable scientifique de l'opération adressera au Conservateur régional de l'archéologie, en double exemplaire, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

6, rue de la Manufacture 45043 Orléans cedex - ☎ 02 38 78 85 00 - télécopie : 02 38 78 85 99

Fig. 9. Autorisation de fouilles

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au Conservateur régional de l'archéologie.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, chaque rapport comprendra également un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des résultats scientifiques de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert :

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - prescriptions particulières à l'opération :

La fouille se déroulera sous la double surveillance du Service régional de l'archéologie du Centre et du Service départemental de l'architecture et du patrimoine d'Indre-et-Loire. Conformément à la note complémentaire à la demande de fouille transmise le 30 mai 2005 par E. Marot au Service régional de l'archéologie du Centre, les différentes zones d'interventions obéirons aux prescriptions suivantes :

- Zone 1 : la fouille sera limitée au nord et à l'est par les maçonneries antiques arasées en élévation. Au sud-est, cette zone s'étendra jusqu'à l'angle nord-ouest de la pile. La zone située immédiatement au nord de la pile ne sera pas fouillée. Les murs antiques ne feront l'objet que d'un décapage superficiel très méticuleux pour en reconnaître les parements.
- Zone 3 : le sondage pratiqué à l'angle des murs devra également assurer la conservation des maçonneries ainsi dégagées.
- Zone 5 : le sondage pratiqué dans le talus situé au dessus du mur d'orientation est-ouest devra être limité à une profondeur de 1 mètre.

A l'issue des recherches, l'ensemble des zones ouvertes devront être retouchées après disposition d'un film géotextile en fond de fouille.

La collaboration avec des géoarchéologues sera renforcée afin de documenter les questions de l'insertion du site dans la topographie du rebord de plateau.
En cas de découverte de sépultures (incinérations ou inhumations) la collaboration des anthropologues sera également assurée.

Article 5 - le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ORLEANS, 16/06/05

Pour le Préfet de la région Centre
par délégation, le Directeur régional
des affaires culturelles,

Jean-Louis LEPRETRE.

DESTINATAIRES :
Intéressé
Préfecture de l'Indre-et-Loire
Gendarmerie de l'Indre-et-Loire
Mairie de Cinq Mars la Pile

Fig. 9. Autorisation de fouilles

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ville de Cinq-Mars la-Pile

MAIRIE de CINQ-MARS-LA-PILE

Tél. 02 47 96 20 30
Fax 02 47 96 38 52

ARRETE TEMPORAIRE

N° 40/2005
Interdisant toute circulation sur le chemin rural n° 47
dite de la Pile à la V.C. n° 15
(Hors agglomération)

Le Maire de CINQ MARS LA PILE,
VU la Loi n° 82.213 du 02 mars 1982, modifiée et complétée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;
VU les décrets n° 85-807 du 30 juillet 1985, n° 86-475 du 14 mars 1986 et n° 86-476 du 16 mars 1986 précisant les pouvoirs de police du Maire, du Président du Conseil Général et du Préfet en matière de circulation routière ;
VU l'arrêté interministériel du 31 juillet 2002 modifiant l'arrêté du 24 novembre 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8ème partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel des 5 et 6 novembre 1992 ;
VU la Loi n° 96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212.1, L.2213.1 et L..2213-2 ;
VU le Code de la Route, notamment ses articles R.411-29 à r.411-32 ;
VU les fouilles archéologiques entreprises sous le couvert du Conseil Général au droit de la Pile *gallo-romaine*
CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'interdite toute circulation pendant la durée des fouilles ;
CONSIDERANT que cette réglementation pourra être appliquée sans inconvénient majeur pour la circulation :

MAIRIE DE CINQ-MARS-LA-PILE
27 JUIN 2005
"ARRIVÉE"

SOUS-PRÉFECTURE de CHINON
23 JUIN 2005
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
(Loi du 2 mars 1982)

ARRETE

Article 1er : A compter du 22 juin 2005 et cela jusqu'au 31 août 2005 toute circulation à moteur ou pédestre est interdite sur le Chemin Rural n° 47 dit de la Pile à la Voie Communale n° 15 à partir de l'intersection formée avec le Chemin Rural n° 48 dit de la Pile à Bois Lecomte jusqu'à l'intersection formée avec le Chemin Rural n° 46 dit du Bois Lecomte à la Voie Communale n° 13.

Article 2 : Cette réglementation fera l'objet de l'affichage du présent arrêté. Elle sera également annoncée et signalée conformément aux instructions sur la signalisation routière en vigueur, aux soins et aux frais du pétitionnaire

Article 3 : Toutes contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par les agents ou fonctionnaires dûment assermentés et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : M le Chef du Service Territorial d'Aménagement à LANGEAIS , M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LANGEAIS, M. le Gardien de la Police Municipale de CINQ MARS LA PILE, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté

Arrêté dont une ampliation sera adressée à Mme la Sous-Préfète de CHINON, pour le contrôle de légalité ;

Fait à CINQ MARS LA PILE, le 21 juin 2005

Le Maire

MAIRIE DE CINQ-MARS-LA-PILE 37130

UNESCO VAL DE LOIRE PATRIMOINE MONDIAL
commune du site inscrit

12, place de la Mairie ✳ 37130 ✳ CINQ-MARS-LA-PILE ✳ E-mail : cinq.mars.la.pile@wanadoo.fr

Fig. 10. Arrêté municipal.

DEPOT DE PLAINTE
Contre un auteur inconnu

PV N° : 858/05
Gd ARNOULT

Date de dépôt de la plainte : 27/06/05

Nom et prénom du plaignant : ***MAROT Emmanuel, représentant le conseil général d'Indre et Loire***

Objet de la plainte : ***Dégradation sur une découverte archéologique***

Date des faits : ***Entre le 24.06.05 à 17 h 30 et le 26.06.05 à 18 h 30***

Gendarmerie de Communauté de Brigade d'AZAY LE RIDEAU

Tous les renseignements indiqués ci-dessus seront à rappeler dans toutes vos correspondances.

Madame, Monsieur,
Vous venez de déposer une plainte contre un auteur inconnu, le 27 juin 2005

Cette plainte, après enquête de nos services, va être transmise à Monsieur le Procureur de la République près le tribunal de grande instance

Sur instruction de Monsieur le Procureur de la République, je vous informe que, si un élément nouveau permettant de donner suite à votre affaire (identification des auteurs, découverte des objets volés) intervenait, vous en seriez automatiquement informé(e) sans qu'il vous soit nécessaire d'en faire-la demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués

Pour le Procureur de la République
L'Agent de police judiciaire

Cadre réservé à l'adresse d'un service d'aide aux victimes ou de renseignements

Conserver précieusement cette lettre. Elle constitue la preuve de votre dépôt de plainte. Elle vous sera utile dans vos démarches auprès de votre employeur, de votre compagnie d'assurance, etc. .

Fig. 11. Procès verbal du dépôt de plainte.

Annexe 3
Données de fouille et analyses

Fig. 12. CINQ-MARS-LA-PILE Abords de la Pile 2005
Diagramme stratigraphique

- Construction, mise en oeuvre
- Occupation, utilisation
- Destruction, récupération
- Abandon
- Naturel, colluvions
- Remblais XIXème s.

Service Archéologique Départemental d'Indre-et-Loire - UMR CITERES 6173 LAT

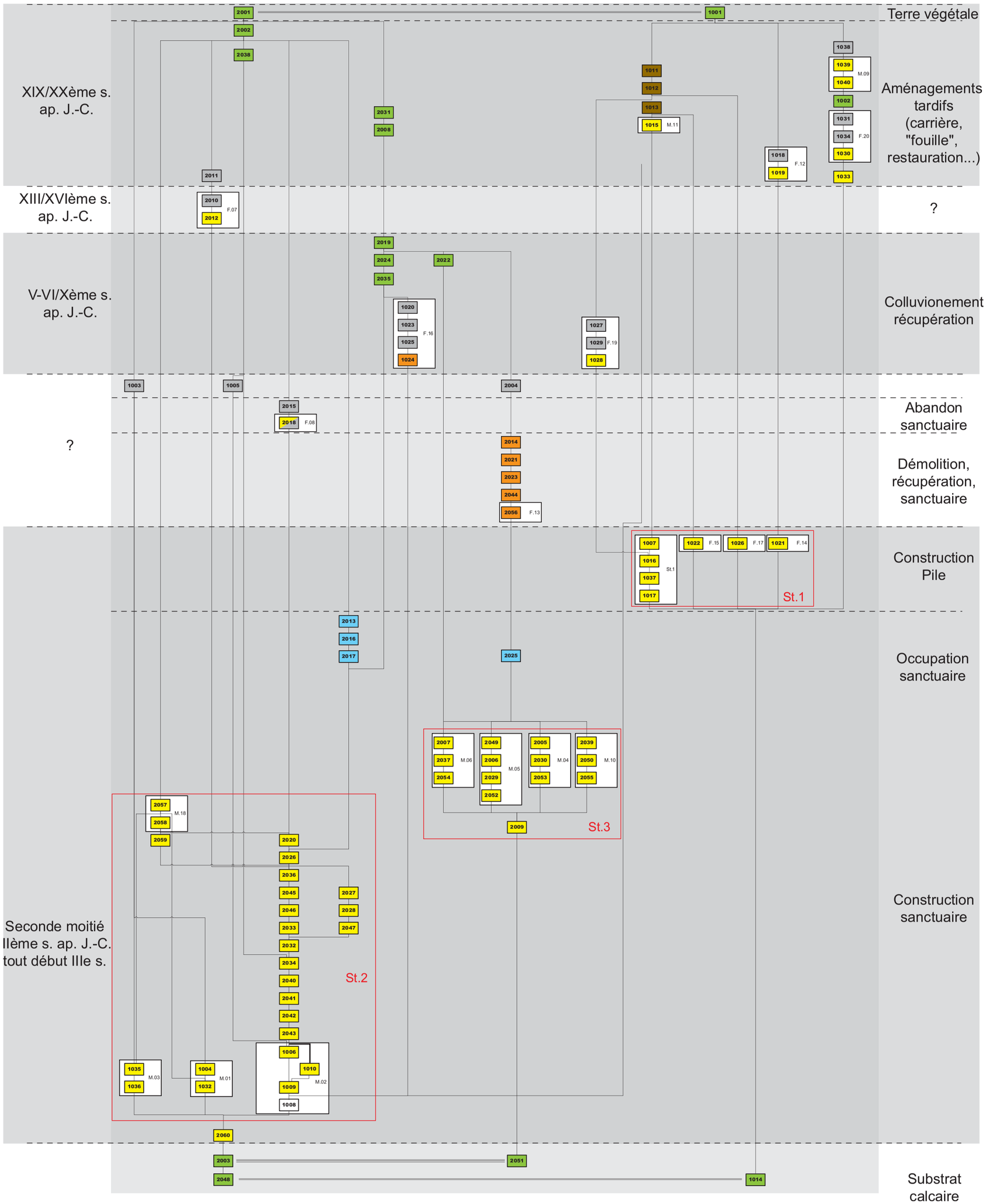

n° US	Fait	Description	Interprétation
1000		Hors stratigraphie, terrasse inférieure.	Hors stratigraphie
1001		Terre végétale, terrasse inférieure.	Terre végétale
1002		Sédiment brun jaune homogène relativement compact avec petits cailloutis de silex et calcaire, quelques poches de mortier, ardoises, grès.	Colluvions contemporaines
1003		Arasement de M 01 et M 03.	Arasement
1004	M 01	Construction de M 01.	Construction élévation
1005		Arasement de M 02.	Arasement
1006	M 02	Construction de M 02.	Construction élévation
1007		Parement en brique de la pile.	Construction élévation
1008	M 02	Construction fondation de M 02. Au sud, la fondation est directement posée sur le substrat rocheux avec une première assise maçonnée de gros blocs. Au nord, le substrat est taillé avec tranchée de fondation et remplissage de cailloutis non lié au mortier ou mortier désagrégé.	Construction fondation
1009	M 02	Creusement fondation de M 02 au nord.	Construction fondation
1010	M 02	Remplissage tranchée fondation M 02.	Construction fondation
1011		Niveau hétérogène de mortier et briques contemporaines. Essentiellement des matériaux de démolition qui ne peuvent pas provenir de M 02 mais qui pourraient s'apparenter aux résidus de la restauration de la pile 19e et 20e siècle.	Remblais de démolition
1012		Sédiment sableux brun gris avec petites inclusions de petits cailloutis (<3 cm), petits nodules de mortier ; repose sur le substrat.	Remblais de démolition
1013		Sédiment limoneux avec petites inclusions de calcaire, recouvre la première assise de la pile fondée dans le calcaire.	Remblais récent
1014		Substrat calcaire.	Substrat
1015	M 11	Construction de M 11.	Construction contemporaine
1016		Ressaut de fondation de la pile (structure 1), vient s'appuyer contre le creusement du substrat calcaire. Curieusement, la pile n'est pas tout à fait parallèle à ce ressaut : 11,5 cm de large à l'ouest, 22 cm à l'est.	Construction fondation
1017		Creusement fondation étroite de la structure 1.	Construction fondation
1018	F 12	Poche de sédiment argilo-limoneux piégé dans dépression du substrat. Remplissage unique mais hétérogène de poches orangées à brun noir. Très peu d'inclusions, quelques calcaire tendre. Aucun matériel associé.	Remplissage
1019	F 12	Creusement de F 12, légèrement oval en plan. Le fond n'est pas plat mais en légère cuvette. Les bords sont droits et légèrement rentrants.	Creusement
1020		Sédiment jaune sableux, pulvérulent et homogène. Petites inclusions de calcaire et de TCA. Vient s'appuyer contre la fondation de M 02 et contre le bloc de calcaire à l'est. Recouvre le comblement de F 16.	Abandon ?
1021	F 14	Léger creusement de forme plus ou moins rectangulaire. Comblé par sédiment sableux contemporain.	Creusement
1022	F 15	Creusement rectangulaire dans le substrat calcaire.	Creusement
1023	F 16	Sédiment jaune limono-sableux plus compact que 1020 avec nodules plus dense de calcaire jaune et blanc. Niveau hétérogène, quelques inclusions de TCA.	Remplissage
1024	F 16	Creusement de F 16. Un surcreusement au centre	Creusement
1025	F 16	Niveau limoneux brun avec inclusions jaunes, assez compact mais hétérogène. Rares inclusions de nodules de calcaire et de TCA et mortier. Dernier remplissage de F 16 dans une dépression centrale.	Dernier remplissage
1026	F 17	Creusement de F 17, on peut distinguer sur ce creusement quelques poches de mortier blanc.	Creusement

Fig. 13. Inventaire des unités stratigraphiques.

n° US	Fait	Description	Interprétation
1027	F 19	Sédiment sableux homogène, brun gris, peu compact. Cailloux assez nombreux, TCA également, calcaire, silex. Remplissage de F 19 qui recoupe 1013.	Remplissage
1028	F 19	Creusement de F 19, recoupe la fondation de la structure 1. Profil très rentrant.	Creusement
1029	F 19	Sédiment limono-sableux jaune homogène, beaucoup de silex, peu de calcaire. Très très meuble. Quelques TCA (imbrex et tegulae), os de batraciens et rongeurs montrant que la fosse est restée ouverte pendant un temps.	Remplissage
1030	F 20	Creusement de carrière.	Creusement
1031	F 20	Tas de cailloux, cailloutis et blocs très peu lié à la terre. Quelques TCA (dont tegulae), quelques moellons, peu de mortier. Essentiellemnt constitué d'éléments de démolition (maçonnerie antique ?). N'appartient pas forcément à F 20 (plutôt son comblement).	Comblement postérieur ?
1032	M 01	Construction de fondation de M 01.	Construction fondation
1033		Mise en terrasse, taillé dans le rocher.	Terrassement
1034	F 20	Niveau fin sablo-limoneux brun jaune sous les niveaux de cailloutis et blocs dans la carrière. Dernier niveau avec substrat.	Abandon ?
1035	M 03	Construction de M 03.	Construction élévation
1036	M 03	Construction fondation de M 03.	Construction fondation
1037		Fondation de la pile en moellons, blocs et cailloutis liée au mortier. Repose sous le ressaut de fondation de la pile.	Construction fondation
1038		Arasement de M 09.	Arasement
1039	M 09	Construction de M 09.	Construction élévation
1040	M 09	Creusement fondation de M 09, tranchée étroite.	Construction fondation

Fig. 13. Inventaire des unités stratigraphiques.

n° US	Fait	Description	Interprétation
2000		Hors stratigraphie, terrasse supérieure.	Hors stratigraphie
2001		Terre végétale, terrasse supérieure.	Terre végétale
2002		Sédiment brun jaune hétérogène limoneux, assez compact. Nombreuses inclusions de calcaire et silex (<10 cm).	Colluvions
2003		Marne calcaire et argile à silex avec perrons, a été taillé par les Gallo-Romains plus ou moins à l'apic pour créer une terrasse artificielle.Taillé en biais pour rejoindre un gros bloc au sud-est. La taille a pu créer des sapes comblées par les remblais de construction ou a pu s'ébouler. Comblé et recouvert par les remblais de construction.	Substrat
2004		Arasement général de la structure 3	Arasement
2005	M 04	Construction de M 04 , mur ouest de la structure 3	Construction élévation
2006	M 05	Construction de M 05 , mur ouest de la structure 3	Construction élévation
2007	M 06	Construction de M 06 , mur ouest de la structure 3	Construction élévation
2008		Sédiment brun clair sableux homogène avec petits cailloux, quelques moellons et TCA, pas de gros blocs. Se situe à l'intérieur de la structure 3 mais repose sur l'arase de M 06. Correspond probablement à la fin du niveau supérieur (colluvions).	Colluvions
2009		Excavation de la structure 3.	Creusement
2010	F 07	Sédiment sablo-limoneux brun clair homogène avec de petites inclusions de calcaire. Fouille de la moitié nord de la fosse.	Remplissage
2011		Arasement de F 07.	Arasement
2012	F 07	Creusement de F 07.	Creusement
2013		Sédiment sablo-limoneux brun gris peu compact. Cailloutis, TCA, quelques charbons. Repose sur le substrat marneux au nord et contre le mur ouest M 04 de la structure 3.	
2014		Sédiment sableux avec blocs, moellons et TCA vraisemblablement en place dans la structure 3, démolition avec toiture et murs effondrés, quelques tegulae entières préservées, briques, imbrex, plomb, mortier mouluré, briques liées ou mortier blanc. Les tegulae sont de dimensions assez petites (0,31 x 0,35 m). D'après la disposition des tuiles écroulées à plat, on peut penser que la toiture était à deux pentes sur faîtière nord-sud.	Démolition
2015		Sédiment sableux brun clairpeu compact homogène avec quelques TCA. Recouvre la statue F 08.	Abandon
2016		Niveaux de briques, moellons, blocs et tuiles.	Remblai de démolition
2017		Niveau de cailloutis de calcaire (<5 cm) contre le mur M 04 avec morceaux de tuiles (<5 cm). Le tout semble provenir d'une démolition, mais être un dépôt secondaire (fragmentation importante). Ne se différencie de 2016 que par la taille plus petite de ces constituants.	Remblai de démolition
2018	F 08	Eléments de statue, face contre sol, visiblement en ronde-bosse. Recouverte par l'US 2015 (abandon) et repose sur 2020 (sol ?). Tous les petits fragments qui pourraient appartenir à cet ensemble ont été récupérés.	Statue
2019		Sédiment sableux homogène sans inclusions majeurs, vient buter contre le mur M 06 (sud de la structure 3) et recouvre même son arase.	Colluvions médiévales ?
2020		Sédiment fin brun vert limoneux, très pulvérulent, quelques inclusions de calcaire et TCA (surtout imbrex), céramique et charbons. Se situe sous la statue F 08. Même s'il ne semble pas aménagé, il pourrait s'agir d'un sol sur lequel repose la statue F 08.	Remblai construction
2021		Niveaux de moellons, blocs sans trop de tuiles et imbrex, quelques briques liées au mortier attestant une assise de briques dans l'élévation. Le tout est lié par un mortier jaune pulvérulent, correspond à la démolition des élévations maçonnées principalement.	Démolition

Fig. 13. Inventaire des unités stratigraphiques.

n° US	Fait	Description	Interprétation
2022		Matrice sédimentaire sableuse avec blocs et moellons en vrac et mortier. Constitue la démolition de M 06 ayant versé à l'extérieur de la structure 3.	Démolition
2023		Niveau fin charbonneux avec poches de mortier. Pas de grosses inclusions (ni blocs, moellons ou TCA)Sédiment sableux (résidus de mortiers) et limoneux (poches de cendre). Niveau relativement horizontal, assez nombreuses traces de rubéfaction, très hétérogène. Repose sur les ressauts de la structure 3. Pourrait correspondre à un plancher incendié ou à une charpente incendiée. N'a pas été découvert sur l'ensemble de la structure 3. Pourrait égalementcorrespondre à un sol.	Niveau d'incendie d'un plancher
2024		Sédiment sableux brun homogène avec moellons, blocs et mortier contre le mur M 02. Sédiment assez comparable à 2019.	Démolition
2025		Sédiment limoneux fin jaune avec poches brunes et grises de cendre et poches sableuses. Cailloutis à plat, quelques tessons et blocs. Niveau horizontal qui pourrait correspondre à un niveau de sol ; se situe sous le niveau cendreux 2023 et contre les essauts de la structure 3. L'interface entre 2023 et 2023 pourrait correspondre au niveau de sol.	Sol ou préparation de sol ?
2026		Niveau hétérogène de calcaire tendre (<5 cm) lié à un sédiment lmimoneux fin jaune assez meuble. Ne correspond pas au substrat (découverte d'une tuile).	Remblai
2027		Sédiment limono-argileux brun hétérogène et compact avec nodules de calcaire dur. Céramique. Probablement un remblai ayant servi à la mise en terrasse du podium	Remblai
2028		Sédiment calcaire blanc pulvérulent homogène et très tendre, avec quelques TCA, aucune compacité, pas de silex.	Remblai de construction du podium
2029	M 05	Ressaut de M 05 scellé par l'US 2023, pourrait avoir servi à supporter un plancher.	Construction fondation
2030	M 04	Ressaut de M 04 scellé par l'US 2023, pourrait avoir servi à supporter un plancher.	Construction fondation
2031		Niveau de nombreux cailloutis avec un liant sableux repéré dans la coupe nord-sud de la structure 3. Se trouve sur 2008 at l'arase de M 05 (US 2004). Peut-être une tranchée de récupération (pas convaincante), plus probablement un chablis.	Remblai
2032		Nouvelle passe mécanique dans le sédiment calcaire pulvérulent très tendre (craie broyée), niveau toujours homogène blanc. Pas de compacité, pas de silex, surtout du calcaire.	Remblai de construction du podium
2033		Sédiment argilo-limoneux très compact issu de l'altération de l'argile à silex, hétérogène, nombreuses petites inclusions de calcaire, couleur zébrée brun noir avec petites poches jaunes. Correspond à un nouveau remblai épais veant butter contre M 02.	Remblai de construction du podium
2034		Nouvelle passe mécanique dans le sédiment calcaire pulvérulent très tendre (craie broyée), vient s'appuyer contre la construction de l'élévation de M 02.	Remblai de construction du podium
2035		Niveau sableux brun gris avec petits cailloutis, homogène et dense, sous le niveau de démolition de M02 (US 2024).	Colluvions médiévales
2036		Sédiment brun jaune peu compact homogène avec petites inclusions de calcaire. Vient butter contre la construction de l'élévation de M 01.	Remblai de construction du podium
2037	M 06	Ressaut de M 06.	Construction fondation
2038		Niveau de cailloutis, moellons avec mortier lié par un sédiment sableux brun gris, en vrac. Semble plus être une dégradation de M 02 qu'une démolition stricto sensu.	Démolition ?
2039	M 10	Construction de M 10.	Construction élévation

Fig. 13. Inventaire des unités stratigraphiques.

n° US	Fait	Description	Interprétation
2040		Niveau de cailloux intercalé entre deux niveaux de remblai calcaire. Pas de liants, pas de mortier ni TCA. Cette poche ne vient pas butter jusqu'à M 02.	Remblai de construction du podium
2041		Niveau de calcaire blanc pulvérulent contenant beaucoup de céramique, probablement un même vase à une carène production de Thésée-Pouillé, 2e siècle.	Remblai de construction du podium
2042		Sédiment argilo-limoneux très compact issu de l'altération de l'argile à silex, hétérogène, très proche de 2033 dans sa texture.	Remblai de construction du podium
2043		Sédiment blanc calcaire pulvérulent (craie). Au pied de M 02, sur ce niveau, se trouvent des poches de mortier. Il s'agit donc d'un niveau ayant servi à la construction du mur (traces de gachage) et qui montre également que le mur a été monté par accumulation de remblais et non par échafaudage. Recouvre la fondation de M02.	Remblai avec poches gâchage liés à la construction
2044		niveau de cailloutis , moellons, blocs et TCA. Probablement proche de 2014 mais se trouve piégé dans une dépression du sol de la structure 3 (fosse de récupération F 13). Il pourrait s'agir de la suite de l'US 2014 comblant une dépression de l'US 2025. Les constituants sont de démolition, beaucoup de briques à poignée (plus nombreuses que les tegulae) et toutes les TCA semblent enduites de mortier.	Démolition
2045		Sédiment argilo-limoneux très compact et hétérogène, nombreuses poches de calcaire (niveau détritique d'argile à silex), même caractéristique que l'US 2033. Non fouillé.	Remblai de construction
2046		Niveau de calcaire blanc pulvérulent (craie).	Remblai de construction
2047		niveau fin hétérogène de poches de limons (niveau détritique issu de l'altération de l'argile à silex) et argile avec inclusions de calcaire.	Remblai de construction
2048		Substrat rocheux, tuffeau friable (craie), observé dans sondage profond.	Substrat
2049	M 05	Bloc rectangulaire dans la maçonnerie en élévation de M 05. Se situe sur le parement interne au milieu exacte du mur. Longueur = 0,48m , largeur = 0,17m , épaisseur = 0,15m. Peut correspondre à un seuil (mais trop petit si on installe des piédroits), à un seuil de fenêtre ou plus vraisemblablement à une niche. Tuffeau jaune à grains grossiers (plus grossiers que les boutisses).	Construction élévation
2050	M 10	Ressaut de M 10.	Construction fondation
2051		Sédiment hétérogène fin jaune, limon argileux, sans inclusions de mortier ou de charbon, quelques blocs et cailloux.	Substrat
2052	M 05	Creusement de la tranchée de fondation de M 05.	Construction fondation
2053	M 04	Creusement de la tranchée de fondation de M 04.	Construction fondation
2054	M 06	Creusement de la tranchée de fondation de M 06.	Construction fondation
2055	M 10	Creusement de la tranchée de fondation de M 10.	Construction fondation
2056	F 13	Creusement de F 13 à l'angle sud-est la structure 3.	
2057	M 18	Canalisation en tegulae (4 complètes, la cinquième étant brisée), plaquée au nord de M 03 et à l'angle de M 01-M 03. S'appuie contre l'élévation de M 01, juste au-dessus de son ressaut de fondation. Repose sur un lit de mortier et cailloutis.	Canalisation
2058	M 18	Niveau de préparation de la canalisation M 18. Mortier blanc et cailloutis. Repose sur le remblai de construction 2020.	Niveau de préparation.
2059	M 18	Creusement pour l'installation de M 18 dans le substrat marneux.	Creusement
2060		Creusement et terrassement antique	Terrassement antique

Fig. 13. Inventaire des unités stratigraphiques.

n° Fait	Structure	Type	US	Description
M 01	2	mur	1004 - élévation 1032 - fondation	mur nord-sud de la structure 2, chaîné à M 03 au nord et à M 02 au sud.
M 02	2	mur	1006 - élévation 1008 - fondation 1009 - creusement fondation 1010 - remplissage fondation	mur est-ouest de la structure 2, directement au nord de la pile.
M 03	2	mur	1035 - élévation 1036 - fondation	mur est-ouest de la structure 2, contre la paroi rocheuse du côteau.
M 04	3	mur	2005 - élévation 2030 - fondation 2053 - creusement fondation	mur ouest de la structure 3.
M 05	3	mur	2006 - élévation 2029 - fondation 2049 - bloc 2052 - fondation	mur nord de la structure 3.
M 06	3	mur	2007 - élévation 2037 - fondation 2054 - creusement fondation	mur sud de la structure 3.
F 07		fosse	2010 - comblement 2012 - creusement	fosse rectangulaire
F 08		statuaire	2018 - statue	statue
M 09		mur	1039 - fondation 1040 - tranchée de fondation étroite	mur nord-sud plaqué contre M 03.
M 10	3	mur	2039 - élévation 2050 - fondation 2055 - creusement fondation	mur est de la structure 3.
M 11		maçonnerie	1015 - construction	alignement de trois briques contemporaines sur un lit de mortier.
F 12		fosse	1018 - comblement 1019 - creusement	fosse taillée dans le substrat calcaire.
F 13		fosse	2056 - creusement	fosse ovale dans l'angle nord-est de
F 14		fosse	1021 - creusement	creusement rectangulaire.
F 15		fosse	1022 - creusement	creusement rectangulaire.
F 16		fosse	1023 - premier comblement 1024 - creusement 1025 - second comblement	creusement se situant entre M02 et l'affleurement rocheux à l'est.
F 17		fosse	1026 - creusement	creusement rectangulaire.
M 18		maçonnerie	2057 - construction en tuiles 2058 - niveau de préparation 2059 - creusement	canalisation en tegulae au nord de M 03.
F 19		fosse	1028 - creusement 1027 - premier comblement 1029 - second comblement	creusement dans le substrat contre la pile à son angle nord-est.
F 20		carrière	1030 - front de taille 1031 - remplissage de cailloutis 1034 - remplissage sableux	carrière

n° Structure	Faits composant	Description
1		Pile
2	M 01, M 02, M 03	Murs du podium
3	M 04, M 05, M 06, M 10	Bâtiment semi-excavé

Fig. 14. Inventaire des faits et structures.

n° US	Objet	Description	Photo
1000 HS	1	1 frag verre à vitre	
1002	1	1 clou en fer, section carrée	x
1011	1	moellon en calcaire avec décor gravé	x
	2	2 frag verre XIX-Xxe	
	3	moellon calcaire avec croix gravée	x
	4	frag moellons calcaire avec incision linéaire	x
	5	4 frag fer dont 1 plaque, 1 tige section ronde et 2 clous à la filière	
1031	1	1 épingle en bronze, tête ronde	x
2000	1	2 bloc taillé calcaire (acrotère ?)	
	2	1 objet en fer (clef ?)	x
	3	frag brique à poignée (poignée, largeur complète)	x
2008	1	2 frag mortier blanc, 1 frag mortier rose	
2013	1	1 plaque fer ?	
	2	1 agglomérat fer indét	
2014	1	1 plaque en fer	
	2	1 clou en fer, section carrée	x
	3	1 frag scellement plomb	x
	4	1 frag. enduit avec empreinte tuile ou moellon	
	5	1 imbrex complète	x
	6	1 imbrex complète	x
	7	1 frag. imbrex	
	8	1 frag tegula	
	9	1 tegula complète	x
	10	1 tegula complète	
	11	1 tegula complète	
	12	1 tegula complète	
	13	fragments enduits avec empreintes et frag. imbrex	
	14	fragments enduits avec empreintes et frag. imbrex	
	15	fragments enduits avec empreintes	
	16	fragment enduit avec empreinte	x
	17	fragment enduit avec face plane lissée (empreinte TCA)	
	18	fragments enduits avec empreintes et frag. imbrex	
	19	frag brique à poignée (poignée avec mortier)	x
	20	frag brique à poignée (poignée, largeur complète)	
2017	1	1 frag. Moellon calcaire, 1 pierre exogène	
2019	1	1 frag arrondi fer ?	
2021	1	1 moellon calcaire taillé	
	2	10 frag fer indét	
	3	1 anneau en bronze, section ronde	x
	4	frag schiste	
	5	1 frag imbrex	
2023	1	1 clou fer, section carrée	x
2025	1	1 scorie légère ??? 2 indét	
2028	1	3 clous fer dont 2 clous de chaussure, section carrée	x
2041	1	2 clous de chaussure en fer	x
2044	1	frag brique à poignée (poignée, largeur complète)	
	2	frag brique à poignée (poignée)	
	3	frag brique à poignée (poignée)	
	4	frag brique à poignée (poignée)	
	5	frag brique à poignée (poignée, largeur complète)	
	6	frag brique à poignée	
	7	frag brique à poignée (largeur complète, mortier avec empreinte)	x
	8	frag brique à poignée (mortier avec empreinte)	
	9	frag brique à poignée (largeur complète)	
	10	frag brique à poignée (mortier avec empreinte)	
	11	frag brique à poignée (archéologiquement complète)	x
	12	frag brique avec bord arrondi (corniche)	x

Fig. 15. Inventaire des objets.

n° US	Description
1000 HS	2 XIXe
1002	1 tesson engobée blanche HE céra com claire 2 bords XIIe 3 XIVe 7 Xve 2 XVIIIe 3 XVIII-XIXe
1011	1 tesson XIXe XXe 2 frag TCA dont 1 avec glaçure XIX-Xxe
1012	1 pied glaçuré XIXes 1 grès XIX es
1027	1 tesson engobée blanche céra com claire HE
1029	2 tesson HMA (V début VIe s) 1 frag TCA
2000 HS	5 tessons XIXe 2 frag. TCA 1 tesson céra com claire, engobe brun : fond mortier HE (?)
2001	3 tessons : 2 glaçures vertes P.7b XIVes, 1 XVe s.
2008	11 frag. TCA (dt 1 brique surcuite) 1 tesson engobée blanche Val de Loire 1 tesson XVIIIe-XIXe
2010	2 tessons glaçure verte XVIIe s.
2013	1 tesson céra com grise HE (jusqu'au V-début VIe s ?)
2014	1 frag amphore avec mortier 2 frag engobée blanche (Val Loire) dont 1 bord avec mortier
2015	1 frag TCA 1 fond céra com claire, brûlé (presque réoxydé), lissage externe, usure interne (Thésée-Pouillé) : bord plat tripode (TROMBETTA 1982 : fig. 95 ; Thésée Pouillé 11.1 ; seconde moitié IIe s.) 1 tesson cér.com grise lissée
2016	6 frag. TCA (briques)
2017	1 tesson céra com grise brûlé (HE)
2019	1 tesson glaçure verte P.7b : seconde moitié XIIIe
2020	1 tesson cér.com grise lissée, brûlé, lissage externe, usure interne (Thésée-Pouillé) : bord plat tripode (TROMBETTA 1982 : fig. 95 ; Thésée Pouillé 11.1 ; seconde moitié IIe s.) 1 tesson idem forme fermée (type pot caréné Thésée)
2021	1 tesson EB Mougon HE f. fermée
2023	1 tesson EB, HE
2025	1 tesson cér.com grise lissée, brûlé, lissage externe, usure interne (Thésée-Pouillé ?) : bord plat tripode (TROMBETTA 1982 : fig. 95 ; Thésée Pouillé 11.1 ; seconde moitié IIe s.)
2027	1 tesson céra com gris ThéséePouillé (type pot caréné) 1 tesson céra sigillée Gaule du Centre (phase 6 Lezoux) : bord Drag. 33
2028	5 frag TCA (teg) 1 frag céra métallescente Gaule du Centre avec guillochis (IIe s.) 3 tessons engobée blanche, Val du Loire brûlé HE 1 tesson céra com grise, type pot caréné Thésée-Pouillé IIe s 1 tesson céra com claire ? 2 tessons amphore ibérique Dressel 20 fin IIe début IIIe s.
2034	3 frag. TCA (teg)
2035	1 tesson fin IX-Xe
2041	1 frag imbrex plusieurs dizaines de tessons d'un même vase : pot caréné lissé engobé céra com grise Thésée Pouillé seconde moitié IIe s. (TROMBETTA 1982 : fig. 88, type 3) 1 frag céra com grise brute avec traces de peinture rouge.
2043	3 tessons céra grise, même pot que 2041

Fig. 16. Inventaire de la céramique.

n° US	Description
1000	sternum bœuf
1002	fémur indéterminé
1011	1 côte de bœuf, 1 fémur capriné
1012	tibia et fémur gauche capriné
1029	nombreux petits os (2 batraciens, 1 rongeur, 1 oiseau)
1034	1 mandibule taupe
2001	1 humérus de veau, 1 humérus indéterminé, 1 indéterminé
2014	2 fragments du même hyoïde de bœuf, traces morsure de chien
2015	1 humérus porc
2017	1 côte de bœuf
2020	1 humérus de corvidé, 1 scolopacidé bécasse des bois
2021	1 humérus bœuf
2024	1 coxal de porc
2035	1 côte de bœuf, 1 mandibule de bœuf mâle 14-16 mois

Fig. 17. Inventaire des ossements.

Numéro	Sujet	Date	Vue de
CM050001	Structure 1 - La pile	20 juin 2005	SW
CM050002	Structure 1 - La pile	20 juin 2005	S
CM050003	Décapage - Zone 2	20 juin 2005	S
CM050004	Décapage - Zone 2	20 juin 2005	N
CM050005	Décapage - Zone 2	20 juin 2005	V
CM050006	Structure 1 - La pile	20 juin 2005	E
CM050007	Décapage - Zone 2	20 juin 2005	V
CM050009	Décapage - Zone 2	20 juin 2005	W
CM050010	Décapage - Zone 2	20 juin 2005	V
CM050011	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	E
CM050012	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	W
CM050014	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	E
CM050015	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	S
CM050017	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	W
CM050018	Structure 1 - La pile	20 juin 2005	SW
CM050020	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	W
CM050021	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	NE
CM050022	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	N
CM050023	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	E
CM050024	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	NW
CM050025	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	N
CM050026	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	E
CM050027	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	S
CM050028	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	S
CM050029	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	S
CM050030	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	S
CM050031	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	SW
CM050032	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	N
CM050033	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	N
CM050034	Usure du parement de M01	20 juin 2005	W
CM050035	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	NW
CM050036	Décapage - Zone 1	20 juin 2005	W
CM050037	Céramique moderne	21 juin 2005	-
CM050038	Céramique moderne	21 juin 2005	-
CM050039	Céramique moderne	21 juin 2005	-
CM050040	Céramique moderne	21 juin 2005	-
CM050041	Céramique moderne	21 juin 2005	-
CM050042	Verre moderne	21 juin 2005	-
CM050043	Os moderne	21 juin 2005	-
CM050045	Structure 2 - M01	21 juin 2005	NW
CM050047	Décapage - Zone 2	21 juin 2005	W
CM050048	Décapage - Zone 2	21 juin 2005	W
CM050049	Décapage - Zone 2	21 juin 2005	W
CM050051	Décapage - Zone 2	21 juin 2005	SE
CM050052	Décapage - Zone 2	21 juin 2005	SE
CM050053	Décapage - Zone 2	21 juin 2005	NW
CM050054	Décapage - Zone 2	21 juin 2005	N
CM050055	Nettoyage du site	22 juin 2005	NW
CM050056	Nettoyage du site	22 juin 2005	NW
CM050057	Nettoyage du site	22 juin 2005	N
CM050058	Nettoyage du site - Structure 3	22 juin 2005	N
CM050059	Nettoyage du site - Structure 3	22 juin 2005	W
CM050060	Nettoyage du site	22 juin 2005	NW
CM050061	Nettoyage du site	22 juin 2005	N
CM050063	Nettoyage du site - Structure 2	22 juin 2005	W
CM050064	Nettoyage du site - Structure 2	22 juin 2005	W
CM050065	Nettoyage du site - Structure 2	22 juin 2005	W
CM050066	Nettoyage du site - Structure 2	22 juin 2005	W
CM050067	Nettoyage du site - Structure 2	22 juin 2005	SW
CM050068	Nettoyage du site - Structure 2	22 juin 2005	SW
CM050069	Nettoyage du site - Structure 2	22 juin 2005	S
CM050070	Nettoyage du site - Structure 2	22 juin 2005	S
CM050071	Nettoyage du site - Structure 2	22 juin 2005	S
CM050072	Nettoyage du site - Structure 2	22 juin 2005	S
CM050073	Nettoyage du site - Structure 2	22 juin 2005	S
CM050074	Nettoyage du site - Structure 2	22 juin 2005	S
CM050078	Nettoyage du site - Structure 2	23 juin 2005	E
CM050079	Nettoyage du site - Structure 2	23 juin 2005	E
CM050080	Nettoyage du site - Structure 2	23 juin 2005	V
CM050084	Nettoyage du site	24 juin 2005	S
CM050085	Nettoyage du site	24 juin 2005	S

Fig. 18. Inventaire des photographies.

Numéro	Sujet	Date	Vue de
CM050086	Nettoyage du site	24 juin 2005	SW
CM050101	Structure 1 - La pile	27 juin 2005	S
CM050118	F07	28 juin 2005	N
CM050119	F07	28 juin 2005	W
CM050121	F07	28 juin 2005	S
CM050124	F07	28 juin 2005	E
CM050126	Coupe 03	28 juin 2005	S
CM050128	Structure 3	28 juin 2005	N
CM050129	Structure 3	28 juin 2005	N
CM050131	Coupe 11	28 juin 2005	E
CM050132	Coupe 11	28 juin 2005	E
CM050133	Coupe 11	28 juin 2005	E
CM050134	Coupe 11	28 juin 2005	E
CM050135	Coupe 11	28 juin 2005	E
CM050136	Structure 3	28 juin 2005	N
CM050137	Structure 3	28 juin 2005	N
CM050138	Structure 3 - F07	28 juin 2005	N
CM050139	Structure 3 - F07	28 juin 2005	N
CM050140	Structure 3 - F07	28 juin 2005	NW
CM050141	F07	28 juin 2005	W
CM050142	Structure 3	28 juin 2005	W
CM050143	Structure 3	28 juin 2005	S
CM050144	Structure 3	28 juin 2005	SE
CM050145	Coupe 08	28 juin 2005	W
CM050146	Coupe 03	28 juin 2005	S
CM050147	Coupe 03	28 juin 2005	S
CM050148	Coupe 03	28 juin 2005	S
CM050153	F07	29 juin 2005	N
CM050154	F07	29 juin 2005	N
CM050155	F07	29 juin 2005	N
CM050156	US 2016	29 juin 2005	S
CM050157	US 2016	29 juin 2005	S
CM050158	US 2016	29 juin 2005	S
CM050159	US 2016	29 juin 2005	S
CM050160	US 2016	29 juin 2005	S
CM050161	US 2017	29 juin 2005	S
CM050162	US 2017	29 juin 2005	S
CM050163	US 2017	29 juin 2005	S
CM050164	US 2017	29 juin 2005	S
CM050165	US 2017	29 juin 2005	S
CM050166	US 2014	29 juin 2005	N
CM050167	US 2014	29 juin 2005	N
CM050168	US 2014	29 juin 2005	N
CM050169	US 2014	29 juin 2005	N
CM050170	US 2014	29 juin 2005	N
CM050171	US 2014	29 juin 2005	N
CM050172	US 2014	29 juin 2005	N
CM050173	US 2014	29 juin 2005	N
CM050174	US 2014	29 juin 2005	N
CM050175	US 2014	29 juin 2005	N
CM050176	US 2014	29 juin 2005	N
CM050177	US 2014	29 juin 2005	N
CM050181	US 2014	29 juin 2005	W
CM050182	US 2014	29 juin 2005	W
CM050183	US 2014	29 juin 2005	S
CM050184	US 2014	29 juin 2005	S
CM050185	US 2014	29 juin 2005	E
CM050186	US 2014	29 juin 2005	N
CM050187	US 2014	29 juin 2005	N
CM050188	US 2014	29 juin 2005	N
CM050189	US 2017	30 juin 2005	S
CM050190	US 2017	30 juin 2005	S
CM050191	US 2014	30 juin 2005	W
CM050192	US 2014	30 juin 2005	W
CM050193	F08 - tête de la statue, en contexte	30 juin 2005	W
CM050194	F08 - dos de la statue, en contexte	30 juin 2005	N
CM050195	F08 - dos de la statue, en contexte	30 juin 2005	E
CM050196	F08 - épaule droite de la statue, en contexte	30 juin 2005	E
CM050198	US 2014	30 juin 2005	W
CM050199	US 2014	30 juin 2005	W
CM050200	US 2014	30 juin 2005	N

Fig. 18. Inventaire des photographies.

Numéro	Sujet	Date	Vue de
CM050202	US 2014	30 juin 2005	N
CM050203	US 2014	30 juin 2005	N
CM050204	US 2014	30 juin 2005	N
CM050205	US 2014	30 juin 2005	N
CM050206	US 2014	30 juin 2005	N
CM050207	US 2014	30 juin 2005	N
CM050208	US 2014	30 juin 2005	N
CM050209	US 2014	30 juin 2005	N
CM050210	US 2014	30 juin 2005	N
CM050220	US 2021	1 juillet 2005	W
CM050221	US 2021	1 juillet 2005	W
CM050222	US 2021	1 juillet 2005	W
CM050223	US 2021	1 juillet 2005	W
CM050224	US 2021	1 juillet 2005	W
CM050225	US 2021	1 juillet 2005	W
CM050226	US 2021	1 juillet 2005	N
CM050227	US 2021	1 juillet 2005	N
CM050228	US 2021	1 juillet 2005	N
CM050229	US 2021	1 juillet 2005	N
CM050230	US 2021	1 juillet 2005	N
CM050231	US 2021	1 juillet 2005	S
CM050232	US 2021	1 juillet 2005	S
CM050238	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	E
CM050239	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	E
CM050240	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	N
CM050241	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	N
CM050242	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	N
CM050243	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	N
CM050244	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	E
CM050245	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	E
CM050246	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	E
CM050247	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	E
CM050248	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	E
CM050249	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	E
CM050250	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	E
CM050251	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	E
CM050252	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	S
CM050253	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	W
CM050254	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	W
CM050255	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	W
CM050256	F08 - statue en contexte	1 juillet 2005	W
CM050265	F08 - corps de la statue	1 juillet 2005	-
CM050267	F08 - corps de la statue	1 juillet 2005	-
CM050268	F08 - tête de la statue en contexte	1 juillet 2005	W
CM050272	F08 - tête de la statue	1 juillet 2005	-
CM050275	F08 - statue	1 juillet 2005	-
CM050276	F08 - statue	1 juillet 2005	-
CM050277	F08 - statue	1 juillet 2005	-
CM050278	F08 - statue	1 juillet 2005	-
CM050279	F08 - statue	1 juillet 2005	-
CM050280	F08 - statue	1 juillet 2005	-
CM050281	F08 - statue	1 juillet 2005	-
CM050282	F08 - statue	1 juillet 2005	-
CM050286	US 2020	2 juillet 2005	N
CM050287	US 2020	2 juillet 2005	N
CM050288	US 2020	2 juillet 2005	E
CM050289	US 2020	2 juillet 2005	E
CM050290	US 2023	2 juillet 2005	W
CM050291	US 2023	2 juillet 2005	W
CM050292	US 2023	2 juillet 2005	W
CM050293	US 2023	2 juillet 2005	W
CM050294	US 2023	2 juillet 2005	S
CM050295	US 2023	2 juillet 2005	S
CM050296	US 2023	2 juillet 2005	S
CM050297	US 2023	2 juillet 2005	SE
CM050298	US 2023	2 juillet 2005	W
CM050299	US 2023	2 juillet 2005	W
CM050300	US 2023	2 juillet 2005	W
CM050301	US 2023	2 juillet 2005	W
CM050302	US 2023	2 juillet 2005	N
CM050303	US 2023	2 juillet 2005	N

Fig. 18. Inventaire des photographies.

Numéro	Sujet	Date	Vue de
CM050304	US 2023	2 juillet 2005	S
CM050305	US 2023	2 juillet 2005	S
CM050306	US 2023	2 juillet 2005	E
CM050307	US 2023	2 juillet 2005	SE
CM050308	US 2023	2 juillet 2005	S
CM050314	US 2025	3 juillet 2005	E
CM050315	US 2025	3 juillet 2005	E
CM050316	US 2025	3 juillet 2005	E
CM050317	US 2025	3 juillet 2005	N
CM050318	US 2025	3 juillet 2005	N
CM050319	US 2025	3 juillet 2005	N
CM050320	US 2025	3 juillet 2005	N
CM050321	US 2025	3 juillet 2005	S
CM050322	US 2025	3 juillet 2005	S
CM050323	US 2025	3 juillet 2005	S
CM050328	US 2024	3 juillet 2005	N
CM050329	US 2024	3 juillet 2005	W
CM050330	US 2024	3 juillet 2005	W
CM050331	US 2024	3 juillet 2005	S
CM050335	US 2025	3 juillet 2005	S
CM050336	US 2025	3 juillet 2005	S
CM050337	US 2025	3 juillet 2005	S
CM050338	US 2025	3 juillet 2005	E
CM050339	US 2025	3 juillet 2005	E
CM050340	US 2025	3 juillet 2005	S
CM050341	US 2025	3 juillet 2005	S
CM050342	US 2025	3 juillet 2005	N
CM050343	US 2025	3 juillet 2005	N
CM050344	US 2025	3 juillet 2005	N
CM050345	US 2025	3 juillet 2005	N
CM050346	US 2025	3 juillet 2005	W
CM050347	US 2025	3 juillet 2005	W
CM050348	US 2025	3 juillet 2005	W
CM050351	Coupe 01	5 juillet 2005	N
CM050352	F08 - tête de la statue	5 juillet 2005	-
CM050353	F08 - tête de la statue	5 juillet 2005	-
CM050354	F08 - tête de la statue	5 juillet 2005	-
CM050360	US 2035	6 juillet 2005	N
CM050361	US 2035	6 juillet 2005	N
CM050362	US 2035	6 juillet 2005	W
CM050363	US 2035	6 juillet 2005	W
CM050364	US 2035	6 juillet 2005	W
CM050367	US 2032	6 juillet 2005	E
CM050368	US 2032	6 juillet 2005	E
CM050369	US 2032	6 juillet 2005	E
CM050373	US 2032	6 juillet 2005	S
CM050374	US 2032	6 juillet 2005	S
CM050376	US 2032	6 juillet 2005	W
CM050378	US 2032	6 juillet 2005	N
CM050379	US 2032	6 juillet 2005	N
CM050380	US 2032	6 juillet 2005	N
CM050385	US 2021	6 juillet 2005	N
CM050386	US 2021	6 juillet 2005	N
CM050387	US 2021	6 juillet 2005	N
CM050388	US 2021	6 juillet 2005	N
CM050389	US 2021	6 juillet 2005	E
CM050390	US 2021	6 juillet 2005	E
CM050391	US 2021	6 juillet 2005	E
CM050392	US 2021	6 juillet 2005	S
CM050393	US 2021	6 juillet 2005	S
CM050394	US 2021	6 juillet 2005	W
CM050395	US 2021	6 juillet 2005	W
CM050396	US 2021	6 juillet 2005	W
CM050397	US 2021	6 juillet 2005	W
CM050410	US 2034	7 juillet 2005	E
CM050411	US 2034	7 juillet 2005	W
CM050412	US 2034	7 juillet 2005	N
CM050413	US 2034	7 juillet 2005	S
CM050431	US 2014	7 juillet 2005	W
CM050432	US 2014	7 juillet 2005	W
CM050433	US 2014	7 juillet 2005	W

Fig. 18. Inventaire des photographies.

Numéro	Sujet	Date	Vue de
CM050434	US 2014	7 juillet 2005	E
CM050435	US 2014	7 juillet 2005	E
CM050436	Structure 3	7 juillet 2005	E
CM050437	Structure 3	7 juillet 2005	E
CM050438	Structure 3	7 juillet 2005	E
CM050439	Structure 3	7 juillet 2005	E
CM050440	Structure 3	7 juillet 2005	N
CM050441	Structure 3	7 juillet 2005	N
CM050442	US 2038	7 juillet 2005	E
CM050443	US 2038	7 juillet 2005	N
CM050444	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050445	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050446	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050447	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050448	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050449	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050450	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050451	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050452	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050453	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050454	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050455	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050456	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050457	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050458	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050459	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050460	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050461	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050462	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050463	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050464	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050465	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050466	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050467	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050472	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050474	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050475	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050476	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050477	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050478	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050479	F08 - tête de la statue	7 juillet 2005	-
CM050480	US 2014	7 juillet 2005	N
CM050481	US 2014	7 juillet 2005	N
CM050482	US 2041	7 juillet 2005	E
CM050483	US 2041	7 juillet 2005	E
CM050484	US 2041	7 juillet 2005	N
CM050485	US 2041	7 juillet 2005	N
CM050486	US 2041	7 juillet 2005	N
CM050487	US 2041	7 juillet 2005	N
CM050488	US 2041	7 juillet 2005	E
CM050489	US 2023	7 juillet 2005	N
CM050490	US 2023	7 juillet 2005	N
CM050491	US 2023	8 juillet 2005	W
CM050492	US 2023	8 juillet 2005	W
CM050493	US 2042	8 juillet 2005	N
CM050494	US 2042	8 juillet 2005	N
CM050495	US 2042	8 juillet 2005	N
CM050496	US 2042	8 juillet 2005	S
CM050497	US 2042	8 juillet 2005	S
CM050498	US 2042	8 juillet 2005	S
CM050499	US 2043	8 juillet 2005	N
CM050500	US 2043	8 juillet 2005	N
CM050501	US 2043	8 juillet 2005	N
CM050502	US 2043	8 juillet 2005	N
CM050503	US 2043	8 juillet 2005	N
CM050504	US 2043	8 juillet 2005	N
CM050513	Structure 3	11 juillet 2005	N
CM050514	Structure 3	11 juillet 2005	N
CM050515	Structure 3	11 juillet 2005	N
CM050516	Structure 3	11 juillet 2005	N
CM050517	Structure 3	11 juillet 2005	N

Fig. 18. Inventaire des photographies.

Numéro	Sujet	Date	Vue de
CM050518	Structure 3	11 juillet 2005	W
CM050519	Structure 3	11 juillet 2005	S
CM050520	Structure 3	11 juillet 2005	S
CM050521	Structure 3	11 juillet 2005	E
CM050522	Structure 3	11 juillet 2005	E
CM050523	Structure 3	11 juillet 2005	N
CM050524	Structure 3	11 juillet 2005	N
CM050525	US 2044	11 juillet 2005	N
CM050526	US 2044	11 juillet 2005	N
CM050528	Coupe 03	12 juillet 2005	S
CM050529	Coupe 03	12 juillet 2005	S
CM050530	Coupe 03	12 juillet 2005	S
CM050531	Coupe 03	12 juillet 2005	S
CM050538	M11 - US 1015	13 juillet 2005	W
CM050539	M11 - US 1015	13 juillet 2005	W
CM050540	M11 - US 1015	13 juillet 2005	N
CM050541	US 1018	13 juillet 2005	S
CM050542	US 1018	13 juillet 2005	S
CM050543	US 1018	13 juillet 2005	SW
CM050544	Structure 3	13 juillet 2005	N
CM050545	Structure 3	13 juillet 2005	N
CM050546	Structure 3	13 juillet 2005	N
CM050547	Structure 3	13 juillet 2005	E
CM050548	Structure 3	13 juillet 2005	S
CM050549	Structure 3	13 juillet 2005	N
CM050550	Structure 3	13 juillet 2005	N
CM050551	Structure 3	13 juillet 2005	N
CM050552	Structure 3	13 juillet 2005	N
CM050553	Structure 3	13 juillet 2005	E
CM050554	Structure 3	13 juillet 2005	S
CM050555	Structure 3	13 juillet 2005	S
CM050556	Structure 3	13 juillet 2005	W
CM050557	Structure 3	13 juillet 2005	W
CM050558	US 2051	13 juillet 2005	N
CM050559	US 2051	13 juillet 2005	N
CM050560	Structure 3 - M05	13 juillet 2005	W
CM050561	Structure 3 - M05	13 juillet 2005	S
CM050562	Structure 3 - M05	13 juillet 2005	S
CM050563	Structure 3 - M04	13 juillet 2005	SW
CM050564	Structure 3 - M04	13 juillet 2005	E
CM050565	Structure 3 - M04	13 juillet 2005	E
CM050566	Structure 3 - M04	13 juillet 2005	E
CM050567	Structure 3 - M04	13 juillet 2005	E
CM050568	Structure 3 - M04	13 juillet 2005	E
CM050569	Structure 3 - M06	13 juillet 2005	W
CM050570	Structure 3 - M06	13 juillet 2005	E
CM050571	Structure 3 - M10	13 juillet 2005	N
CM050572	Structure 3 - M10	13 juillet 2005	S
CM050573	Structure 3 - M10	13 juillet 2005	E
CM050574	Structure 3 - M10	13 juillet 2005	E
CM050575	Structure 3 - M10	13 juillet 2005	E
CM050576	Structure 3 - M05	13 juillet 2005	S
CM050577	Structure 3 - M05	13 juillet 2005	S
CM050578	Structure 3 - M05	13 juillet 2005	S
CM050584	Structure 2 - M01	14 juillet 2005	W
CM050585	Structure 2 - M01	14 juillet 2005	W
CM050610	Coupe 05	15 juillet 2005	W
CM050611	Coupe 05	15 juillet 2005	W
CM050612	Coupe 05	15 juillet 2005	W
CM050621	Structure 1 - US 1016	15 juillet 2005	W
CM050622	Structure 1 - US 1016	15 juillet 2005	W
CM050623	Structure 1 - US 1016	15 juillet 2005	W
CM050624	Structure 1 - US 1016	15 juillet 2005	W
CM050625	Structure 1 - US 1016	15 juillet 2005	N
CM050626	Structure 1 - US 1016	15 juillet 2005	N
CM050627	Structure 1 - US 1016	15 juillet 2005	N
CM050628	Structure 1 - US 1016	15 juillet 2005	N
CM050629	Structure 1 - US 1016	15 juillet 2005	N
CM050630	Structure 1 - US 1016	15 juillet 2005	N
CM050631	F12	15 juillet 2005	S
CM050632	F12	15 juillet 2005	S

Fig. 18. Inventaire des photographies.

Numéro	Sujet	Date	Vue de
CM050633	F12	15 juillet 2005	S
CM050634	F12	15 juillet 2005	S
CM050643	US 2029	15 juillet 2005	S
CM050644	US 2029	15 juillet 2005	S
CM050645	US 2029	15 juillet 2005	S
CM050646	US 2030	15 juillet 2005	E
CM050647	US 2030	15 juillet 2005	E
CM050648	US 2030	15 juillet 2005	E
CM050650	Structure 3	15 juillet 2005	N
CM050651	Structure 3	15 juillet 2005	N
CM050652	Structure 3	15 juillet 2005	N
CM050653	Structure 3	15 juillet 2005	N
CM050654	Structure 3	15 juillet 2005	N
CM050655	Structure 3	15 juillet 2005	N
CM050656	Structure 3	15 juillet 2005	N
CM050658	Structure 3	15 juillet 2005	N
CM050659	Structure 3	15 juillet 2005	N
CM050660	Structure 3	15 juillet 2005	E
CM050661	Structure 3	15 juillet 2005	E
CM050662	Structure 3	15 juillet 2005	E
CM050663	Structure 3	15 juillet 2005	S
CM050664	Structure 3	15 juillet 2005	S
CM050665	Structure 3	15 juillet 2005	W
CM050666	Structure 3	15 juillet 2005	W
CM050674	US 1020	18 juillet 2005	S
CM050675	US 1020	18 juillet 2005	S
CM050676	US 1020	18 juillet 2005	S
CM050677	US 1020	18 juillet 2005	S
CM050678	US 1020	18 juillet 2005	S
CM050679	US 1020	18 juillet 2005	S
CM050686	US 1020	18 juillet 2005	W
CM050687	US 1020	18 juillet 2005	W
CM050688	US 1020	18 juillet 2005	W
CM050689	F15	18 juillet 2005	S
CM050690	F15	18 juillet 2005	S
CM050691	F14	18 juillet 2005	S
CM050692	F14	18 juillet 2005	S
CM050693	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050694	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050695	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050696	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050697	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050698	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050699	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050700	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050701	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050702	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050703	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050704	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050705	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050706	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050707	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050708	Photo calée - st3	18 juillet 2005	V
CM050709	US 1023	19 juillet 2005	S
CM050710	US 1023	19 juillet 2005	S
CM050711	US 1023	19 juillet 2005	S
CM050712	US 1023	19 juillet 2005	S
CM050713	US 1023	19 juillet 2005	S
CM050714	US 1023	19 juillet 2005	S
CM050715	US 1023	19 juillet 2005	S
CM050716	US 1023	19 juillet 2005	S
CM050725	US 1023	19 juillet 2005	S
CM050726	US 1023	19 juillet 2005	S
CM050727	US 1023	19 juillet 2005	S
CM050728	US 1023	19 juillet 2005	W
CM050729	US 1023	19 juillet 2005	W
CM050730	US 1023	19 juillet 2005	W
CM050731	US 1023	19 juillet 2005	W
CM050732	US 1023	19 juillet 2005	W
CM050735	Elévation M10	19 juillet 2005	W
CM050736	Elévation M10	19 juillet 2005	W

Fig. 18. Inventaire des photographies.

Numéro	Sujet	Date	Vue de
CM050737	Elévation M06	19 juillet 2005	N
CM050738	Elévation M04	19 juillet 2005	E
CM050739	Elévation M04	19 juillet 2005	E
CM050740	Elévation M05	19 juillet 2005	S
CM050749	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050750	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050751	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050752	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050753	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050754	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050755	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050756	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050757	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050758	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050759	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050760	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050761	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050762	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050763	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050764	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050765	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050766	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050767	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050768	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050769	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050770	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050771	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050772	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050773	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050774	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050775	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050776	Photo calée - st2	20 juillet 2005	V
CM050777	Structure 2	20 juillet 2005	SW
CM050778	Structure 2	20 juillet 2005	SW
CM050779	Structure 2	20 juillet 2005	SW
CM050783	Structure 2 - M02 - fissure	20 juillet 2005	S
CM050784	Structure 2 - M01 - fissure	20 juillet 2005	W
CM050785	Structure 2 - M01 - fissure	20 juillet 2005	E
CM050786	Structure 2 - M02 - fissure	20 juillet 2005	NW
CM050787	Structure 2 - M02 - fissure	20 juillet 2005	N
CM050788	Structure 2 - M01 - fissure	20 juillet 2005	S
CM050789	Structure 2 - M01	20 juillet 2005	S
CM050790	Structure 2 - M01	20 juillet 2005	S
CM050791	Structure 2 - M02	20 juillet 2005	W
CM050792	Structure 2 - M02	20 juillet 2005	W
CM050793	Structure 2 - M01 - M02	20 juillet 2005	S
CM050796	Structure 2 - M01 - M03	20 juillet 2005	W
CM050797	Structure 2 - M01 - M03	20 juillet 2005	E
CM050798	Structure 2 - M01	20 juillet 2005	N
CM050799	Structure 3 - fissures	20 juillet 2005	W
CM050800	Structure 3 - M04 - fissure	20 juillet 2005	E
CM050801	Structure 3 - M10 - fissure	20 juillet 2005	W
CM050802	Structure 3 - fissures	20 juillet 2005	E
CM050803	Structure 3 - M04 - fissure	20 juillet 2005	E
CM050804	Structure 2 - M02 - arrachement est	20 juillet 2005	E
CM050805	Structure 2 - M02	20 juillet 2005	E
CM050806	Structure 2 - M01 - M02	20 juillet 2005	N
CM050821	F16	22 juillet 2005	S
CM050822	F16	22 juillet 2005	S
CM050823	F16	22 juillet 2005	S
CM050824	F16	22 juillet 2005	W
CM050825	F16	22 juillet 2005	W
CM050826	F16	22 juillet 2005	W
CM050827	F16	22 juillet 2005	S
CM050828	US 1013	22 juillet 2005	N
CM050829	US 1013	22 juillet 2005	E
CM050830	US 1013	22 juillet 2005	E
CM050831	US 1013	22 juillet 2005	E
CM050832	US 1013	22 juillet 2005	E
CM050833	US 1013	22 juillet 2005	E
CM050834	US 1013	22 juillet 2005	E

Fig. 18. Inventaire des photographies.

Numéro	Sujet	Date	Vue de
CM050835	US 1013	22 juillet 2005	W
CM050836	US 1013	22 juillet 2005	W
CM050837	US 1013	22 juillet 2005	W
CM050838	US 1016	22 juillet 2005	W
CM050839	US 1016	22 juillet 2005	W
CM050840	US 1016	22 juillet 2005	W
CM050841	US 1016	22 juillet 2005	SW
CM050842	US 1016	22 juillet 2005	SW
CM050843	F17	22 juillet 2005	N
CM050844	F17	22 juillet 2005	N
CM050845	photo supprimée	22 juillet 2005	-
CM050846	F19	22 juillet 2005	N
CM050847	F19	22 juillet 2005	N
CM050848	Photo calée - st2	22 juillet 2005	V
CM050849	Photo calée - st2	22 juillet 2005	V
CM050850	Photo calée - st2	22 juillet 2005	V
CM050852	US 1029	22 juillet 2005	N
CM050853	US 1029	22 juillet 2005	N
CM050856	F20	25 juillet 2005	S
CM050857	F20	25 juillet 2005	S
CM050858	F20	25 juillet 2005	SW
CM050859	F20	25 juillet 2005	SW
CM050860	F20	25 juillet 2005	N
CM050861	F20	25 juillet 2005	N
CM050870	F20	25 juillet 2005	E
CM050871	F20	25 juillet 2005	E
CM050872	F19	25 juillet 2005	N
CM050873	F19	25 juillet 2005	N
CM050874	F19	25 juillet 2005	W
CM050875	F19	25 juillet 2005	W
CM050876	F19	25 juillet 2005	W
CM050877	F19	25 juillet 2005	S
CM050878	F19	25 juillet 2005	S
CM050879	F19	25 juillet 2005	W
CM050880	F19	25 juillet 2005	W
CM050881	US 1016	25 juillet 2005	W
CM050882	US 1016	25 juillet 2005	W
CM050883	US 1016	25 juillet 2005	W
CM050884	US 1016	25 juillet 2005	E
CM050885	US 1016	25 juillet 2005	E
CM050886	US 1016	25 juillet 2005	E
CM050887	US 1016	25 juillet 2005	N
CM050888	US 1016	25 juillet 2005	N
CM050889	US 1016	25 juillet 2005	N
CM050890	US 1016	25 juillet 2005	N
CM050891	Elévation M01	26 juillet 2005	W
CM050892	Elévation M01	26 juillet 2005	W
CM050893	Elévation M01	26 juillet 2005	W
CM050894	Elévation M01	26 juillet 2005	W
CM050895	Elévation M01	26 juillet 2005	W
CM050896	Elévation M01	26 juillet 2005	W
CM050897	Elévation M01	26 juillet 2005	W
CM050898	Elévation M01	26 juillet 2005	W
CM050900	Elévation M02	26 juillet 2005	S
CM050901	Elévation M02	26 juillet 2005	S
CM050902	Elévation M02	26 juillet 2005	S
CM050903	Elévation M02	26 juillet 2005	S
CM050904	Elévation M02	26 juillet 2005	S
CM050905	Elévation M02	26 juillet 2005	S
CM050906	Elévation M02	26 juillet 2005	S
CM050907	Elévation M02	26 juillet 2005	S
CM050908	Elévation M02	26 juillet 2005	S
CM050909	Elévation M02	26 juillet 2005	S
CM050910	Elévation M02	26 juillet 2005	S
CM050911	Fin de fouille	26 juillet 2005	N
CM050912	Fin de fouille	26 juillet 2005	N
CM050913	Fin de fouille	26 juillet 2005	N
CM050914	Fin de fouille	26 juillet 2005	N
CM050915	Fin de fouille	26 juillet 2005	N
CM050916	Fin de fouille	26 juillet 2005	N
CM050917	Fin de fouille	26 juillet 2005	S

Fig. 18. Inventaire des photographies.

Numéro	Sujet	Date	Vue de
CM050918	Fin de fouille	26 juillet 2005	S
CM050919	Fin de fouille - Structure 3	26 juillet 2005	N
CM050920	Fin de fouille - Structure 3	26 juillet 2005	N
CM050921	Fin de fouille - Structure 3	26 juillet 2005	N
CM050922	Fin de fouille	26 juillet 2005	SE
CM050923	Fin de fouille	26 juillet 2005	N
CM050924	Fin de fouille	26 juillet 2005	NE
CM050925	Fin de fouille	26 juillet 2005	NE
CM050926	Fin de fouille	26 juillet 2005	NE
CM050927	Fin de fouille - Structure 3	26 juillet 2005	N
CM050928	Fin de fouille - Structure 3	26 juillet 2005	W
CM050929	Fin de fouille - Structure 3	26 juillet 2005	N
CM050930	Fin de fouille - Structure 3	26 juillet 2005	N
CM050931	Fin de fouille - Structure 3	26 juillet 2005	E
CM050932	Fin de fouille - Structure 3	26 juillet 2005	E
CM050933	Fin de fouille - Structure 3	26 juillet 2005	N
CM050934	Structure 2 - M01	26 juillet 2005	E
CM050935	Coupe 04	26 juillet 2005	E
CM050936	Coupe 04	26 juillet 2005	E
CM050937	Coupe 03	26 juillet 2005	S
CM050938	Coupe 03	26 juillet 2005	S
CM050939	Coupe 03	26 juillet 2005	S
CM050940	Coupe 05	26 juillet 2005	W
CM050941	Coupe 05	26 juillet 2005	W
CM050942	Coupe 09	26 juillet 2005	W
CM050943	Coupe 04	26 juillet 2005	E
CM050944	Coupe 04	26 juillet 2005	E
CM050945	M18	26 juillet 2005	E
CM050946	M18	26 juillet 2005	E
CM050947	M18	26 juillet 2005	E
CM050948	M18	26 juillet 2005	E
CM050949	M18	26 juillet 2005	S
CM050950	M18	26 juillet 2005	S
CM050951	Photo calée - M18	26 juillet 2005	V
CM050952	Photo calée - M18	26 juillet 2005	V
CM050953	Photo calée - M18	26 juillet 2005	V
CM050954	Fin de fouille - Zone 1	28 juillet 2005	N
CM050955	Fin de fouille - Zone 1	28 juillet 2005	N
CM050956	Fin de fouille - Zone 1	28 juillet 2005	NW
CM050957	Fin de fouille - Zone 1	28 juillet 2005	NW
CM050958	Fin de fouille - Zone 1	28 juillet 2005	E
CM050959	Fin de fouille - Zone 1	28 juillet 2005	E
CM050960	Fin de fouille - Zone 1	28 juillet 2005	S
CM050961	Fin de fouille - Zone 1	28 juillet 2005	S
CM050962	Fin de fouille - Zone 1	28 juillet 2005	S
CM050963	Fin de fouille - Zone 1	28 juillet 2005	S
CM050964	Fin de fouille - Zone 1	28 juillet 2005	S
CM050965	Fin de fouille - Zone 1	28 juillet 2005	W
CM050967	M01 - M09	28 juillet 2005	W
CM050968	F20	28 juillet 2005	N
CM050969	F20	28 juillet 2005	S
CM050970	F20	28 juillet 2005	S
CM050971	F20	28 juillet 2005	S
CM050972	F20 - trou de barre à mine	28 juillet 2005	S
CM050973	F20 - trou de barre à mine	28 juillet 2005	S
CM050974	F20 - trou de barre à mine	28 juillet 2005	S
CM050975	F20	28 juillet 2005	W
CM050976	F20	28 juillet 2005	W
CM050977	F20	28 juillet 2005	E
CM050978	US 1033	28 juillet 2005	S
CM050979	US 1033	28 juillet 2005	S
CM050980	US 1033	28 juillet 2005	S
CM050981	US 1033	28 juillet 2005	N
CM050982	US 1033	28 juillet 2005	N
CM050983	US 1033	28 juillet 2005	E
CM050984	US 1033	28 juillet 2005	E
CM050985	US 1033	28 juillet 2005	E
CM050986	US 1033	28 juillet 2005	E
CM050987	US 1033	28 juillet 2005	E
CM050988	US 1014	28 juillet 2005	E
CM050989	US 1014	28 juillet 2005	E

Fig. 18. Inventaire des photographies.

Numéro	Sujet	Date	Vue de
CM050990	US 1014	28 juillet 2005	W
CM050991	F12	28 juillet 2005	S
CM050992	US 1014	28 juillet 2005	W
CM050993	US 1014	28 juillet 2005	SW
CM050994	US 1014	28 juillet 2005	S
CM050995	F20	28 juillet 2005	SE
CM050996	F20	28 juillet 2005	S
CM050997	F20	28 juillet 2005	N
CM050998	F20	28 juillet 2005	N
CM050999	F20	28 juillet 2005	SW
CM051000	F20	28 juillet 2005	SW
CM051001	F20	28 juillet 2005	SW
CM051002	F20	28 juillet 2005	E
CM051003	F20 - trou de barre à mine	28 juillet 2005	S
CM051005	F20 - trou de barre à mine	28 juillet 2005	S
CM051006	Structure 2 - M01 - M02	28 juillet 2005	W
CM051007	Structure 2 - M03	28 juillet 2005	S
CM051008	Structure 2 - M03	28 juillet 2005	S
CM051009	Structure 2 - M03	28 juillet 2005	S
CM051010	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	SW
CM051011	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	SW
CM051012	Structure 2 - M01 - M03	28 juillet 2005	SW
CM051013	Structure 2 - M01 - M03	28 juillet 2005	W
CM051014	Structure 2 - M01 - M03	28 juillet 2005	W
CM051015	Structure 2 - M01 - M03	28 juillet 2005	W
CM051016	M18	28 juillet 2005	W
CM051019	M18	28 juillet 2005	W
CM051020	Elévation M01	28 juillet 2005	W
CM051021	Elévation M01	28 juillet 2005	W
CM051022	Elévation M01	28 juillet 2005	W
CM051023	M09	28 juillet 2005	W
CM051024	M09	28 juillet 2005	W
CM051025	M09	28 juillet 2005	W
CM051026	M09	28 juillet 2005	W
CM051027	M09	28 juillet 2005	N
CM051028	M09	28 juillet 2005	N
CM051029	M09	28 juillet 2005	NW
CM051030	M09	28 juillet 2005	N
CM051031	M09	28 juillet 2005	N
CM051032	M09	28 juillet 2005	N
CM051033	M09	28 juillet 2005	N
CM051034	M09	28 juillet 2005	N
CM051035	M09	28 juillet 2005	nw
CM051036	M18	28 juillet 2005	E
CM051037	M18	28 juillet 2005	E
CM051038	M18	28 juillet 2005	E
CM051039	US 1033	28 juillet 2005	E
CM051040	US 1033	28 juillet 2005	E
CM051041	US 1033	28 juillet 2005	E
CM051042	US 1033	28 juillet 2005	NE
CM051043	US 1033	28 juillet 2005	E
CM051044	US 1033	28 juillet 2005	SE
CM051045	US 1033	28 juillet 2005	S
CM051047	US 1033	28 juillet 2005	W
CM051048	US 1033	28 juillet 2005	W
CM051049	US 1033	28 juillet 2005	W
CM051050	M18	28 juillet 2005	W
CM051051	M18	28 juillet 2005	W
CM051052	M18	28 juillet 2005	W
CM051053	US 1033	28 juillet 2005	S
CM051054	US 1033	28 juillet 2005	S
CM051055	M09	28 juillet 2005	S
CM051056	M09	28 juillet 2005	S
CM051057	M09	28 juillet 2005	SW
CM051058	Structure 2 - M01 - M02	28 juillet 2005	W
CM051059	Elévation M01	28 juillet 2005	W
CM051060	Elévation M01	28 juillet 2005	W
CM051061	Elévation M01	28 juillet 2005	W
CM051064	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	W
CM051065	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	W
CM051066	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	W

Fig. 18. Inventaire des photographies.

Numéro	Sujet	Date	Vue de
CM051067	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	W
CM051068	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	W
CM051069	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	W
CM051070	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	NW
CM051071	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	SW
CM051072	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	SW
CM051073	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	SW
CM051074	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	SW
CM051075	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	SW
CM051076	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	SW
CM051077	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	S
CM051078	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	S
CM051079	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	E
CM051080	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	S
CM051081	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	N
CM051082	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	E
CM051083	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	NE
CM051084	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	N
CM051085	US 1033	28 juillet 2005	E
CM051086	US 1033	28 juillet 2005	W
CM051087	US 1033	28 juillet 2005	N
CM051088	US 1014	28 juillet 2005	N
CM051089	US 1014	28 juillet 2005	N
CM051090	Structure 2 - M01	28 juillet 2005	E
CM051091	Structure 2 - M01 - M02	28 juillet 2005	N
CM051092	Structure 2 - M01 - M02	28 juillet 2005	N
CM051093	Structure 2 - M01 - M02	28 juillet 2005	W
CM051094	Structure 2 - M01 - M02	28 juillet 2005	S
CM051102	Structure 2 - M02	28 juillet 2005	W
CM051103	Structure 2 - M02	28 juillet 2005	W
CM051104	Structure 2 - M02	28 juillet 2005	W
CM051105	Structure 2 - M02	28 juillet 2005	W
CM051106	Structure 2 - M02	28 juillet 2005	SW
CM051107	Structure 2 - M02	28 juillet 2005	SE
CM051108	Structure 2 - M02	28 juillet 2005	SW
CM051109	Structure 2 - M02	28 juillet 2005	E
CM051110	Structure 2 - M02	28 juillet 2005	E
CM051112	Structure 2 - M02	28 juillet 2005	N
CM051113	Structure 2 - M02	28 juillet 2005	N
CM051114	Structure 1 - F19	28 juillet 2005	N
CM051115	Structure 1 - F19	28 juillet 2005	N
CM051116	F19	28 juillet 2005	N
CM051117	F19 - F16	28 juillet 2005	N
CM051118	Structure 1	28 juillet 2005	NW
CM051119	Structure 1	28 juillet 2005	NE
CM051120	Structure 1	28 juillet 2005	NE
CM051121	Structure 2	28 juillet 2005	SW
CM051123	Structure 2	28 juillet 2005	SW
CM051124	Structure 1 et 2	28 juillet 2005	SW
CM051125	Structure 1 et 2	28 juillet 2005	SW
CM051126	Structure 2 - M01 - M09	28 juillet 2005	SW
CM051127	Structures 1 et 2	28 juillet 2005	SW
CM051128	Structure 1	28 juillet 2005	W
CM051129	Structures 1 et 2	28 juillet 2005	W
CM051130	Structures 1 et 2	28 juillet 2005	W
CM051131	Structures 1 et 2	28 juillet 2005	W
CM051132	Structures 1 et 2	28 juillet 2005	NW
CM051133	Structure 1	28 juillet 2005	NW
CM051134	Structures 1 et 2	28 juillet 2005	NW
CM051135	Structure 1	28 juillet 2005	S
CM051136	Structure 1	28 juillet 2005	S
CM051137	Structure 1	28 juillet 2005	SE
CM051138	Structure 1	28 juillet 2005	SE
CM051139	Structure 1	28 juillet 2005	E
CM051156	Arase M01	15 septembre 2005	V
CM051157	Arase M01	15 septembre 2005	V
CM051158	Arase M01	15 septembre 2005	V
CM051159	Arase M01	15 septembre 2005	V
CM051160	Arase M01	15 septembre 2005	V
CM051161	Arase M01	15 septembre 2005	V
CM051162	Arase M01	15 septembre 2005	V

Fig. 18. Inventaire des photographies.

Numéro	Sujet	Date	Vue de
CM051163	Structure 3	15 septembre 2005	W
CM051164	Structure 3	15 septembre 2005	W
CM051165	Structure 3	15 septembre 2005	E
CM051167	Structure 1	15 septembre 2005	NW
CM051168	Structure 1	15 septembre 2005	NW
CM051170	Structure 2 - M03	15 septembre 2005	SW
CM051171	Structure 2 - M03	15 septembre 2005	SW
CM051172	Structure 2 - M03	15 septembre 2005	SW
CM051173	Structure 2 - M03	15 septembre 2005	S
CM051174	Structure 2 - M03	15 septembre 2005	S
CM051175	M09	15 septembre 2005	V
CM051176	M09	15 septembre 2005	V
CM051177	M09	15 septembre 2005	V
CM051178	M09	15 septembre 2005	V
CM051179	M09	15 septembre 2005	V
CM051180	M09	15 septembre 2005	V
CM051181	M09	15 septembre 2005	V
CM051182	M09	15 septembre 2005	V
CM051183	M09	15 septembre 2005	V
CM051184	M09	15 septembre 2005	V
CM051185	M09	15 septembre 2005	V
CM051186	M09	15 septembre 2005	V
CM051187	M09	15 septembre 2005	V
CM051196	M09 - Structure 2 - M03 - M01	15 septembre 2005	S
CM051197	M09 - Structure 2 - M03 - M01	15 septembre 2005	S
CM051198	M09 - Structure 2 - M03 - M01	15 septembre 2005	W
CM051199	M09 - Structure 2 - M03 - M01	15 septembre 2005	W
CM051200	M09 - Structure 2 - M03 - M01	15 septembre 2005	SW
CM051201	M09 - Structure 2 - M03 - M01	15 septembre 2005	S
CM051202	M09 - Structure 2 - M03 - M01	15 septembre 2005	S
CM051203	M09 - Structure 2 - M03 - M01	15 septembre 2005	S
CM051204	Elévation M03	15 septembre 2005	S
CM051205	Elévation M03	15 septembre 2005	S
CM051206	Elévation M03	15 septembre 2005	S
CM051207	Elévation M03	15 septembre 2005	S
CM051208	M09 - Structure 2 - M03 - M01	15 septembre 2005	W
CM051210	Structure 1	20 septembre 2005	N
CM051211	Structure 1	20 septembre 2005	W
CM051212	Structure 1	20 septembre 2005	S
CM051213	Structure 1	20 septembre 2005	W
CM051214	Structure 1	20 septembre 2005	E
CM051215	Structure 1	20 septembre 2005	S
CM051216	Structure 1	20 septembre 2005	S
CM051217	Structure 1	20 septembre 2005	E
CM051218	Structure 1	20 septembre 2005	NE
CM051220	Site autre - Les Blais	29 septembre 2005	S
CM051221	Site autre - Les Blais	29 septembre 2005	W
CM051222	Site autre - Les Blais	29 septembre 2005	W
CM051223	Site autre - Les Blais	29 septembre 2005	NW
CM051243	Structure 1	5 octobre 2005	NW
CM051244	Structures 1 et 2	5 octobre 2005	NW
CM051245	M09 - Structure 2 - M01	5 octobre 2005	SW
CM051246	M09 - Structure 2 - M01	5 octobre 2005	S
CM051248	Structure 2 - M02	5 octobre 2005	NW
CM051249	Structure 2 - M01	5 octobre 2005	S
CM051250	Structure 2 - M02	5 octobre 2005	SW
CM051251	Structure 2 - M02	5 octobre 2005	W
CM051252	Structure 2 - M02	5 octobre 2005	W
CM051253	Structure 2 - M02	5 octobre 2005	W
CM051254	Structure 2 - M02	5 octobre 2005	SE
CM051255	Elévation M02	5 octobre 2005	S
CM051256	Elévation M03	5 octobre 2005	S
CM051257	Elévation M01	5 octobre 2005	W
CM051258	Elévation M01	5 octobre 2005	W
CM051259	Structures 2 et 3	5 octobre 2005	E
CM051260	Structures 2 et 3	5 octobre 2005	E
CM051261	Structures 2 et 3	5 octobre 2005	E
CM051262	Structures 1, 2 et 3	5 octobre 2005	N
CM051263	Structures 1, 2 et 3	5 octobre 2005	N
CM051264	Structures 1, 2 et 3	5 octobre 2005	NE
CM051265	Structure 1	5 octobre 2005	NE

Fig. 18. Inventaire des photographies.

Numéro	Sujet	Date	Vue de
CM051267	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051268	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051269	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051270	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051271	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051272	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051273	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051274	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051275	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051276	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051277	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051278	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051279	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051280	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051281	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051282	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051283	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051284	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051285	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051286	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051287	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051288	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051289	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051290	Bloc avec graffiti	10 octobre 2005	-
CM051295	Structure 1	10 octobre 2005	NE
CM051296	Structure 1	10 octobre 2005	NE
CM051297	Structure 1	10 octobre 2005	NE
CM051298	Structure 1	10 octobre 2005	NE
CM051299	Site autre - Bloc taillé	10 octobre 2005	W
CM051300	Site autre - Bloc taillé	10 octobre 2005	W
CM051301	Site autre - Bloc taillé	10 octobre 2005	W
CM051302	Site autre - Bloc taillé	10 octobre 2005	S
CM051303	Site autre - Bloc taillé	10 octobre 2005	S
CM051304	Site autre - Bloc taillé	10 octobre 2005	SE
CM051305	Site autre - Bloc taillé	10 octobre 2005	SE
CM051306	Site autre - Maçonneries	10 octobre 2005	E
CM051307	Site autre - Maçonneries	10 octobre 2005	V
CM051308	Site autre - Maçonneries	10 octobre 2005	S
CM051309	Site autre - Maçonneries	10 octobre 2005	W
CM051310	Site autre - Maçonneries	10 octobre 2005	NW
CM051311	Site autre - Maçonneries	10 octobre 2005	S
CM051312	Site autre - Maçonneries	10 octobre 2005	E
CM051313	Site autre - Maçonneries	10 octobre 2005	E
CM051314	Site autre - Maçonneries	10 octobre 2005	E
CM051315	Site autre - Maçonneries	10 octobre 2005	S
CM051316	Site autre - Chemin	10 octobre 2005	S
CM051317	Site autre - Chemin	10 octobre 2005	S
CM051318	Structure 1	10 octobre 2005	NE
CM051319	Structure 1	10 octobre 2005	NE
CM051320	Site autre - édicule	10 octobre 2005	SW
CM051321	Site autre - édicule	10 octobre 2005	S
CM051322	Site autre - édicule	10 octobre 2005	SE
CM051323	Site autre - édicule	10 octobre 2005	NW
CM051324	Site autre - édicule	10 octobre 2005	NW
CM051325	Site autre - édicule	10 octobre 2005	S
CM051326	Site autre - édicule	10 octobre 2005	SE
CM051327	Site autre - Maçonneries	10 octobre 2005	E
CM051328	Site autre - Maçonneries	10 octobre 2005	SE
CM051329	Site autre - Maçonneries	10 octobre 2005	E
CM051330	Structure 1	10 octobre 2005	N
CM051331	Structures 1, 2 et 3	10 octobre 2005	N
CM051332	Structure 2 - M01	10 octobre 2005	NE
CM051333	Structure 2 - M01	10 octobre 2005	NE
CM051334	Structure 3	10 octobre 2005	NW
CM051357	Bloc de calcaire taillé	10 octobre 2005	V
CM051358	Bloc de calcaire taillé	10 octobre 2005	S
CM051359	Bloc de calcaire taillé	10 octobre 2005	NW
CM051360	Bloc de calcaire taillé	10 octobre 2005	N
CM051387	Structure 1 - La pile	11 octobre 2005	E
CM051388	Structure 1 - La pile	11 octobre 2005	S
CM051389	Structure 1 - La pile	11 octobre 2005	S

Fig. 18. Inventaire des photographies.

Numéro	Sujet	Date	Vue de
CM051390	Structure 1 - La pile	11 octobre 2005	S
CM051391	Structure 1 - La pile	11 octobre 2005	E
CM051392	Structure 1 - La pile	11 octobre 2005	E
CM051393	Structure 1 - La pile	11 octobre 2005	N

Fig. 18. Inventaire des photographies.

n° US	Description	Datation C14	Datation archéomagnétique	Laboratoire
US 2029	fondation du mur nord de la structure 3.	X		Centre de datation par le radiocarbone,UMR 5138, Université Claude Bernard Lyon I.
US 2025	niveau damé sous plancher	X		Centre de datation par le radiocarbone,UMR 5138, Université Claude Bernard Lyon I.
US 2023	plancher incendié (?) structure 3	X		Centre de datation par le radiocarbone,UMR 5138, Université Claude Bernard Lyon I.
US 2021	destruction de la structure 3	X		Centre de datation par le radiocarbone,UMR 5138, Université Claude Bernard Lyon I.
US 2041	remblai de construction structure 2	X		Centre de datation par le radiocarbone,UMR 5138, Université Claude Bernard Lyon I.
US 2014/2044	TCA issues de la destruction de la structure 3		X	Philippe Lanos, Laboratoire d'Anthropologie-Archéométrie, UMR 6566 Civilisations Atlantiques et Archéosciences, Rennes I, Beaulieu
US 1016	briques de la fondation de la pile		X	Philippe Lanos, Laboratoire d'Anthropologie-Archéométrie, UMR 6566 Civilisations Atlantiques et Archéosciences, Rennes I, Beaulieu

Fig. 19. Inventaire des analyses prévues.

Annexe 4
Relevés

Légende des relevés archéologiques

Relevés en plan des maçonneries et relevés des élévations

- Calcaire jaune
- Calcaire jaune à grain plus grossier
- Perron
- Terre cuite architecturale
- Enduit
- Mortier
- Maçonnerie en coupe
- Substrat calcaire
- Trace d'incendie

Relevés stratigraphiques

- Terre cuite architecturale
- Fragment de mortier
- Pierre (calcaires et perrons sans distinction, sauf pour les angles)
- Mortier
- Maçonnerie en coupe
- Substrat calcaire

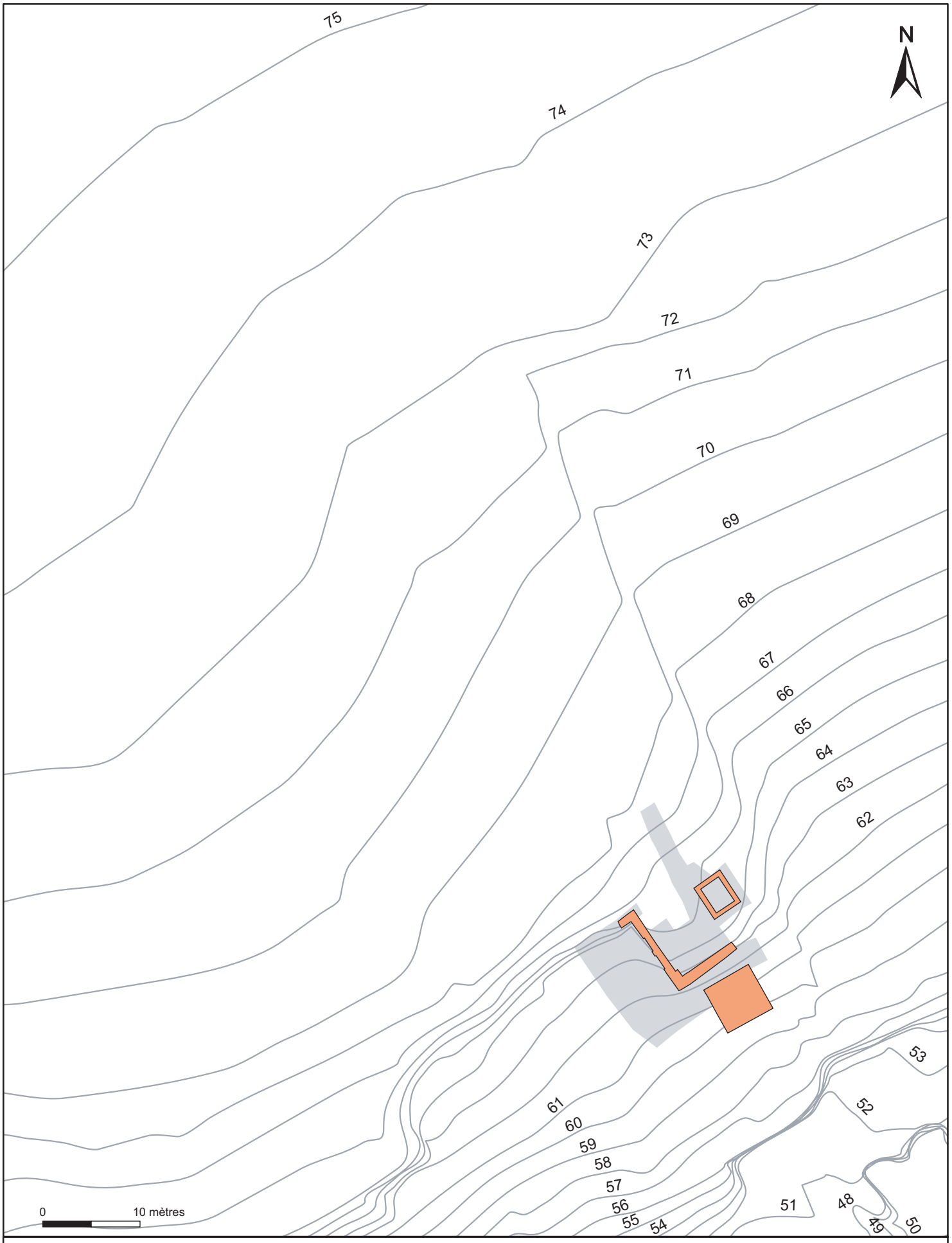

Fig. 20. Plan de l'emprise de la fouille, des principaux vestiges et de la topographie environnante (d'après MNT et données de terrain).

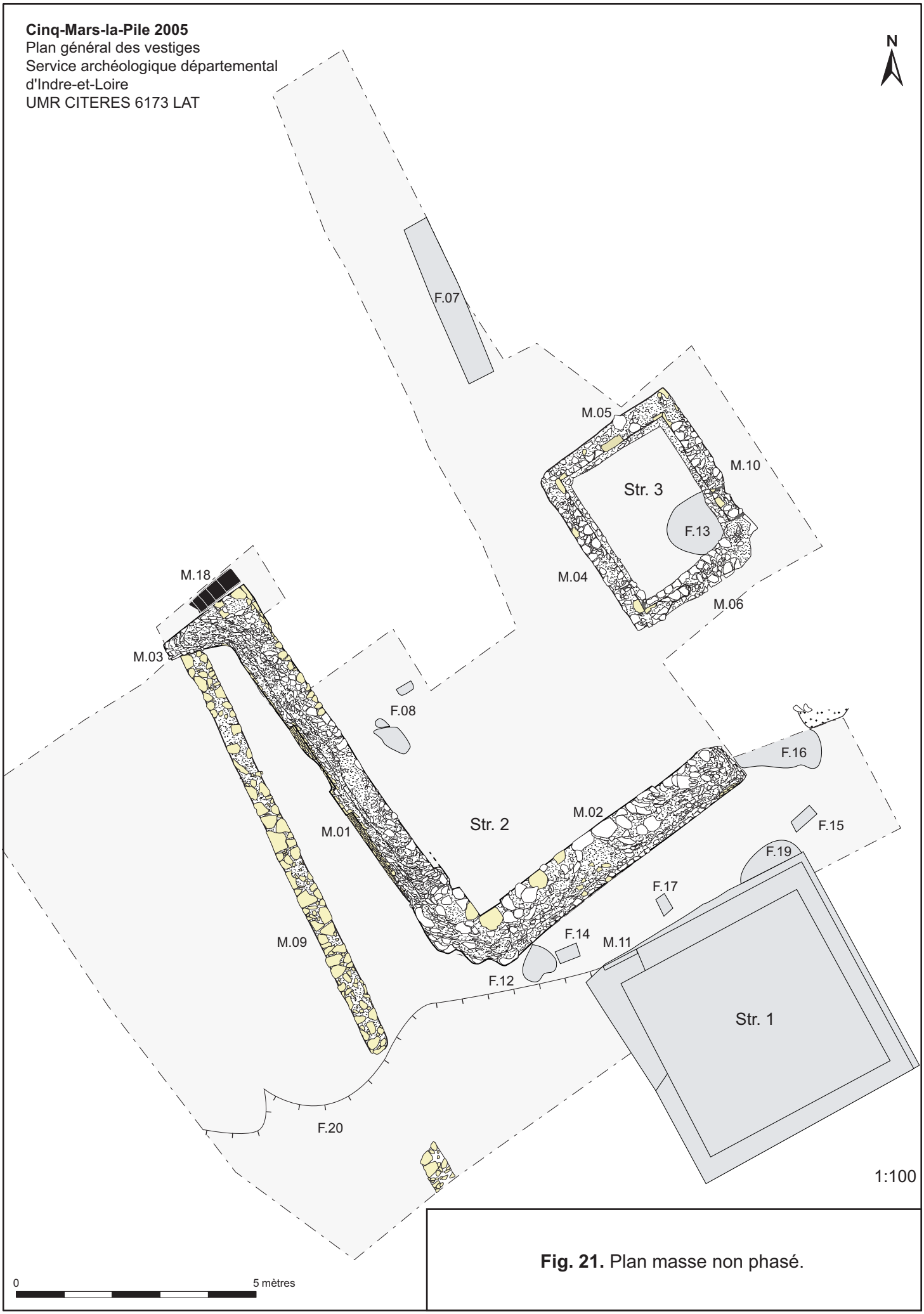

Fig. 21. Plan masse non phasé.

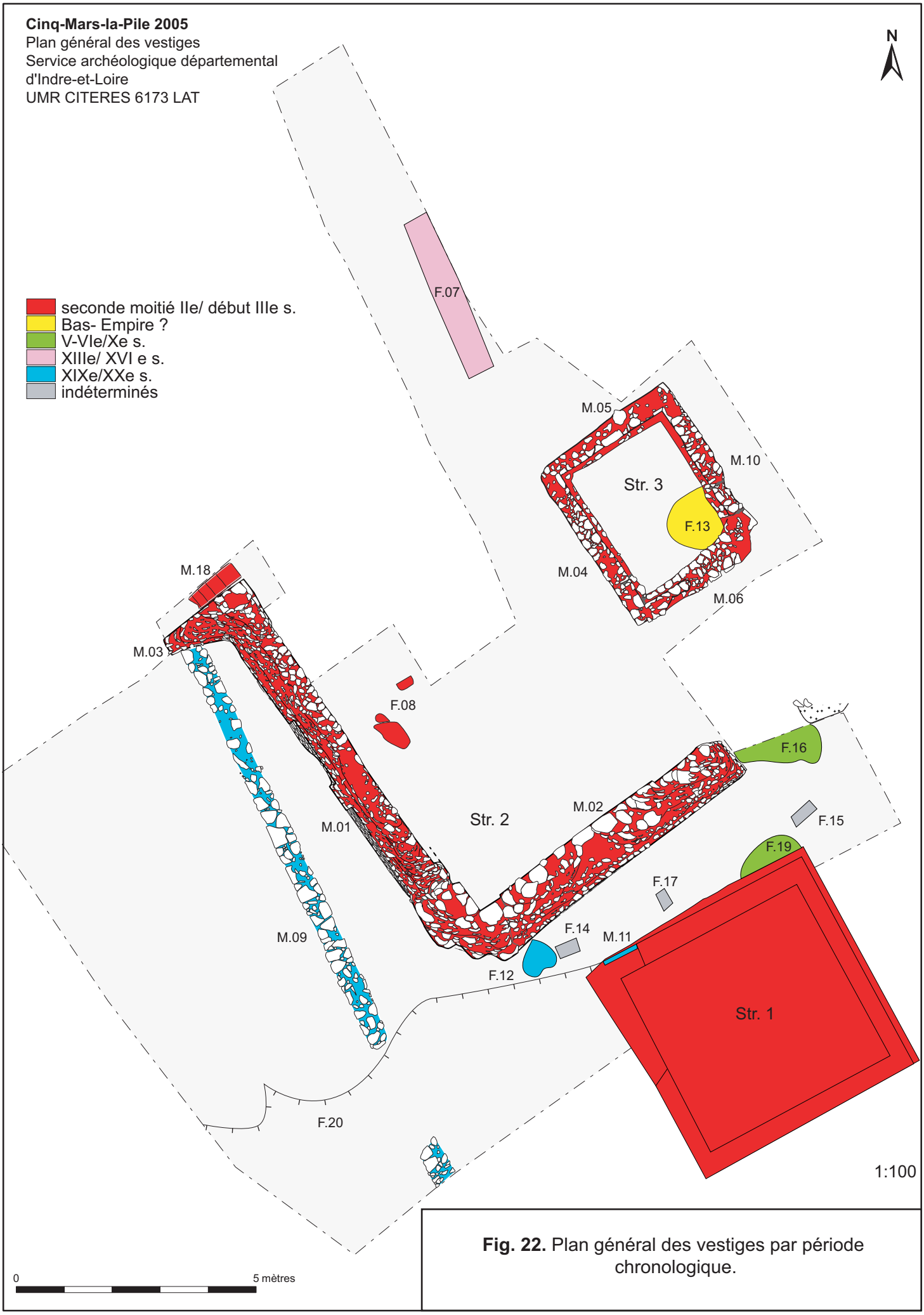

Fig. 22. Plan général des vestiges par période chronologique.

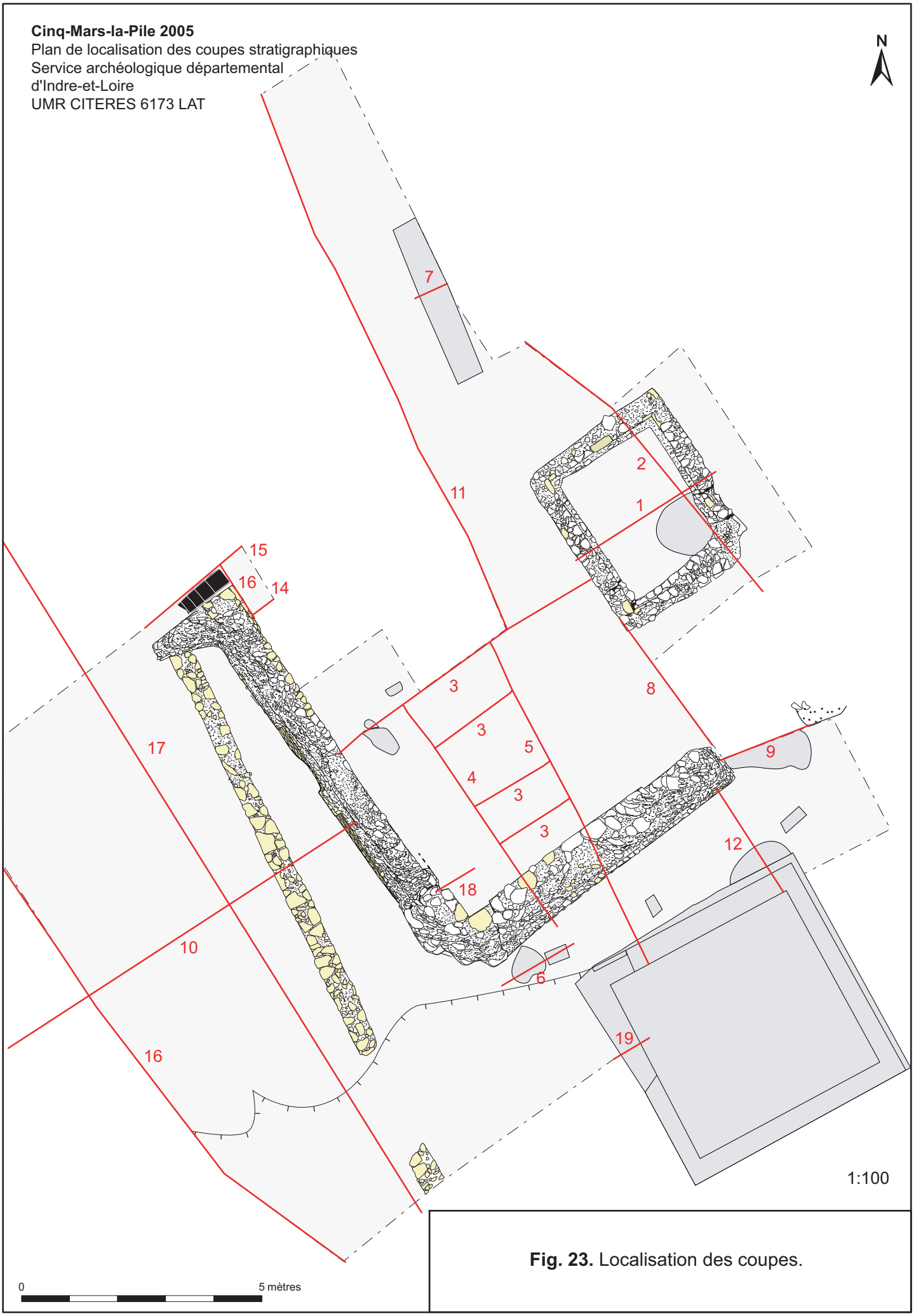

Fig. 23. Localisation des coupes.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Coupes 11 et 5
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

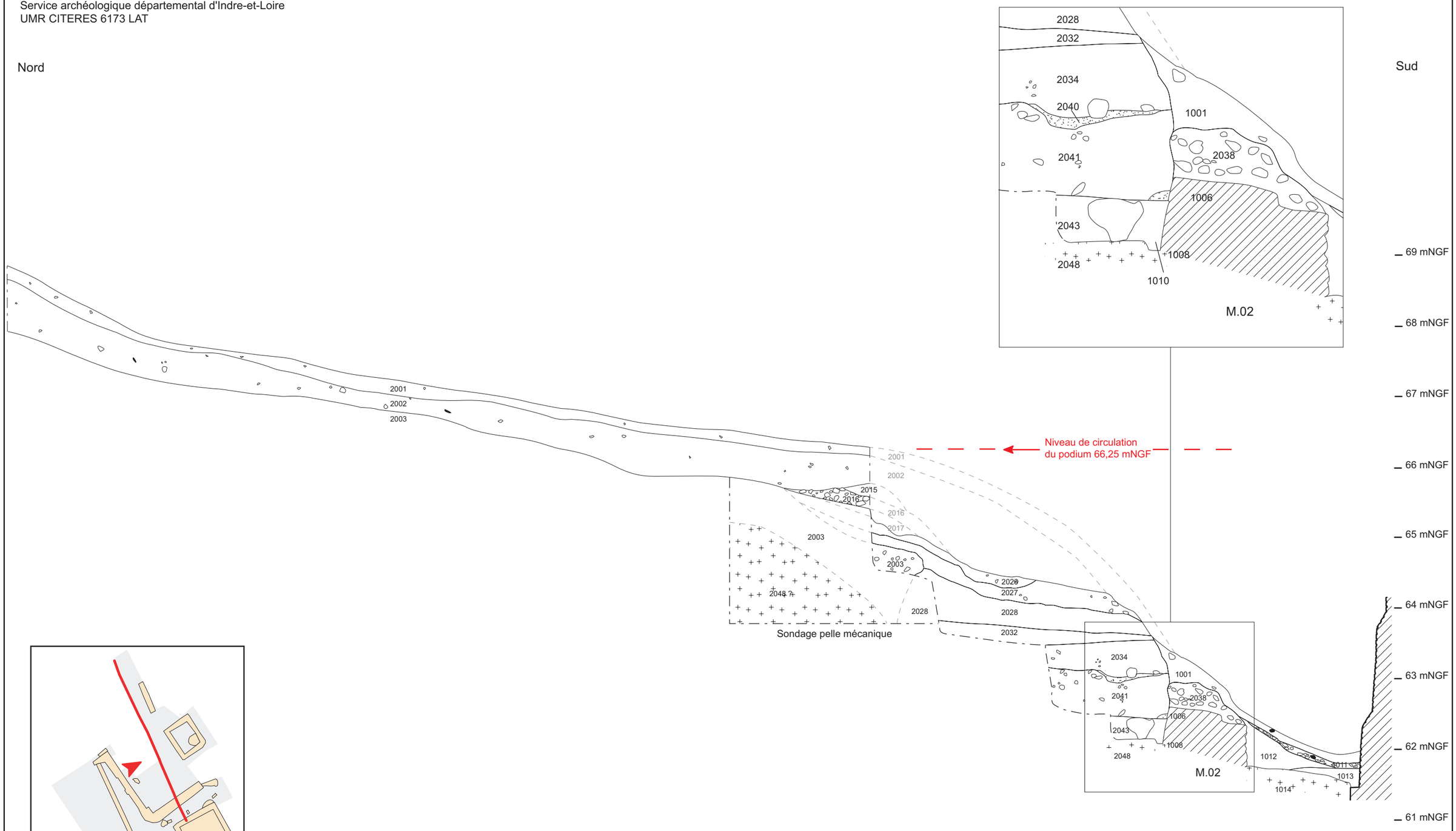

Fig. 24. Coupe nord-sud des deux terrasses (coupes 5 et 11). Les remblais de construction du podium viennent s'appuyer contre M.02 et l'on distingue les deux niveaux horizontaux de mortier.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Coupes 10, 18, 3 et 1
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

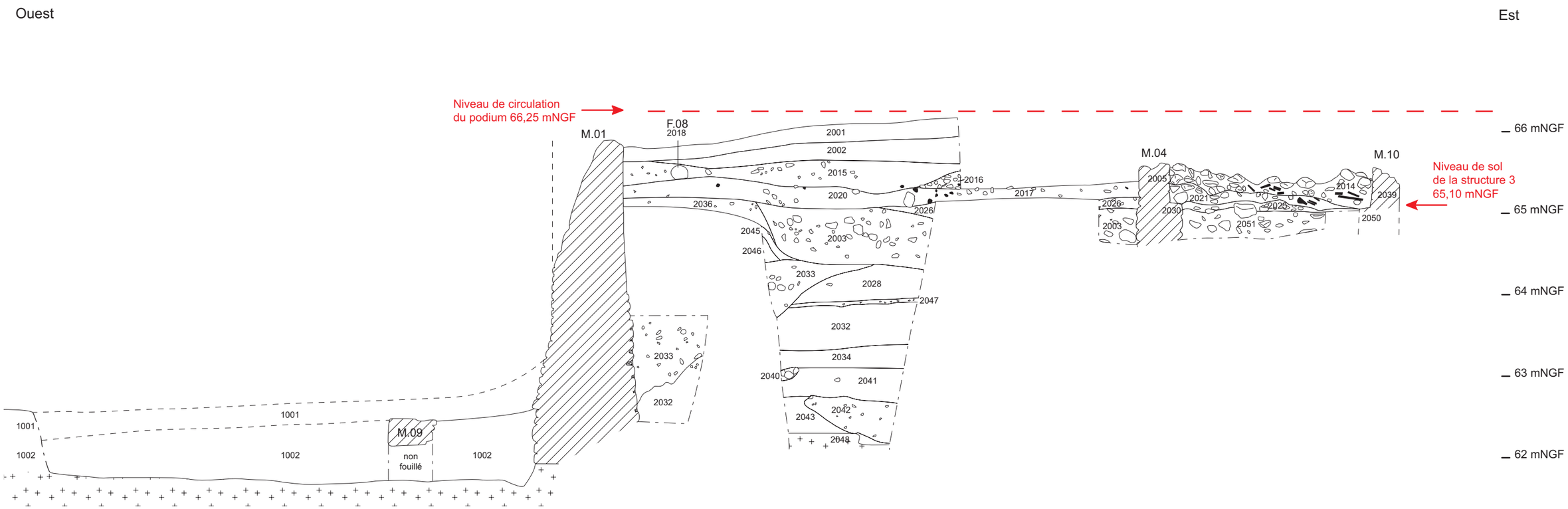

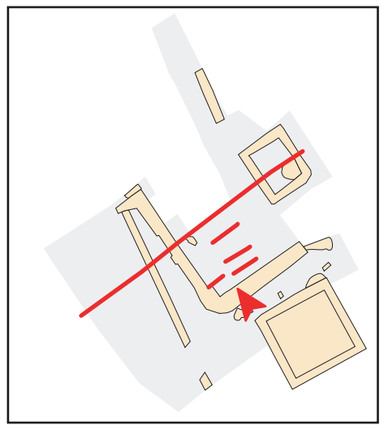

Fig. 25. Coupe ouest-est des deux terrasses (coupes 10, 18, 3 et 1). L'US 2003 (argile à silex) est probablement creusée en sape, ce qui donne l'impression qu'elle repose sur les remblais de construction du podium. La coupe est simplement mal placée.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Coupe 17
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

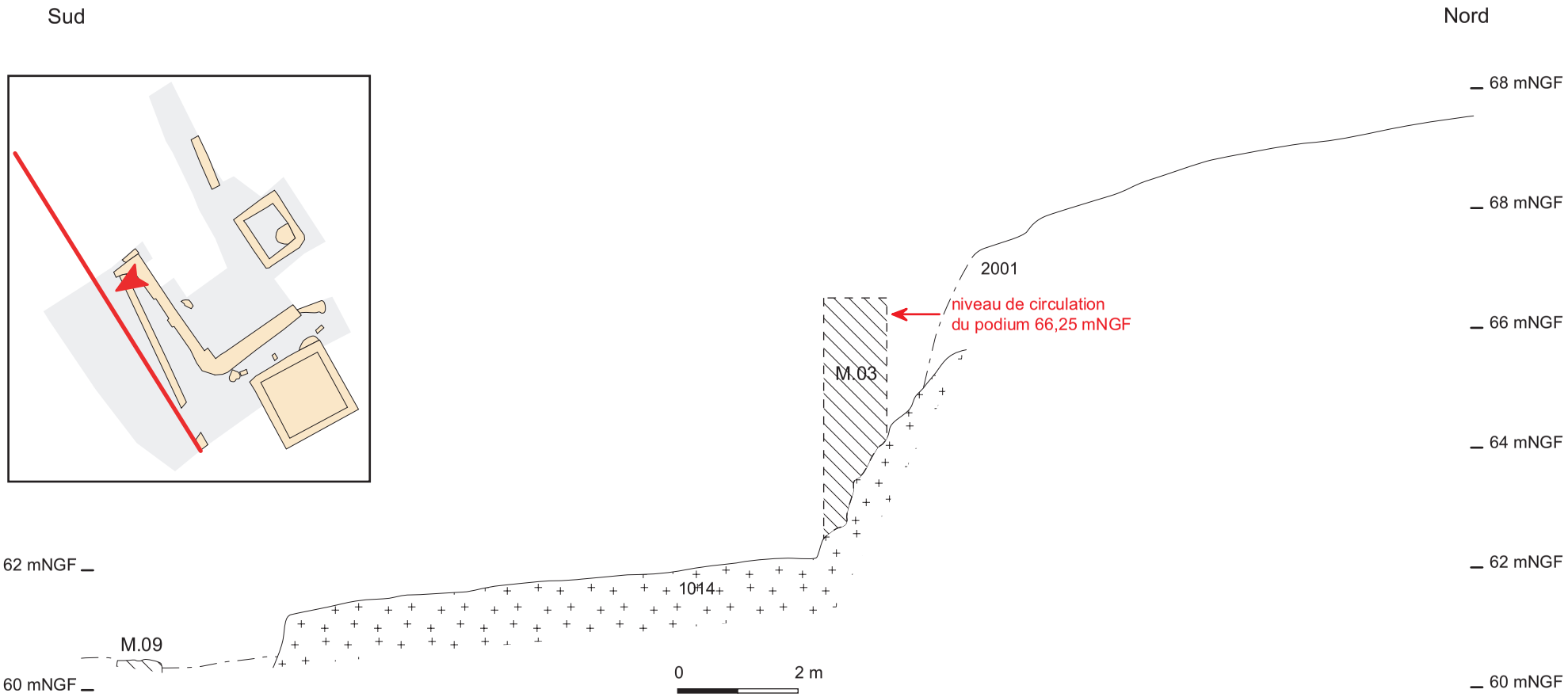

Fig. 26. Coupe sud-nord de la terrasse basse et du coteau.

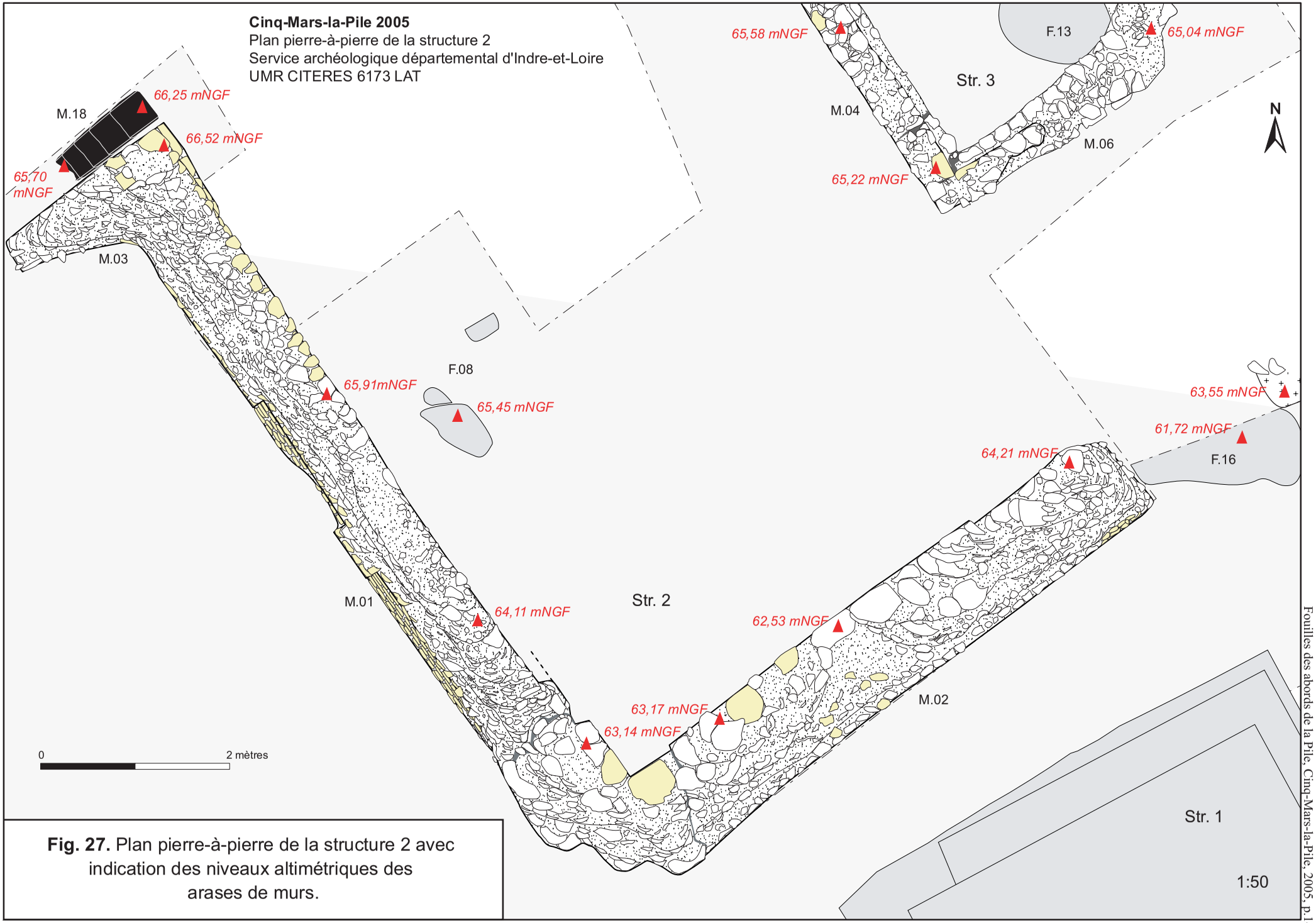

Fig. 27. Plan pierre-à-pierre de la structure 2 avec indication des niveaux altimétriques des arases de murs.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Elévation de M.03
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

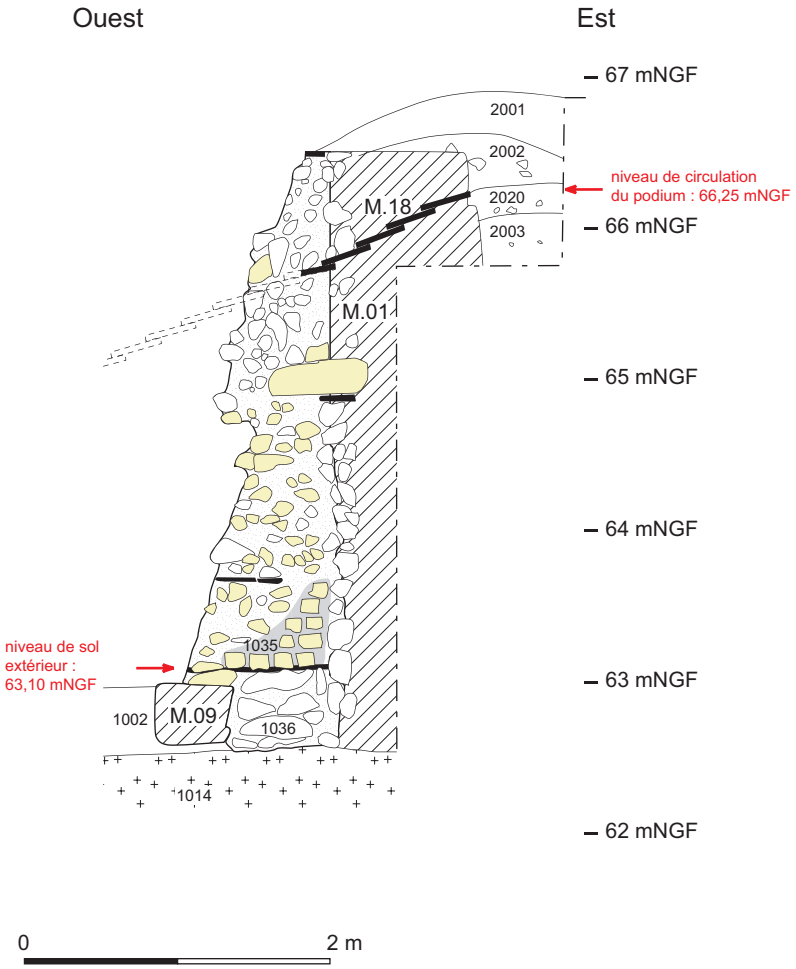

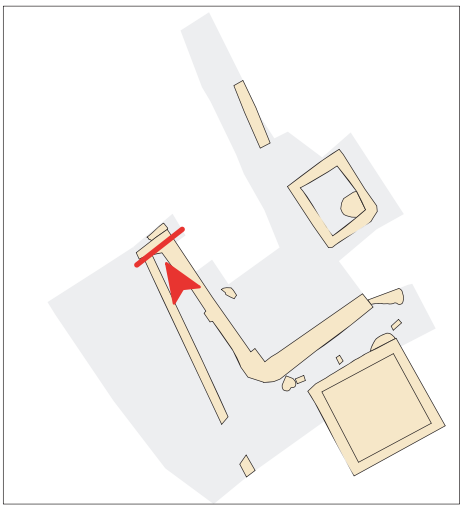

Fig. 28. Elévation de M.03, mur de soutènement nord de la structure 2. La canalisation M.18, indiquée en transparence donne le niveau hypothétique du podium, plus de trois mètres au-dessus de celui de la terrasse basse.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Coupe 13
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

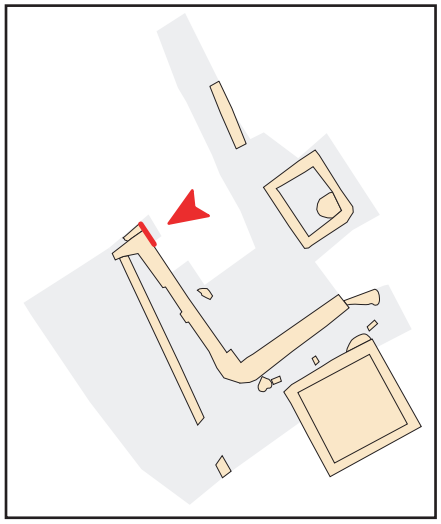

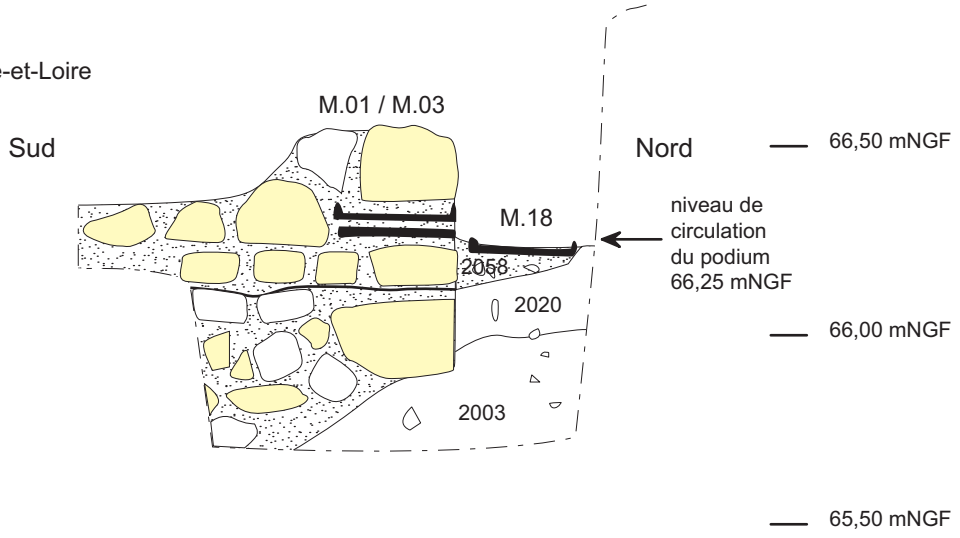

0 50 cm

Fig. 29. Elévation interne de l'angle M.01/M.03 en relation avec la canalisation M.18 au nord.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Elévation de M.01
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

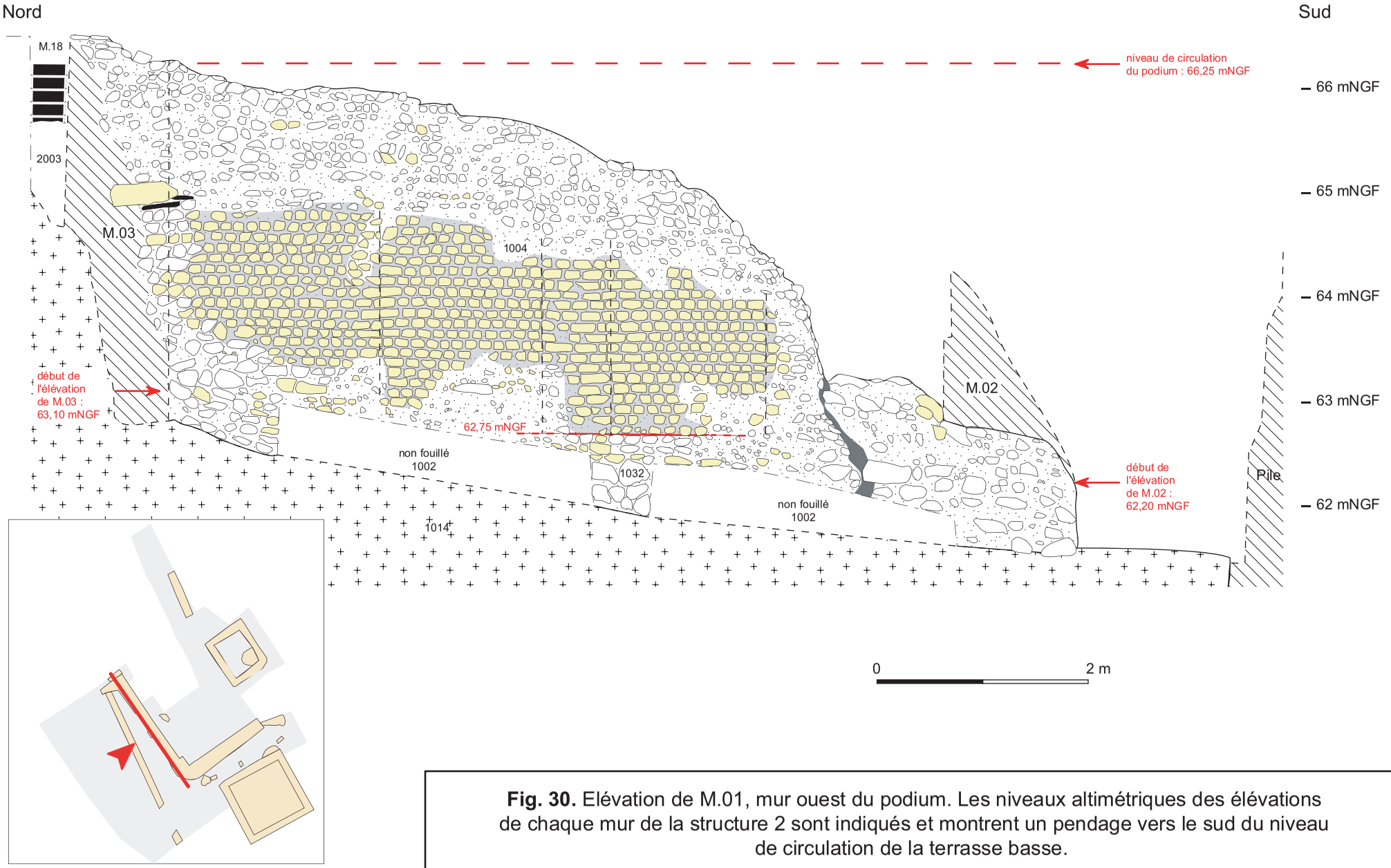

Fig. 30. Elévation de M.01, mur ouest du podium. Les niveaux altimétriques des élévations de chaque mur de la structure 2 sont indiqués et montrent un pendage vers le sud du niveau de circulation de la terrasse basse.

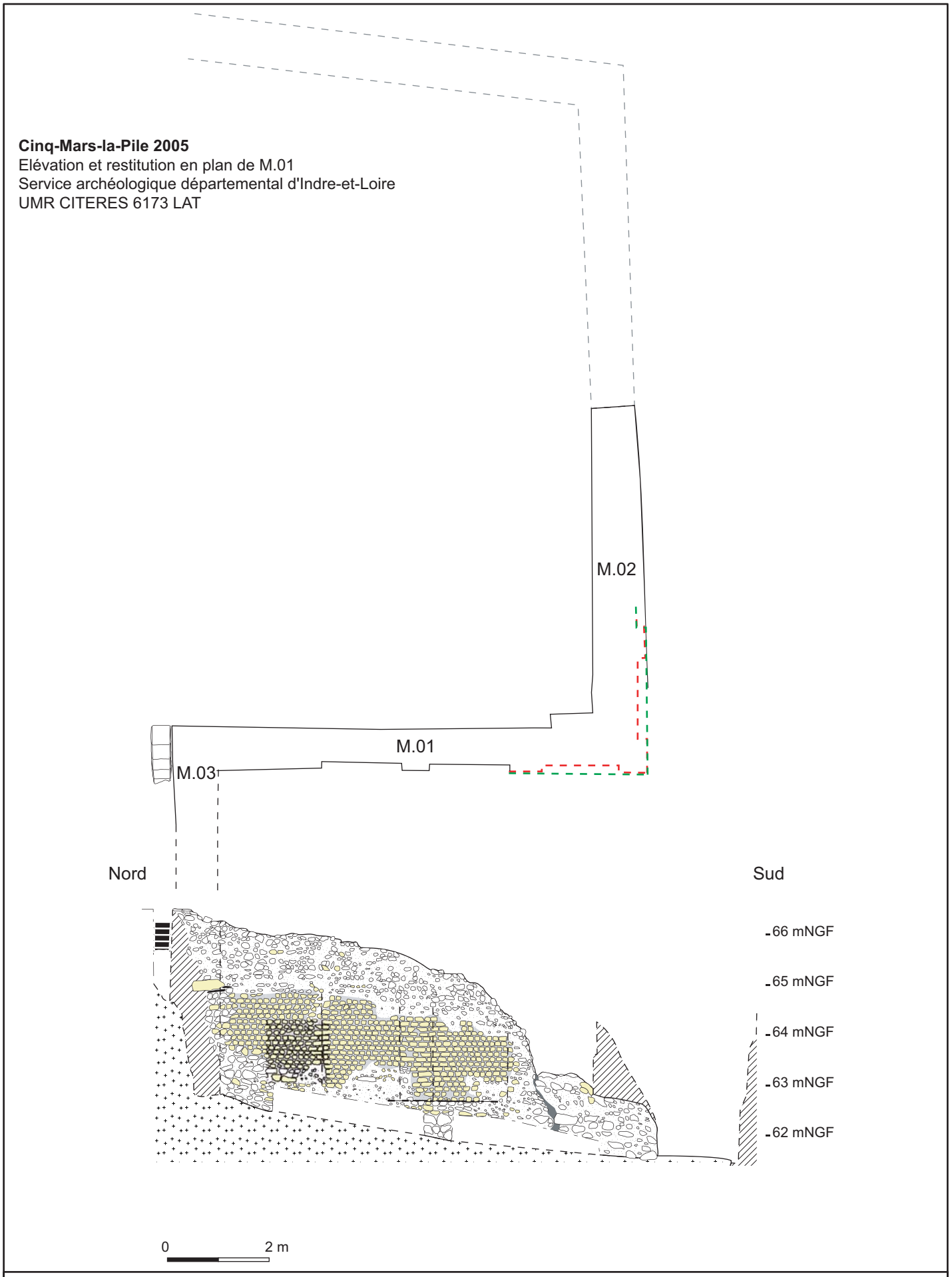

Fig. 31. Elévation de M.01 et proposition de restitution en plan de son angle sud. Des pilastres sont également envisageables sur les élévations de M.02 et M.03.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Elévation de M.02
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

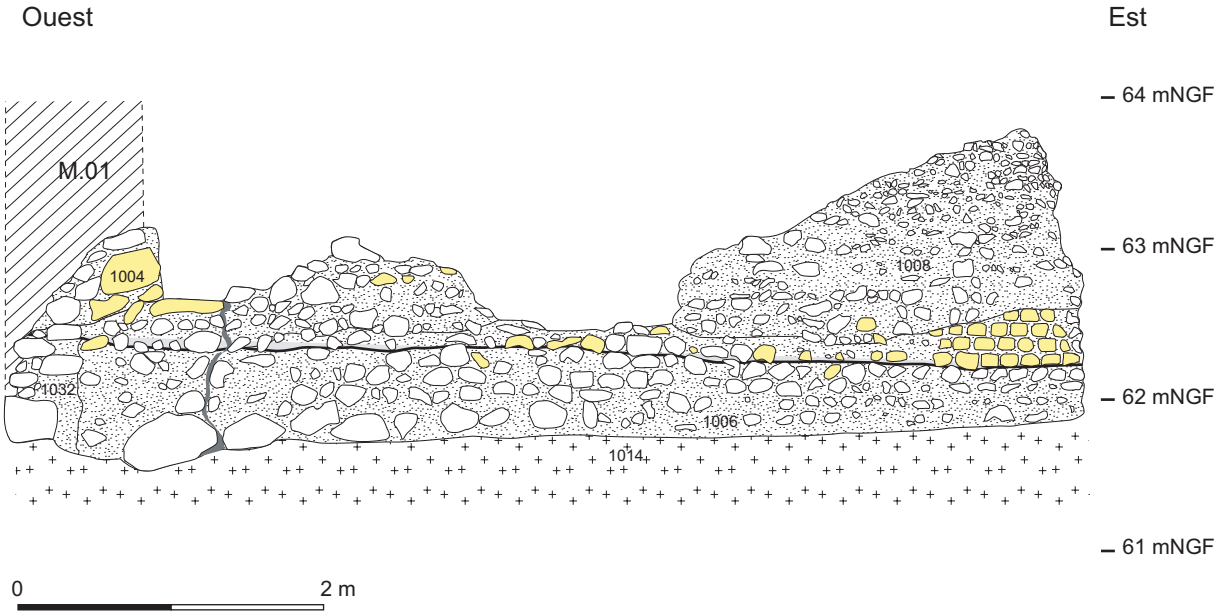

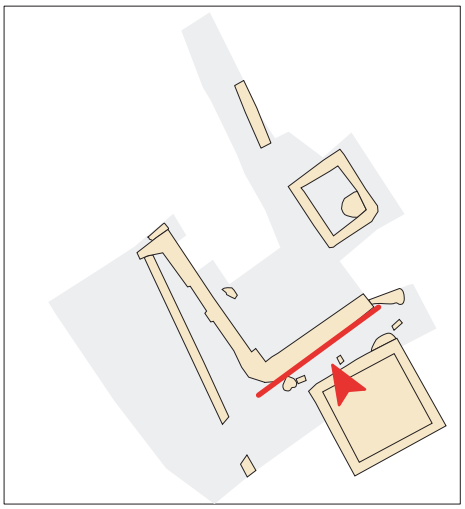

Fig. 32. Elévation de M.02. Le mur est très dégradé et le parement de l'élévation en petit appareil ne s'observe qu'à l'est.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Coupe 8
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

Fig. 33. Coupe nord-sud entre les structures 3 (angle M.04/M.06) et 2 (M.02).

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Coupe 4
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

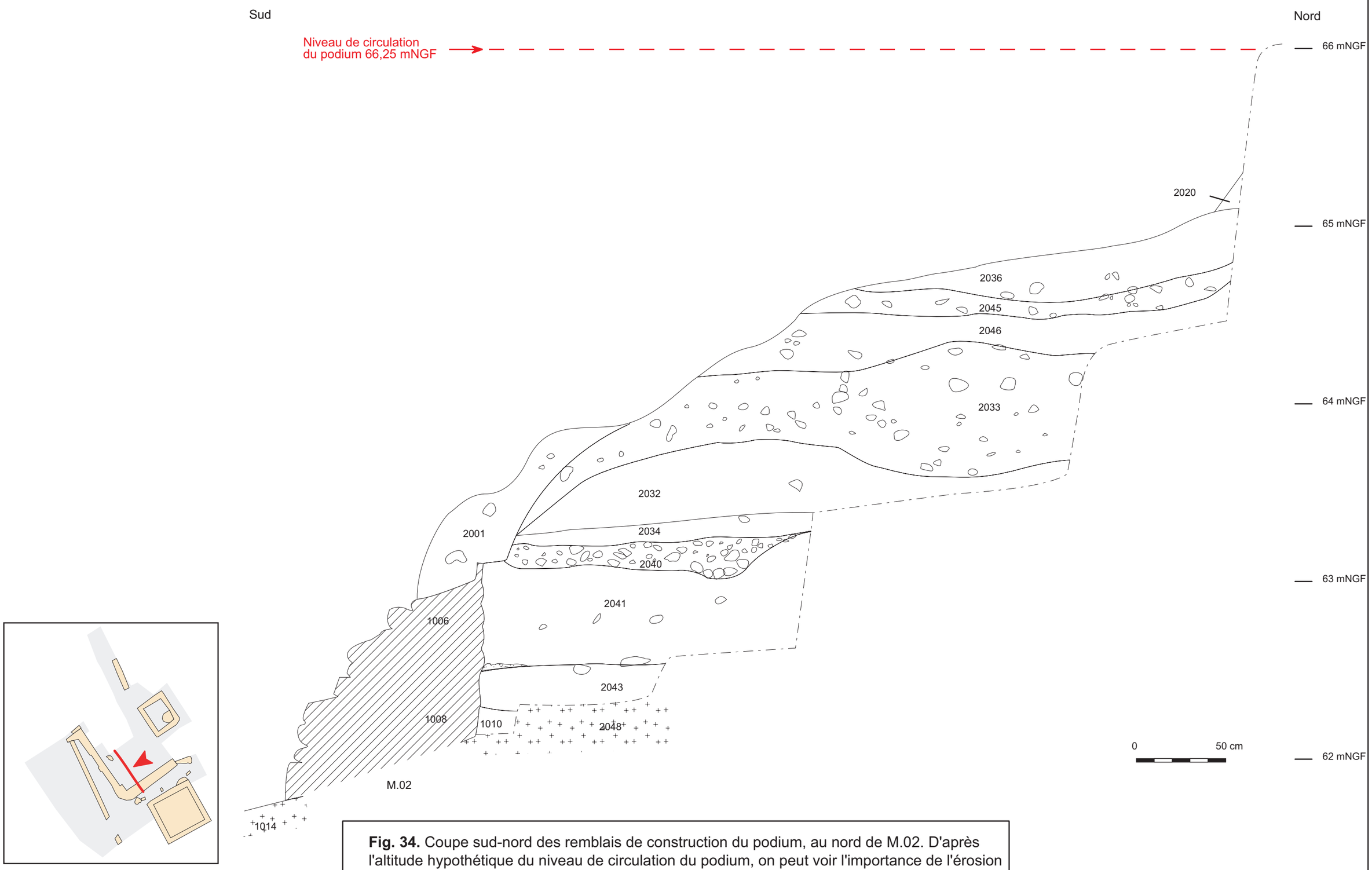

Fig. 34. Coupe sud-nord des remblais de construction du podium, au nord de M.02. D'après l'altitude hypothétique du niveau de circulation du podium, on peut voir l'importance de l'érosion de M.02 et des remblais de construction.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Plan pierre-à-pierre de la structure 3
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

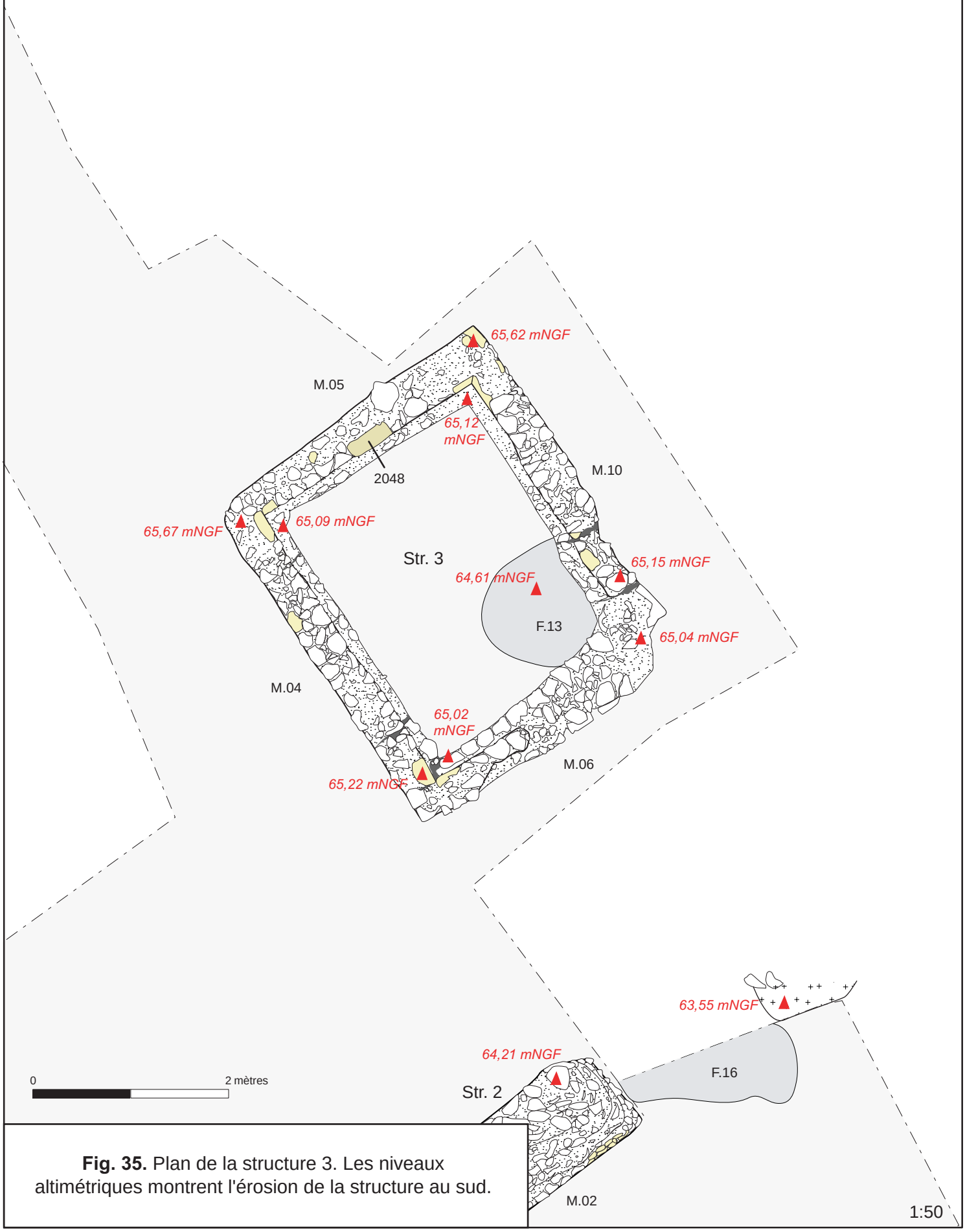

Fig. 35. Plan de la structure 3. Les niveaux altimétriques montrent l'érosion de la structure au sud.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Coupe 1
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

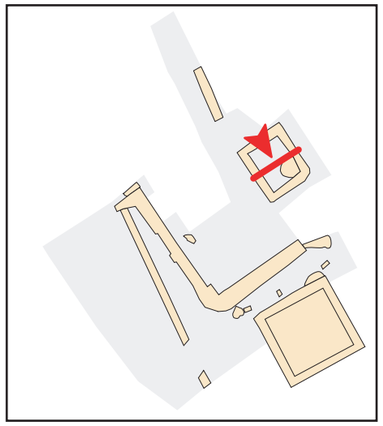

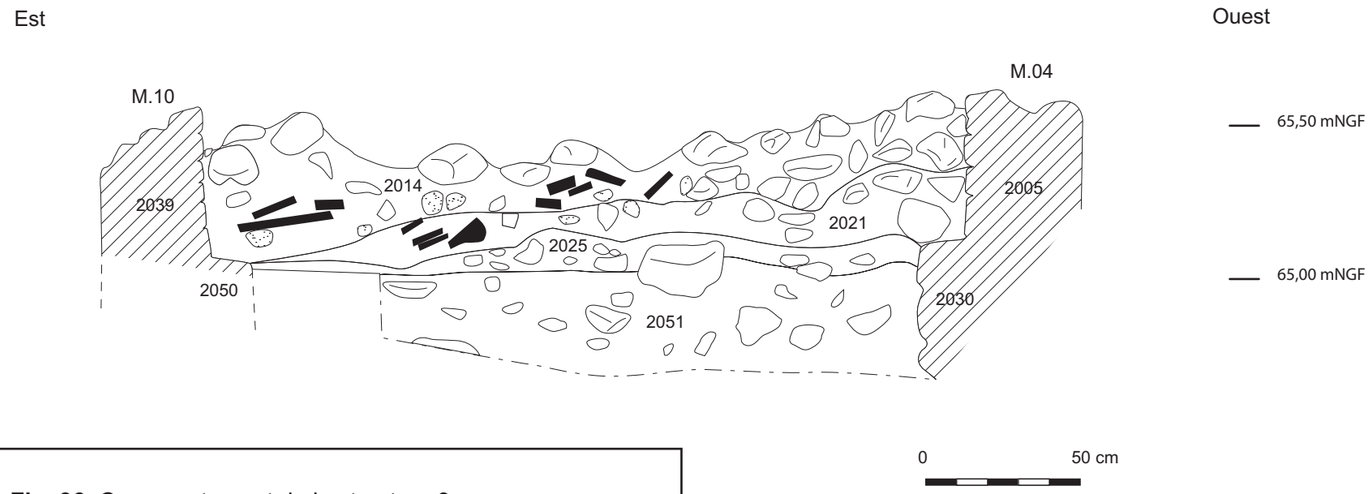

Fig. 36. Coupe est-ouest de la structure 3.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Coupe 2
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

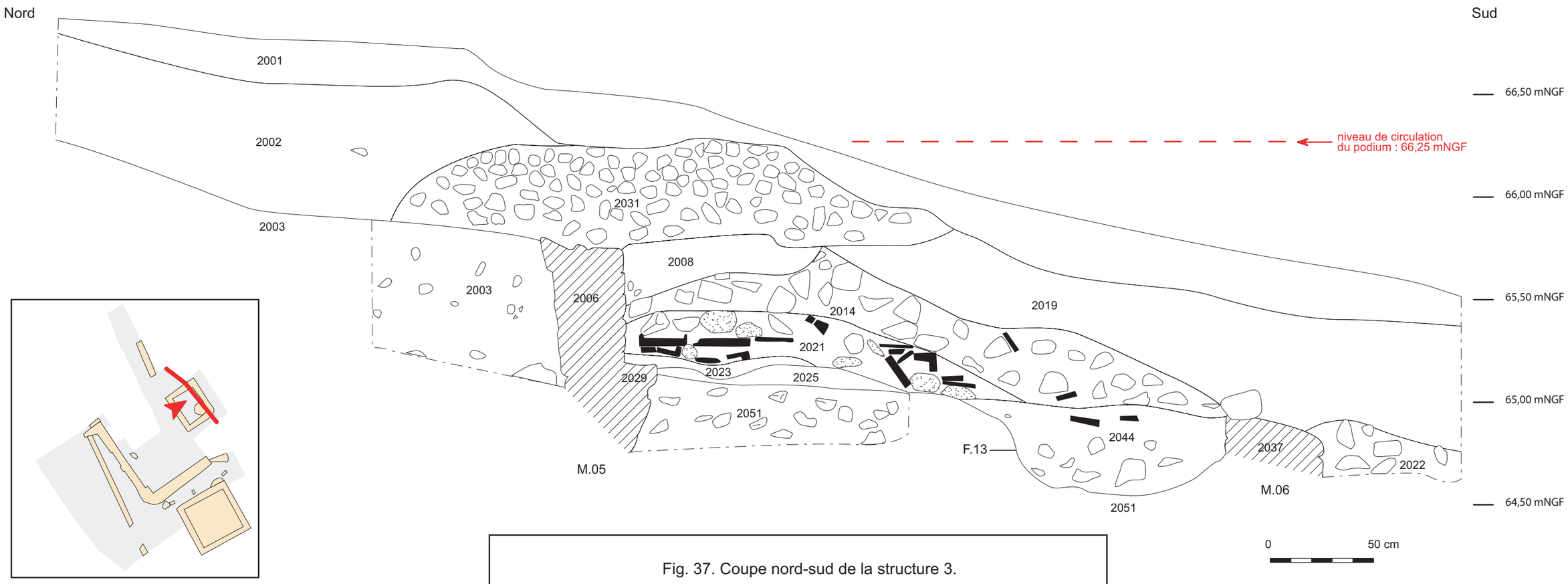

Fig. 37. Coupe nord-sud de la structure 3.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Elévation de M.05
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

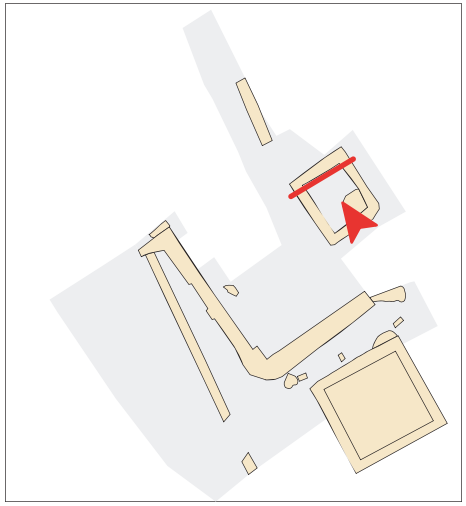

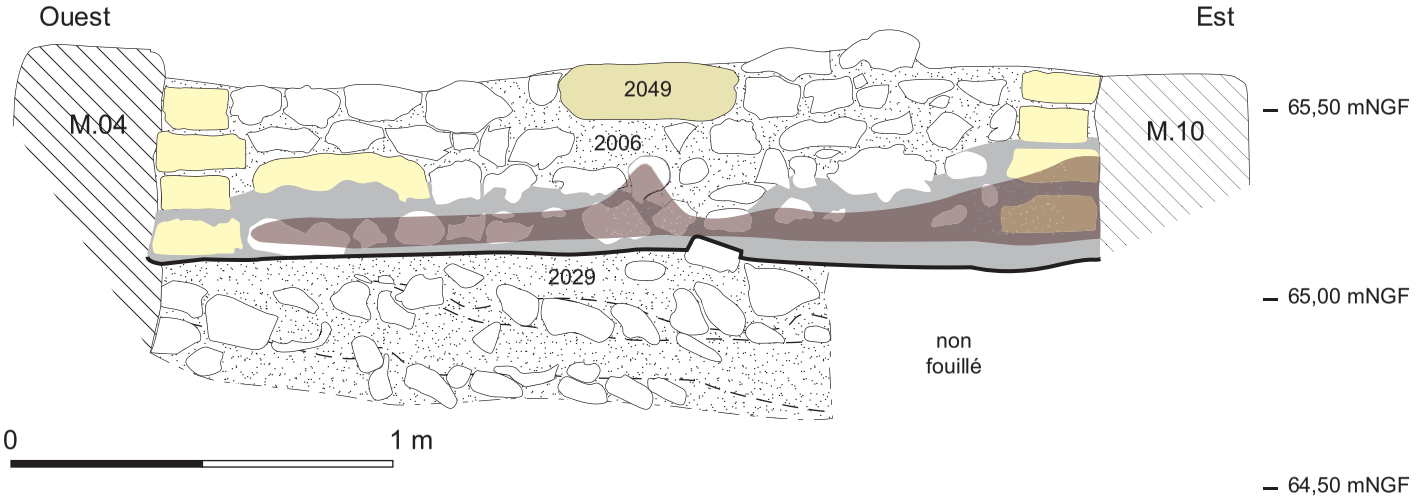

Fig. 38. Elévation de M.05, mur nord de la structure 3. A noter, le gros bloc (US 2049) en position centrale et les traces d'incendie (restes d'un plancher ?) à la base de l'élévation. Au même niveau, l'enduit qui recouvre le parement est encore bien conservé.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Elévation de M.06
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

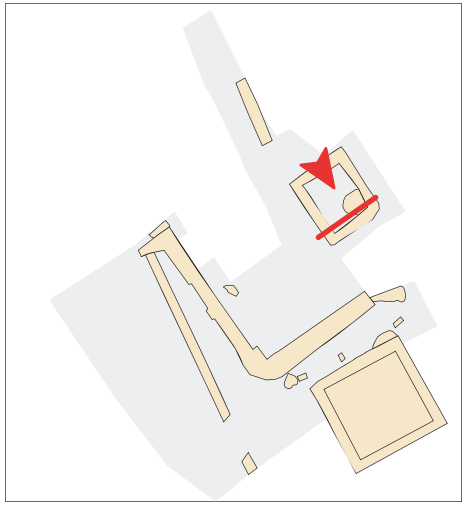

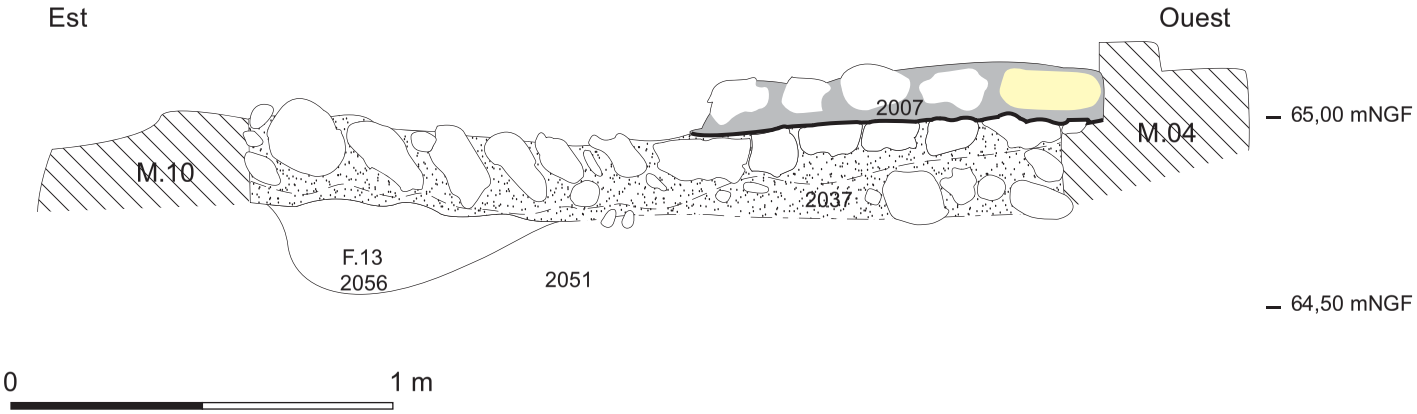

Fig. 39. Elévation de M.06, mur sud de la structure 3. Le mur est très arasé et est perturbé à l'est par la fosse de récupération F.13.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Elévation de M.04
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

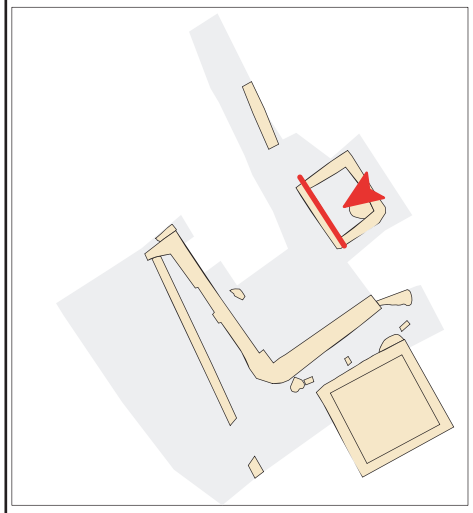

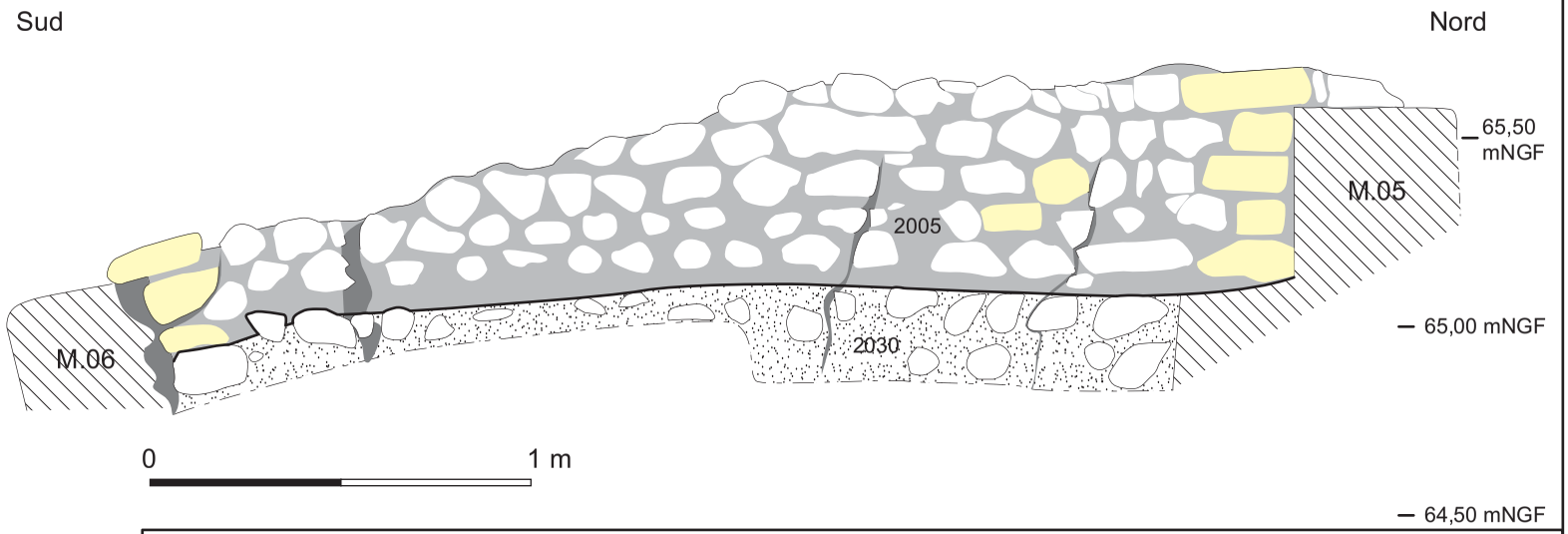

Fig. 40. Elévation de M.04, mur ouest de la structure 3. Outre l'arasement au sud, on voit les fissures dans la maçonnerie et le glissement de la partie sud due au déchaussement de M.05.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Elévation de M.10
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

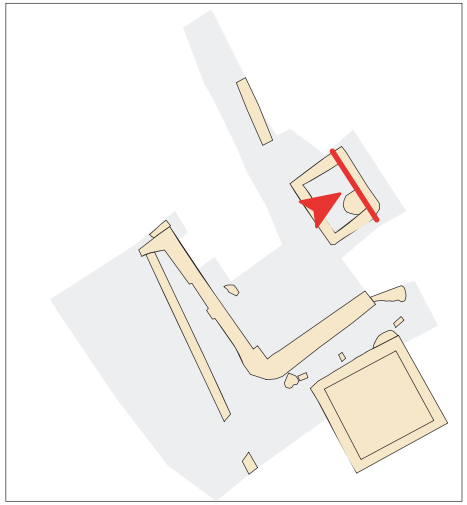

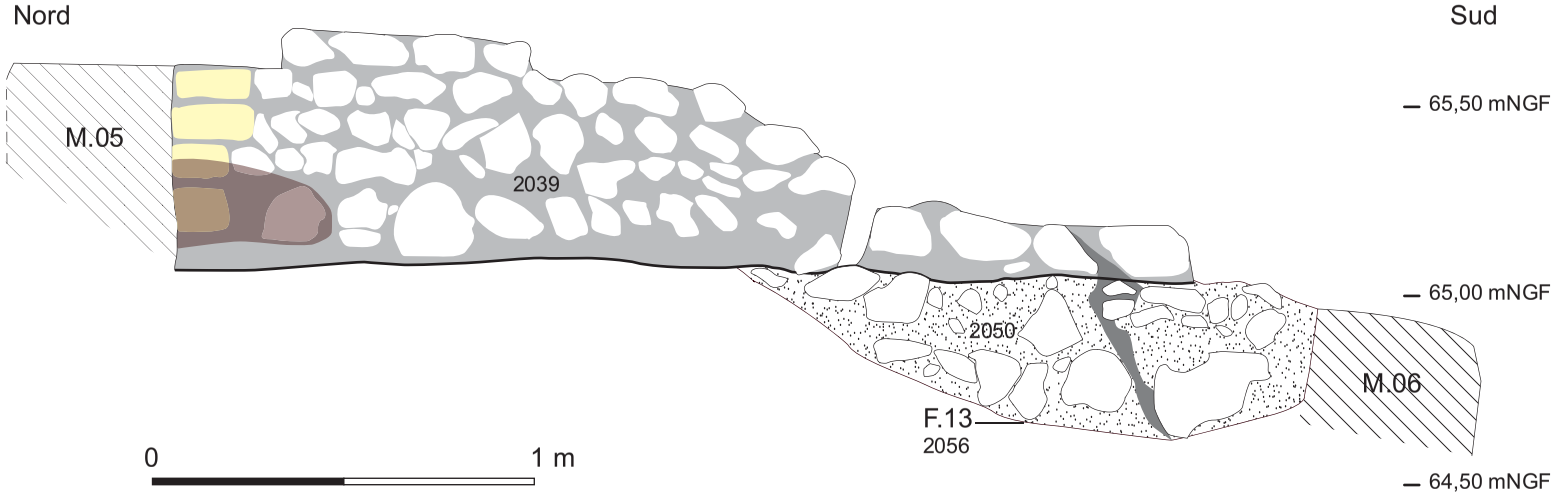

Fig. 41. Elévation de M.10, mur est de la structure 3. On note les traces d'incendie dans l'angle nord, l'arasement vers le sud et les fissures dans la maçonnerie.

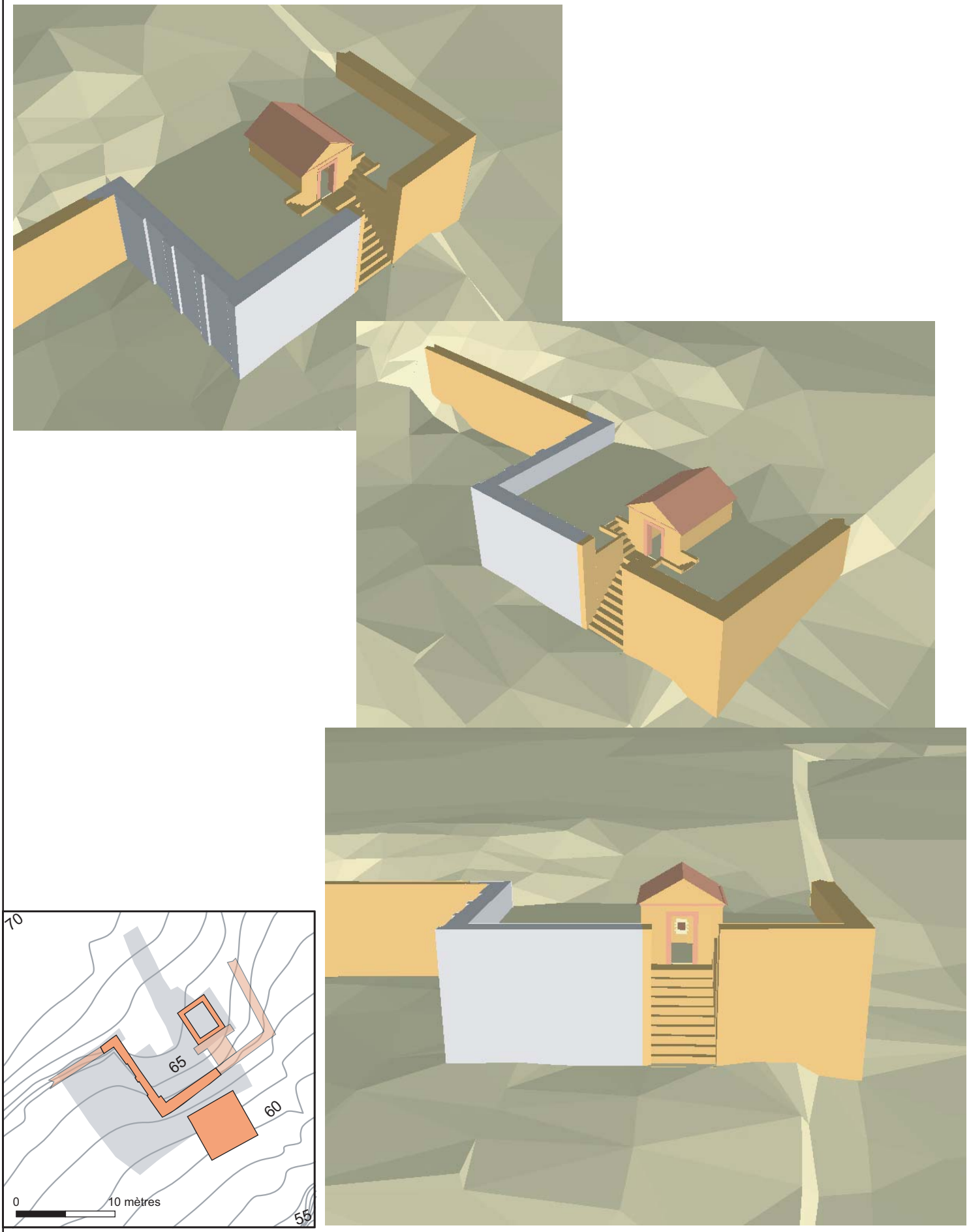

Fig. 42. Hypothèse de restitution de la structure 3 avec accès au sud depuis la terrasse basse.

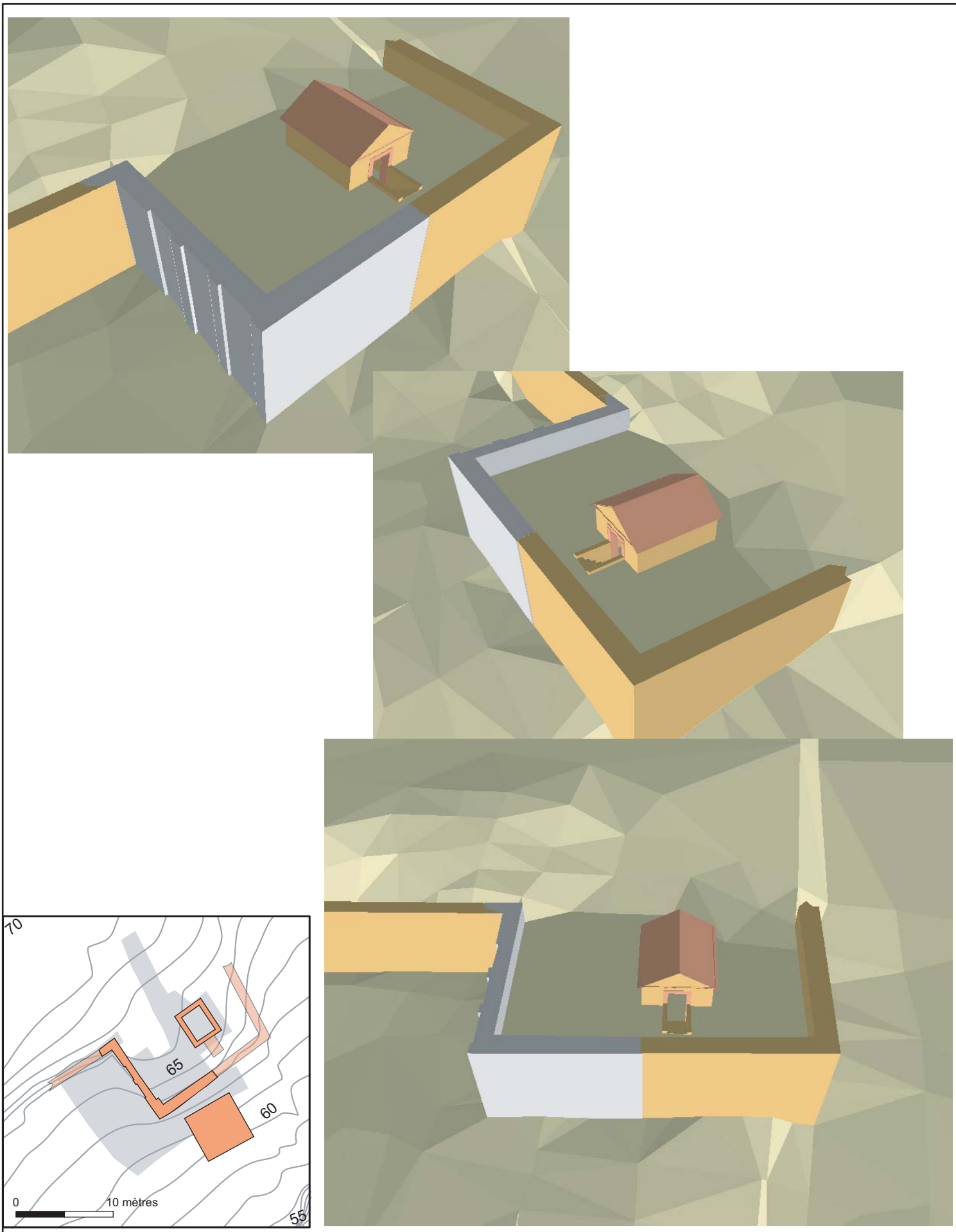

Fig. 43. Hypothèse de restitution de la structure 3 avec accès au sud depuis la terrasse haute.

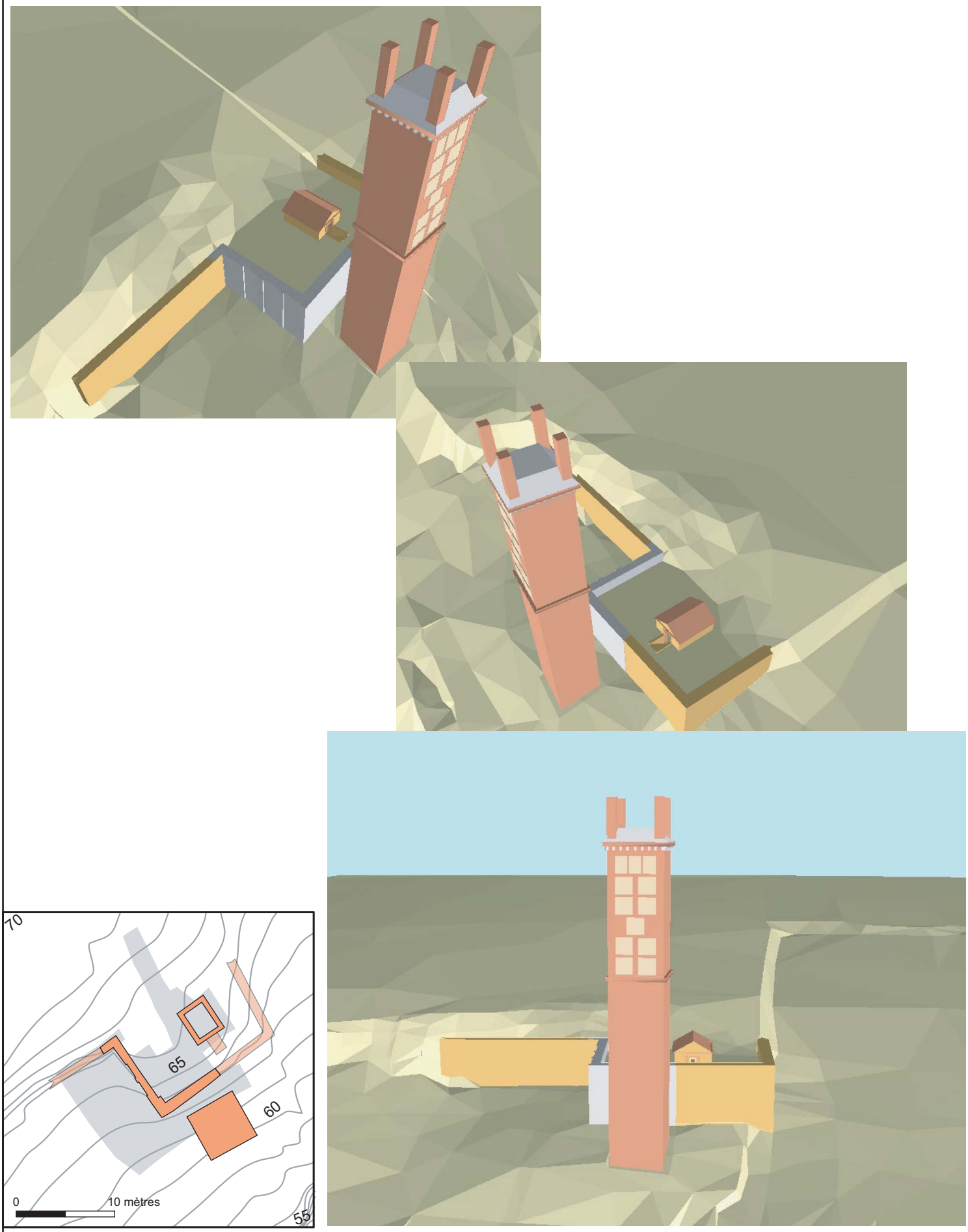

Fig. 44. Hypothèse de restitution de l'ensemble monumental.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Coupe 6
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

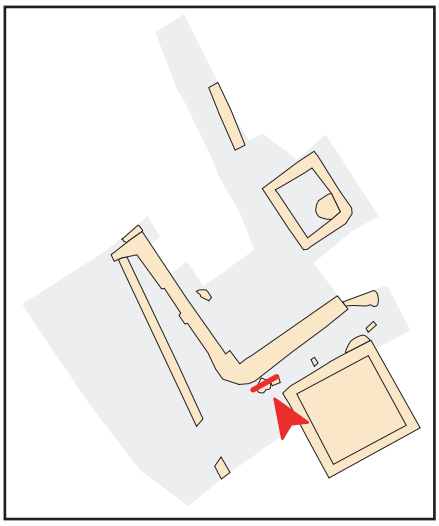

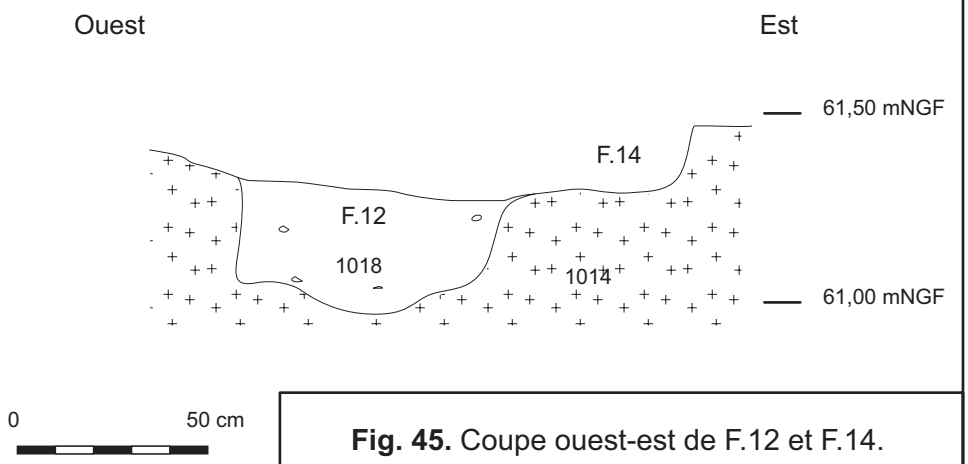

Fig. 45. Coupe ouest-est de F.12 et F.14.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Coupe 12
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

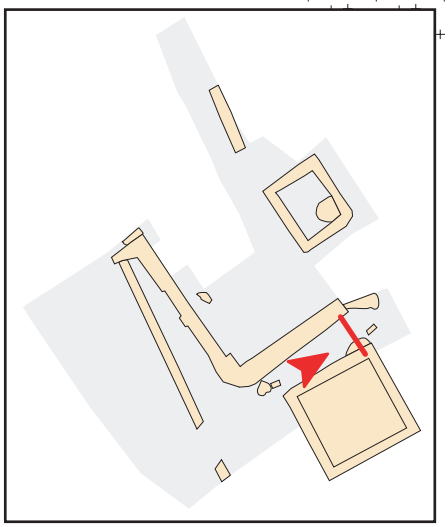

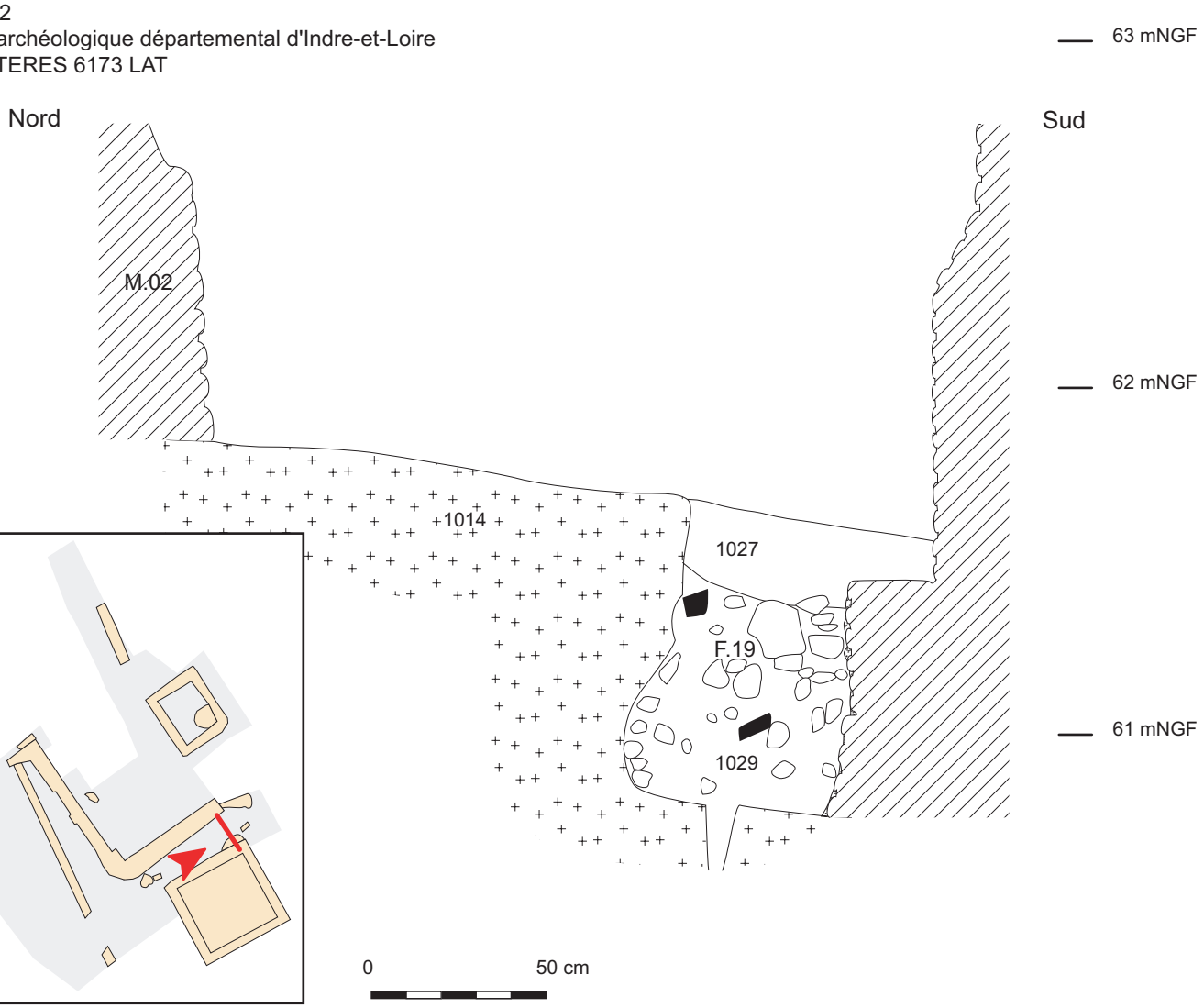

Fig. 46. Coupe nord-sud de F.19, entre M.02 et la Pile. Au fond de F.19, le substrat présente une faille.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Coupe 9
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

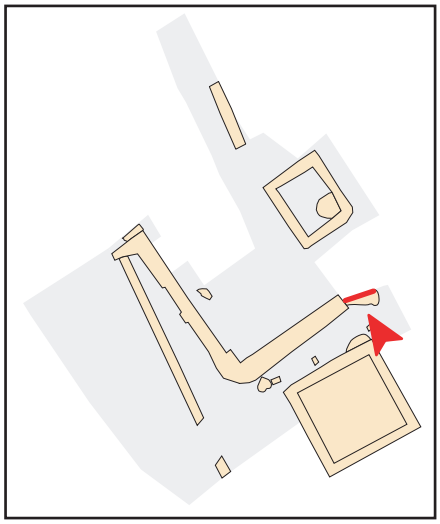

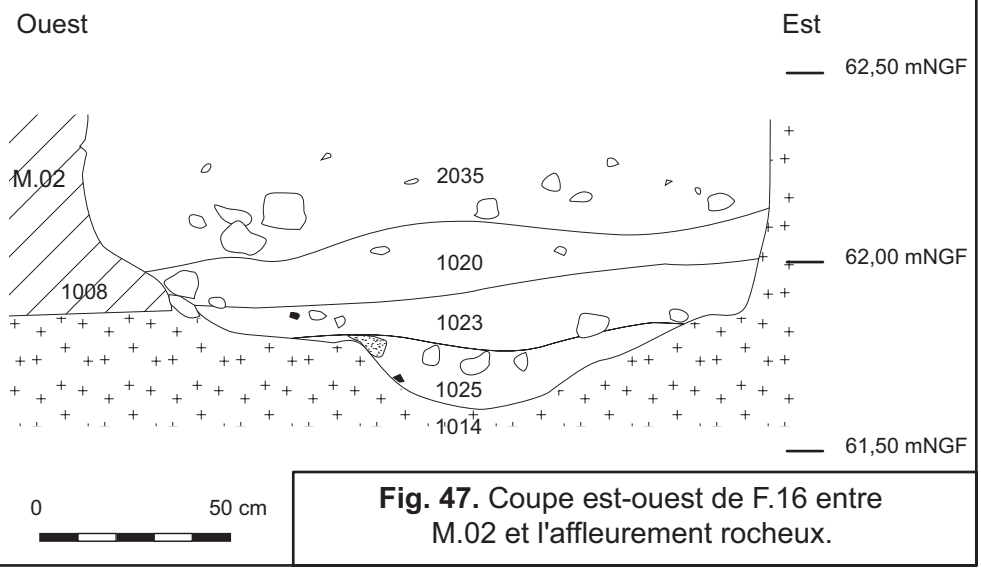

Fig. 47. Coupe est-ouest de F.16 entre M.02 et l'affleurement rocheux.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Coupe 7
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

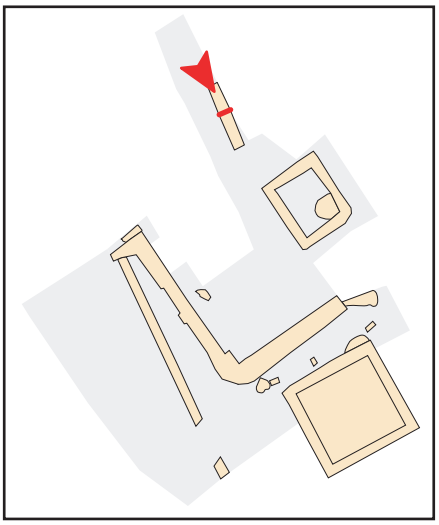

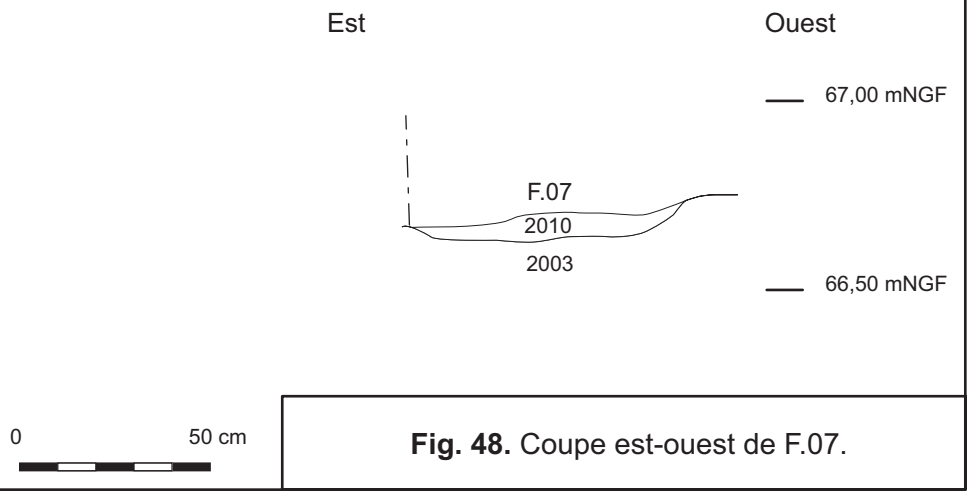

Fig. 48. Coupe est-ouest de F.07.

Cinq-Mars-la-Pile 2005
Coupe 16
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire
UMR CITERES 6173 LAT

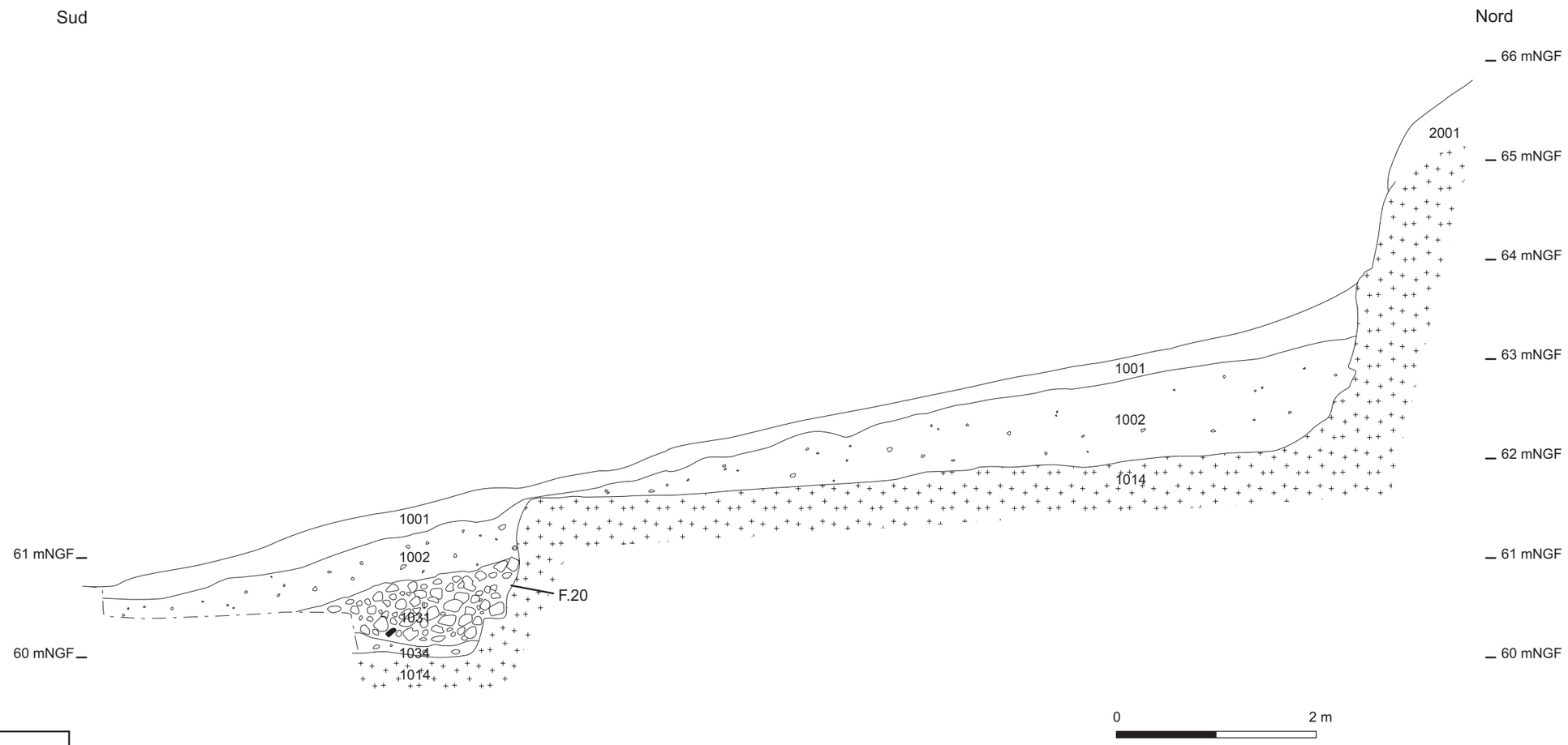

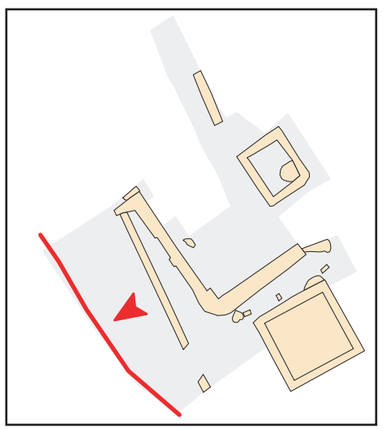

Fig. 49. Coupe sud-nord de la terrasse basse.

Annexe 5
Planches et photos de mobiler

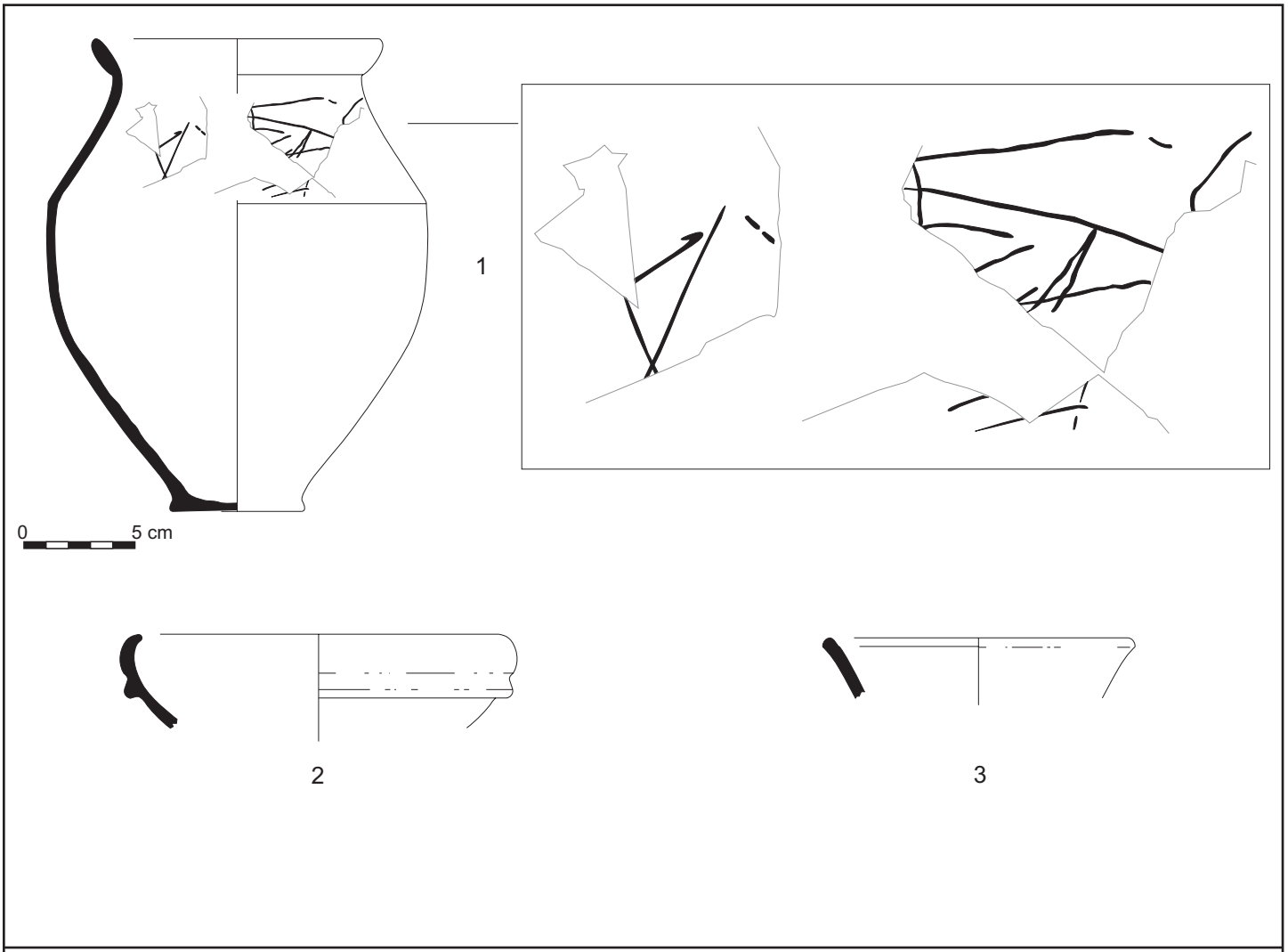

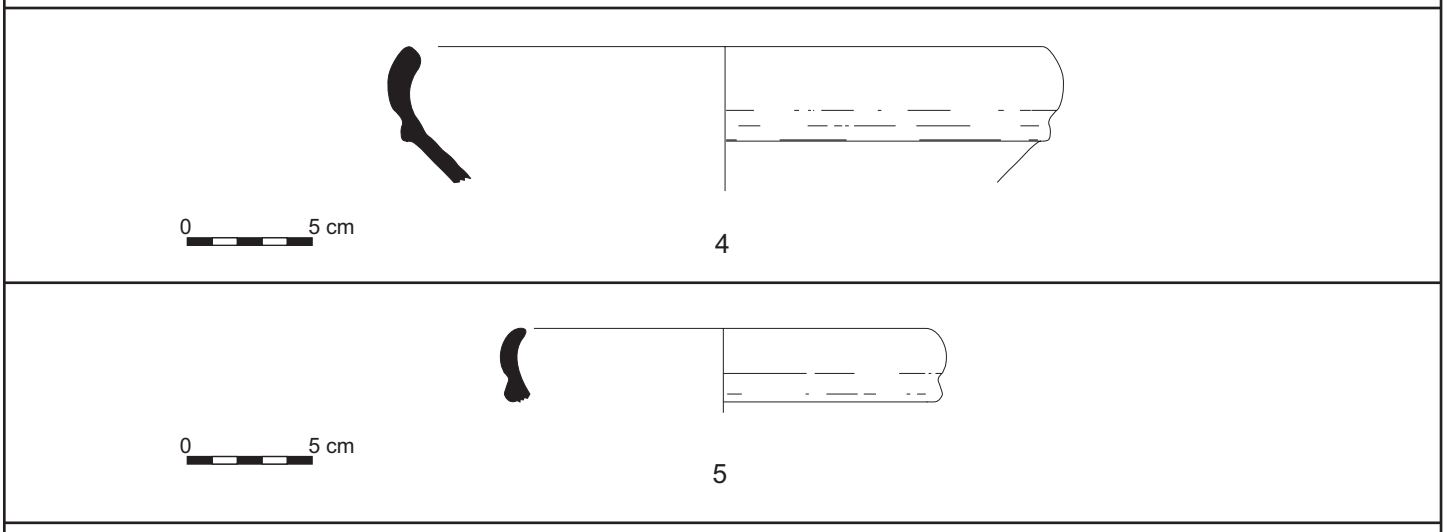

Fig. 50. Planche de céramiques.

Fig. 51. Vase archéologiquement complet découvert dans les remblais de construction.

Fig. 52. Fragment de plomb (scellement, fermeture ?).

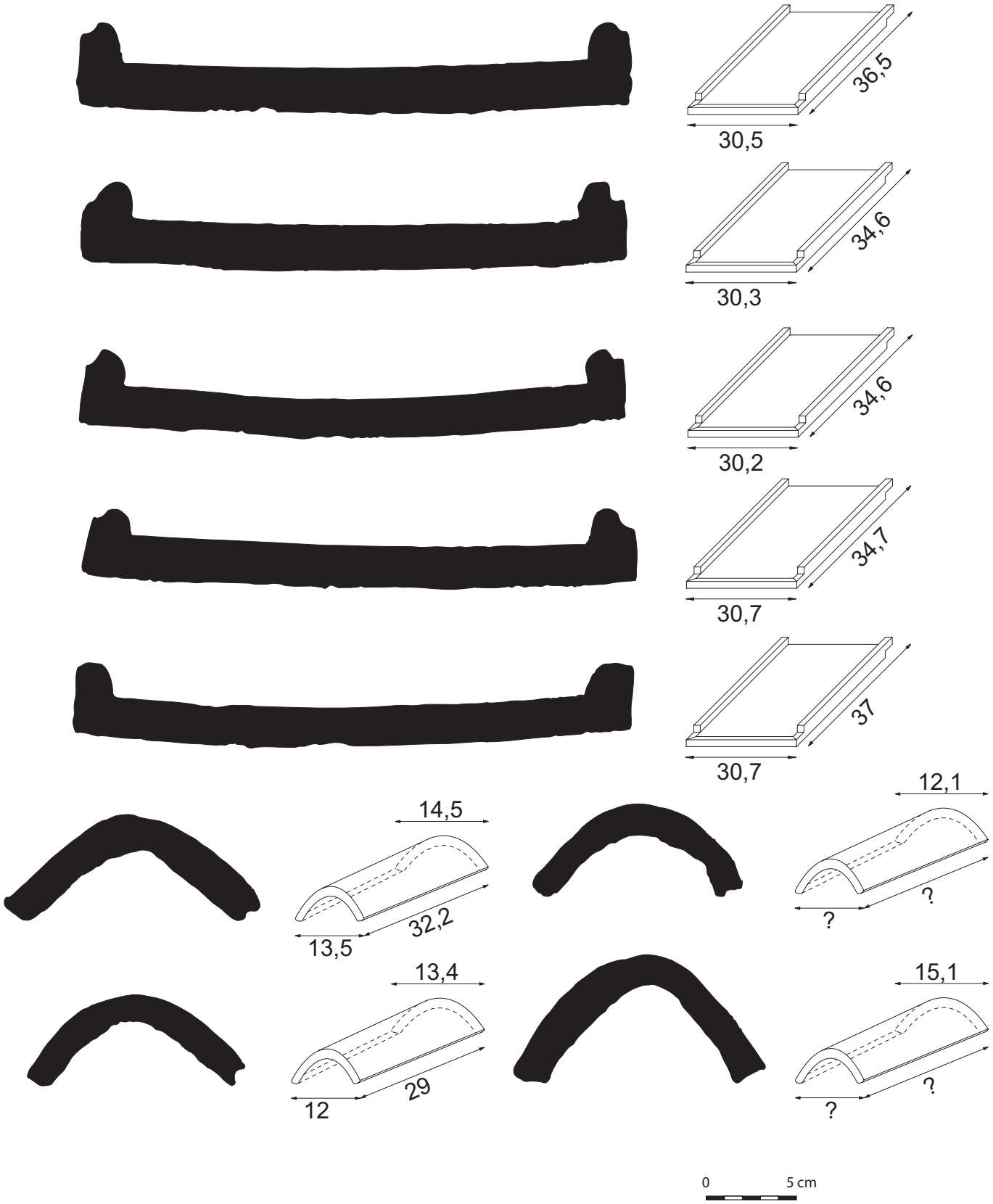

Fig. 53. *Tegulae* et *imbrices* découverts dans la démolition de la structure 3.

Fig. 54. Moellon en calcaire décoré.

Annexe 6
Rapport de prospection géotechnique
A. Laurent

Rapport de prospection géotechnique
Site Cinq-Mars-la-Pile

Amélie Laurent
LABORATOIRE ARCHEOLOGIE ET TERRITOIRES
UMR 6173 - CITERES
33-35 Allée Ferdinand de Lesseps
BP 60449
37204 TOURS cedex 03

1 – Objectifs

L'étude s'intègre dans le cadre de recherches menées durant la thèse sur l'évaluation du potentiel archéologique du sol urbain.

Il s'agit ici d'évaluer la pertinence de l'utilisation d'un pénétromètre dynamique léger en archéologie. Elle consiste à évaluer le potentiel archéologique d'un site en mesurant la dureté des sols.

L'étude tente de répondre à la double-problématique :

- Peut-on évaluer globalement l'épaisseur du dépôt archéologique, soit préciser la hauteur du volume du sol urbain en un point donné ?
- Peut-on caractériser finement les constituants de ce dépôt archéologique ?

Il est donc nécessaire de mettre en place un référentiel liant les données archéologiques aux mesures pénétrométriques.

La réalisation de sondages sur le site de Cinq-Mars-la-Pile permettra de compléter le référentiel archéologico-mécanique.

2 – Méthodologie

Le principe du PANDA (Pénétromètre Automatique Numérique Dynamique assisté par ordinateur) est de mesurer la résistance de pointe à l'enfoncement au coup de marteau de tiges en acier de 50 cm (**Fig. 55**).

Deux sondages ont été réalisés en bord de coupe afin de visualiser ce que traverse le pénétromètre. Sept ont été effectués dans la fouille du nord vers le sud, derrière la pile, afin de voir si on observe les mêmes propriétés mécaniques que les premiers. (**Fig. 56**). Toutefois, il est difficile d'extrapoler des observations sur ce site qui a un relief très marqué.

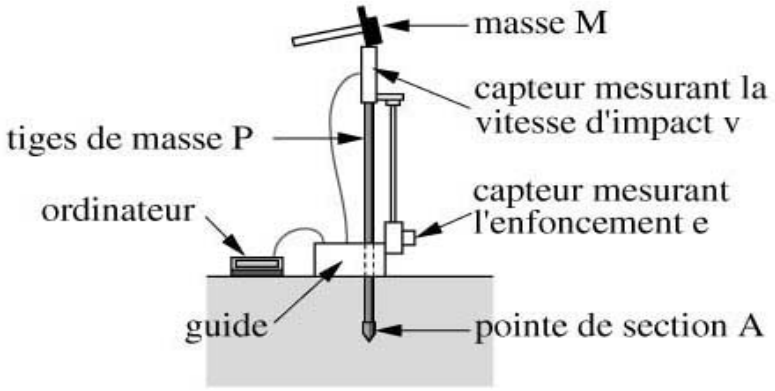

$$q_d\ [\text{MPa par ex.}] = \frac{1}{A} \cdot \frac{1/2\ (M \cdot v^2)}{e} \cdot \frac{M}{M+P}$$

Fig. 55. Schéma de fonctionnement du PANDA.

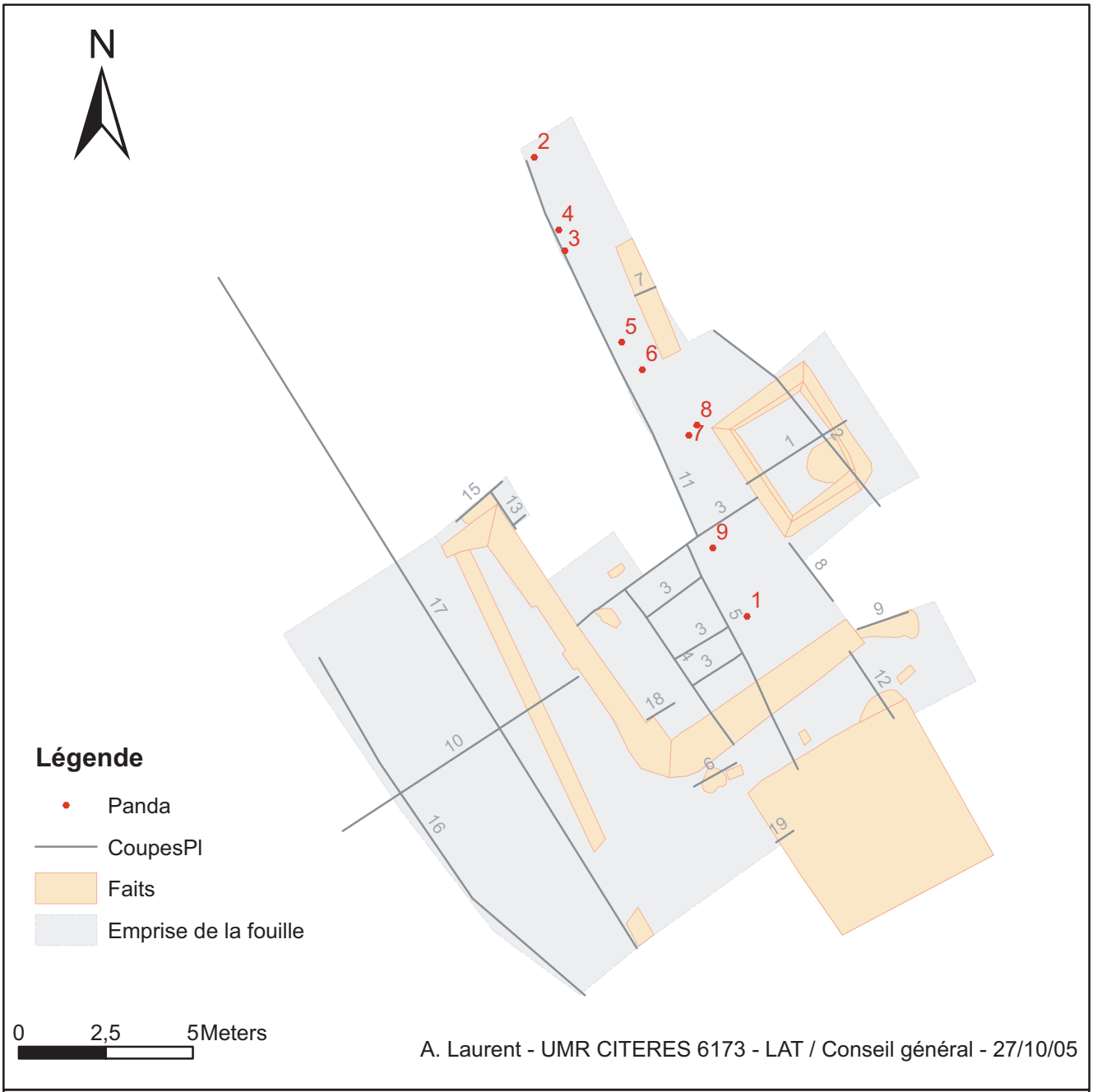

Fig. 56. Localisation des sondages.

3- Observations (Fig. 57)

A noter : Tous les sondages ont occasionné un refus.

Les sondages n° 9 et 1 ont été implantés en bord de coupe (**Fig. 56**)

- Le sondage n°9 s'est arrêté dans l'US 2003. Ici, l'US 2003 est comprise entre 64,85 NGF et 64,16 NGF.

- Le sondage n°1, a traversé les remblais liés à la construction du mur M02 et a atteint le substrat (tuffeau) à partir de la cote 62,15. Le refus a donc été occasionné dans cette formation.

N° sondage	Position	Z maxi (m NGF)	Z mini (m NGF)	Type d'arrêt
1	En bord de coupe	64,34	61,49	Refus
2	Dans la fouille	67,82	65,81	Refus
3	Dans la fouille	67,07	66,64	Refus
4	Dans la fouille	67,14	66,18	Refus
5	Dans la fouille	66,59	66,12	Refus
6	Dans la fouille	66,27	65,16	Refus
7	Dans la fouille	65,76	65,21	Refus
8	Dans la fouille	65,73	64,64	Refus
9	En bord de coupe	65,02	64,16	Refus

Fig. 57. *Résultats des sondages.*

D'après les observations de terrain, les niveaux traversés par les sondages n° 2, 4, 3, 5, 6, 8 et 7 sont des formations géologiques. Le niveau supérieur dont on ne connaît pas l'épaisseur correspond à l'US 2003, de la marne calcaire et argile à silex avec perrons. Le niveau inférieur qui a été vu plus au sud des sondages, est l'US 2048, du tuffeau friable (le substrat rocheux). Il est difficile d'estimer l'épaisseur de ces deux formations car la pente vers le sud est importante, il faut donc tenir compte des effets d'érosion et de colluvionnement.

On ne sait pas alors si les sondages réalisés dans la fouille ont atteint le tuffeau (voir pénétrogrammes). De plus, l'US 2003 contient beaucoup de pierres de silex qui augmentent la probabilité de provoquer des refus. Les signaux présentent de fortes valeurs de résistance et la variabilité est importante.

Au nord du dernier sondage à la pelle mécanique, le tuffeau atteint 65 m NGF. Le sondage n°8 est situé à proximité. On peut alors poser l'hypothèse que le PANDA a traversé le tuffeau au moins à partir de 65 m NGF. (**Fig. 58**).

Le traitement à venir consistera à déterminer des fourchettes de résistance pour les remblais et les niveaux naturels.

Les pénétrogrammes présentés ici correspondent aux signaux corrigés (valeurs calculées tous les 1 cm).

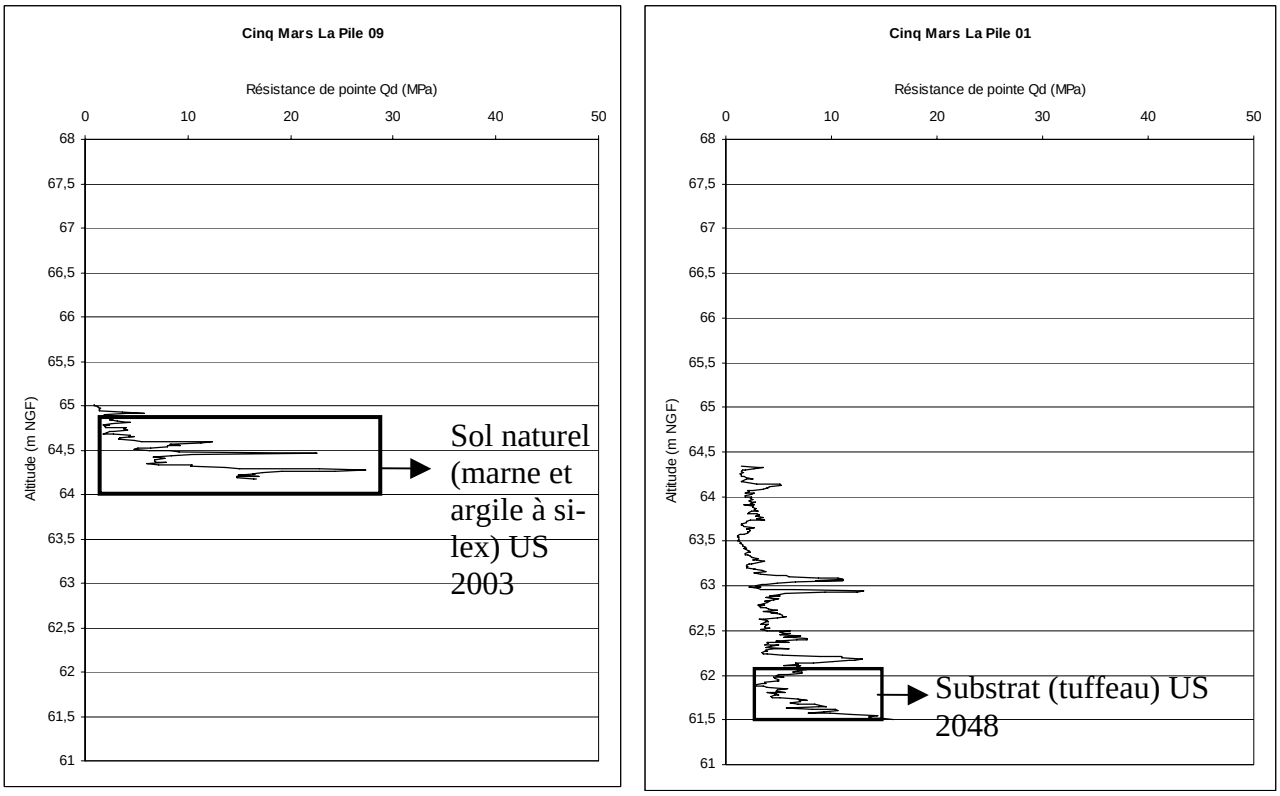

Fig. 58. Pénétrogrammes des sondages.

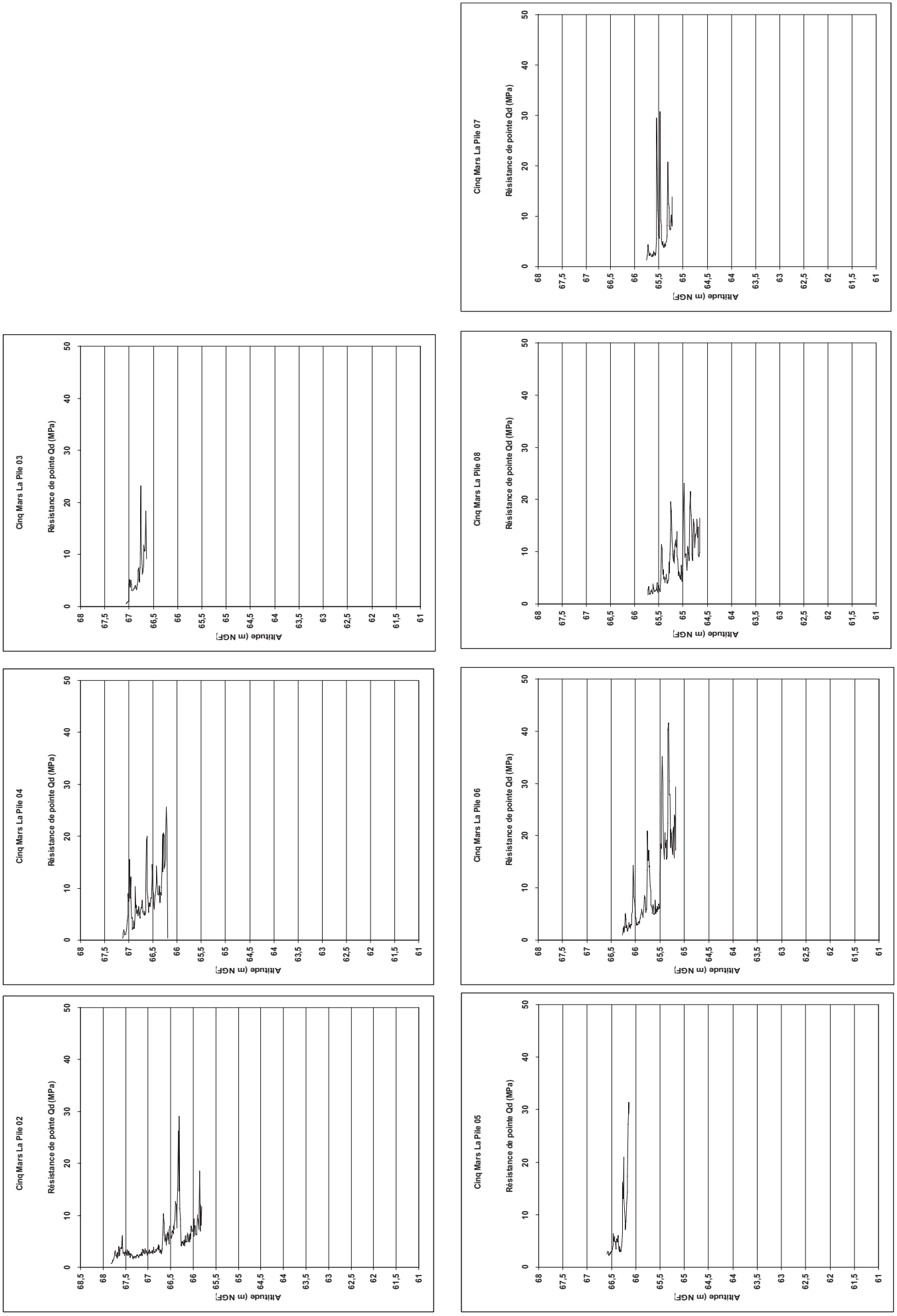

Fig. 58. Pénétrogrammes des sondages.

Annexe 7
Informations orales et prospections

Informations orales et prospections.

Durant cette campagne de fouilles, plusieurs visiteurs nous ont livré des informations sur la pile (cf texte) et sur des découvertes anciennes ou récentes effectuées su la commune de Cinq-Mars-la-Pile. Qu'ils en soient remerciés ici.
Nous avons essayé de vérifier ces informations directement sur les lieux de découvertes.

- **lieu-dit « Les Blais » (section ZM, parcelles 37, 786 : Fig. 3. et 59)**

Messieurs P. Denis, J.-M. Boutin et M. Jourdain nous ont fait part de la découverte il y a plusieurs dizaines d'année d'un sarcophage au lieu-dit « Les Blais » (ou « la Gautellerie »).

D'après ces informations, le sarcophage contenait un corps en position ventrale. Le sarcophage a été détruit et les ossements n'ont pas été conservés. Monsieur Boutin nous a indiqué l'emplacement de cette découverte.

A proximité, les labours anciens auraient buté sur plusieurs maçonneries qui ont été épierrées. Le site, situé sur le plateau, présente un léger micro-relief bien visible dans le champ. Le sol est jonché de matériel antique (*tegulae*, *imbrices*, briques, céramiques, moellons et mortier rose). Les vestiges semblent donc peu profonds et sont probablement déjà grandement arasés.

Grâce à Monsieur Jourdain nous avons pu visiter le chantier de construction d'un lotissement dans la parcelle voisine (parcelle 766), avec l'accord du chef des travaux : plusieurs éléments antiques ont été découverts dans les déblais mais les tranchées ne révèlent pas de structures. Ce chantier doit donc se situer juste en limite d'un site archéologique antique sensible.

- **lieu-dit « Les Haudières » (section ZC, parcelle 267 : Fig. 3., 60 et 61)**

On nous avait parlé d'une dalle de sarcophage découverte anciennement et stockée sur le plateau au nord-est de la pile.

Vérification faite, il s'agit d'un gros cube sans inscriptions claires (au moins sur trois faces, la troisième n'ayant pu être dégagée ; peut-être une croix ? **Fig. 61.**).

Il est impossible de préciser sa destination et sa datation. On remarquera simplement qu'il se situe non loin des vestiges antiques découverts dans le bois à proximité.

- **lieu-dit « Bois le Comte » (section AL, parcelle 1 : Fig. 3., 59)**

A l'entrée du bois, le chemin descendant vers la vallée est jonché de moellons, de mortier (blanc ou rose) et de tuiles antiques. Au nord de ce chemin, légèrement en contrebas dans le bois, trois maçonneries sont encore visibles. L'appareillage semble antique (petit appareil de perrons et moellons de calcaire équarris, mortier blanc, assises de briques ou de *tegulae*).

L'un des murs paraît encore en élévation et a déjà probablement été dégagé autrefois. Deux murs sont liés à angle droit, alors qu'un troisième se situe en parallèle plus à l'est et marque la limite du bois (limite parcellaire pérenne : section ZC, parcelle 267). Aucun visiteur nous a mentionné ces vestiges.

S'agit-il des ruines de l'Homme d'or ? de la Salle César ? (AUDIN 1976 : 89 ; PROVOST 1988a : 112).

Les maçonneries semblent bien de facture antique. L'ensemble s'étend dans les bois et devrait être important.

On peut toutefois s'étonner de la proximité entre ces vestiges et ceux des abords de la pile (150 m. seulement). Il est prématuré d'y voir les vestiges de la *villa* des constructeurs

de la pile et de l'ensemble monumental, mais des investigations (orales et de terrain) devraient être menées pour préciser la nature de ces vestiges, intéressants mais déjà très érodés.

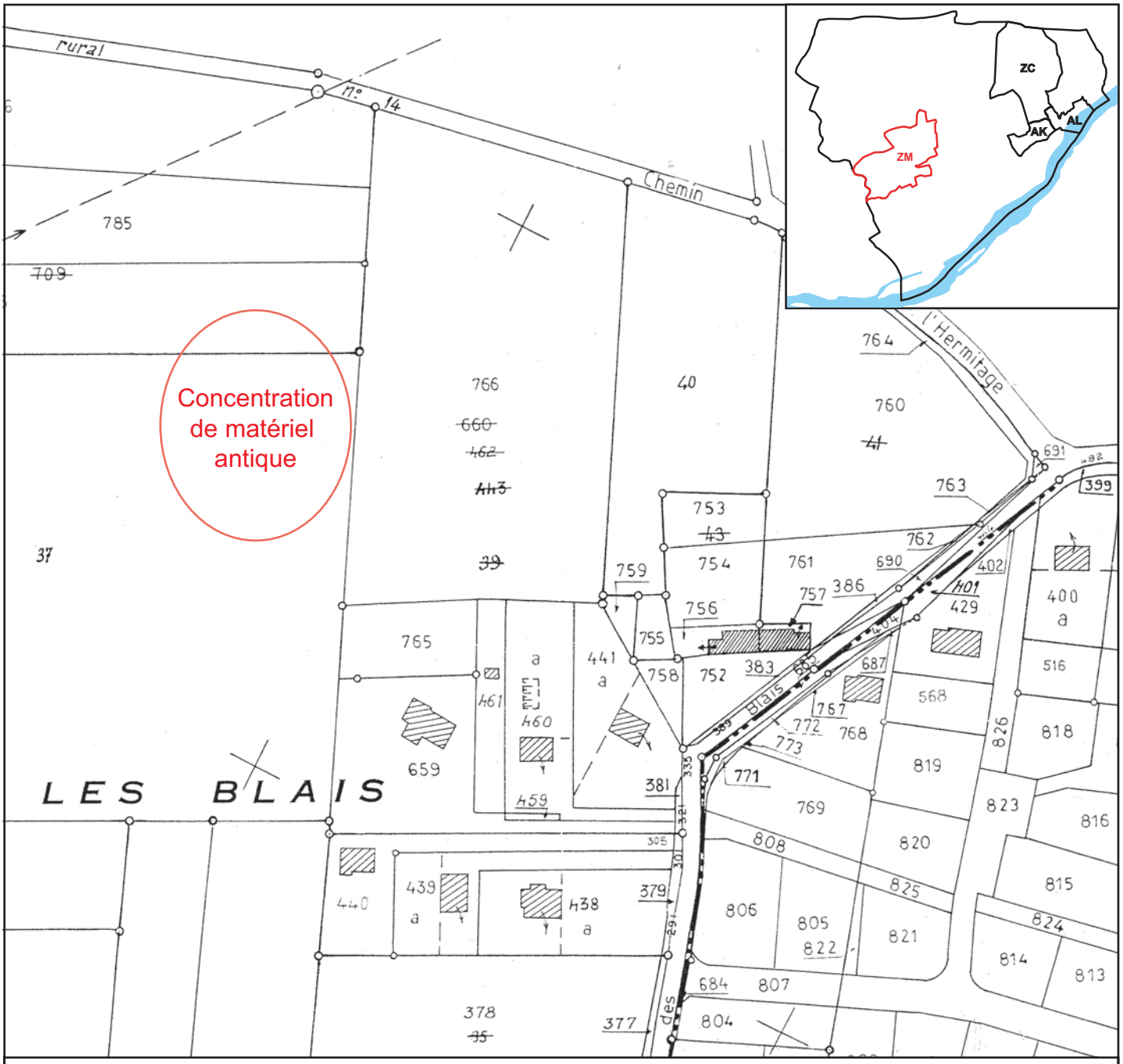

Fig. 59. Extrait du cadastre de Cinq-Mars-la-Pile, section ZM, lieu-dit "Les Blais" (1/2000e).

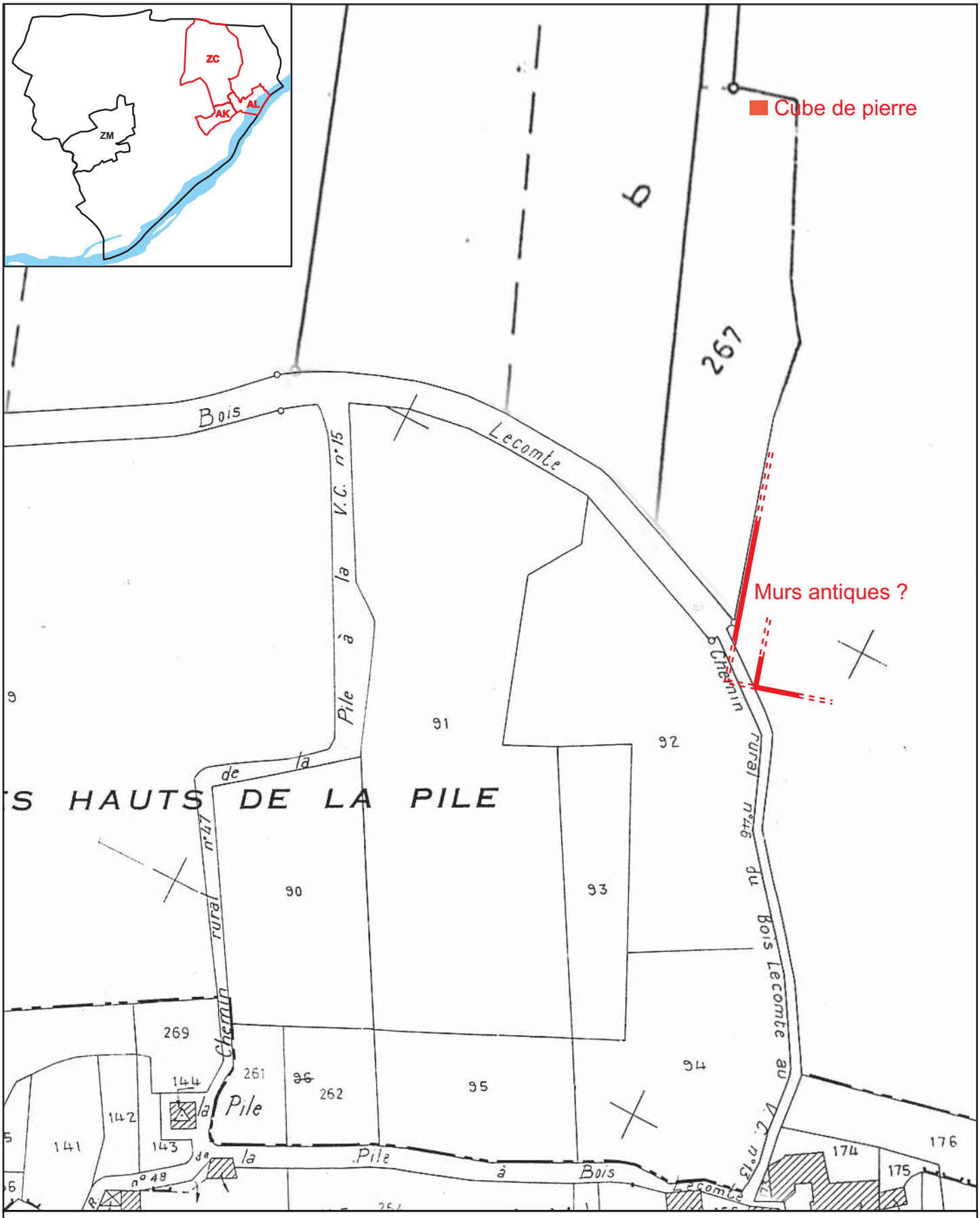

Fig. 60. Extrait du cadastre de Cinq-Mars-la-Pile. Section AK "les hauts de la pile, section ZC "Les Haudières" et section AL "Bois Le Comte" (1/1000e).
Localisation schématique des observations.

Fig. 61. Cube de pierre, section ZC, "les Haudières", parcelle 267. La mire fait 0,20 m. On pourrait distinguer une croix sur l'une des faces.